

Clignote	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement du verrouillage électronique de colonne de direction.	 Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
	Colonne de direction sous contrainte.	Tournez le volant dans un sens puis dans l'autre.
	Colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	Coupez le contact d'allumage puis remettez-le. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments. Arrêtez de rouler, si si la direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste !

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Informations concernant la direction



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 240.

Pour rendre plus difficiles les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée à chaque fois que vous quittez le véhicule.

Verrouillage électronique de colonne de direction

La colonne de direction se verrouille lorsque la porte du conducteur est ouverte, le contact d'allumage étant coupé. À cet effet, le véhicule doit être à l'arrêt et, le cas échéant, le levier sélecteur doit se trouver en position P.

Si vous ouvrez la porte du conducteur avant de couper le contact d'allumage, le verrouillage électronique de colonne de direction est activé à l'aide de la clé du véhicule ou du capteur intégré à la poignée de porte.

Direction assistée électromécanique

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude.

Fonction de contre-braquage

La fonction de contre-braquage vous assiste dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires vous aident à contre-braquer
→ .

Direction progressive

Selon l'équipement du véhicule, la direction progressive peut adapter l'intensité des mouvements de braquage en fonction de la situation de conduite. La direction progressive ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En ville, les manœuvres de stationnement ainsi que les virages serrés demandent des mouvements de braquage moins importants.

Sur les routes nationales ou sur autoroute, la direction progressive offre une sensation de direction plus sportive et plus directe ainsi qu'un comportement dynamique important, par ex. dans les virages.

AVERTISSEMENT

La fonction de contre-braquage, en même temps que l'ESC, assiste le conducteur lors des manœuvres de braquage dans les situ-

AVERTISSEMENT (suite)

ations de conduite critiques. Le braquage du véhicule incombe dans tous les cas au conducteur. Le véhicule n'est pas braqué par la fonction de contre-braquage.



Systèmes d'aide à la conduite

Systèmes d'assistance au démarrage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	243
Fonction Auto Hold	244
Dispositif start/stop de mise en veille	245
Assistant de descente (boîte automatique) ..	246

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 29
- Système d'infodivertissement → page 35
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 224
- Batterie → page 402
- Roues et pneus → page 424
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440
- Démarrage de fortune → page 502

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au démarrage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes d'assistance au démarrage ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Les systèmes d'assistance au démarrage ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Le système d'assistance au démarrage ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

Témoins de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 243.

Allumé	Cause possible	Remède
	Le véhicule est maintenu à l'arrêt grâce à la fonction Auto Hold.	Désactivez le cas échéant la fonction Auto Hold → page 244.
	Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur activé.	→ page 245.
	Le dispositif start/stop de mise en veille n'est pas disponible. OU : le dispositif start/stop de mise en veille a mis le moteur en marche automatique.	Vérifiez que toutes les conditions techniques sont réunies. Veillez à ce que les conditions techniques manquantes soient remplies → page 245.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Fonction Auto Hold

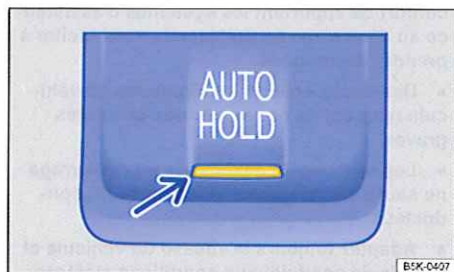


Fig. 157 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de la fonction Auto Hold.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 243.

L'activation de la fonction Auto Hold permet d'immobiliser le véhicule. Par exemple en côte, à un feu rouge ou en trafic discontinu. Il n'est pas nécessaire, à cet effet, d'appuyer sur la pédale de frein.

Activation et désactivation de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** ➡ ⚠.

Lorsque la fonction Auto Hold est *activée*, le témoin de contrôle s'allume dans la touche **AUTO HOLD** ➡ fig. 157 (flèche).

Lorsque la fonction Auto Hold est *désactivée*, le témoin de contrôle s'éteint dans la touche **AUTO HOLD** ➡ fig. 157 (flèche).

Même après la prochaine mise du contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste activée ou désactivée.

Conditions d'arrêt du véhicule à l'aide de la fonction Auto Hold

La fonction Auto Hold reconnaît quand le véhicule est sur le point de s'arrêter et s'active automatiquement. Vous pouvez alors relâcher la pédale de frein. Le témoin de contrôle **vert**  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La fonction Auto Hold se désactive automatiquement lors du démarrage, le témoin de contrôle **vert**  s'éteint sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Conditions d'arrêt du véhicule à l'aide de la fonction Auto Hold

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le moteur tourne.

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold est modifiée pendant que le véhicule est à l'arrêt, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin de contrôle **vert**  sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteint en même temps que le témoin de contrôle **jaune** intégré à la touche **AUTO HOLD**.

Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule en toute sécurité ➡ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la fonction Auto Hold ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto-Hold est activée et que le moteur tourne.
- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir le véhicule en côte dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé).

ⓘ MISE EN GARDE

Avant d'entrer dans une station de lavage, désactivez toujours la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

Dispositif start/stop de mise en veille

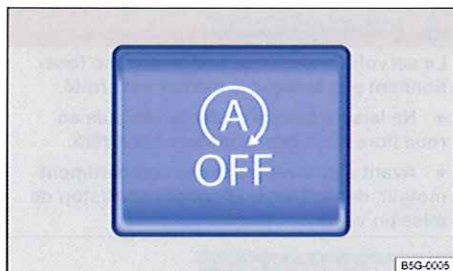


Fig. 158 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du dispositif start/stop de mise en veille.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 243.

Le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur dans les phases d'arrêt du véhicule. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Il est possible de consulter d'autres informations sur le dispositif start/stop de mise en veille dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez le bouton de fonction  dans le menu **Statut véhicule**.

Véhicules avec boîte mécanique

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la vitesse et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.
- Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte automatique

- Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête.
- Pour relancer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- La capot-moteur est fermé.
- La température minimale du moteur est atteinte.
- Le véhicule a été déplacé depuis le dernier arrêt du moteur.
- *Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic)* : la température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préréglées.
- La fonction de dégivrage-désenneigement du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie est suffisante.
- La température de la batterie n'est ni insuffisante ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ni en pente abrupte.
- *Véhicules avec boîte automatique* : le volant n'est pas fortement braqué.
- Le dégivrage de pare-brise n'est pas activé.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n'est pas activé.

Si les conditions requises pour la coupure automatique du moteur ne sont réunies que durant une phase d'arrêt du véhicule, le moteur peut, le cas échéant, également s'arrêter ultérieurement, par ex. après la désactivation de la fonction de dégivrage.

Conditions requises pour un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

- Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.
- Le véhicule se met à rouler.
- Baisse de la tension dans la batterie.
- Actionnement du volant de direction.

Conditions requérant un démarrage manuel du moteur

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur :

- La porte du conducteur est ouverte.
- Le capot-moteur est ouvert.

Activation et désactivation manuelles du dispositif start/stop de mise en veille

- Appuyez sur la touche  dans la partie inférieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 158 pour désactiver le système. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille est désactivé, le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
- Appuyez de nouveau sur la touche  dans la partie inférieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 158 pour réactiver le système.

Chaque fois que vous appuyez sur la touche , l'afficheur indique le statut du dispositif start/stop de mise en veille dans le combiné d'instruments.

Si le moteur a été coupé au moyen du dispositif start/stop de mise en veille, il redémarre dès que vous désactivez le système à l'aide de la touche .

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

Mode start/stop avec activation du régulateur de distance (ACC)

Suite à une intervention active de freinage effectuée par le régulateur de distance (ACC) jusqu'à l'arrêt du véhicule $\Rightarrow$ page 297, le moteur s'arrête.

Dans les cas suivants, le moteur redémarre lorsque le régulateur de distance (ACC) est activé :

- Lorsque l'accélérateur est actionné.
- Le régulateur de distance (ACC) a repris la régulation de la vitesse et de la distance.
- Le véhicule qui vous précède s'éloigne.

AVERTISSEMENT

Le servofrein ainsi que la direction ne fonctionnent pas lorsque le moteur est arrêté.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Avant d'intervenir dans le compartiment-moteur, désactivez le dispositif start/stop de mise en veille.

MISE EN GARDE

Si vous utilisez le dispositif start/stop de mise en veille pendant une très longue période à des températures extérieures élevées, la batterie risque d'être endommagée.

 Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments.

 Si, sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) $\Rightarrow$ page 339, le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le dispositif start/stop de mise en veille s'active automatiquement. $\triangleleft$

Assistant de descente (boîte automatique)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 243.

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'assistant de descente aide à freiner dans les descentes $\Rightarrow$ . Pour cela, l'assistant de descente exploite le frein-moteur.

La boîte de vitesse automatique sélectionne elle-même le rapport optimal en fonction de la déclivité et de la vitesse actuelle du véhicule. Le levier sé-

lecteur doit pour cela se trouver en position **D/S**. En mode Tiptronic, l'assistant de descente n'est pas actif.

Étant donné que l'assistant de descente peut uniquement rétrograder jusqu'en 3e, il peut s'avérer nécessaire de commuter vers le mode Tiptronic dans le cas de pentes très raides. En mode Tiptronic, engagez manuellement le 2^e ou le 1^{er} rapport pour pouvoir utiliser le frein-moteur et soulager les freins. $\blacktriangleright$

Activation automatique de l'assistant de descente :

- Si la pente présente une déclivité de plus de 6 %.
- **ET** : si le levier sélecteur se trouve en position D/S.
- De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC) étant désactivé : si la vitesse est inférieure à env. 80 km/h (50 mph) ou si le frein est actionné.
- De plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC) étant activé : si la vitesse enregistrée est dépassée.

Désactivation automatique de l'assistant de descente :

- Si la déclivité diminue.
- **OU** : lorsque la boîte de vitesse monte en rapport, parce que le régime moteur est supérieur à 4 500 tr/min.
- **Ou, de plus, le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC) étant activé** : si la vitesse enregistrée peut être maintenue.

AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas toujours freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	250
Signaux sonores et affichages à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ..	252
Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	255
Indicateur de trajet	256
Traction d'une remorque	257

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) aide le conducteur lorsqu'il manœuvre pour se garer.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs émettent et reçoivent des ultrasons. Le système calcule en continu la distance entre le pare-chocs et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons (émission, réflexion par l'obstacle et réception).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Caméra de recul (Rear View) ⇒ page 258
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 267
- Caméra périmétrique (Area View) ⇒ page 281
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne fonctionne que lorsque vous roulez très lentement. L'adoption d'un style de conduite non adapté à la situation de conduite peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Tenez toujours compte du retard des signaux.

⚠ MISE EN GARDE

Différents facteurs peuvent perturber le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou endommager le véhicule ou sa zone périphérique.

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets comme par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

❶ MISE EN GARDE (suite)

étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.

- Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par l'intermédiaire d'avertissements, des obstacles particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure des capteurs ultrasons lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée.

- Si l'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.

- Les capteurs ultrasons peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

- Changer la peinture ou peindre a posteriori les capteurs ultrasons peut nuire au fonctionnement du système d'aide au stationnement.

- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.

- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles à induction ou des machines de chantier ainsi que les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer l'affichage de messages d'erreur par le système d'aide au stationnement (ParkPilot).

❶ MISE EN GARDE (suite)

- Dans certains cas, le système d'aide au stationnement considère la présence d'eau ou de glace sur les capteurs ultrasons comme un obstacle.

- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (comme par ex. un porte-vélos ou un support de plaque de police) peuvent perturber le fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

i En cas de défaillance d'un capteur ultrason, la zone couverte par le groupe de capteurs ultrasons concernés se désactive et ne peut plus être activée tant que le défaut n'est pas éliminé. Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. L'affichage n'apparaît plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé.

i Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé, lors de la première activation, par un message texte accompagné d'un signal sonore et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche **P2** ou **P3**.

i Pour vous familiariser avec le système d'aide au stationnement (ParkPilot) et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

Utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

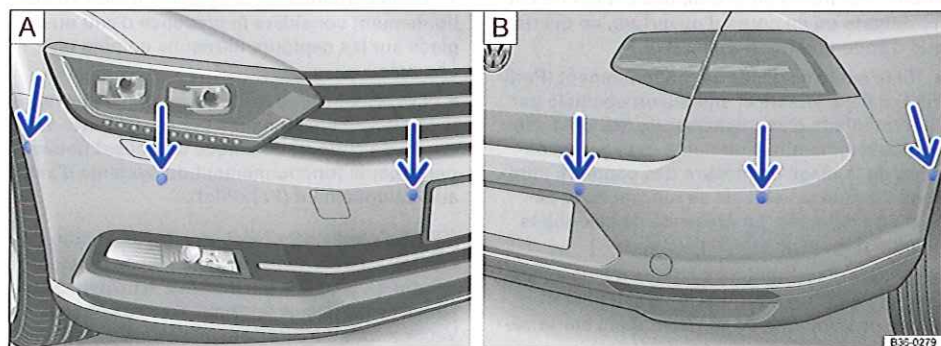


Fig. 159 Dans les pare-chocs avant et arrière : capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

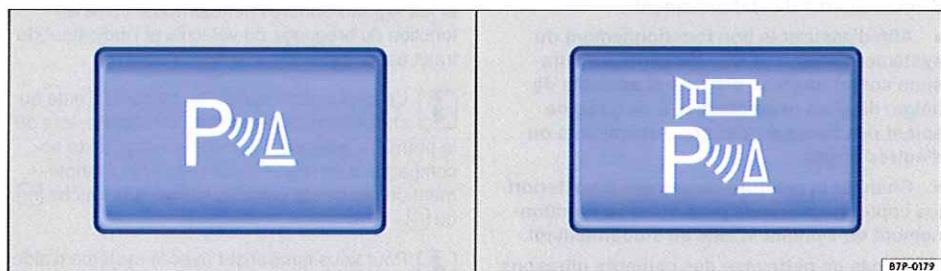


Fig. 160 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche d'activation et de désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 248.

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) détermine, à l'aide de capteurs ultrasons, la distance entre le pare-chocs avant ou arrière et un objet détecté. Jusqu'à 6 capteurs ultrasons du système d'aide au stationnement (ParkPilot) → [fig. 159](#) (flèches) sont montés respectivement sur le pare-chocs avant [A](#) et sur le pare-chocs arrière [B](#).

Les signaux sonores intermittents ainsi que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) sont plus élevés à l'avant qu'à l'arrière.

Il est possible d'adapter les signaux sonores dans le menu du système d'infodivertissement → [page 255](#).

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Activation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  ou  .
Désactivation manuelle du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche  ou  .



Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Désactivation manuelle de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'émission des signaux sonores restant activée :	Appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. [RADIO] . OU : effleurez le bouton de fonction [X] .
Activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Passez la marche arrière. OU : lorsque le véhicule roule en marche arrière. OU : approchez-vous lentement d'un obstacle situé à l'avant dans la zone de l'indicateur de trajet → page 256 à une vitesse inférieure à 15 km/h (9 mph). L'obstacle est détecté à partir d'une distance d'environ 95 cm, à condition que l'activation automatique ait été réglée dans le système d'infodivertissement. Une vue en format réduit apparaît.
Désactivation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Amenez le levier sélecteur en position P . OU : accélérez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à environ 15 km/h (9 mph).
Mise en veille silencieuse temporaire du système d'aide au stationnement (ParkPilot) :	Effleurez le bouton de fonction [N] . OU : activez le frein de stationnement électronique. Les obstacles indiqués apparaissent en grisé tant que le frein de stationnement électronique est actionné.
Passez de la vue en format réduit à l'affichage en mode plein écran :	Passez la marche arrière. OU : lorsque le véhicule roule en marche arrière. OU : effleurez le bouton de fonction de la vue en format réduit → fig. 162 .
Passage à l'image de la caméra de recul :	Passez la marche arrière. OU : effleurez la zone de fonction [>] .

Le témoin de contrôle intégré à la touche **[P₂]** ou **[P₁]** → **fig. 160** s'allume tant que la fonction est activée.

Activation automatique

Si vous avez sélectionné l'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot), une vue en format réduit apparaît sur le côté gauche de l'écran → **fig. 162**.

À l'approche d'un obstacle situé devant le véhicule, l'activation automatique ne fonctionne dans chaque cas que la première fois où la vitesse est inférieure à 15 km/h (9 mph). Si vous avez désactivé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche **[P₂]** ou **[P₁]**, celui-ci peut être réactivé automatiquement dans les cas suivants, le contact d'allumage étant mis :

- Lorsque le véhicule accélère à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph) puis décélère au-dessous de cette vitesse.
- **OU :** lorsque le frein de stationnement électronique est activé puis désactivé.

- **OU :** lorsque le levier sélecteur est amené en position **P** puis engagé dans une autre position.
- **OU :** lorsque l'activation automatique est désactivée puis réactivée dans le menu du système d'infodivertissement.

L'activation automatique avec la vue en format réduit peut être activée et désactivée dans le menu du système d'infodivertissement → page 255.

Lorsque l'activation automatique est sélectionnée, les signaux sonores ne sont émis qu'à partir d'une distance du véhicule d'environ 50 cm par rapport à l'obstacle.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des messages textes qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.



Signaux sonores et affichages à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

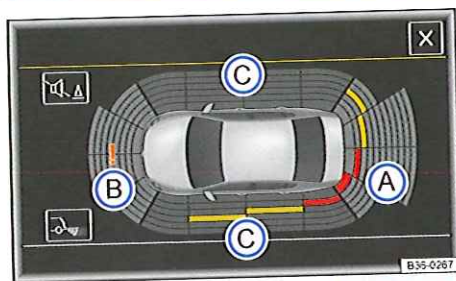


Fig. 161 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

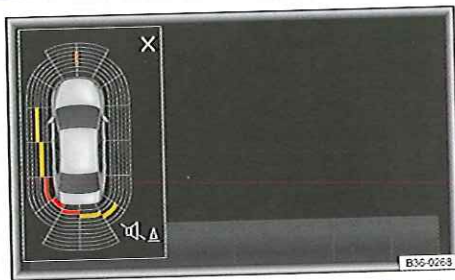


Fig. 162 Affichage à l'écran de la vue en format réduit autour du véhicule.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 248.

Légende concernant les indications sur l'afficheur couleur :

fig. 161 et fig. 162	Signification
(A)	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
(B)	Zone balayée à l'avant du véhicule.
(C)	Zone balayée sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement).
!	Dysfonctionnement du système dans la zone balayée.
!	Dysfonctionnement temporaire du système dans la zone balayée.
■	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur le trajet du véhicule.
■	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle proche.
■	Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors du trajet du véhicule.

L'écran du système d'infodivertissement de première monte affiche, lors de son activation, les zones balayées par les capteurs ultrasons à l'avant, à l'arrière ainsi que sur les côtés du véhicule (en fonction de l'équipement) ⇒ fig. 161. La position d'éventuels obstacles par rapport au véhicule est indiquée ⇒ ▲.

Pour pouvoir visionner la périphérie complète du véhicule ¹⁾, il est nécessaire d'avancer ou de reculer le véhicule de quelques mètres ⇒ ▲. Les zones manquantes sont balayées et l'environnement du véhicule est calculé.

Signaux sonores

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle détecté par les capteurs ultrasons, des signaux sonores retentissent. Si le véhicule se trouve à une distance suffisamment grande de l'obstacle, le signal retentit par intermittence. Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. Lorsque le véhicule est très proche de l'obstacle, un signal sonore retentit en permanence. ▶

¹⁾ Sur les véhicules équipés respectivement de 4 capteurs ultrasons sur le pare-chocs avant ou arrière, la périphérie du véhicule n'est pas représentée.

Lorsqu'un risque de collision est détecté à l'avant du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'avant ; en cas de risque de collision à l'arrière du véhicule, les signaux sonores sont émis à l'arrière.

Lorsque le véhicule continue de s'approcher de l'obstacle alors que le signal sonore permanent retentit, le système n'est plus en mesure de déterminer la distance.

Si la distance reste inchangée, le signal sonore intermittent faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume reste constant. Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent s'active automatiquement lorsque que le véhicule se rapproche d'un obstacle.

Si les zones latérales **C** ne sont pas représentées à l'écran du système d'infodivertissement, aucun signal sonore n'est émis pour ces zones.

Affichage à l'écran

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !**

Lorsqu'un obstacle est évité suite à un mouvement de braquage du véhicule et se trouve alors en dehors du trajet du véhicule, les segments jaunes apparaissent en grisé ⇒ page 256.

Véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone avant et arrière du véhicule

Zone du véhicule			Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle	
					Afficheur monochrome	Afficheur couleur
(A) (B)	À l'arrière, au milieu	Obstacle hors du trajet du véhicule	Env. 31 à 160 cm	—	Gris foncé	Gris
	À l'arrière, côté extérieur		Env. 31 à 60 cm			
(B)	À l'avant, au milieu		Env. 31 à 120 cm			
	À l'avant, côté extérieur		Env. 31 à 60 cm			
(A) (B)	À l'arrière, au milieu	Obstacle détecté sur le trajet du véhicule	Env. 31 à 160 cm	Signal sonore intermittent	Gris clair	Jaune
	À l'arrière, côté extérieur		Env. 31 à 60 cm			
(B)	À l'avant, au milieu		Env. 31 à 120 cm			
	À l'avant, côté extérieur		Env. 31 à 60 cm			
(A) (B)	Obstacle en dehors de la zone de collision ^{a)}		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore intermittent	blanc	Rouge
(A) (B)	Obstacle dans la zone de collision ^{a)}		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore permanent	blanc	Rouge

^{a)} Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, la distance correspondant au retentissement d'un signal sonore permanent pour l'arrière du véhicule est légèrement augmentée.

Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

Zone du véhicule			Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle	
					Afficheur monochrome	Afficheur couleur
A	À l'arrière, au milieu	Obstacle hors du trajet du véhicule	Env. 31 à 160 cm	—	Gris foncé	Gris
	À l'arrière, côté extérieur		Env. 31 à 90 cm			
B	À l'avant, au milieu		Env. 31 à 120 cm			
	À l'avant, côté extérieur		Env. 31 à 90 cm			
C	Sur les côtés		Env. 31 à 90 cm			
A	À l'arrière, au milieu	Obstacle détecté sur le trajet du véhicule	Env. 31 à 160 cm	Signal sonore intermittent	Gris clair	Jaune
	À l'arrière, côté extérieur		Env. 31 à 90 cm			
B	À l'avant, au milieu		Env. 31 à 120 cm			
	À l'avant, côté extérieur		Env. 31 à 90 cm			
C	Sur les côtés		Env. 31 à 90 cm			
A B C	Obstacle en dehors de la zone de collision ^{a)}		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore intermittent	blanc	Rouge
A B C	Obstacle dans la zone de collision ^{a)}		Env. 0 à 30 cm	Signal sonore permanent	blanc	Rouge

^{a)} Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte, la distance correspondant au retentissement d'un signal sonore permanent pour l'arrière du véhicule est légèrement augmentée.

Particularités du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone périphérique du véhicule

Dans les situations suivantes, la zone balayée le long de la zone latérale du véhicule est automatiquement désactivée :

- Ouverture d'une porte du véhicule.
- Lorsque l'ASR est désactivé.
- ASR ou ESC en phase de régulation.
- Arrêt du véhicule depuis plus de 3 minutes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des messages textes qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.

 Quelques secondes peuvent s'écouler avant que la zone balayée par les capteurs ultrasons n'apparaisse à l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.

Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 248.

Réglages du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans le menu du système d'infodivertissement

Mettez le contact d'allumage.

Activez le système d'infodivertissement.

Appuyez sur la touche **CAR**.

Effleurez le bouton de fonction .

Effleurez le bouton de fonction **Stationnement et manœuvre**.

Procédez aux réglages souhaités dans le menu **ParkPilot**.

Bouton de fonction : mesure à prendre

Actif : lorsque la case à cocher dans le bouton de fonction est désactivée ☐, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) est désactivé jusqu'à la coupure du contact d'allumage. La fonction **Activation automatique** ne peut pas être sélectionnée.

Activation automatique : lorsque la case est cochée dans le bouton de fonction , l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est automatiquement activé dès que vous vous approchez lentement d'un obstacle situé à l'avant du véhicule. Pour désactiver cette fonction, effleurez une nouvelle fois le bouton de fonction **Activation automatique**. Une fois la désactivation effectuée, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne s'active plus automatiquement à l'approche d'un obstacle à l'avant du véhicule.

Plusieurs réglages peuvent être effectués par effleurement des boutons de fonction ou ou par déplacement du curseur de réglage : **Volume sonore à l'avant**, **Hauteur du son à l'avant**, **Volume sonore à l'arrière**, **Hauteur du son à l'arrière** et **Réduction du volume d'infodivertissement**.

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en effleurant le bouton de fonction sur l'écran du système d'infodivertissement. Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau le bouton de fonction.

Dès que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) désactivé est réactivé, la mise en veille silencieuse est annulée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonores vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement reste activé, la mise en veille silencieuse est également annulée.

Lorsque vous actionnez le frein de stationnement électronique, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) se met automatiquement en veille silencieuse.

Si vous avez activé le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche **Pd** ou **Rd**, le levier sélecteur étant en position **P**, la mise en veille silencieuse est activée.

Indicateur de trajet



Fig. 163 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajet sans braquage

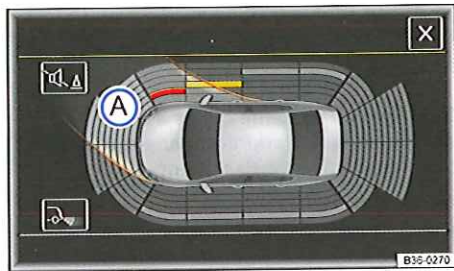


Fig. 164 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) : indicateur de trajet avec braquage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 248.

En fonction de l'équipement du véhicule et du marché, l'indicateur de trajet n'apparaît pas à l'écran du système d'infodivertissement.

Légende des schémas de principe sur l'afficheur couleur (en fonction de l'équipement) :

fig. 163 et fig. 164	Signification
	Indicateur de trajet.
	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle sur le trajet du véhicule.
	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle à proximité du véhicule.
	Segment gris signalant la présence d'un obstacle hors du trajet du véhicule.

Indicateur de trajet

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Indicateur de trajet à l'avant	Enclenchez la marche avant.
	OU : mettez le levier de vitesses au point mort.
	OU : roulez en marche avant (selon l'équipement).
Indicateur de trajet à l'arrière	Passez la marche arrière.
	OU : roulez en marche arrière (selon l'équipement).

L'affichage de l'indicateur de trajet se modifie en fonction du braquage du véhicule. Les obstacles détectés sur le trajet du véhicule lors d'un braquage sont repérés par des segments jaunes et des segments rouges.

Les obstacles qui, suite à un braquage, ne se trouvent plus sur le trajet du véhicule, sont repérés comme suit :

- Un obstacle situé à moins de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment rouge.
- Un obstacle situé à plus de 30 cm environ du véhicule est repéré par un segment grisé.

Lorsque le frein de stationnement électronique est actionné, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.

Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **P**, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) étant activé, tous les segments symbolisant un obstacle sont grisés et l'indicateur de trajet est désactivé.

Traction d'une remorque

En cas de traction d'une remorque, le trajet du véhicule n'est pas représenté. ▶

❗ MISE EN GARDE

Lorsqu'un capteur ultrasons est défaillant, l'indicateur de trajet est désactivé et il ne peut plus être réactivé tant que le défaut n'a pas été éliminé.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Les segments n'apparaissent plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule.

Traction d'une remorque

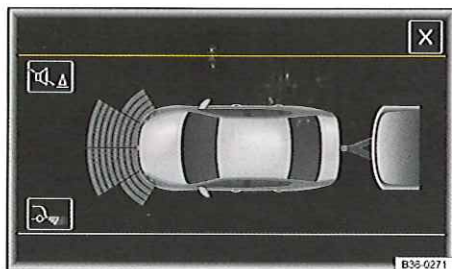


Fig. 165 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en cas de traction d'une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 248.

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, l'écran du système d'infodivertissement n'affiche que la zone balayée à l'avant du véhicule ⇒ **fig. 165**.

Les indications de distance le long du véhicule et à l'arrière du véhicule n'apparaissent pas à l'écran du système d'infodivertissement et ne sont pas signalées par des signaux sonores.

En cas de traction d'une remorque, les segments n'apparaissent plus et les signaux sonores ne retentissent plus en fonction du braquage du véhicule et l'indicateur de trajet est désactivé ⇒ page 256. ◀

Caméra de recul (Park View)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Consignes d'utilisation	259
Caméra	260
Utilisation de la caméra de recul	261
Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)	263
Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)	264
Aide à l'attache d'une remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4)	266

La caméra de recul (Rear View) vous permet de visualiser la zone à l'arrière du véhicule lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement ou lorsque vous roulez en marche arrière.

Une caméra située dans le capot de coffre ⇒ fig. 166 assiste le conducteur en cas de stationnement en marche arrière ou de manœuvres. L'image de la caméra ainsi que les lignes d'aide à l'orientation sont projetées par le système sur l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

Vous avez le choix entre 4 lignes-repères (modes) différentes :

- **Stationnement en bataille (mode 1) :** stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route, par ex. sur un parking.
- **Stationnement en créneau (mode 2) :** stationnement en marche arrière parallèlement à la route, par ex. sur le bord d'une route.
- **Aide à l'attache d'une remorque (mode 3) :** assistance lors de l'attache d'une remorque.
- **Trafic transversal (mode 4) :** surveillance du trafic transversal.

Vous pouvez changer le mode en appuyant sur le bouton de fonction à l'écran du système d'infodivertissement. L'écran n'affiche que les modes sur lesquels il est possible de passer.

Les fonctions et représentations de la caméra de recul peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 248
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation des caméras de recul pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- La lentille agrandit et déforme le champ visuel, ce qui modifie l'apparence des objets à l'écran et la rend imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- La caméra de recul comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra de recul.
- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le capot de coffre est entièrement fermé.

! MISE EN GARDE

- La caméra de recul n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra de recul peut ne pas détecter des objets étroits comme par ex. des barres, des clôtures, des poteaux ou des arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les lignes-repères ainsi que les emplacements-repères sont projetés par le système indépendamment de l'environnement du véhicule, aucune détection automatique d'obstacle n'ayant lieu. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, peut se positionner sur une place de stationnement en créneau ou en bataille.

Consignes d'utilisation



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 258.

Conditions préalables pour des manœuvres de stationnement avec la caméra de recul

Liste de contrôle

- ✓ Capot de coffre fermé
- ✓ L'image doit être fiable et claire, par ex. lentille de caméra propre ⇒ fig. 166.
- ✓ L'espace derrière le véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- ✓ La surface à proximité de l'endroit où vous vous garez ou vous manœuvrez, doit être plane.
- ✓ Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- ✓ Le conducteur doit être familiarisé avec le système.
- ✓ Le véhicule ne doit pas être endommagé. Si la position ou l'angle de montage de la caméra de recul ont été modifiés, par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

En cas de places de stationnement perpendiculaires à la chaussée, dites en bataille (mode 1)

En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée, dites en créneau (mode 2)

Ne dépassez pas une vitesse d'env. 15 km/h (9 mph).

Respectez une distance d'env. **un mètre** par rapport à la place de stationnement parallèle à la chaussée.

Largeur de la place de stationnement en bataille ou de la place de stationnement parallèle à la chaussée : **largeur du véhicule + 0,2 mètre.**

Longueur de la place de stationnement : env. 8 mètres.

Pour vous familiariser avec les lignes d'aide à l'orientation et leurs fonctions, Volkswagen vous conseille de vous entraîner au stationnement avec

la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité le permettent.

Traction d'une remorque

La caméra de recul masque toutes les lignes et surfaces d'aide à l'orientation lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à la remorque.

Réglage de l'affichage de la caméra de recul

Certains réglages tels que la luminosité, le contraste et la couleur peuvent être effectués en effleurant les boutons de fonction correspondants  ou en déplaçant le curseur correspondant.

- Garez le véhicule dans un endroit sûr.
- Activez le frein de stationnement électronique.

- Mettez le contact d'allumage.
- Activez le système d'infodivertissement.
- Passez la marche arrière.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Procédez aux réglages souhaités dans le menu.

 Si l'emblème Volkswagen est escamoté, vous ne pouvez pas ouvrir le capot de coffre. 

Caméra

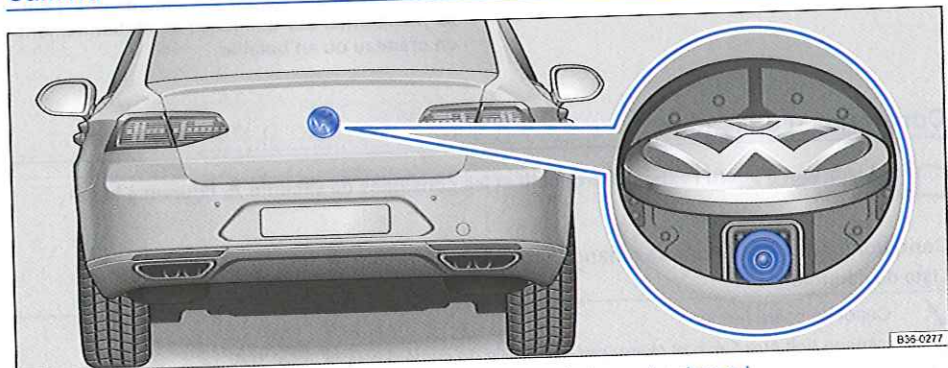


Fig. 166 Dans le capot de coffre : emplacement de montage de la caméra de recul.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

La caméra de recul $\Rightarrow$ fig. 166 (agrandissement) ne retransmet que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les

objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou d'autres véhicules peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

Illusions d'optique causées par la caméra de recul (exemples) :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra de recul.

Nettoyage de la lentille de caméra

Assurez-vous que la lentille $\Rightarrow$ fig. 166 (flèche) est propre et exempte de neige et de givre :

- Garez le véhicule dans un endroit sûr.
- Mettez le contact d'allumage.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Passez la marche arrière.
- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glace à base d'alcool disponible dans le commerce puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec $\Rightarrow$ ①.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette. 

- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant
⇒ ①.
- Désengagez la marche arrière.
- Coupez le contact d'allumage.

i Si l'emblème Volkswagen est escamoté, vous ne pouvez pas ouvrir le capot de coffre. ➤

! MISE EN GARDE

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.

Utilisation de la caméra de recul

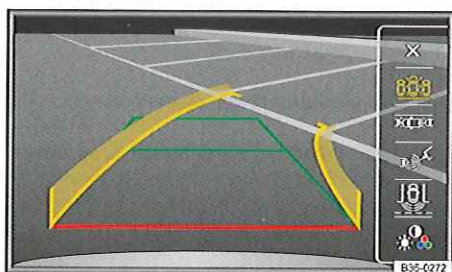


Fig. 167 Affichage sur l'écran de la caméra de recul : mode 1 activé.

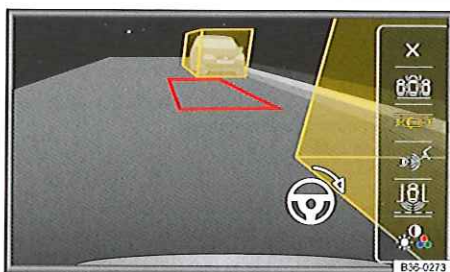


Fig. 168 Affichage sur l'écran de la caméra de recul : mode 2 activé.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 258.

Légende du schéma de principe fig. 167 ou fig. 168 :

Symbole	Signification
	Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Selon l'équipement : activation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Selon l'équipement : désactivation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	En fonction de l'équipement : activation de l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
x	Fin de l'affichage actuel
	Commutation sur stationnement en créneau (mode 2)
	Commutation sur stationnement en bataille (mode 1)
	Commutation sur aide à l'attache d'une remorque (mode 3)

Légende du schéma de principe **fig. 167** ou **fig. 168** :

Symbole	Signification
	Commutation sur trafic transversal arrière (mode 4)
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur

Activation et désactivation de la caméra de recul

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis	
	Véhicules sans système d'aide au stationnement (ParkPilot)	Véhicules avec système d'aide au stationnement (ParkPilot)
Activation manuelle de l'affichage :		Appuyez <i>une fois</i> sur la touche P3 .
Désactivation manuelle de l'affichage :		Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche P3 .
Activation automatique de l'affichage :	Passez la marche arrière. L'affichage « mode 1 » de la caméra de recul apparaît sur l'écran du système d'infodivertissement. Sur le bord gauche de l'écran du système d'infodivertissement s'affiche en plus la vue en format réduit du système d'aide au stationnement (ParkPilot).	
Désactivation automatique de l'affichage :	Coupez le contact d'allumage. OU : roulez en marche avant à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph).	
Désactivation de l'image de la caméra de recul :	Appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. RADIO.	
	OU : effleurez le bouton de fonction X à l'écran.	OU : effleurez le bouton de fonction X. Le mode pleine page du système d'aide au stationnement (ParkPilot) s'affiche.

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)

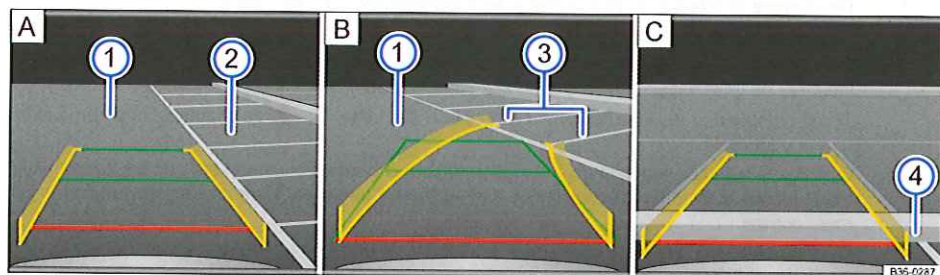


Fig. 169 Affichage sur l'écran de la caméra de recul : stationnement en mode 1.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 258.

Légende de la fig. 169 :

Symbole	Signification
A	Cherchez une place de stationnement
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Effectuez les manœuvres de stationnement.
—	Ligne rouge : marque l'écart de sécurité. La ligne rouge se trouve à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée. Cette ligne d'aide à l'orientation n'est pas modifiée par l'angle de braquage des roues.
—	Lignes vertes : indiquent le prolongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée. Ces lignes d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues.
—	Lignes jaunes : marquent les délimitations latérales en fonction de l'angle de braquage des roues. La zone représentée en jaune se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée.
①	Chaussée
②	Place de stationnement choisie
③	Lignes latérales de délimitation de la place de stationnement choisie
④	Délimitation arrière de la place de stationnement, par ex. trottoir

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul (mode 1)

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les conditions requises pour le stationnement avec la caméra de recul doivent être réunies $\Rightarrow$ page 259.
2.	Appuyez sur la touche avant de passer devant la place de stationnement choisie (en bataille).
3.	Passez lentement devant la place de stationnement.

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
4.	Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ② → fig. 169 A.
5.	Passer la marche arrière.
6.	Reculez lentement tout en braquant de telle manière que les lignes jaunes le long des lignes latérales de délimitation ③ mènent au box stationnement choisi B. Tenez compte du message suivant : Contrôlez la voie ! → ⚠ au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 258!
7.	Orientez le véhicule vers la place de stationnement choisie de telle manière que les lignes vertes et jaunes coïncident avec les lignes de délimitation latérales ③ de la place de stationnement choisie.
8.	C'est au plus tard lorsque la ligne rouge a atteint la délimitation arrière, par ex. le trottoir ④, que vous arrêtez le véhicule C.

Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)

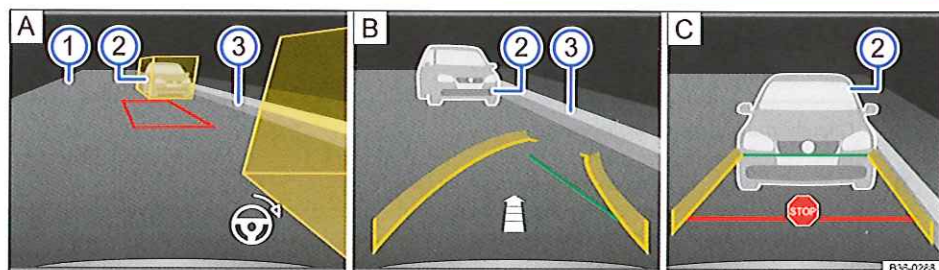


Fig. 170 Affichage sur l'écran de la caméra de recul : manœuvre de stationnement en mode 2.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 258.

Légende de la fig. 170 :

Symbole	Signification
A	Mesurez la place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Effectuez les manœuvres de stationnement.
—	Ligne horizontale rouge : marque l'écart de sécurité. La ligne horizontale rouge se trouve à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée.
—	Ligne latérale rouge : lorsqu'une ligne latérale jaune est soulignée par une ligne rouge, modifiez le braquage jusqu'à ce que la ligne jaune coïncide avec la ligne rouge incurvée. De plus, le symbole d'un volant apparaît sur la partie inférieure de l'écran à titre de repère.
—	Lignes jaunes : marquent les délimitations latérales du véhicule en fonction de l'angle de braquage des roues. La zone représentée en jaune se termine à environ 2 mètres derrière le véhicule sur la chaussée.

Légende de la fig. 170 :

Symbole	Signification
	Places fictives jaunes : matérialisent les délimitations de la place de stationnement dans une rangée, par ex. par rapport aux véhicules en stationnement. Les délimitations de la place de stationnement ne doivent pas dépasser des places fictives matérialisées sur l'écran. L'espace entre les places fictives jaunes représente la zone de manœuvre requise et la place de stationnement ciblée.
	Ligne latérale verte : marque le point de braquage lors d'une manœuvre de stationnement. Le point de braquage est atteint lorsque la ligne verte latérale touche le trottoir ou une autre délimitation de la place de stationnement. Lignes horizontales vertes : prolongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée. Ces lignes-répères disparaissent progressivement lorsque vous vous approchez de la limite arrière de la place de stationnement.
①	Chaussée
②	Véhicule en stationnement.
③	Délimitation latérale de la place de stationnement choisie, par ex. trottoir.

Toutes les indications de distance données par les lignes d'aide à l'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement avec la caméra de recul (mode 2)

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les conditions requises pour le stationnement avec la caméra de recul doivent être réunies → page 259.
2.	Appuyez sur la touche  avant de passer devant la place de stationnement choisie.
3.	Effleurez le bouton de fonction  correspondant au mode 2 sur l'écran du système d'infodivertissement. Lors d'un changement en mode 2, des places de stationnement servant d'orientation s'affichent pour les deux côtés qui longent la chaussée.
4.	Actionnez le clignotant du côté où vous devez vous garer. Pour faire disparaître les places de stationnement fictives inutiles, activez le clignotant.
5.	Passez lentement devant la place de stationnement.
6.	Positionnez le véhicule à environ un mètre parallèlement à la rangée de voitures de sorte que les places fictives affichées cachent complètement les obstacles → fig. 170 ②  . La zone entre les places fictives doit être exempte de tout obstacle.
7.	Appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule. Passez la marche arrière. Un trapèze encadré de rouge représente votre propre véhicule.
8.	Si des obstacles dépassent des places fictives, cela signifie que la place de stationnement est éventuellement trop petite ou que votre véhicule n'est pas correctement positionné. Le cas échéant, recherchez une nouvelle place de stationnement ou réajustez le positionnement de votre véhicule.
9.	Braquez le volant jusqu'à ce que le trapèze rouge se déplace entre les places fictives et soit entouré de vert. Maintenez le volant dans cette position. Le symbole du volant sur la partie inférieure droite de l'écran → fig. 170  indique au conducteur les mouvements de braquage requis pendant toute la manœuvre de stationnement.

Étape	Effectuez les opérations suivantes :
	Le volant braqué ne changeant pas de position, reculez lentement jusqu'à ce que le signe Stop soit affiché.
10.	OU : jusqu'à ce que la ligne latérale verte incurvée coïncide avec la délimitation latérale de la place de stationnement, par ex. un trottoir ③. Suivant le nombre de segments représentés, une flèche → fig. 170 [B] indique le parcours qui reste à effectuer.
11.	Tenez compte du message suivant : Contrôlez la voie ! ⇒ ⚠ au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 258!
12.	Arrêtez le véhicule et braquez le volant jusqu'en butée dans le sens opposé jusqu'à ce que la flèche ne soit plus affichée au-dessus du symbole du volant.
13.	Reculez lentement. Les lignes vertes horizontales s'affichent.
	Continuez à reculer lentement jusqu'à l'apparition du signe Stop → fig. 170 [C].
14.	OU : Arrêtez le véhicule au plus tard lorsque la ligne rouge a atteint la délimitation arrière, par ex. le véhicule en stationnement ② [C]. Le véhicule est garé parallèlement à la chaussée sur une place de stationnement.

Aide à l'attache d'une remorque (mode 3) et trafic transversal (mode 4)

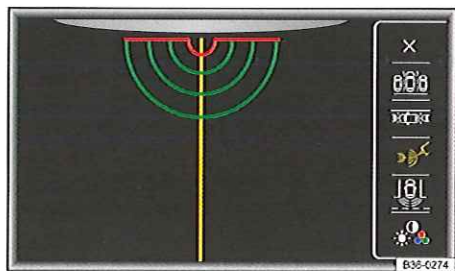


Fig. 171 Affichage de la caméra de recul : aide à l'attache d'une remorque.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 258.

Aide à l'attache d'une remorque

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, il est possible de s'approcher d'un timon de remorquage avec l'aide à l'attache d'une remorque. Le facteur de grossissement étant élevé dans ce mode, les objets qui se trouvent derrière le véhicule, ne sont visibles que tardivement. C'est pourquoi vous devez faire preuve d'une grande vigilance dans ce mode.

La ligne-repère horizontale rouge qui est affichée, se trouve à hauteur du dispositif d'attelage. Les lignes-repères verte et rouge en arc de cercle indiquent l'écart par rapport au dispositif d'attelage. Les écarts entre les lignes-repères vertes et la ligne-repère rouge sont d'env. 0,1 m. La ligne-repère orange indique la direction préalablement calculée du dispositif d'attelage.

Pour les véhicules sans dispositif d'attelage de première monte, l'écart entre la ligne-repère rouge affichée et le véhicule est d'env. 0,4 mètre. Aucune autre ligne-repère n'est affichée.

Trafic transversal

Une vue de type panoramique présente les zones qui se trouvent devant et derrière le véhicule ainsi que les zones latérales. Ces zones sont séparées les unes des autres par des lignes verticales bleues. Le mode 4 (trafic transversal) permet d'observer la circulation derrière le véhicule et peut être utile, par ex. pour sortir de garages ou dans le cas de portes-cochères étroites.

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement	269
Sélection du mode de stationnement	270
Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement	272
Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)	274
Interventions de freinage automatiques de l'assistant aux manœuvres de stationnement	275

L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) dirige activement le véhicule lors de manœuvres pour se garer ou pour sortir d'une place de stationnement.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est une extension du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 248 et assiste le conducteur lorsqu'il doit :

- Trouver des places de stationnement appropriées,
- Sélectionner un mode de stationnement,
- Faire une marche arrière dans des places de stationnement longitudinales (créneau) et perpendiculaires (en bataille)
- Se garer en marche avant dans des places de stationnement en bataille appropriées,
- Sortir par l'avant de places de stationnement longitudinales

Sur les véhicules équipés de l'indicateur visuel du système d'aide au stationnement (ParkPilot), les zones balayées à l'avant, à l'arrière et, le cas échéant, sur les côtés du véhicule sont affichées sur l'écran du système d'infodivertissement de première monte. Dans les limites du système, les positions d'obstacles par rapport au véhicule sont indiquées.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à des limites inhérentes au système et son utilisation requiert une attention particulière de la part du conducteur ⇒ ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 207
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 248
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par les capteurs ultrasons. Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements peuvent être mal détectés ou ne pas être détectés du tout par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes ou les objets ne peuvent pas être détectés.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs ultrasons.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement en vous aidant de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les mouvements de rotations rapides effectués par le volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que l'assistant aux manœuvres de stationnement ne vous le demande.

MISE EN GARDE

- Dans certaines circonstances, les capteurs ultrasons ne sont pas en mesure de détecter des objets comme par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) sont susceptibles d'entraver le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement et d'endommager celui-ci.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente par rapport aux véhicule stationnés, aux trottoirs ainsi que d'autres facteurs. Veillez à ce que les pneus et les jantes ne soient pas endommagés lors du stationnement. Si nécessaire, interrompez à temps le processus de stationnement pour éviter tout endommagement du véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement.

MISE EN GARDE (suite)

- En cas de nettoyage des capteurs ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.

MISE EN GARDE

En cas de défaillance d'un capteur ultrason, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive et ne peut plus être activé tant que le défaut n'est pas éliminé. Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.

 Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés et les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

 Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres de stationnement et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation. <

Description de l'assistant aux manœuvres de stationnement

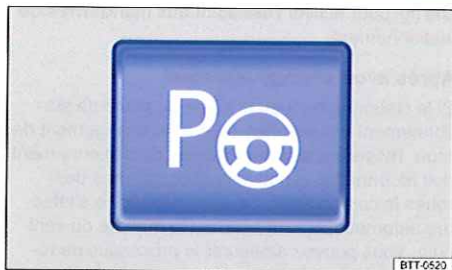


Fig. 172 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche d'activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs avant et arrière, la touche   fig. 172 d'activation et de désactivation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et l'indication sur l'afficheur du combiné d'instruments sont des composants de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Conditions préalables pour se garer avec l'assistant aux manœuvres de stationnement

En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)	En cas de box perpendiculaires à la chaussée (en bataille)
L'antipatinage (ASR) doit être activé  page 224.	
Roulez à une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph) environ lorsque vous passez devant une place de stationnement.	Roulez à une vitesse maximale de 20 km/h (12 mph) environ lorsque vous passez devant un box.
Passez à une distance allant de 0,5 à 2,0 mètres de la place de stationnement ou du box.	
Longueur de la place de stationnement : longueur du véhicule + 0,8 mètre.	Largeur du box : largeur du véhicule + 0,8 mètre.
Roulez à une vitesse maximale de 7 km/h (4 mph) environ lors du stationnement.	

Conditions préalables pour sortir d'une place de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement

Pour sortir d'une place de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement, il s'applique les mêmes conditions que pour se garer. La longueur minimale de la place de stationnement doit correspondre à la **longueur du véhicule + 0,5 mètre**.

Fin prématurée ou interruption automatique de la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt la manœuvre de stationnement ou de sortie de la place de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- La touche   fig. 172 est actionnée.
- La vitesse est supérieure à **7 km/h (4 mph)**.
- Vous intervenez dans la direction.
- La manœuvre de stationnement n'est pas achevée en l'espace de six minutes environ après l'activation du braquage automatique.
- Le système présente un dysfonctionnement (système momentanément non disponible).

- L'ASR est désactivé.
- L'ASR ou l'ESC entre en phase de régulation.
- La porte du conducteur est ouverte.

Pour reprendre le processus, assurez-vous qu'aucun des cas mentionnés ci-dessus ne se présente et appuyez à nouveau sur la touche .

Particularités

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut, par exemple, pas intervenir lors d'un stationnement ou d'une sortie de place de stationnement dans un virage serré.

Lorsque vous effectuez des manœuvres pour vous garer ou pour sortir d'une place de stationnement, un signal sonore retentit pour vous inviter à commuter entre la marche avant et la marche arrière. En effet, le changement de direction ne doit pas se produire pendant que le signal sonore du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentit en permanence.

plus, lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement braque à l'arrêt, le symbole  apparaît en plus sur l'afficheur du combiné d'instruments. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt et que le nombre de manœuvres nécessaires dans l'emplacement soit le plus petit possible.

Barre de progression

La barre de progression

⇒ **fig. 175**  ou ⇒ **fig. 176**  sur l'afficheur du combiné d'instruments indique la distance relative restant à parcourir. Plus la distance est longue, plus le niveau de la barre de progression est élevé. La barre progresse vers le haut en marche avant et vers le bas en marche arrière.

Traction d'une remorque

L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la

remorque. Sur les véhicules avec assistant aux manœuvres de stationnement, appuyez sur la touche  pour activer l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Après avoir changé une roue

Si le stationnement ou la sortie de place de stationnement est altéré(e) suite à un changement de roue, l'assistant aux manœuvres de stationnement doit reconnaître la nouvelle circonférence des roues le cas échéant. La reconnaissance s'effectue automatiquement pendant la marche du véhicule. Vous pouvez améliorer le processus de reconnaissance en prenant les virages lentement, en roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph) ⇒  au chapitre *Entrée en matière* à la page 267. 

Sélection du mode de stationnement

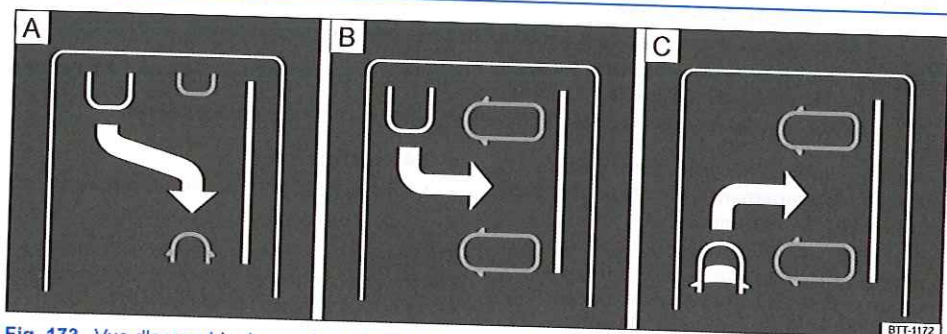


Fig. 173 Vue d'ensemble des modes de stationnement en format réduit : **A** Se garer en créneau en marche arrière **B** Se garer en bataille en marche arrière **C** Se garer en bataille en marche avant

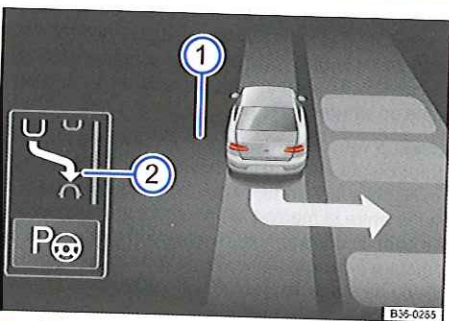


Fig. 174 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage de l'assistant aux manœuvres de stationnement en format réduit

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Sélection du mode de stationnement avec l'assistant aux manœuvres de stationnement et un passage antérieur devant la place de stationnement

Après activation de l'assistant aux manœuvres de stationnement et détection d'une place libre, un mode de stationnement est proposé sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement choisit automatiquement le mode de stationnement. Le mode de stationnement sélectionné est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ **fig. 174**. D'autres modes 

de stationnement possibles sont affichés en format réduit ⇒ [fig. 173](#). Si le choix de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne correspond pas au

mode de stationnement que vous souhaitez, vous pouvez sélectionner un autre mode de stationnement en appuyant sur la touche **[Pw]** ⇒ [fig. 172](#).

Étape	Mesure à prendre
1.	Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 269.
	Appuyez sur la touche [Pw] ⇒ fig. 172 .
2.	Le témoin de contrôle intégré à la touche [Pw] s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement est activé. De plus, le mode de stationnement momentanément choisi est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments et en format réduit est affiché un autre mode de stationnement vers lequel vous pouvez commuter.
3.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous devez vous garer. Le côté de la chaussée correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
4.	Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche [Pw] pour passer au prochain mode de stationnement. Une fois que tous les modes de stationnement ont été commutés, le prochain actionnement de la touche [Pw] de l'assistant aux manœuvres de stationnement est désactivé.
5.	Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche [Pw] pour réactiver l'assistant aux manœuvres de stationnement.
6.	Suivez les messages apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments tout en surveillant la circulation et passez devant la place libre (parallèle ou en bataille).

Cas particulier d'un stationnement en bataille en marche avant sans passage antérieur devant la place libre

Étape	Mesure à prendre
1.	Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies ⇒ page 269.
2.	Tout en surveillant la circulation, dirigez-vous vers la place libre en marche avant et arrêtez le véhicule. Appuyez <i>une fois</i> sur la touche [Pw] ⇒ fig. 172 .
3.	Le témoin de contrôle intégré à la touche [Pw] s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement est activé. De plus, le mode de stationnement actuellement sélectionné apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments sans vue en format réduit.
4.	Relâchez le volant ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 268.



Stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement

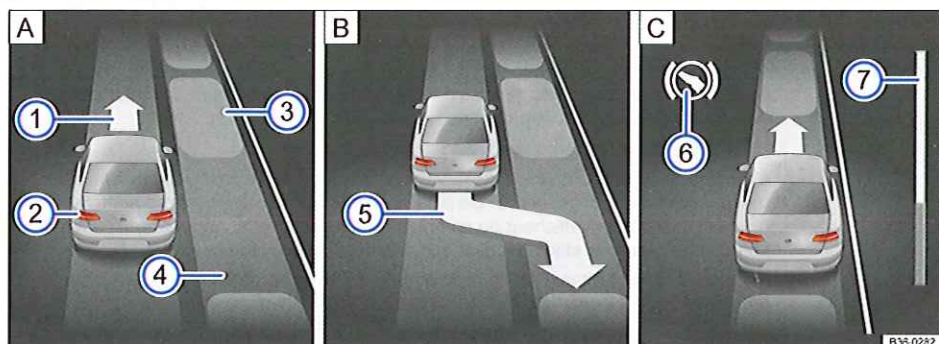


Fig. 175 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : manœuvre de stationnement parallèlement à la chaussée. **[A]** Recherche d'une place parallèle à la chaussée. **[B]** Position pour se garer. **[C]** Se garer.

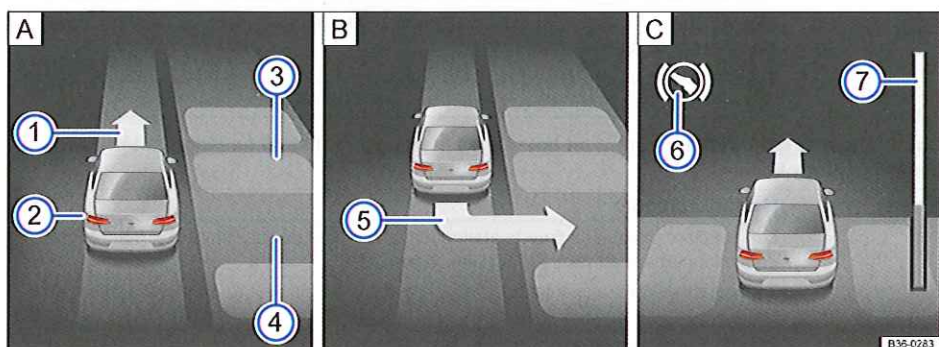


Fig. 176 Sur l'écran du combiné d'instruments : manœuvre de stationnement perpendiculairement à la chaussée. **[A]** Recherche d'une place en bataille. **[B]** Position pour se garer. **[C]** Se garer.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Légende de la fig. 175 et de la fig. 176 :

- ① Demande de rouler en marche avant.
- ② Votre véhicule.
- ③ Véhicule en stationnement.

- ④ Détection d'une place en bataille ou parallèle à la chaussée.
- ⑤ Demande de manœuvrer pour se garer.
- ⑥ Demande d'actionner la pédale de frein.
- ⑦ Barre de progression pour la distance qui reste à parcourir.

Manœuvres de stationnement

Étape	
1.	Les conditions requises pour le stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies → page 269 et le mode de stationnement doit être sélectionné → page 270.
2.	Assurez-vous que la place de stationnement en parallèle ou en bataille est signalée comme étant « appropriée » sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule a atteint la position correcte pour effectuer la manœuvre → fig. 175 [B] ou → fig. 176 [B]. La place de stationnement en parallèle ou en bataille est considérée comme étant « appropriée » uniquement lorsque la demande de se garer ⑤ apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
3.	Stoppez le véhicule et après un court temps d'attente, engagez la marche arrière.
4.	Relâchez le volant →  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 268.
5.	Tenez compte du message suivant : Braquage auto. activé ! Attent. périph. Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). Lors des manœuvres de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.
6.	Reculez jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse. OU : reculez jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant → fig. 175 [A] ① ou → fig. 176 [A] ① apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. OU : reculez jusqu'à ce que le message Park Assist terminé ! apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. Les barres de progression ⑦ indiquent la distance à parcourir → page 270.
7.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé les mouvements de braquage. OU : jusqu'à ce que le symbole  disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments.
8.	Engagez le 1er rapport.
9.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse. OU : roulez en marche avant jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule en marche avant et en marche arrière jusqu'à ce que le véhicule soit en position droite sur la place de stationnement, parallèle ou en bataille → fig. 175 [C] ou → fig. 176 [C].
10.	À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé les mouvements de rotation du volant afin d'obtenir un stationnement optimal. Une fois la manœuvre de stationnement achevée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit.

 Même s'il n'y a pas assez de place pour garer le véhicule, une place de stationnement détectée peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cependant, aucune demande de se garer n'est émise dans ce cas.

 Si la manœuvre de stationnement s'achève prématurément, il se peut que le stationnement ne soit pas optimal.



Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)

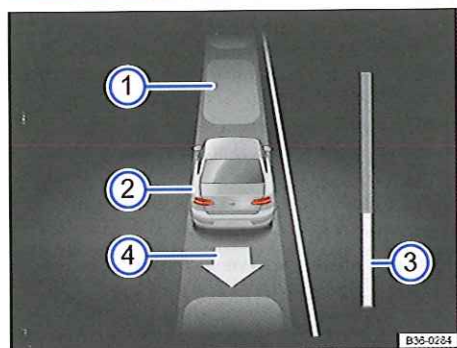


Fig. 177 Sur l'écran du combiné d'instruments : sortie d'une place de stationnement perpendiculairement à la chaussée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 267.

Légende de la fig. 177 :

- ① Véhicule en stationnement.
- ② Votre véhicule avec la marche arrière engagée.
- ③ Barre de progression pour la distance qui reste à parcourir.
- ④ Parcours proposé pour la sortie d'une place de stationnement.

Sortie d'une place de stationnement

Étape	En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)
1.	Les conditions requises pour la sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement doivent être réunies → page 269.
2.	Démarrage du moteur → page 207. Appuyez sur la touche → fig. 172.
3.	Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement est activé.
4.	Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.
5.	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R. Relâchez le volant → au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 268. Tenez compte du message suivant : Braquage auto. activé ! Attent. périph.
6.	Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph). Lors de la sortie d'une place de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélérateur, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.
7.	Reculer jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (Park-Pilot) retentisse, OU : roulez en marche arrière jusqu'à ce que la demande de rouler en marche avant apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. La barre de progression → fig. 177 ③ indique la distance à parcourir → page 270.
8.	Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'assistant aux manœuvres de stationnement ait achevé les mouvements de braquage. OU : appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que le symbole disparaisse de l'afficheur du combiné d'instruments.

Étape	En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau)
9.	Roulez en marche avant jusqu'à ce que le signal sonore permanent du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentisse. OU : roulez en marche avant jusqu'à ce que la demande de rouler en marche arrière apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule vers l'arrière et vers l'avant jusqu'à ce que le véhicule puisse sortir de la place de stationnement.
10.	Il est possible de sortir le véhicule de la place de stationnement lorsqu'un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, qu'un signal sonore retentit. Reprenez le braquage à l'aide de l'angle de braquage de l'assistant aux manœuvres de stationnement.
11.	Sortez de la place de stationnement tout en observant la circulation.

Interventions de freinage automatiques de l'assistant aux manœuvres de stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 267.

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps .

Intervention de freinage automatique pour éviter les dépassements de vitesse

Lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement, une intervention de freinage automatique peut être déclenchée pour éviter que le véhicule ne dépasse la vitesse de 7 km/h (4 mph) environ. Une fois l'intervention de freinage automatique effectuée, vous pouvez poursuivre vos manœuvres de stationnement ou de sortie de place de stationnement.

L'intervention de freinage automatique ne s'effectue qu'une seule fois lors d'une manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement. Si vous dépassez à nouveau la vitesse de 7 km/h (4 mph) env., la manœuvre de stationnement ou de sortie de place de stationnement est interrompue.

Intervention de freinage automatique permettant une réduction des dommages

En fonction de certaines conditions, par exemple les conditions météorologiques ou l'état, le chargement ou l'inclinaison du véhicule, l'assistant aux

manœuvres de stationnement peut freiner le véhicule en actionnant et maintenant brièvement la pédale de frein . C'est ensuite à vous d'actionner la pédale de frein.

Une intervention de freinage automatique enclenchée pour réduire les dommages désactive l'assistant aux manœuvres de stationnement.

AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique de l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance au freinage automatique se désactive au bout d'env. 1,5 seconde. Après l'assistance au freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque 277

L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque aide le conducteur à reculer et à se garer avec une remorque.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Rétroviseurs → page 158
- Traction d'une remorque → page 178
- Caméra de recul (Rear View) → page 258
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → page 267
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez pas les images qui apparaissent détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule et de la remorque. La caméra ne peut pas filmer ou pas complètement filmer la zone derrière la remorque et sur les côtés de la remorque. De même, les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra.
- Il est possible que la caméra positionnée dans l'emblème pivotant n'affiche pas correctement toutes les zones.
- Assurez-vous que les lentilles sont propres, exemptes de neige et de givre et ne sont pas couvertes.
- N'utilisez l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque que lorsque le capot de coffre est entièrement fermé.

⚠️ AVERTISSEMENT

Des mouvements de rotations rapides effectués du volant peuvent provoquer des blessures graves.

- Pendant la manœuvre de stationnement, vous ne devez pas passer la main dans le volant avant que le système ne vous le demande.

🚫 MISE EN GARDE

L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque ne s'oriente pas par rapport à l'environnement du véhicule et aucune détection d'obstacle n'a lieu. C'est à vous d'évaluer s'il est possible de garer l'ensemble des véhicules.

- Observez toujours les mouvements de la remorque et, le cas échéant, interrompez vous-même la manœuvre de stationnement pour éviter des endommagements. En dépit d'une utilisation correcte de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque, la remorque peut, dans de rares cas, bouger d'une manière autre que celle prévue par le réglage. ▶

⚠️ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques. L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne vous fiez pas aux indications qui apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

❗ MISE EN GARDE

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que la caméra dans l'emblème pivotant soit toujours propre et exempte de neige, de givre et de glace et à ce qu'elle ne soit pas masquée par des autocollants ou d'autres objets. Le timon ne doit pas être recouvert à cause de facteurs extérieurs.

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.

❗ MISE EN GARDE

Des accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule ou sur la remorque peuvent perturber le fonctionnement de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque et endommager celui-ci.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule peuvent être identifiés comme remorque (par ex. porte-vélos).
- Des remorques avec des superstructures inhabituelles ou des éléments rapportés supplémentaires ne peuvent pas toujours être identifiés correctement.

❗ MISE EN GARDE

En cas de dysfonctionnement du système, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque braquée à l'arrêt, le symbole **S** apparaît également sur l'afficheur du combiné d'instruments. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt.

i Pour vous familiariser avec l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système et de ses fonctions sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

i Si l'emblème Volkswagen est escamoté, vous ne pouvez pas ouvrir le capot de coffre. ◀

Utilisation de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque

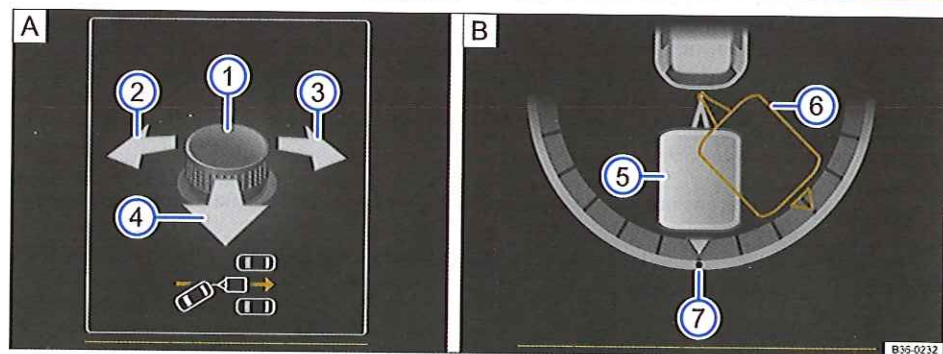


Fig. 178 Utilisation de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque sur l'afficheur du combiné d'instruments : **A** Réglage de l'angle de braquage **B** Marche arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 276.

Légende de la fig. 178 :

- ① Commande des rétroviseurs extérieurs
- ② Orientation de la remorque vers la gauche
- ③ Orientation de la remorque vers la droite ▶

- ④ Conduite dans le sens de la remorque
- ⑤ Position réelle de la remorque
- ⑥ Position ciblée de la remorque
- ⑦ Position zéro de l'indicateur d'angle

A l'aide de la commande des rétroviseurs extérieurs, vous pouvez régler la direction dans laquelle la remorque doit être déplacée.

Conditions

Pour pouvoir déterminer la longueur du timon, l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque a besoin de quelques mouvements de bra-

quage ou de négociations de virages. Plus la longueur du timon est déterminée avec précision, plus les angles proposés pour la manœuvre sont importants. L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque classe les butées finales maximales de l'indicateur d'angle de braquage en 4 niveaux : env. 30°, 45°, 60° et 75°.

Liste de contrôle

- ✓ Le moteur tourne.
- ✓ La remorque est accrochée et raccordée électriquement ⇒ page 178, *Traction d'une remorque*.
- ✓ L'ensemble de véhicules est à l'arrêt.
- ✓ Les portes et le capot de coffre à bagages sont fermés.
- ✓ Les rétroviseurs extérieurs *ne sont pas* rabattus.
- ✓ La lentille de la caméra est propre.
- ✓ Le véhicule ne doit pas être endommagé dans la zone de la caméra. Si la position ou l'angle de montage de la caméra ont été modifiés, par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Particularités

L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque dirige lui-même la remorque dans la direction qui a été paramétrée ⇒ fig. 178. En tant que conducteur, vous avez la commande de l'accélérateur, de la pédale de frein ainsi que de la pédale d'embrayage s'il y en a une.

Seules les remorques à un ou deux essieux sans essieu directeur bénéficient de l'assistance aux manœuvres de stationnement.

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être toujours identifiées correctement par l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque.

Pendant que l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque est actif, les rétroviseurs extérieurs ne peuvent pas être réglés. Vous pouvez consulter le réglage mémorisé pour le rétroviseur extérieur du passager avant pendant que l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque est actif ⇒ page 158, *Rétroviseurs*.

Utilisation

Le graphique ① représente la commande pour les rétroviseurs extérieurs ⇒ page 158, *Rétroviseurs*.

Étape	Garer l'ensemble des véhicules à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque :
1.	Les conditions de la liste de contrôle doivent être remplies.
2.	Passez la marche arrière.
3.	Relâchez le volant ⇒  au chapitre <i>Entrée en matière</i> à la page 276.
4.	Actionnez la touche  dans la partie supérieure de la console centrale. Le témoin de contrôle intégré à la touche  s'allume lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque est activé. La demande Choisir l'orientation apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Étape	Garer l'ensemble des véhicules à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque :
5.	Faites basculer la commande des rétroviseurs extérieurs ① dans la direction souhaitée ②, ③ ou ④ A . Pour vous permettre de vous orienter, l'ensemble de véhicules est représenté dans sa position actuelle sur l'afficheur du combiné d'instruments B .
6.	Maintenez la commande des rétroviseurs extérieurs ① dans la direction souhaitée jusqu'à ce que la position ciblée ⑥ soit atteinte dans l'indicateur d'angle B .
7.	La position de la remorque telle qu'elle a été paramétrée, apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
7.	Tenez compte du message suivant : Braquage auto. activé ! Attent. périph.
8.	Reculez lentement jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte. A l'aide de la commande des rétroviseurs extérieurs, vous pouvez corriger l'angle que vous avez paramétré auparavant. L'afficheur du combiné d'instruments indique toujours la position réelle de la remorque ⑤.
9.	Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
10.	A la fin de la manœuvre, attendez que l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque ait terminé le mouvement de rotation du volant. La manœuvre de stationnement est achevée, lorsque le message Interv. volant terminée. Reprenez ctrl! apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, qu'éventuellement, un signal sonore retentit.

Étape	Orientation de l'ensemble de véhicules (conduire dans le sens de la remorque) :
1.	Faites basculer la commande des rétroviseurs extérieurs dans la direction représentée par le chiffre ④ A . La position ciblée de la remorque ⑥ bascule en position neutre dans l'indicateur d'angle ⑦.
2.	Reculez jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.
3.	Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
4.	Engagez le 1er rapport.
5.	Tenez compte du message suivant : Braquage auto. activé ! Attent. périph.
6.	Avancez lentement.
7.	Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.
8.	Passez la marche arrière.
9.	Reculez jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.
10.	Arrêtez l'ensemble de véhicules en toute sécurité.

Intervention de freinage automatique

Dans certains cas, l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps ⇒ ⚠.

Une intervention de freinage automatique peut avoir lieu dans les situations suivantes :

- Dépassement d'une certaine vitesse qui est fonction de la longueur du timon et de l'angle entre le véhicule tracteur et la remorque.
- Actionnement du volant de direction.
- Actionnement de la touche **Pa** pendant la manœuvre de stationnement.

Vous pouvez interrompre l'intervention de freinage automatique en appuyant à fond sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein et reprendre alors le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'intervention de freinage automatique ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- L'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certai-

AVERTISSEMENT (suite)

nes situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.

- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance au freinage automatique se désactive au bout d'env. 1,5 seconde. Après l'assistance au freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Système de vision périphérique (Area View)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Système de vision périphérique	282
Conseils d'utilisation	283
Menus du système de vision périphérique (modes)	285

Le système de vision périphérique (Area View) aide le conducteur lorsqu'il se gare ou qu'il manœuvre.

À partir des vues de 4 caméras, le système établit un graphique qui apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement. Ces caméras se trouvent dans la grille de calandre, dans les rétroviseurs extérieurs latéraux et dans le capot de coffre.

Les fonctions et représentations du système de vision périphérique peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → page 248
- Caméra de recul (Rear View) → page 258
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les lentilles agrandissent et déforment le champ visuel et rendent l'apparence des objets à l'écran modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les caméras comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que les lentilles sont propres, exemptes de neige et de givre et ne sont pas couvertes.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de vision périphérique (Area View) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire de la vision périphérique risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les caméras.
- Il est possible que le système n'affiche pas correctement toutes les zones.

ⓘ MISE EN GARDE

- La caméra n'affiche à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra ne peut pas détecter des objets comme par ex. les barres, les clôtures, les poteaux étroits et les arbres étroits, qui risquent alors d'endommager le véhicule.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Les lignes-repères ainsi que les emplacements-repères sont projetés par le système indépendamment de l'environnement du véhicule, aucune détection automatique d'obstacle n'ayant lieu. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, peut se positionner sur une place de stationnement en créneau ou en bataille.

❗ MISE EN GARDE

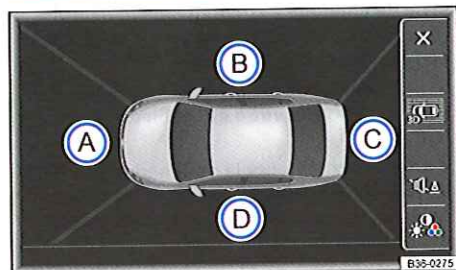
Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les caméras soient toujours propres et exemptes de neige, de givre et de glace et qu'elles ne soient pas masquées par des autocollants ou d'autres objets.

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer les lentilles.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais les lentilles avec de l'eau chaude ou bouillante. Les lentilles risquent sinon d'être endommagées.



Si l'emblème Volkswagen est escamoté, vous ne pouvez pas ouvrir le capot de coffre. ◀

Système de vision périphérique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 281.

Vous avez le choix entre quatre vues de caméra différentes (views) :

Fig. 179 Affichage de la vision périphérique : perspective à vol d'oiseau.

Légende de la fig. 179

Symbole	Signification
A	Zone de la caméra avant.
B	Zone de la caméra de droite.
C	Zone de la caméra arrière.
D	Zone de la caméra de gauche.
x	Fin de l'affichage actuel
	Vues en 3D
	Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur ▶

En combinant toutes les vues de caméra, vous obtenez une perspective à vol d'oiseau  du véhicule $\Rightarrow$ fig. 179. Vous pouvez sélectionner la perspective à vol d'oiseau en effleurant le *véhicule* à l'intérieur de la zone.

Vous pouvez sélectionner les différentes vues de caméra en effleurant les zones correspondantes dans la perspective à vol d'oiseau $\Rightarrow$ fig. 179 **A** à **D** ou dans la mini perspective à vol d'oiseau.

Conditions préalables pour l'utilisation du système de vision périphérique

Liste de contrôle

- ✓ Les portes et le capot de coffre sont fermés.
- ✓ L'image doit être fiable et claire, par ex. la lentille de la caméra doit être propre.
- ✓ L'environnement du véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- ✓ La surface à proximité de l'endroit où vous vous gardez ou vous manœuvrez, doit être plane.
- ✓ Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- ✓ Le conducteur doit être familiarisé avec le système.
- ✓ Le véhicule ne doit pas être endommagé dans la zone des caméras. Si la position ou l'angle de montage des caméras ont été modifiés, par ex. après un choc à l'arrière, le système doit être contrôlé par un atelier spécialisé.

Affichage des vues de caméras

- **Perspective à vol d'oiseau (Bird View)** : permet de visionner la périphérie du véhicule  en 3D à partir des différentes positions des caméras.
- **Caméra avant (Front View)** : permet d'observer la circulation à l'avant du véhicule (véhicules croisant votre voie)  , vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche avant perpendiculairement à la route  et que vous vous approchez d'un véhicule ainsi que lors des situations de conduite en tout-terrain .
- **Caméras latérales (Side View)** : permet d'observer le périmètre immédiat à gauche  et à droite  ou des deux côtés .
- **Caméra arrière (Rear View)** : permet d'observer la circulation à l'arrière du véhicule (véhicules croisant votre voie)  , vous assiste lorsque vous

effectuez un stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route  ou parallèlement au bord de la route  ainsi que lorsque vous attachez une remorque au véhicule .

La vue de caméra sélectionnée est affichée sur la partie droite de l'écran. Dans la mini perspective à vol d'oiseau représentée sur la partie gauche de l'écran, la vue est repérée par un cadre de couleur. Les différentes options et vues possibles (« modes ») de la caméra correspondante sont également affichées sur la bordure droite de l'image. La vue de caméra momentanément active (mode) est mise en évidence.

Vous pouvez masquer la mini perspective à vol d'oiseau par le biais du symbole  et la vue de caméra sélectionnée peut être affichée en mode plein écran.

Conseils d'utilisation



Fig. 180 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche d'activation manuelle de la vision périphérique.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 281.

Activation et désactivation de la vision périphérique

Activation manuelle de l'affichage :	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche [F3] → fig. 180. La perspective à vol d'oiseau apparaît à l'écran du système d'infodivertissement → fig. 179. Si la touche [F3] est actionnée à une vitesse supérieure à env. 15 km/h (9 mph), aucune image n'apparaît.
Activation automatique de l'affichage :	Passez la marche arrière. S'affiche alors la vue de la caméra derrière le véhicule en mode de stationnement en bataille avec la mini perspective à vol d'oiseau.
Désactivation manuelle de l'affichage :	Appuyez <i>une nouvelle fois</i> sur la touche [F3] → fig. 180. OU : appuyez sur une touche du système d'infodivertissement de première monte, par ex. [AUTORADIO] . OU : effleurez le bouton de fonction [X] .
Désactivation automatique de l'affichage :	Roulez en marche avant à une vitesse supérieure à env. 15 km/h (9 mph). OU : coupez le contact d'allumage. Le menu du système de vision périphérique s'éteint après un court instant.

Particularités

Exemples d'illusions d'optique causées par les caméras :

Les caméras du système de vision périphérique ne retransmettent que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Ces objets peuvent disparaître des angles des caméras.

Traction d'une remorque

Dans la zone de la caméra arrière, le système de vision périphérique masque toutes les lignes-repères lorsque le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

i Pour vous familiariser avec le système et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système de vision périphérique du véhicule sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

Menus du système de vision périphérique (modes)

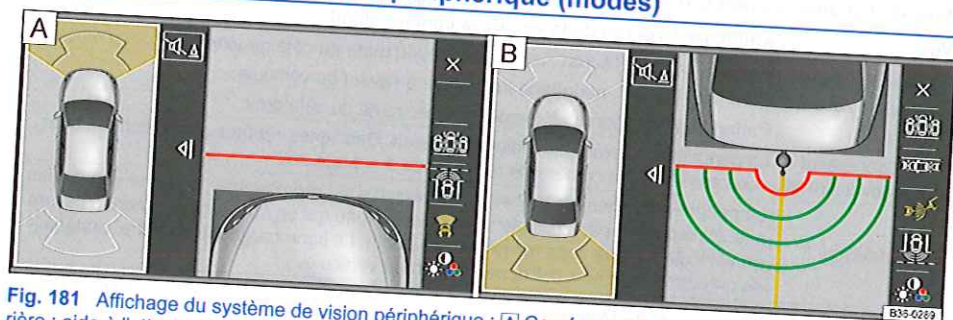


Fig. 181 Affichage du système de vision périphérique : [A] Caméra avant : vue tout-terrain, [B] Caméra arrière : aide à l'attache d'une remorque.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 281.

Légende de la fig. 181

Symbole	Signification
	Selon l'équipement : activation/désactivation audio du système d'aide au stationnement (ParkPilot)
	Affichage de la vue en format réduit
	Masquage de la vue en format réduit
	Désactivation de l'affichage de la vision périphérique
	Commutation sur mode 2
	Commutation sur trafic transversal arrière
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur

Vues de la perspective à vol d'oiseau (Bird View)

Vue	Affichage à l'écran des images de toutes les caméras
Mode principal	Le véhicule et la zone périphérique immédiate sont représentés dans la vue de dessus. Selon l'équipement, l'indicateur de trajet du système d'aide au stationnement (ParkPilot) peut être également affiché.
Vues en 3D	Le véhicule et la zone périphérique sont représentés dans la vue de dessus.
	Le véhicule et la zone périphérique sont représentés de biais dans la vue de dessus.
	Le véhicule et la zone périphérique sont représentés dans la vue de côté.

En passant le doigt sur l'écran du système d'infodivertissement dans le sens des flèches, vous pouvez modifier l'angle de vue en 3D sur le véhicule et l'environnement.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 287.

Affichage

La vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

État fig. 182 :

- (A) Régulateur de vitesse momentanément désactivé. Vitesse mémorisée indiquée en petit ou en foncé.
- (B) Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

Témoin de contrôle

Allumé	Cause possible
	Régulateur de vitesse (GRA) ou limiteur de vitesse en phase de régulation.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

- (C) Régulateur de vitesse activé. La mémoire de vitesse est vide.
- (D) Régulateur de vitesse activé. Vitesse mémorisée indiquée en gros chiffres.



Si, au moment où vous coupez le contact d'allumage, le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) ou bien le limiteur de vitesse était activé, le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) se réactive automatiquement dès que vous rétablissez le contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.



Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.

Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

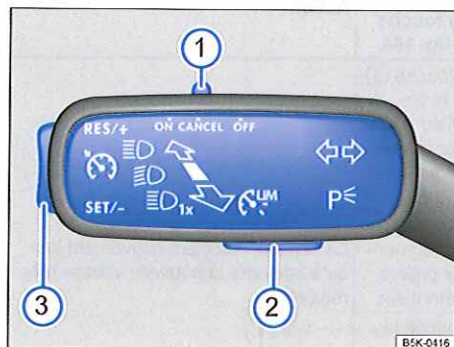


Fig. 183 À gauche sur la colonne de direction : commande et touches pour l'utilisation du régulateur de vitesse



Fig. 184 Côté gauche du volant multifonction : touches pour l'utilisation du régulateur de vitesse



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 287.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant $\Rightarrow$ fig. 183 ou touche du volant multifonction $\Rightarrow$ fig. 184	Action
Mise en marche du régulateur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position ON ou appuyez sur la touche  du volant multifonction.	Le système se met en marche. Après la mise en marche du système, aucune vitesse n'est mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Commutation entre le régulateur de vitesse et le limiteur de vitesse.	Appuyez sur la touche ② du levier de clignotant ou sur la touche  du volant multifonction.	Le système commute entre le régulateur de vitesse et le limiteur de vitesse $\Rightarrow$ page 292.
Activation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche  du volant multifonction.	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position CANCEL ou appuyez sur la touche  du volant multifonction. OU : appuyez <i>brèvement</i> sur la touche  du volant multifonction. OU : appuyez sur la pédale de frein.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche  du volant multifonction.	La vitesse mémorisée est reprise et régulée.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant ⇒ fig. 183 ou touche du volant multifonction ⇒ fig. 184	Action
Augmentation de la vitesse mémorisée (pendant la régulation de vitesse).	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche RES du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser. Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche + du volant multifonction pour augmenter la vitesse mémorisée par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou la touche + du volant multifonction pour augmenter en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et pour la mémoriser.	Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche SET du volant multifonction pour réduire la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser. Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche - du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou la touche - du volant multifonction pour réduire en continu la vitesse jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et pour la mémoriser.	La vitesse est réduite par coupure des gaz, <i>sans</i> intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
Désactivation du régulateur de vitesse.	Poussez la commande ① en position Off. OU : le régulateur étant activé, appuyez <i>2 fois brièvement</i> sur la touche RES du volant multifonction. OU : quel que soit l'état de fonctionnement du régulateur, maintenez la touche RES du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée.	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée est supprimée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Passage des rapports en mode de régulation de vitesse

Le régulateur de vitesse ralentit le véhicule dès que vous actionnez la pédale d'embrayage puis reprend automatiquement la régulation une fois le changement de vitesse effectué.

Descente en pente avec le régulateur de vitesse

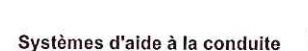
Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein ou en rétrogradant si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut susceptible de nuire au bon fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.

- En cas de régulation du comportement dynamique, par ex. par l'ASR et ESC.
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.
- Lorsque le levier sélecteur de la boîte automatique est dégagé de la position D/S.



Limiteur de vitesse

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages et témoins d'alerte et de contrôle	292
Utilisation du limiteur de vitesse	293

Le limiteur de vitesse vous aide à respecter une limitation de vitesse mémorisée par vos soins.

À partir d'une vitesse d'env. 30 km/h (20 mph) en marche avant, le limiteur de vitesse vous permet de ne pas dépasser une vitesse mémorisée par vos soins → ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports → page 213
- Régulateur de vitesse (GRA) → page 287
- Régulateur de distance (ACC) → page 297
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le limiteur de vitesse après son utilisation.

- Le limiteur de vitesse ne remplace pas la responsabilité du conducteur à surveiller sa vitesse de conduite. N'accélérez pas à fond si cela n'est pas nécessaire.
- L'utilisation du limiteur de vitesse peut être dangereuse lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, et peut causer de graves accidents (par ex. risque d'aquaplanage en présence de neige, de givre, de feuilles). N'utilisez le limiteur de vitesse que lorsque l'état de la chaussée et les conditions météorologiques le permettent.
- En descente, le limiteur de vitesse ne peut pas limiter la vitesse du véhicule. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

Affichages et témoins d'alerte et de contrôle



Fig. 185 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications sur l'état du limiteur de vitesse.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 292.

Affichages du limiteur de vitesse

État → fig. 185 :

- (A) Le limiteur de vitesse est actif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en gros chiffres.
- (B) Le limiteur de vitesse est inactif. L'afficheur indique la dernière vitesse mémorisée en petit ou en foncé.
- (C) Le limiteur de vitesse est désactivé. L'afficheur indique le kilométrage total.

Témoin d'alerte et de contrôle

S'allume ou clignote	Cause possible
	S'allume : limiteur de vitesse en circuit et activé. Clignote : vitesse mémorisée dans le limiteur de vitesse dépassée.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

i Les affichages peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments.

i Si, au moment où vous coupez le contact d'allumage, le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) ou bien le limiteur de vitesse était activé, le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) se réactive automatiquement dès que vous rétablissez le contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse reste mémorisée.

Utilisation du limiteur de vitesse

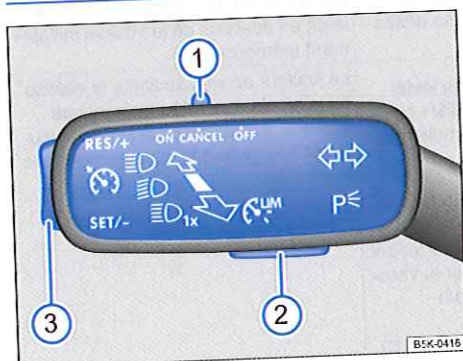


Fig. 186 À gauche sur la colonne de direction : commande et touches du limiteur de vitesse



Fig. 187 Côté gauche du volant multifonction : touches de commande du limiteur de vitesse.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 292.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant ⇒ fig. 186 ou touche du volant multifonction ⇒ fig. 187	Action
Mise en marche du limiteur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position ON ou appuyez sur la touche du volant multifonction. Appuyez sur la touche ② du levier de clignotant ou sur la touche du volant multifonction.	Le système se met en marche. La vitesse réglée en dernier dans le limiteur de vitesse est mémorisée. Aucune régulation ne s'effectue encore.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant → fig. 186 ou touche du volant multifonction → fig. 187	Action
Commutation entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse (GRA) ou le régulateur de distance (ACC) (le limiteur de vitesse étant en marche).	Appuyez sur la touche ② du levier de clignotant ou sur la touche  du volant multifonction.	Le système commute entre le limiteur de vitesse et le régulateur de vitesse GRA ou le régulateur de distance (ACC).
Activation du limiteur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche  du volant multifonction.	La vitesse à laquelle vous roulez actuellement est mémorisée en tant que vitesse maximale et le limiteur de vitesse est activé.
Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse.	Poussez la commande ① du levier de clignotant en position CANCEL ou appuyez sur la touche  ou  du volant multifonction.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Désactivation temporaire de la régulation du limiteur de vitesse par le dispositif « kick-down ».	Appuyez à fond sur l'accélérateur, au-delà du point de résistance, pour effectuer un dépassement par ex. Lorsque vous dépassez la vitesse mémorisée, le limiteur de vitesse se désactive momentanément.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée. Le régulateur se réactive automatiquement dès que le véhicule ralentit en dessous de la vitesse initialement mémorisée.
Reprise de la régulation du limiteur de vitesse.	Appuyez sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche  du volant multifonction.	Le limiteur de vitesse limite la vitesse du véhicule à la valeur mémorisée dès que la vitesse actuelle du véhicule est inférieure à la vitesse maximale mémorisée.
Augmentation de la vitesse mémorisée.	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou sur la touche  du volant multifonction pour augmenter la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.
	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche  du volant multifonction pour augmenter la vitesse mémorisée par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	
	Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone RES/+ ou la touche  du volant multifonction pour faire défiler la vitesse par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande dans le levier de clignotant → fig. 186 ou touche du volant multifonction → fig. 187	Action
Réduction de la vitesse mémorisée.	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou sur la touche (SET) du volant multifonction pour réduire la vitesse par petits paliers de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	La vitesse est limitée à la valeur mémorisée.
	Appuyez <i>brèvement</i> sur la touche () du volant multifonction pour réduire la vitesse mémorisée par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	
	Maintenez <i>longuement</i> enfoncée la touche ③ du levier de clignotant dans la zone SET/- ou la touche () du volant multifonction pour faire défiler la vitesse par paliers de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	
Mise hors circuit du limiteur de vitesse.	Poussez la commande ① en position OFF. OU : le régulateur étant activé, appuyez 2 fois <i>brèvement</i> sur la touche (RES) du volant multifonction. OU : quel que soit l'état de fonctionnement du régulateur, maintenez la touche (RES) du volant multifonction <i>longuement</i> enfoncée.	Le système se met hors circuit. La vitesse mémorisée reste en mémoire.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente avec le limiteur de vitesse

Si la vitesse réglée dans le limiteur de vitesse est dépassée lorsque vous roulez en descente, le témoin d'alerte et de contrôle () → page 292 clignote après un court instant et un signal sonore d'avertissement peut retentir. Freinez le véhicule en actionnant la pédale de frein et rétrogradez le cas échéant.

Désactivation temporaire

Lorsque le limiteur de vitesse doit être désactivé temporairement, par ex. lors d'un dépassement, poussez la commande → fig. 186 ① intégrée au levier des clignotants en position CANCEL ou appuyez sur la touche () ou (RES) intégrée au volant multifonction → fig. 187.

Une fois le dépassement effectué, vous pouvez activer le limiteur de vitesse avec la vitesse fixée préalablement en appuyant sur la touche

→ fig. 186 ③ intégrée au levier des clignotants dans la zone RES/+ ou en appuyant sur la touche (RES) intégrée au volant multifonction → fig. 187.

Désactivation temporaire par actionnement du kick-down

Lorsque l'accélérateur est actionné à fond (kick-down) et que vous dépassez volontairement la vitesse mémorisée, le régulateur se désactive temporairement.

Un signal sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation. Lors de la désactivation, le témoin d'alerte et de contrôle () clignote.

Le régulateur se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond. Le témoin de contrôle () resté allumé de manière permanente.

Désactivation automatique

La régulation du limiteur de vitesse se désactive automatiquement :

- Lorsque le système détecte un défaut pouvant nuire au bon fonctionnement du limiteur de vitesse.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche. ▶

❗ MISE EN GARDE

Dans le cas de la désactivation automatique due à un défaut du système, le limiteur de vitesse se désactive complètement pour des rai-

❗ MISE EN GARDE (suite)

sons de sécurité si l'accélérateur a été relâché une fois ou si le conducteur a désactivé volontairement le système. ◀

Régulateur de distance (ACC)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle ...	298
Capteur radar	300
Utilisation du régulateur de distance (ACC) ..	301
Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes	303
Situations de conduites particulières	304

Le régulateur de distance (ACC) est une combinaison entre le régulateur de vitesse et le régulateur de distance.

Le régulateur de distance (ACC = Adaptive Cruise Control) peut maintenir constante toute vitesse sélectionnée par le conducteur ➔ ⚠. De plus, le régulateur de distance (ACC) maintient constant un écart temporel préalablement réglé par rapport au véhicule qui vous précède. 2 types de système sont disponibles en première monte :

- Le type de système 1 fonctionne dans des plages de vitesses comprises entre 30 – 160 km/h (20 mph – 100 mph).
- Le type de système 2 fonctionne dans des plages de vitesses comprises entre 30 – 210 km/h (20 mph – 130 mph).

Grâce au régulateur de distance (ACC), les véhicules avec boîte automatique peuvent être freinés jusqu'à l'arrêt derrière un véhicule immobilisé.

Ordre de reprise des commandes adressé au conducteur

Durant la marche du véhicule, le régulateur de distance ACC est soumis à certaines limites inhérentes au système. Ce qui signifie qu'en tant que conducteur, vous devez dans certains cas réguler vous-même la vitesse et la distance par rapport aux autres véhicules.

L'ordre de reprise des commandes adressé au conducteur apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments sous la forme d'un ordre de freinage et d'un signal d'avertissement sonore ➔ page 298.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ➔ page 36
- Système d'information Volkswagen ➔ page 29

- Système d'infodivertissement ➔ page 35
- Régulateur de vitesse (GRA) ➔ page 287
- Limiteur de vitesse ➔ page 292
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) ➔ page 307
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ➔ page 318
- Aide aux embouteillages ➔ page 321
- Emergency Assist ➔ page 323
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➔ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du régulateur de distance (ACC) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire du régulateur de distance (ACC) risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse (ACC) lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance (ACC) en cas de conduite tout-terrain ou sur des routes non stabilisées. Le régulateur de distance (ACC) a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- Le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas aux obstacles immobiles, par ex. un embouteillage, des véhicules en panne ou des véhicules attendant devant un feu de signalisation.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la réduction de la vitesse effectuée par le régulateur de distance (ACC) est insuffisante, freinez immédiatement en enfonçant la pédale de frein.
- Si le véhicule roule de manière inopinée une fois que vous avez repris les commandes, freinez le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
- Si l'afficheur du combiné d'instruments lance un *ordre de reprise des commandes au conducteur*, vous devez réguler vous-même la distance.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule (en accélérant ou en freinant).

ⓘ MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur radar est endommagé, désactivez le régulateur de vitesse (ACC). Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.

- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Si le régulateur de distance (ACC) ne fonctionne pas comme l'explique ce chapitre, n'utilisez pas le système et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Lorsque le régulateur de distance est activé, la vitesse maximale est limitée à 160 km/h (100 mph) ou à 210 km/h (130 mph) selon le type de système utilisé.

i Le régulateur de vitesse (ACC) étant activé, il se peut que des bruits inhabituels causés par le système de freinage surviennent durant le freinage automatique.

Affichages, témoins d'alerte et de contrôle

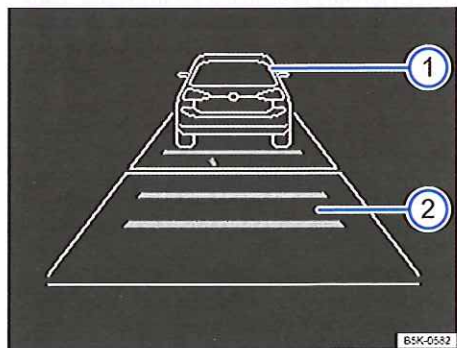


Fig. 188 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : régulateur de distance (ACC) momentanément désactivé ; véhicule qui précède détecté, distance temporelle réglée.

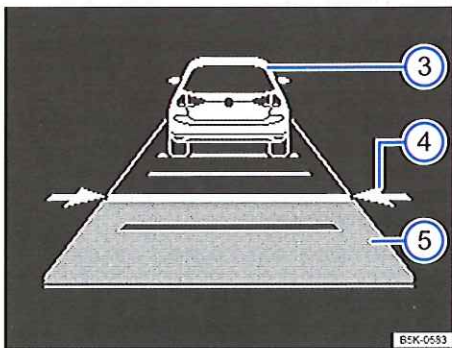


Fig. 189 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : régulateur de distance ACC actif, véhicule qui précède détecté, distance temporelle réglée.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 297.

Affichages

Des témoins de contrôle et des indications dans l'afficheur du combiné d'instruments vous informent sur chaque situation routière et chaque réglage.

Zones d'affichage sur l'afficheur $\Rightarrow$ fig. 188 ou $\Rightarrow$ fig. 189 :

- ① Véhicule précédent en cas de régulateur de distance (ACC) inactif.
- ② Distance choisie en cas de régulateur inactif (ACC).
- ③ Véhicule détecté devant vous. Le régulateur de distance (ACC) est activé.
- ④ Réglage de la distance temporelle par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée.
- ⑤ Distance temporelle réglée par rapport au véhicule qui vous précède en roulant à la vitesse mémorisée.

Témoins d'alerte et de contrôle

Allumé	Cause éventuelle $\Rightarrow$ 	Remède
	La décélération effectuée par le régulateur de distance (ACC) par rapport à un véhicule vous précédant est insuffisante.	Freinez ! Actionnez la pédale de frein ! Ordre de reprise des commandes adressé au conducteur.
	Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement.	Le véhicule étant à l'arrêt, coupez puis redémarrez le moteur. Procédez à un contrôle visuel du capteur radar (salissures, givre). Si le système est indisponible de manière permanente, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Le régulateur de distance (ACC) est activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous. La vitesse réglée est maintenue constante.	—
	Affichage en blanc : régulateur de distance (ACC) activé. Véhicule détecté devant vous. Le régulateur de vitesse (ACC) régule la vitesse du véhicule et sa distance par rapport au véhicule qui vous précède.	—
	Affichage en gris : régulateur de distance (ACC) non activé. Système en circuit, pas de régulation.	—
	Le régulateur de distance (ACC) est activé.	—

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas tenir compte des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte peut entraîner des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

- Lorsque vous vous trouvez sur une voie de sortie, dans des virages étroits, sur un rond-point, une bretelle d'accès, une sortie d'autoroute ou traversez un chantier, afin d'éviter que le véhicule n'accélère de manière imprévue à la vitesse mémorisée.
- Lorsque vous traversez un tunnel, sous peine de causer des dysfonctionnements du système.
- Lorsque, sur une route à plusieurs voies, d'autres véhicules roulent plus lentement que vous sur la voie de gauche. Les véhicules roulant plus lentement sur les autres voies seraient dans ce cas dépassés par la droite.
- En cas de fortes pluies, de chutes de neige ou de forts embruns, étant donné que les véhicules qui vous précèdent sont détectés de manière insuffisante, voire pas du tout détectés.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le régulateur de distance (ACC) n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Désactivez toujours le régulateur de distance (ACC) dans les situations critiques.



Si vous ne désactivez pas le régulateur de distance (ACC) dans les situations mentionnées, vous risquez d'enfreindre les dispositions légales.

Situations de conduites particulières

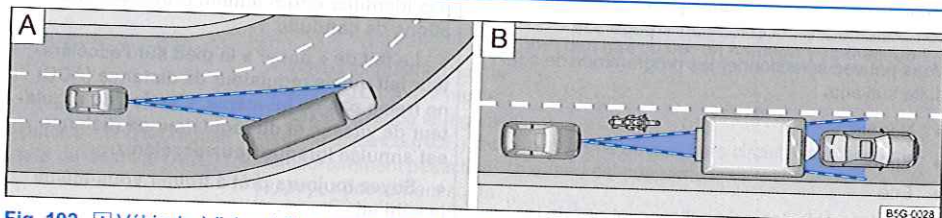


Fig. 192 [A] Véhicule à l'abord d'un virage. [B] Motocycliste vous précédant, mais en dehors de la zone d'action du capteur radar.

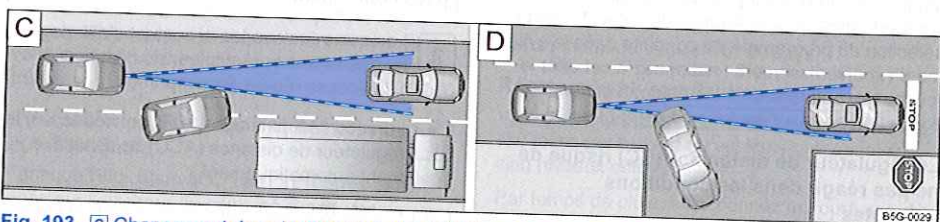


Fig. 193 [C] Changement de voie d'un véhicule. [D] Véhicule changeant de direction ou arrêté.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 297.

Le régulateur de distance (ACC) est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du régulateur de distance (CC) dans certaines conditions peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Les conditions de circulation suivantes exigent par exemple une attention toute particulière :

Décélération jusqu'à l'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Si le véhicule qui vous précède ralentit jusqu'à l'arrêt, le régulateur de distance (ACC) ralentit également votre véhicule jusqu'à l'arrêt. Le véhicule est ensuite maintenu à l'arrêt.

Phase d'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Lorsque le régulateur de distance (ACC) a freiné le véhicule jusqu'à l'arrêt, il ne se désactive pas suite à l'actionnement de la pédale de frein ! ➡

Le frein de stationnement électronique s'active automatiquement et le régulateur de distance (ACC) se désactive lorsque l'une des situations suivantes se présente pendant la phase d'arrêt :

- La ceinture de sécurité est attachée.
- La porte du conducteur est ouverte.
- Vous coupez le contact d'allumage.
- La phase d'arrêt dure plus de trois minutes environ.

Démarrage après une phase d'arrêt (uniquement sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique)

Après une phase d'arrêt, le régulateur de distance peut démarrer de lui-même le véhicule dès que le véhicule qui vous précède se remet en mouvement.

Dépassement

Lorsque vous actionnez le clignotant pour entamer un dépassement, le régulateur de distance (ACC) accélère automatiquement le véhicule et réduit ainsi la distance par rapport au véhicule qui vous précède.

Lorsque vous amenez votre véhicule sur la voie de gauche pour effectuer un dépassement et que le système ne détecte pas de véhicule devant vous, le régulateur de distance (ACC) accélère jusqu'à la vitesse que vous avez réglée et la maintient constante.

Vous pouvez interrompre à tout moment un processus d'accélération en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 301.

Dans les virages

Lorsque vous abordez ou que vous sortez d'un virage, il se peut que le capteur radar perde le véhicule qui vous précède ou qu'il réagisse à un véhicule roulant sur la voie d'à côté ⇒ [fig. 192 A](#). Dans de telles situations, il se peut que votre véhicule freine inutilement ou ne réagisse plus au véhicule qui vous précède. Dans ce cas, vous devez annuler l'intervention du régulateur de distance (ACC) en accélérant, ou interrompre le freinage en actionnant la pédale de frein ou en appuyant sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 301.

Traversée de tunnel

Lorsque vous traversez un tunnel, le fonctionnement du capteur radar peut être restreint. Désactivez le régulateur de distance (ACC) dans les tunnels.

Véhicules étroits et roulant de manière décalée

Les véhicules étroits et qui roulent de manière décalée ne peuvent être détectés par le capteur radar que lorsqu'ils entrent dans sa zone de détection ⇒ [fig. 192 B](#). C'est le cas en particulier des véhicules étroits comme les motos. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules avec chargement particulier ou pièces rapportées spéciales

Les chargements et les pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus ne peuvent pas toujours être détectés par le régulateur de distance (ACC).

Lorsque vous roulez derrière des véhicules dotés d'un chargement particulier ou d'accessoires extérieurs spéciaux et lorsque vous dépassez de tels véhicule, désactivez le régulateur de distance (ACC). Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui se rabattent sur votre voie à une faible distance de votre véhicule ne peuvent être détectés par les capteurs radars qu'à partir du moment où ils se trouvent dans son champ de détection. Il s'ensuit une réaction tardive du régulateur de distance (ACC) ⇒ [fig. 193 C](#). Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules à l'arrêt

Durant la marche, le régulateur de distance (ACC) ne détecte pas la présence d'objets immobiles, par ex. les embouteillages ou les véhicules en panne.

Lorsqu'un véhicule détecté par le régulateur de distance (ACC) change de direction ou déboîte et qu'un véhicule à l'arrêt se trouve devant ce véhicule, le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas au véhicule à l'arrêt ⇒ [fig. 193 D](#). Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant

Le régulateur de distance (ACC) ne réagit pas aux véhicules arrivant en sens inverse ou se croisant.

Objets métalliques

Les objets métalliques, tels que par ex. les rails encastrés dans la chaussée ou les plaques de chantier, peuvent irriter le capteur radar et compromettre la réaction du régulateur de distance (ACC). ►

Entraves éventuelles au fonctionnement du capteur radar

Si le fonctionnement du capteur radar est entravé par ex. par une forte pluie, des embruns, de la neige ou de la boue, le régulateur de distance (ACC) se désactive temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur radar si nécessaire.

Lorsque le fonctionnement du capteur radar n'est plus entravé, le régulateur de distance (ACC) est de nouveau disponible. Le message sur l'afficheur du combiné d'instruments disparaît et vous pouvez réactiver le régulateur de distance (ACC).

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du capteur radar peut être entravé.

Traction d'une remorque

Lorsque vous tractez une remorque, la régulation dynamique du régulateur de distance (ACC) est réduite.

Freins fortement réchauffés

Lorsque les freins subissent un réchauffement important, par exemple en cas de freinage brusque ou de conduite en pente raide sur un assez long trajet, le régulateur de distance (ACC) peut se dés-

activer temporairement. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Il n'est alors pas possible d'activer le régulateur de distance (ACC).

Dès que la température des freins a suffisamment baissé, le régulateur de distance (ACC) peut de nouveau être activé. Le message sur l'afficheur du combiné d'instruments disparaît. Si le message **ACC non disponible** reste affiché pendant une période prolongée, le système présente un dysfonctionnement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ; Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Lorsque le message ACC opérationnel apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et que le véhicule qui vous précède démarre, votre véhicule démarre automatiquement. Il se peut alors que le capteur radar ne détecte pas des objets présents sur le trajet du véhicule. Ceci risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Contrôlez la voie avant chaque démarrage. Si nécessaire, annulez le processus de démarrage en actionnant la pédale de frein.

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages	308
Capteur radar	309
Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)	310
Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes	311
Fonction de freinage d'urgence City	311
Limites du système	312

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) peut aider à prévenir les risques de collision.

Le système de surveillance périmétrique peut, dans les limites inhérentes au système, vous avertir d'un risque de collision, vous préparer à un freinage d'urgence en cas de danger, vous assister lors du freinage et activer un freinage automatique.

Le système de surveillance périmétrique ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'information Volkswagen → page 29
- Système d'infodivertissement → page 35
- Régulateur de vitesse (GRA) → page 287
- Limiteur de vitesse → page 292
- Régulateur de distance (ACC) → page 297
- Système de détection des piétons → page 313
- Protection proactive des occupants → page 343
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

Alerte de distance

Si le système détecte une mise en danger de la sécurité en raison d'une conduite trop rapprochée du véhicule qui vous précède, un message correspondant vous avertit sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'env. 60 km/h (37 mph) à 250 km/h (156 mph) → fig. 194.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Alerte préventive

Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, il vous en avertit par un signal sonore et un message correspondant apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'env. 30 km/h (18 mph) à 250 km/h (156 mph) → fig. 195.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur. Le véhicule est simultanément préparé à un éventuel freinage d'urgence → ⚠.

Alerte d'urgence

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage peut être déclenché dans une plage de vitesse d'env. 30 km/h (18 mph) à 250 km/h (156 mph) par une intervention active de freinage du système afin d'attirer son attention sur le risque croissant de collision. Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Freinage automatique

Si le conducteur ne réagit pas non plus à l'alerte d'urgence, le système freine le véhicule automatiquement dans une plage de vitesse d'env. 4 km/h (2,5 mph) à 250 km/h (156 mph) en augmentant progressivement la force de freinage. En réduisant la vitesse lors d'une éventuelle collision, le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Assistance au freinage

Si le système constate que vous freinez de manière insuffisante devant un danger de collision, il peut augmenter la force de freinage dans une plage de vitesse d'environ 4 km/h (2,5 mph) et vous aider à éviter la collision. La fonction d'assistance au freinage n'intervient que tant que la pédale de frein est actionnée à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

dans les limites inhérentes au système. C'est à vous, en tant que conducteur, qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps. Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) vous émet un signal d'avertissement, vous devez, en fonction des conditions de circulation, freiner immédiatement le véhicule en enfonçant la pédale de frein ou éviter l'obstacle.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

- Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.

- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. sur des îlots directionnels.

- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur radar est encrassé ou dérégulé.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.

- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule.

i Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) déclenche un processus de freinage, vous ressentez la pédale comme étant « plus dure ».

i Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage du système de surveillance périmétrique (Front Assist) en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

i Si le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. s'il déclenche à plusieurs reprises des interventions actives indésirables, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist) et faites-le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Affichages

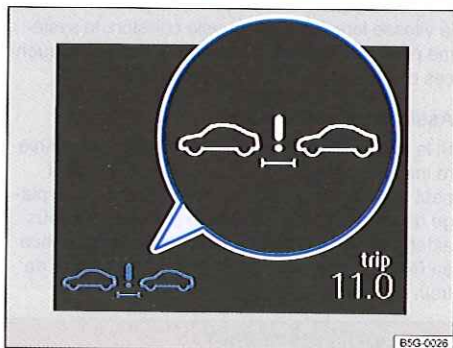


Fig. 194 Afficheur du combiné d'instruments : affichage d'une alerte de distance.



Fig. 195 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 307.

Alerte de distance

Si vous ne respectez pas la distance de sécurité prescrite par rapport au véhicule qui vous précède, une alerte de distance est émise sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ [fig. 194](#) (agrandissement).

Augmentez la distance !

Alerte préventive

Le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède ⇒ [fig. 195](#).

Freinez ou évitez l'obstacle !

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des indications sur l'afficheur peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- **N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les indications sur l'afficheur.**

i Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est en marche, les messages correspondant à d'autres fonctions peuvent se superposer sur l'afficheur du combiné d'instruments (par ex. suite à un appel téléphonique entrant).

Capteur radar

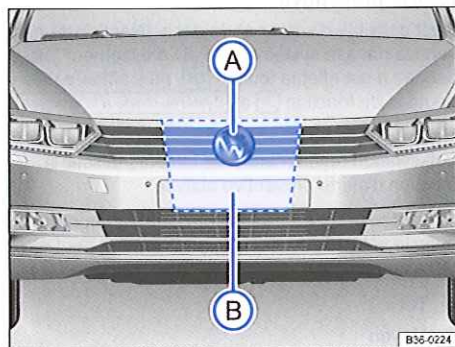


Fig. 196 Dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen : capteur radar (A) et zone devant rester dégagée autour du capteur radar (B)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 307.

Un capteur radar est monté dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen aux fins d'évaluation de la circulation ⇒ [fig. 196 A](#). Ce capteur permet de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 120 m env.

La visibilité du capteur radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l'environnement telles que de fortes pluies ou des embruns. Dans ce cas, le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est hors fonction. Le message **Front Assist : vue du capteur masquée** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyez le capteur radar si nécessaire ⇒ [①](#).

Lorsque le fonctionnement du capteur radar n'est plus entravé, le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est de nouveau disponible.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist) peut être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur radar (B) d'autocollants, de projecteurs supplémentaires, d'enjoliveurs ou d'autres objets similaires sous peine de perturber le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist).

Toute modification effectuée sur la construction du véhicule (par ex. un « rabaissement » du véhicule) ou sur le revêtement de l'avant du véhicule peut perturber le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist). Faites par conséquent toujours effectuer les modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toute réparation effectuée de manière non conforme sur l'avant du véhicule peut conduire à un dérèglement du capteur radar et perturber ainsi le fonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist). Par conséquent, ne faites effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ▶

❗ MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur radar est endommagé ou déréglé, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist). Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.

- La position du capteur radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement.

❗ MISE EN GARDE (suite)

Un déplacement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.

- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.

Utilisation du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 307.

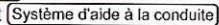
Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) et l'alerte préventive s'activent automatiquement dès l'établissement du contact d'allumage → page 207.

Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est désactivé, l'alerte préventive et l'alerte de vitesse sont aussi automatiquement désactivées.

Volkswagen recommande de toujours laisser le système de surveillance périmétrique (Front Assist) en marche, exceptions → page 311, *Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes.*

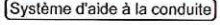
Activation ou désactivation du système de surveillance périmétrique

Le contact d'allumage étant mis, activez ou désactivez le système de surveillance périmétrique comme suit :

Activez et désactivez le système de détection des piétons dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  → page 35.

Si le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est désactivé, le symbole  s'affiche et un message texte correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 21.

Activation, désactivation et configuration de l'alerte préventive

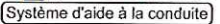
Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte préventive dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  → page 35.

Volkswagen recommande de toujours laisser la fonction d'alerte préventive activée.

Suivant le système d'infodivertissement monté dans le véhicule, le seuil d'avertissement peut être réglé comme suit :

- Tôt
- Moyen
- Tard

Activation et désactivation de l'alerte de distance

Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte de distance dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  → page 35.

Le système conserve le réglage effectué préalablement, même après le rétablissement du contact d'allumage.

Volkswagen recommande de toujours laisser l'alerte de distance activée.

Désactivation temporaire du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 307.

En raison des limites liées au système, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations suivantes → ⚠ :

- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Lorsque le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux.
- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque le capteur radar est défectueux.
- Suite à un impact violent sur le capteur radar, par ex. après une collision.
- Suite à plusieurs déclenchements indésirables.
- Lorsque des pièces rapportées masquent momentanément le capteur radar (par ex. projecteur supplémentaire ou objet similaire).
- Lorsque le véhicule est chargé sur un poids lourd, un ferry ou un train.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne désactivez pas le système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans les situations indiquées, il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

Fonction de freinage d'urgence City



Fig. 197 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 307.

La fonction de freinage d'urgence City fait partie intégrante du système de surveillance périmétrique (Front Assist). Elle est active lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est en circuit.

Selon la dotation du véhicule, il est possible d'activer ou de désactiver le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ainsi que la fonction de freinage d'urgence City via le système d'infodivertissement en actionnant la touche et en effleurant les boutons de fonction et

(Système d'aide à la conduite) → page 35.

La fonction de freinage d'urgence City détecte des situations de circulation jusqu'à une distance d'env. 15 m devant le véhicule et dans une plage de vitesse comprise entre 5 km/h (2,5 mph) et 30 km/h (18 mph) environ.

Si le système détecte un risque de collision avec un véhicule qui vous précède, le véhicule est préparé à un éventuel freinage d'urgence → ⚠.

Si le conducteur ne réagit pas devant un danger de collision, le système freine le véhicule automatiquement en augmentant progressivement la force de freinage afin de réduire la vitesse dans le cas d'une éventuelle collision. Le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Affichage

Toute intervention automatique de décélération de la fonction de freinage d'urgence City apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments par l'intermédiaire d'un avertissement préalable → fig. 197.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction de freinage d'urgence City ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. C'est à vous, en tant que conducteur, qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps.

AVERTISSEMENT (suite)

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- La fonction de freinage d'urgence City ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage involontaires, par ex. sur des chantiers ou sur des rails métalliques.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur radar est encrassé ou déréglé.
- La fonction de freinage d'urgence City ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.

 Lorsque la fonction de freinage d'urgence City déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressenti par le conducteur est « plus dur ».

 Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage occasionnées par la fonction de freinage d'urgence City en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

 La fonction de freinage d'urgence City peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt. Le système de freinage ne maintient pas continuellement le véhicule à l'arrêt. Actionnez la pédale de frein !

 Si plusieurs déclenchements imprévus ont eu lieu, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist) et, ainsi, la fonction de freinage d'urgence City. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ; Volkswagen vous recommande à cet effet de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Une accumulation de déclenchements peut entraîner une désactivation automatique de la fonction de freinage d'urgence City. <

Limites du système

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 307.

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du système de surveillance périmétrique (Front Assist) dans certaines conditions peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de surveillance périmétrique (Front Assist) ne réagisse pas ou tardivement :

- Dans les virages très serrés.
- Lorsque l'accélérateur est enfoncé à fond.
- Lorsque le système de surveillance périmétrique (Front Assist) est désactivé ou présente un dysfonctionnement.
- Lorsque l'ASR ou l'ESC est désactivé manuellement.

- Lorsque l'ESC est en phase de régulation.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement.
- Lorsque le capteur radar est encrassé ou masqué.
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière.
- En cas de forte accélération du véhicule.
- En cas de chutes de neige ou de fortes pluies.
- En présence de véhicules étroits, par ex. les motos.
- En présence de véhicules qui roulent de manière décalée.
- Lorsque des véhicules se croisent.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse.
- Dans des conditions de circulation équivoques.
- En présence de chargements et de pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus. <

Système de détection des piétons

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages	314
Capteur radar et caméra	314
Utilisation du système de détection des piétons	316
Désactivation temporaire du système de détection des piétons dans les situations suivantes	316
Limites du système	317

Le système de détection des piétons peut aider à éviter des accidents avec des piétons ou à amoindrir les conséquences d'un accident.

Dans les limites inhérentes au système, le système de détection des piétons peut vous aider activement à éviter des accidents avec des piétons ou amoindrir les conséquences possibles d'un accident. Le système vous alerte d'un risque de collision, prépare le véhicule à un freinage d'urgence, vous aide à freiner ou effectue un freinage automatique.

Le système de détection des piétons ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 287
- Limiteur de vitesse ⇒ page 292
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) ⇒ page 307
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

Alerte préventive

Si le système détecte un risque de collision avec un piéton, il vous en avertit par un signal sonore et un message correspondant apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments et ce, dans une plage de vitesse d'env. 30 km/h (18 mph) à 65 km/h (40 mph) ⇒ fig. 198.

Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur. Le véhicule est simultanément préparé à un éventuel freinage d'urgence.

Freinage automatique

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte d'urgence, le système freine le véhicule automatiquement dans une plage de vitesse d'env. 4 km/h (2,5 mph) à 65 km/h (40 mph) en augmentant progressivement la force de freinage. En réduisant la vitesse lors d'une éventuelle collision, le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de détection des piétons ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. C'est à vous, en tant que conducteur, qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps. Lorsque le système de détection des piétons vous émet un signal d'avertissement, vous devez, en fonction des conditions de circulation, freiner immédiatement le véhicule avec la pédale de frein ou éviter le piéton.

- Le système de détection des piétons ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que le système de détection des piétons émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. dans une rue principale tournant à gauche ou à droite.
- Si la fonction de détection des piétons présente un dysfonctionnement, il se peut que le système émette des avertissements et effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. en cas de recouvrement ou de dérèglement du capteur radar ou de la caméra.
- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule.



Lorsque le système de détection des piétons déclenche un processus de freinage, le contact sur la pédale ressenti par le conducteur est « plus dur ».

i Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage du système de détection des piétons en actionnant l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

i Si le système de détection des piétons ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. s'il déclenche

à plusieurs reprises des interventions actives indésirables, désactivez le système de détection des piétons et faites-le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◀

Affichages



Fig. 198 Avertissement préalable dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 313.

Alerte préventive

Le système détecte un risque de collision avec un piéton → fig. 198.

Freinez ou évitez l'obstacle !

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des indications sur l'afficheur peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les indications sur l'afficheur.

i Lorsque le système de détection des piétons est en marche, les messages correspondant à d'autres fonctions peuvent se superposer sur l'afficheur du combiné d'instruments (par ex. suite à un appel téléphonique entrant). ◀

Capteur radar et caméra

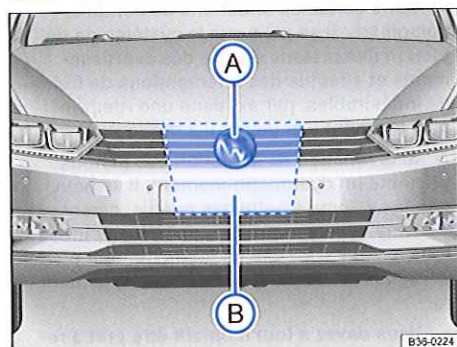


Fig. 199 Dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen : capteur radar (A) et zone devant rester dégagée autour du capteur radar (B)

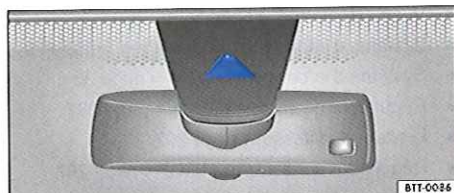


Fig. 200 Sur le pare-brise : caméra de détection des piétons ▶



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 313.

Toute modification effectuée sur la construction du véhicule (par ex. un « rabaissement » du véhicule) ou sur le revêtement de la partie avant du véhicule peut perturber le fonctionnement du système de détection des piétons. Faites par conséquent toujours effectuer les modifications de construction dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Capteur radar

Un capteur radar est monté dans la grille de calandre derrière l'emblème Volkswagen aux fins d'évaluation de la circulation ⇒ fig. 199 .

La visibilité du capteur radar peut être entravée par la présence de salissures telles que la boue ou la neige ou par des influences de l'environnement telles que de fortes pluies ou des embruns.

En cas de forte réflexion du signal radar, par ex. dans un parking souterrain, le fonctionnement du système de détection des piétons peut être entravé.

Veillez à ne pas recouvrir la zone avant ni la zone entourant le capteur radar  d'autocollants, de projecteurs supplémentaires, d'enjoliveurs de plaque d'immatriculation ou d'autres objets similaires sous peine de perturber le fonctionnement du système de détection des piétons.

Toute réparation effectuée de manière non conforme sur l'avant du véhicule peut conduire à un dérèglement du capteur radar et perturber alors le fonctionnement du système de détection des piétons. Par conséquent, ne faites effectuer toutes les réparations que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Caméra

Une caméra est installée dans la partie haute du pare-brise aux fins d'évaluation de la zone périphérique ⇒ fig. 200. Ainsi, des piétons non cachés peuvent être détectés jusqu'à une distance d'env. 50 m.

La visibilité de la caméra peut être entravée par des salissures et des dépôts dans la partie supérieure du pare-brise ou par des influences environ-

nementales comme par ex. de fortes pluies ou du givre. Dans ce cas, le système de détection des piétons est hors fonction. Le message **Détection des piétons : vue du capteur masquée!** apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments. Dans ce cas, nettoyez le pare-brise dans la zone de la caméra.

Lorsque le fonctionnement de la caméra n'est plus perturbé, le système de détection des piétons est de nouveau disponible.

Un soleil bas dans le champ visuel de la caméra ou l'obscurité peuvent perturber le fonctionnement du système de repérage des piétons; La zone du champ visuel de la caméra sur le pare-brise ne doit pas être recouverte par des autocollants ou d'autres objets gênant la visibilité car cela empêcherait le système de détection des piétons de fonctionner correctement.



MISE EN GARDE

Si vous pensez que le capteur radar est endommagé ou déréglé, désactivez le système de détection des piétons. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster le capteur radar.

- La position du capteur radar peut être modifiée suite à des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement. Un déplacement du capteur peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.
- Toute réparation sur le capteur radar nécessite des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette et éliminez le givre en utilisant de préférence un aérosol dégivrant sans solvants.



Avant de prendre la route, assurez-vous que le regard de la caméra ⇒ fig. 200 n'est pas masqué.



Veillez à la propreté permanente du regard de la caméra.



Utilisation du système de détection des piétons

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 313.

Le système de détection des piétons, alerte préventive comprise, s'active automatiquement dès l'établissement du contact d'allumage ⇒ page 207.

Lorsque le système de détection des piétons est désactivé, l'alerte préventive est également désactivée automatiquement.

Volkswagen recommande de toujours laisser le système de détection des piétons toujours activé, exceptions ⇒ page 316, *Désactivation temporaire du système de détection des piétons dans les situations suivantes.*

Activation ou désactivation du système de détection des piétons

Le contact d'allumage étant mis, activez ou désactivez le système de détection des piétons comme suit :

Activez et désactivez le système de détection des piétons dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Si le système de détection des piétons est désactivé, le symbole  s'affiche et un message texte correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Activation, désactivation et configuration de l'alerte préventive

Il est possible d'activer et de désactiver l'alerte préventive dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Volkswagen recommande de toujours laisser la fonction d'alerte préventive activée.

Suivant le système d'infodivertissement monté dans le véhicule, le seuil d'avertissement peut être réglé comme suit :

- Tôt
- Moyen
- Tard

Désactivation temporaire du système de détection des piétons dans les situations suivantes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 313.

En raison des limites liées au système, désactivez le système de détection des piétons dans les situations suivantes ⇒  :

- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Lorsque le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux.
- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque la caméra ou le capteur radar est défectueux.
- Suite à un impact violent sur le capteur radar, par ex. après une collision.

- Lors d'une chute de pierre sur le pare-brise dans le champ visuel de la caméra.
- Suite à plusieurs déclenchements indésirables.
- Lorsque des pièces rapportées masquent momentanément le capteur radar (par ex. projecteur supplémentaire ou objet similaire).
- Lorsque le véhicule est chargé sur un poids lourd, un ferry ou un train.

AVERTISSEMENT

Si le système de détection des piétons n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

Limites du système



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 313.

Le système de détection des piétons est soumis à des limites physiques et inhérentes au système. Par ex., des réactions du système de détection des piétons peuvent ainsi vous sembler tardives ou inattendues dans certaines conditions. Vous devez par conséquent toujours rester attentif et intervenir vous-même le cas échéant !

Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de détection des piétons ne réagisse pas ou tardivement :

- Dans les virages très serrés.
- Lorsque l'accélérateur est enfoncé à fond.
- Lorsque le système de détection des piétons est désactivé ou présente un dysfonctionnement.
- Lorsque l'ASR ou l'ESC est désactivé manuellement.
- Lorsque l'ESC est en phase de régulation.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule ou sur la remorque raccordée électriquement.

- Lorsque la caméra ou le capteur radar sont encrassés ou masqués.
- Lorsque le véhicule roule en marche arrière.
- En cas de forte accélération du véhicule.
- En cas de chutes de neige ou de fortes pluies.
- Dans des conditions de circulation équivoques.
- En présence de chargements et de pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus.
- En présence de piétons sur des ilots directionnels ou dans des virages
- En présence de piétons masqués entièrement ou en partie par des objets, par ex. des artisans avec une échelle.
- En présence de piétons portant des vêtements inhabituels ou amples, comme par ex. les costumes de carnaval.
- Lorsque le soleil est bas ou dans l'obscurité. ▲

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichage et témoins de contrôle	319
Fonctionnement	320
Désactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes	321

L'assistant de maintien de voie assiste le conducteur dans le maintien de la voie.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Aide aux embouteillages ⇒ page 321
- Emergency Assist ⇒ page 323
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297
- Assistant de changement de voie (Side Assist) ⇒ page 325
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à le tourner à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie. Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ visuel de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.

MISE EN GARDE

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

 L'assistant de maintien de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les routes nationales importantes.

 Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

 En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. <

Affichage et témoins de contrôle

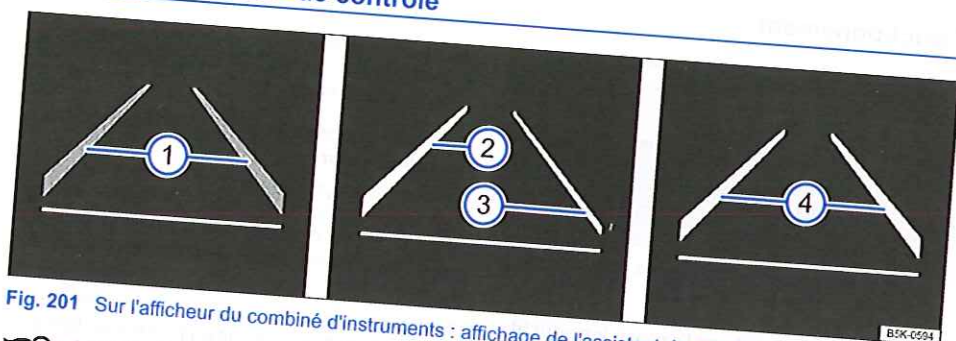


Fig. 201 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage de l'assistant de maintien de voie.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 318.

Affichage

Les fonctions de l'assistant de maintien de voie sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Zones d'affichage $\Rightarrow$ fig. 201 :

- ① Signalisation au sol repérée. Le système n'est pas en phase de régulation.
- ② Signalisation au sol repérée. Le système entre en phase de régulation.
- ③ Aucune signalisation au sol repérée. Le système n'est pas en phase de régulation.
- ④ Signalisation au sol repérée. Le système entre en phase de régulation. Maintien de voie automatique activé.

Témoins de contrôle

Allumé	Cause possible
	L'assistant de maintien de voie est en circuit mais pas activé Voir page 321, L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune).
	L'assistant de maintien de voie est en circuit, activé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Fonctionnement



Fig. 202 Sur le pare-brise : regard de la caméra de l'assistant de maintien de voie

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 318.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Lorsque le véhicule s'approche trop près d'une signalisation au sol qui a été repérée, le système vous avertit par un *braquage de correction* et vous aide à maintenir le véhicule sur la trajectoire. Vous pouvez à tout moment annuler le braquage de correction.

Lorsque le maintien de voie automatique est activé $\Rightarrow$ page 320, l'assistant de maintien de voie ne vous assiste pas uniquement lorsque vous risquez de quitter votre voie. Lorsque le système détecte les deux signalisations au sol à gauche et à droite du véhicule, la fonction vous assiste durablement lors de la conduite.

Le système adapte alors la position du véhicule que vous privilégiez à l'intérieur de la voie où vous trouvez. Si vous préférez par ex. rouler de manière désaxée par rapport au milieu de la voie, le système procède en l'espace d'un court instant à l'apprentissage de cette nouvelle position.

Aucune intervention de braquage n'a lieu lorsque le clignotant est activé, étant donné que l'assistant de maintien de voie considère que le changement de voie de votre véhicule est intentionnel.

Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

Lorsqu'un véhicule est équipé en plus d'un assistant de changement de voie (Side Assist) $\Rightarrow$ page 325 et que le système est activé, un braquage de correction vous avertit lorsque vous effectuez un changement de voie pendant une situation potentiellement critique (niveau d'information, niveau d'alerte). C'est également le cas lorsque le clignotant est actionné dans la direction correspon-

dant au changement de voie. Si vous contretez le braquage de correction, le volant vibre à titre d'alerte supplémentaire.

Ordre de reprise des commandes adressé au conducteur

Si vous ne bougez pas le volant, le système vous adresse des alertes sonores et un message texte dans l'afficheur du combiné d'instruments pour que vous repreniez activement la commande de la direction.

Lorsque le conducteur ne réagit pas à cette demande, le système l'avertit en plus par un bref à-coup de freinage, puis se met en mode passif ou bien il active l'Emergency Assist ¹⁾ $\Rightarrow$ page 323.

Vibration du volant

Les situations suivantes, qui ne surviennent que très rarement, entraînent une vibration du volant et impliquent que vous preniez activement la commande de la direction :

- Lorsque le braquage corrigé est insuffisant pour maintenir le véhicule sur sa voie.
- Lorsque le système ne détecte plus aucune voie de circulation au cours d'un braquage de correction très fort.

Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite $\Rightarrow$ page 29.
- **OU** : activez et désactivez l'assistant de maintien de voie dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  $\Rightarrow$ page 35.

Désactivation automatique : l'assistant de maintien de voie peut se désactiver automatiquement si un dysfonctionnement du système survient. Le témoin de contrôle s'éteint.

Activation et désactivation du maintien de voie automatique

Il est possible d'activer et de désactiver le maintien de voie automatique dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  $\Rightarrow$ page 35.

¹⁾ En fonction de l'équipement

L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune)

- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas les lignes de délimitation se trouvant sur votre propre voie de circulation. Par ex. lorsqu'il y a de la neige, de la boue, de l'humidité ou un contre-jour.
- Lorsque le rayon d'un virage est trop petit.
- Lorsque la distance par rapport à la prochaine délimitation au sol est trop grande.
- Lorsque l'ESC se trouve en mode Sport ou est désactivé.

- Lorsque le système ne détecte aucun mouvement de braquage actif précis du conducteur pendant une durée prolongée.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- Lorsque le clignotant est actionné. 1)



Avant de prendre la route, assurez-vous que le regard de la caméra → fig. 202 n'est pas masqué.



Veillez à la propreté permanente du regard de la caméra.

Désactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 318.

En raison des limites du système désactivez l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- En cas d'intempéries, comme par ex. la neige ou une forte pluie.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.

Assistant aux embouteillages

L'assistant aux embouteillages vous aide à vous maintenir dans votre voie de circulation et à suivre le flux dans des embouteillages ou lors d'une circulation ralentie.

L'assistant aux embouteillages est une extension de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) → page 318 dont il combine les fonctions avec celles du régulateur de distance (ACC) → page 297. C'est pourquoi vous devez impérativement lire attentivement les deux chapitres concernés ; tenez compte des limites du système et remarques qui y sont énoncées.

Fonction de l'assistant aux embouteillages

L'assistant aux embouteillages permet au conducteur de choisir une distance (temporelle) par rapport au véhicule qui le précède dans une plage de vitesse inférieure à 60 km/h (40 mph) et l'aide à rester dans sa voie de circulation → ⚠.

Le système gère alors lui-même l'accélérateur, le frein et la direction, décélère si nécessaire jusqu'à l'immobilisation derrière un véhicule à l'arrêt et redémarre de lui-même.

L'assistant aux embouteillages a été conçu pour une utilisation sur les autoroutes et les routes nationales bien larges. N'utilisez donc jamais l'assistant aux embouteillages en ville.

1) Ne vaut pas pour des véhicules avec assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS → page 320, Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

Activation ou désactivation de l'assistant aux embouteillages

Il est possible d'activer et de désactiver l'assistant aux embouteillages avec le maintien de voie automatique → page 318 dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction **☐** et **☐** (Système d'aide à la conduite) → page 35.

Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'assistant aux embouteillages

- Le maintien de voie automatique doit être activé → page 318, *Assistant de maintien de voie (Lane Assist)*.
- Le régulateur de distance (ACC) doit être en circuit et actif → page 297.
- Le levier sélecteur doit se trouver en position **D/S** ou dans la voie de passage Tiptronic.
- Le système doit avoir repéré une signalisation au sol respectivement à gauche et à droite du véhicule → fig. 201.
- La vitesse doit être inférieure à env. 60 km/h (38 mph).

L'assistant aux embouteillages n'est pas actif (le témoin de contrôle de l'assistant au maintien de voie Lane Assist s'allume en jaune)

- Lorsque l'une des conditions citées sous page 322, *Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'assistant aux embouteillages* n'est plus remplie.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) n'est plus remplie → page 318.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement du régulateur de distance (ACC) n'est plus remplie → page 297.

Désactivation de l'assistant aux embouteillages dans les situations suivantes

Compte tenu des limites du système, désactivez toujours l'assistant aux embouteillages dans les situations suivantes :

- Lorsque vous devez redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- En cas d'intempéries, comme par ex. la neige ou une forte pluie.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.
- En agglomération.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant aux embouteillages ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant aux embouteillages risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas l'assistant aux embouteillages en ville.
- N'utilisez pas l'assistant aux embouteillages lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais l'assistant aux embouteillages en cas de conduite tout-terrain ou sur routes non stabilisées. L'assistant aux embouteillages a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- L'assistant aux embouteillages ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la réduction de la vitesse effectuée par l'assistant aux embouteillages est insuffisante, freinez immédiatement en appuyant sur la pédale de frein.
- Si le véhicule roule de manière inopinée une fois que vous avez repris les commandes sur demande du système, freinez immédiatement le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
- S'il apparaît une *demande de reprise en main du véhicule par le conducteur* dans l'afficheur du combiné d'instruments, reprenez vous-même immédiatement le contrôle du véhicule.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à le tourner à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Vous devez à tout moment être prêt à reprendre vous-même le contrôle du véhicule (en accélérant ou en freinant).

i Si l'assistant aux embouteillages ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant aux embouteillages et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

i En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. ◀

Emergency Assist

L'Emergency Assist détecte la somnolence du conducteur et peut de lui-même maintenir le véhicule sur la trajectoire ainsi que, si nécessaire, le freiner jusqu'à l'immobilisation. Le système peut ainsi contribuer activement à empêcher un accident.

L'Emergency Assist est une extension de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 318 dont il combine les fonctions avec celles du régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297. C'est pourquoi vous devez impérativement lire attentivement les deux chapitres concernés ; tenez compte des limites du système et remarques qui y sont énoncées.

Fonction de l'Emergency Assist

L'Emergency Assist détecte si vous êtes inactif au volant et vous demande alors de manière répétée de reprendre le contrôle de votre véhicule par le biais d'avertissements visuels et sonores ainsi que par des à-coups de freinage.

Si vous continuez de rester inactif, le système commande lui-même l'accélérateur, le frein, la direction pour freiner le véhicule tout en restant dans la trajectoire ⇒ ⚠. Si la distance d'arrêt est suffisante, le système ralentit le véhicule, le cas échéant jusqu'à son immobilisation, et active automatiquement le frein de stationnement électronique ⇒ page 224.

Lorsque l'Emergency Assist est en phase de régulation active, le signal de détresse ⇒ page 462, *En cas d'urgence* se met en marche et le véhicule effectue de légers mouvements oscillants sur sa propre trajectoire pour avertir les autres usagers de la route.

Activation ou désactivation de l'Emergency Assist

L'Emergency Assist est automatiquement actif lorsque l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 318 est activé.

Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'Emergency Assist

- Le régulateur de distance (ACC) doit être activé ⇒ page 297.
- L'assistant de maintien de voie (Lane Assist) doit être activé ⇒ page 318.
- Le levier sélecteur doit se trouver en position D/S ou dans la voie de passage Tiptronic.
- Le système doit avoir repéré une signalisation au sol respectivement à gauche et à droite du véhicule ⇒ fig. 201.

Dans les conditions suivantes, il se peut que l'Emergency Assist ne réagisse pas du tout ou se désactive automatiquement :

- Lorsque le conducteur actionne l'accélérateur, le frein ou la direction.
- Lorsque l'une des conditions citées sous ⇒ page 323, *Conditions techniques préalables à l'utilisation de l'Emergency Assist* n'est plus remplie.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) n'est plus remplie ⇒ page 318.
- Lorsqu'une condition préalable au fonctionnement du régulateur de distance (ACC) n'est plus remplie ⇒ page 297.

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente du système de l'Emergency Assist ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. C'est toujours à vous, en tant que conducteur, qu'incombe la responsabilité de la conduite du véhicule.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à le tourner à tout moment.
- L'Emergency Assist ne peut pas toujours empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que l'Emergency Assist effectue des interventions de freinage et de braquage indésirables, par ex. lorsque le capteur radar du régulateur de distance (AC) ou la caméra de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) sont masqués ou déréglés.
- L'Emergency Assist ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'Emergency Assist se déclenche sans raison, cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de dysfonctionnement de l'Emergency Assist, désactivez l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) → page 318 de sorte que l'Emergency Assist est également désactivé.
- Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage de l'Emergency Assist en actionnant l'accélérateur, en freinant ou en effectuant un mouvement de braquage.

i Le signal de détresse, automatiquement activé, peut être désactivé par actionnement de la pédale d'accélérateur, du frein, par un braquage du volant ou en appuyant sur la touche du signal de détresse.

i L'Emergency Assist peut décélérer le véhicule, le cas échéant jusqu'à l'immobilisation.

i Lorsque l'Emergency Assist a été déclenché, le système n'est de nouveau disponible qu'après la prochaine coupure et rétablissement du contact d'allumage

Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	326
Assistant de changement de voie (Side Assist)	327
Situations de conduite	329
Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)	330
Utilisation de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement	331

L'assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant intégré de sortie de stationnement vous assistent en détectant les conditions de circulation à l'arrière du véhicule.

L'assistant intégré de sortie de stationnement vous aide à sortir d'une place de stationnement en marche arrière et à manœuvrer.

L'assistant de changement de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 318
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de changement de voie avec assistant intégré de sortie de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Une utilisation négli-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

gée et involontaire de l'assistant de changement de voie et de l'assistant de sortie de stationnement risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à le tourner à tout moment.

- Tenez compte des indications dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs et sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.

- L'assistant de changement de voie peut réagir aux aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées). Des alertes erronées risquent alors d'être déclenchées.

- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie avec l'assistant intégré de sortie de stationnement sur des routes non stabilisées. L'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement intégré a été conçu pour la conduite sur des routes stabilisées.

- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.

- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie avec l'assistant intégré de sortie de stationnement lorsque les capteurs radars sont encrassés, occultés ou endommagés. Cela peut en effet perturber le fonctionnement du système.

- En cas d'ensoleillement, la visibilité du signal optique dans le rétroviseur extérieur peut être réduite.

❗ MISE EN GARDE

- Les capteurs radars situés dans le pare-choc arrière peuvent être endommagés ou déréglés suite à des chocs causés par ex. lors de manœuvres de stationnement ou de sortie de stationnement. Le système peut ainsi se désactiver de lui-même ou du moins être entravé.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs radars, les pare-chocs arrière soient toujours exempts de neige, de glace et à ce qu'ils ne soient pas couverts.

i Le pare-chocs arrière ne peut être peint qu'avec de la peinture homologuée par Volkswagen. L'utilisation d'autres peintures peut limiter le fonctionnement de l'assistant de changement de voie ou le rendre défectueux.

i Si l'assistant de changement de voie ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre ou s'il s'est produit un accident, n'utilisez pas l'assistant de changement de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Témoin de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Allumé	Cause possible
	Assistant de changement de voie activé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Effectuez les actions nécessaires.

❗ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Assistant de changement de voie (Side Assist)

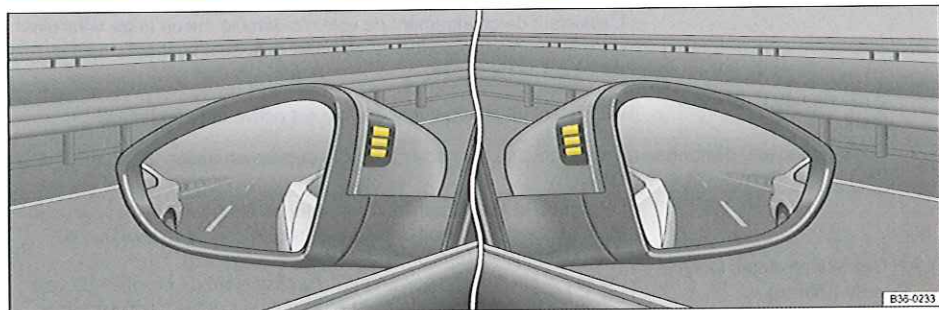


Fig. 203 Dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs : signaux optiques émis par l'assistant de changement de voie (Side Assist)



Fig. 204 Vue de derrière du véhicule : zones des capteurs à radar

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

L'assistant de changement de voie surveille l'arrière du véhicule à l'aide de capteurs à radar $\Rightarrow$ fig. 204. Ce faisant, le système mesure la distan-

ce ainsi que la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. L'assistant de changement de voie est activé à partir d'une vitesse d'env. 10 km/h (6 mph) et désactivé à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Ce sont les signaux optiques dans le boîtier du rétroviseur extérieur qui vous en informent.

Signaux optiques dans le boîtier du rétroviseur extérieur

Les signaux optiques $\Rightarrow$ fig. 203 émis dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur vous informent sur les conditions de circulation à l'arrière, à gauche et à droite de votre véhicule, lorsqu'un changement de voie s'inscrit dans des situations considérées comme critiques.

Les teintes des glaces latérales ou les films de recouvrement teintés de deuxième monte peuvent entraver ou altérer la perception des signaux optiques dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur. 

Signal optique dans le boîtier du rétroviseur extérieur		Situation
—	Aucun	L'assistant de changement de voie n'a détecté aucun autre véhicule dans la périphérie critique du véhicule →  au chapitre <i>Témoin de contrôle</i> à la page 326.
	S'allume une fois brièvement.	L'assistant de changement de voie est activé et opérationnel.
	S'allume (niveau d'information).	L'assistant de changement de voie détecte un risque de situation critique.
	Clignote plusieurs fois (niveau d'alerte).	Le clignotant est actionné et l'assistant de changement de voie détecte un risque de situation critique sur le côté concerné du véhicule →  au chapitre <i>Témoin de contrôle</i> à la page 326.
		Sur les véhicules équipés en plus d'un assistant de maintien de voie → page 318, l'avertissement est émis même si vous n'activez pas le clignotant pour quitter votre voie (assistant de changement de voie Si-de Assist PLUS).

Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS

Lorsque le véhicule est équipé d'un assistant de maintien de voie → page 318 et que celui-ci est activé, un braquage de correction vous avertit d'une situation potentiellement critique (niveau d'information, niveau d'alerte) lors d'un changement de voie. C'est également le cas lorsque le clignotant est actionné dans la direction correspondant au changement de voie. Si vous annulez le braquage de direction, un avertissement supplémentaire se produit par vibration du volant.

Capteurs à radar

Les capteurs à radar, non visibles de l'extérieur, sont montés à gauche et à droite derrière le pare-chocs arrière → [fig. 204](#). Leur zone de détection

couvre l'arrière du véhicule sur une longueur d'environ 70 mètres ainsi que la zone des angles morts de chaque côté du véhicule. La zone latérale du véhicule s'étend à peu près sur la largeur d'une voie.

Ce faisant, la largeur de la voie n'est pas détectée individuellement, mais elle est prédéfinie dans le système. C'est pourquoi les affichages risquent d'être erronés lorsque les voies sont étroites ou lorsque vous conduisez au milieu de deux voies. Il se peut également que des véhicules roulant sur une éventuelle voie contiguë à la voie adjacente ou même des objets rigides soient détectés (par ex. des glissières de sécurité) et déclenchent une fausse alerte.

Situations de conduite



Fig. 205 A) Situation de conduite lors d'un dépassement avec circulation à l'arrière B) Signal optique dans le rétroviseur extérieur gauche

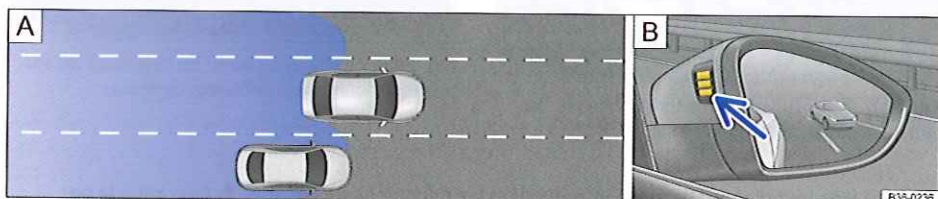


Fig. 206 A) Situation de conduite lors d'un dépassement et d'un rabattement du véhicule B) Signal optique dans le rétroviseur extérieur droit

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Dans les situations de conduite suivantes, un voyant s'allume dans le rétroviseur extérieur ⇒ **fig. 205** B) (flèche) ou ⇒ **fig. 206** B) (flèche) :

- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse ⇒ **fig. 205** A).
- Lorsque vous dépassez un véhicule ⇒ **fig. 206** A) avec une différence de vitesse maximale d'environ 15 km/h (9 mph). Le voyant n'apparaît pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

Plus vite un véhicule se rapproche, plus vite un voyant apparaîtra dans le rétroviseur extérieur, étant donné que l'assistant de changement de voie tient compte de la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. C'est pourquoi le voyant peut s'afficher à différents moments bien que la distance par rapport à un autre véhicule soit la même.

Limites physiques et inhérentes au système

Dans certaines situations de conduite, il se peut que l'assistant de changement de voie n'interprète pas correctement les conditions de circulation. C'est le cas entre autres dans les situations suivantes :

- Dans les virages très serrés.
- Sur des voies de largeur différente.
- En haut d'une côte.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- En présence d'aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées).

Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)

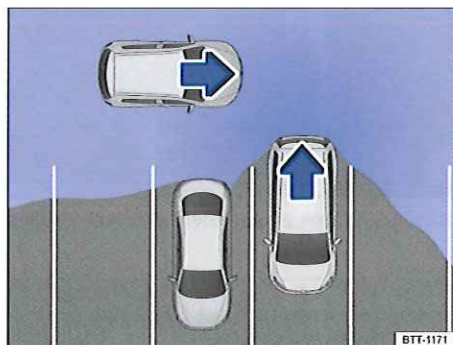


Fig. 207 Zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement.

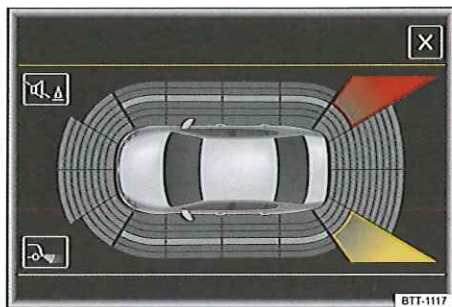


Fig. 208 Affichage à l'écran de l'assistant de sortie de stationnement (afficheur couleur)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 325.

Légende concernant les indications sur l'afficheur couleur :

fig. 208	Signification
	Dysfonctionnement du système dans la zone balayée (non représenté).
	Segment jaune signalant une situation potentiellement critique derrière le véhicule.
	Segment rouge signalant une situation critique derrière le véhicule.

À l'aide des capteurs radars montés dans le pare-chocs arrière $\Rightarrow$ fig. 204, l'assistant de sortie de stationnement surveille le trafic transversal à l'arrière de votre véhicule lorsque vous sortez d'un emplacement en marche arrière ou lorsque vous effectuez des manœuvres, par exemple en cas de mauvaise visibilité $\Rightarrow$ fig. 207.

Lorsque le système détecte un usager de la route qui s'approche derrière votre véhicule $\Rightarrow$ fig. 208 (zone rouge), un signal sonore retentit si vous effectuez une marche arrière.

- Sur les véhicules non équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot), un gong retentit et un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Sur les véhicules équipés du système d'aide au stationnement (ParkPilot), un signal sonore retentit de manière permanente.

Intervention de freinage automatique permettant une réduction des dommages

Lorsque l'assistant de sortie de stationnement détecte un véhicule qui s'approche et que le conducteur n'actionne pas la pédale de frein, le système peut effectuer une intervention automatique de freinage.

Pour minimiser les dommages, l'assistant de sortie de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique. L'intervention de freinage automatique est déclenchée lorsque vous roulez en marche arrière dans une plage de vitesse de 1 à 12 km/h (1 à 7 mph). Lorsque le système détecte l'arrêt du véhicule, il le maintient à l'arrêt pendant env. 2 secondes.

Lorsqu'une intervention de freinage automatique est déclenchée en vue de minimiser les dommages, le système doit attendre environ 10 secondes avant de pouvoir effectuer une nouvelle intervention de freinage automatique.

Vous pouvez interrompre l'intervention de freinage automatique en appuyant à fond sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein et reprendre alors le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de changement de voie avec assistant intégré de sortie de stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. L'aide apportée par

AVERTISSEMENT (suite)

l'assistant de sortie de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- N'utilisez jamais le système en cas de visibilité réduite ou mauvaise par ex. sur les voies à circulation intense ou sur les routes à plusieurs voies.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné qu'il arrive souvent que les cyclistes et les piétons ne soient pas détectés correctement.
- L'assistant de sortie de stationnement ne freine pas systématiquement le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Utilisation de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Activation et désactivation

L'assistant de changement de voie ou l'assistant de sortie de stationnement peuvent être activés ou désactivés dans le système d'information Volkswagen ou, suivant l'équipement, par le biais de la touche pour les systèmes d'aide à la conduite dans le levier de l'inverseur-codes.

Appellez le menu **Assistants**.

- ☐ Side Assist
- ☐ Assistant de sortie de stationnement

Lorsque la case est cochée sur l'afficheur du combiné d'instruments , la fonction s'active automatiquement dès l'établissement du contact d'allumage.

Dès que l'assistant de changement de voie est opérationnel, des signaux optiques s'allument brièvement dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs pour le confirmer.

Le témoin de contrôle intégré au combiné d'instruments  indique le statut du système.

Le réglage du système mémorisé en dernier est maintenu même après avoir coupé puis rétabli le contact d'allumage.

Si l'assistant de changement de voie a été désactivé automatiquement, il n'est possible de réactiver le système qu'en coupant puis en remettant le contact d'allumage (exception : traction d'une remorque).

Luminosité

Vous pouvez régler la luminosité de fond du signal optique dans le système d'information Volkswagen → page 35.

La luminosité du signal optique s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante. C'est pourquoi, il est préférable de régler la luminosité ambiante sur le niveau *moyen* afin que le changement de luminosité du voyant soit visible.

Volkswagen vous recommande de régler la luminosité de sorte que le voyant soit bien reconnaissable lorsque la luminosité ambiante est normale mais qu'il ne soit pas perçu à travers le pare-brise.

Durant le réglage, l'assistant de changement de voie est désactivé.

Désactivation automatique de l'assistant de changement de voie

Les capteurs radars de l'assistant de changement de voie avec assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement, notamment lorsqu'une occultation permanente d'un capteur radar est détectée. Le capteur radar sur le pare-chocs arrière peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Traction d'une remorque

L'assistant de changement de voie et l'assistant de sortie de stationnement se désactivent automatiquement et ne peuvent pas être activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque ou à un équipement similaire.

Dès que vous démarrez avec une remorque raccordée électriquement au véhicule, le combiné d'instruments affiche un message texte vous informant que l'assistant de changement de voie ainsi

que l'assistant de sortie de stationnement sont désactivés. Une fois que la remorque a été décrochée du véhicule, l'assistant de changement de voie et l'assistant de sortie de stationnement doivent, si nécessaire, être réactivés par le biais du menu.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, vous devez désactiver manuellement l'assistant de changement de voie ainsi que l'assistant de sortie de stationnement. <

Système de détection de la signalisation routière

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichage	334
Fonctionnement	335

Par le biais d'une caméra intégrée au pied du rétroviseur intérieur, le système de détection de la signalisation routière détecte les panneaux de signalisation standards se trouvant devant le véhicule et vous informe sur les limitations de vitesse et interdictions de dépasser. En outre, dans les limites inhérentes au système, des signaux supplémentaires sont repérés, comme par ex. des limitations temporaires, des panneaux pour la traction d'une remorque ou des limitations en cas de sol mouillé. Même sur des tronçons sans panneaux de signalisation, le système peut éventuellement afficher les limitations de vitesse actuellement en vigueur.

Sur les autoroutes ou voies rapides allemandes, le système de détection de la signalisation routière indique également les panneaux de fin de limitation/interdiction en plus des panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser. Dans tous les autres pays, c'est la limitation de vitesse momentanément en vigueur qui est affichée.

Pays dans lesquels le système est disponible

Au moment de la mise sous presse de cette Notice d'Utilisation, le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans les pays suivants :

Andorre, Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Islande, Croatie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Suède, Suisse, Slovaquie, Slovénie, Espagne, République tchèque, Hongrie, Royaume-Uni, Cité du Vatican, Chypre.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Système de navigation ⇒ brochure *Système de navigation*

⚠ AVERTISSEMENT

La technique du système de détection de la signalisation routière ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le système de détection de la signalisation routière ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation risquent de ne pas être correctement détectés, voire de ne pas être détectés du tout par le système.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de détection de la signalisation routière risque d'être entravé.

⚠ AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de détection de la signalisation routière peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de détection de la signalisation routière.

⚠ MISE EN GARDE

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Remplacez toujours à temps des balais d'essuie-glace endommagés ou usés pour éviter que des stries ne se forment dans le champ visuel de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

❗ MISE EN GARDE

- L'utilisation de données de carte désuètes dans le système de navigation peut conduire à un affichage erroné des panneaux de signalisation.
- En mode Navigation par points de passage du système de navigation, le système de détection de la signalisation routière n'est disponible qu'avec certaines restrictions.

Affichage

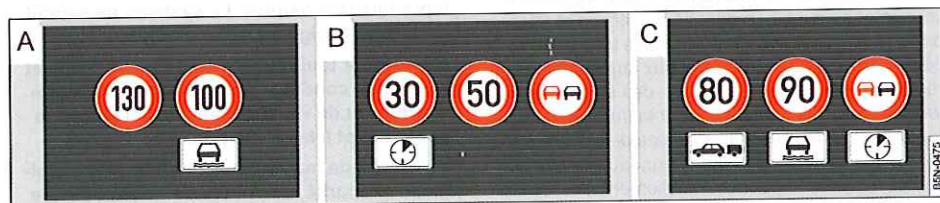


Fig. 209 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser détectés avec les panneaux supplémentaires correspondants.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 333.

selon le système de navigation monté dans le véhicule, également dans le système d'infodivertissement → page 35.

Les panneaux détectés par le système de détection de la signalisation routière apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 209 et,

Messages du système de détection de la signalisation routière	Cause et remède
Panneaux de signalisation non disponibles	Le système est en phase d'initialisation. OU : la caméra n'a détecté aucun panneau d'obligation ou d'interdiction.
Défaut : détection signalisation routière	Dysfonctionnement du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Avertissement vitesse indisponible actuellement.	Dysfonctionnement de l'avertissement vitesse du système de détection de la signalisation routière. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Détection signalisation routière : nettoyez le pare-brise !	Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra. Nettoyez le pare-brise.

Messages du système de détection de la signalisation routière	Cause et remède
Détection signalisation routière : restreinte actuellement.	Pas de transmission de données par le système de navigation. Vérifiez que les données de carte installées dans le système de navigation sont en vigueur. OU : le véhicule se trouve dans une zone qui n'est pas reconnue par la carte installée dans le système de navigation.
Pas de données disponibles	Le système de détection de la signalisation routière n'est pas pris en charge dans le pays dans lequel vous circulez.

AVERTISSEMENT

La non-observation des messages texte qui s'allument risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les messages texte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Fonctionnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 333.

Le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans différents pays
⇒ page 333, *Pays dans lesquels le système est disponible*. Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

Activation et désactivation du système de détection de la signalisation routière dans l'afficheur du combiné d'instruments

Il est possible d'activer ou de désactiver dans le système d'infodivertissement l'affichage permanent des panneaux de signalisation sur le combiné d'instruments : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  (Système d'aide à la conduite).

Affichage des panneaux de signalisation

Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule, jusqu'à 3 panneaux de signalisation valables actuellement
⇒ fig. 209  sont représentés avec les signaux supplémentaires correspondants :

1^{re} place : Le panneau de signalisation que le conducteur doit momentanément respecter s'affiche à gauche sur l'écran. Il peut s'agir par exemple d'une limitation de vitesse à 130 km/h (100 mph) ⇒ fig. 209 .

2. 2^e place : Un panneau de signalisation à respecter sous certaines conditions s'affiche en deuxième place, par ex. 100 km/h (60 mph) « par temps de pluie ».

Panneau supplémentaire : Si les essuie-glaces avant sont activés pendant la marche du véhicule, le panneau de signalisation en vigueur et le panneau supplémentaire « par temps de pluie » sont par ex. déplacés tout à gauche en première place.

3. 3^e place : Un autre panneau de signalisation valable sous certaines conditions s'affiche en troisième place, par ex. « interdiction de dépassement limitée dans le temps »
⇒ fig. 209 .

Alerte de vitesse

Lorsque le système de détection de la signalisation routière détecte qu'une limitation de vitesse en vigueur a été dépassée, il vous en avertit éventuellement de manière sonore par le biais d'un « gong » ou visuellement par un message dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Il est possible de régler ou de désactiver complètement l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **[CAR]**, puis effleurez les boutons de fonction **[F]** et **[Système d'aide à la conduite]** ⇒ page 35. Le réglage s'effectue par paliers de 5 km/h (3 mph) dans une plage comprise entre 0 km/h (mph) et 15 km/h (9 mph) au-dessus de la vitesse maximale autorisée.

Mode traction de remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, il est possible d'activer et de désactiver dans le système d'infodivertissement l'affichage des panneaux de signalisation à observer en cas de traction de remorque (par ex. panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement valables pour les véhicules avec remorque) : actionnez à cet effet la touche **[CAR]**, puis effleurez les boutons de fonction **[F]** et **[Système d'aide à la conduite]** ⇒ page 35.

En mode traction, l'alerte de vitesse du système de détection de la signalisation routière peut être adaptée au type de remorque utilisé ou aux règlements en vigueur. Le réglage s'effectue par paliers de 10 km/h (5 mph) dans une plage comprise entre 60 km/h (40 mph) et 130 km/h (80 mph). Si la vitesse paramétrée est plus élevée que celle qui s'applique actuellement dans le pays concerné pour des trajets avec remorque, le système de détection de la signalisation routière donne déjà automatiquement l'alerte pour la limitation de vitesse habituelle, par ex. 80 km/h (50 mph) en Allemagne.

Si l'alerte de vitesse a été désactivée pour la remorque, le système de détection de la signalisation routière vous communique ses alertes comme si vous circuliez sans remorque.

Restrictions de fonctionnement

Le système de détection de la signalisation routière est soumis à des limites inhérentes à sa technique. Dans les conditions suivantes, il se peut que le système de détection de la signalisation routière ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de mauvaise visibilité, comme par ex. en cas de neige, de pluie, de brouillard ou de forts embruns.
- En cas d'éblouissement, causé par ex. par la circulation en sens inverse ou l'ensoleillement.
- En cas de vitesses élevées.
- Si la caméra est masquée ou encrassée.
- Si les panneaux de signalisation se trouvent en dehors du champ visuel de la caméra.
- Si les panneaux de signalisation sont partiellement ou totalement cachés, par ex. par des arbres, de la neige, des salissures ou d'autres véhicules.
- En cas de panneaux de signalisation non conformes à la norme.
- En cas de panneaux de signalisation endommagés ou déformés.
- En cas de signaux routiers changeants sur des portiques à messages variables (modification de l'affichage des signaux routiers par DEL ou d'autres types d'ampoules)
- Si les cartes utilisées par le système de navigation sont trop anciennes.
- Dans le cas de véhicules avec autocollants qui représentent des signaux routiers, comme les limites de vitesse sur les camions par ex.

Détecteur de fatigue (pause recommandée)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation 337

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 35
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations mémorisées dans les calculateurs) → page 440

⚠️ AVERTISSEMENT

La technique du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisantes.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe « Restrictions des fonctions » → page 338.
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'avertissement d'urgence en cas de « microsommeil » !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.

i Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les voies rapides.

i En cas de dysfonctionnement du système, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé.

Fonctionnement et utilisation



Fig. 210 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 337.

Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le sys-

tème détecte un signe de fatigue, il vous en avertit de manière acoustique à l'aide d'un « gong » et de manière optique à l'aide d'un symbole → **Fig. 210** accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le message est affiché pendant env. 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche **(OK/RESET)** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **(OK)** du volant multifonction → page 29. Vous pouvez de nouveau appeler le message sur l'afficheur du combiné d'instruments à l'aide de l'indicateur multifonction → page 29.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est uniquement évalué pour des vitesses supérieures à env. 65 km/h (40 mph) et jusqu'à env. 200 km/h (125 mph).

Activation et désactivation

Il est possible d'activer et de désactiver le détecteur de fatigue dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction **☺** et

Système d'aide à la conduite → page 35.

Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 65 km/h (40 mph).
- En cas de vitesses supérieures à 200 km/h (125 mph).
- Sur des routes sinueuses.

- Sur des routes en mauvais état.
- Si les conditions météorologiques sont défavorables.
- En cas de conduite très sportive.
- En cas de conduite avec des remorques lourdes/longues.
- Si vous êtes distrait.

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque :

- le contact d'allumage est coupé,
- le conducteur a détaché sa ceinture de sécurité et que la porte du conducteur est ouverte,
- le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.

Dans le cas d'un trajet prolongé effectué à des vitesses réduites (inférieures à 65 km/h (40 mph)), le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement. 

Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle et d'alerte	339
Fonctionnement et utilisation	340
Adaptation individuelle du profil de conduite ..	342

La fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) vous permet de configurer le véhicule en fonction de différents critères.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 35
- Éclairage → page 137

- Passage des rapports → page 213
- Direction → page 240
- Dispositif start/stop de mise en veille → page 243
- Régulateur de vitesse (GRA) → page 287
- Régulateur de distance (ACC) → page 297
- Protection proactive des occupants → page 343
- Chauffage, ventilation, refroidissement → page 354

⚠️ AVERTISSEMENT

Le réglage du profil de conduite durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Témoins de contrôle et d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 339.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC) ^{a)}	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

^{a)} Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠️ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

🚫 MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.



Fig. 211 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de sélection du profil de conduite.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Vous pouvez choisir entre 5 profils de conduite présentant des caractéristiques distinctes :

Profil de conduite	Situations de conduite recommandées
Comfort ^{a)}	Configuration du véhicule axée sur le confort, idéale par ex. pour la conduite sur des chaussées en mauvais état ou pour de longs trajets sur autoroute.
Normal	Conduite équilibrée, par ex pour l'usage quotidien.
Sport	Procure une sensation de conduite sportive, idéale pour les conducteurs aimant adopter un style de conduite sportif.
Eco	Ce mode permet de limiter la consommation du véhicule et aide le conducteur à adopter un style de conduite économique.
Individual	Vous pouvez adapter certains systèmes selon vos souhaits → page 342.

a) Disponible en cas d'équipement de la suspension adaptative (DCC).

L'impact que peut avoir la configuration des paramètres du véhicule dans les différents profils de conduite dépend de l'équipement du véhicule.

Vous pouvez modifier le profil de conduite lorsque le véhicule est à l'arrêt ou pendant la marche du véhicule. Après sélection d'un profil de conduite, la configuration correspondante est immédiatement adoptée, sauf pour le moteur.

Si les conditions de circulation le permettent, levez un court instant le pied de l'accélérateur pour activer également le paramétrage du moteur selon le profil de conduite sélectionné.

Suspension adaptative (DCC)

La suspension adaptative (DCC) permet d'adapter systématiquement durant la conduite l'amortissement des trains roulants à l'état de la chaussée et à la situation de conduite conformément au profil de conduite préréglé.

En cas de dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC), le témoin de contrôle  et le message **Défaut : réglage des amortisseurs** apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Direction

Lorsque le profil de conduite **Sport** est sélectionné, la direction assistée est réduite et les forces de braquage sont augmentées. Cela vous permet d'adopter un style de conduite plus agile.

Propulsion (moteur et boîte de vitesses)

Selon le profil de conduite sélectionné, le moteur et la boîte de vitesses répondent de manière plus réactive ou plus modérée aux accélérations. Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, les points de passage et le mode roue libre sont modifiés. Le profil de conduite peut influencer sur le comportement en accélération du véhicule lorsque le régulateur de vitesse (GRA) est activé.

Régulateur de distance (ACC)

Lorsque le régulateur de distance (ACC) est activé, le véhicule adopte un comportement plus écologique ou plus sportif en accélération et en décélération.

Feux directionnels et régulation dynamique des feux de route

Selon le profil de conduite sélectionné, les feux directionnels et la régulation dynamique des feux de route répondent de manière plus réactive ou plus modérée à la situation de conduite.

Climatiseur

Lorsque le profil de conduite **Eco** est sélectionné, le climatiseur fonctionne selon un mode très économique.

Affichage du profil de conduite

- Mettez le contact d'allumage, le cas échéant.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 211. Le menu de sélection du profil de conduite apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement. Le profil de conduite sélectionné est repéré.
- Effleurez le bouton de fonction  pour afficher plus de détails sur le profil de conduite sélectionné.
- Effleurez le bouton de fonction  pour fermer le menu.

Sélection du profil de conduite

- Mettez le contact d'allumage, le cas échéant.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 211. Le menu de sélection du profil de conduite apparaît sur l'afficheur du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction correspondant au profil de sélection souhaité sur l'afficheur du système d'infodivertissement.
- **OU** : appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection du profil de conduite  ⇒ fig. 211 pour sélectionner automatiquement le prochain profil de conduite non actif.

Le profil de conduite sélectionné et les réglages individuels sont maintenus après la coupure du contact d'allumage.

Le profil de conduite **Sport** reste également sélectionné après la coupure du contact d'allumage, mais le moteur ou la boîte automatique peuvent commuter respectivement sur le profil de conduite **Normal** ou sur le rapport **D** lors de la remise du contact d'allumage.

Pour revenir au rapport **S** ou activer les fonctions **Sport** du moteur, sélectionnez le profil de conduite **Sport** ou donnez une légère impulsion au levier sélecteur de la boîte automatique vers l'arrière ⇒ page 213.

⚠ AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent se modifier suite à la sélection d'un autre profil de conduite. La sélection du profil de conduite ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

 Lorsque vous tractez une remorque, le profil de conduite **Eco** est bloqué. Si le profil de conduite **Eco** est activé pendant que vous attachez une remorque et la raccordez électriquement au véhicule, le système passe automatiquement au profil de conduite **Normal**.

 Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la boîte commute automatiquement sur le rapport **S** dès que vous sélectionnez le profil de conduite **Sport**. La boîte commute automatiquement sur le rapport **E** dès que vous sélectionnez le profil de conduite **Eco**.

 Vous pouvez modifier certaines fonctions du véhicule quel que soit le profil de conduite sélectionné. Il est ainsi possible de commuter sur le rapport **S** en mode de conduite **Eco**.

 Selon la version du véhicule, la vitesse maximale du véhicule n'est atteinte qu'avec les profils de conduite **Confort**, **Normal** ou **Sport**.

Adaptation individuelle du profil de conduite



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Les possibilités d'adaptation individuelle des différents systèmes dépendent de l'équipement du véhicule.

- Mettez le contact d'allumage.
- Le cas échéant, mettez le système d'infodivertissement en circuit.
- Appuyez sur la touche de sélection du profil de conduite  puis effleurez le bouton de fonction **Individual** sur l'afficheur du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **Réglages** pour ouvrir le menu **Individual**.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée ☒, la fonction correspondante est activée.

Vous passez systématiquement au menu activé en dernier en effleurant le bouton de fonction .

Menu	Réglages possibles
DCC:	Comfort
	Normal
	Sport
Direction:	Normal
	Sport

Menu	Réglages possibles
Moteur: a) OU : Propulsion : b)	Normal
	Sport
	Eco
ACC:	Normal
	Sport
	Eco
Feux directionnels :	Normal
	Sport
	Eco
Climatiseur:	Normal
	Eco
Réinitialiser mode	Les réglages sont réinitialisés sur le mode Normal .

a) Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique

b) Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique

Les modifications effectuées dans les menus de réglage sont automatiquement appliquées, sauf les réglages relatifs au moteur.

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner votre attention de la circulation.

Protection proactive des occupants

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichages	343
Description	344

La protection proactive des occupants est un système d'assistance qui intervient de manière à protéger les occupants en situation de danger, sans toutefois être en mesure d'empêcher une collision.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Ceintures de sécurité ⇒ page 103
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist) ⇒ page 307
- Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 339
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la protection proactive des occupants ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le système ne peut empêcher une collision. Le complément de sécurité qui vous est offert ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Le système ne peut pas toujours détecter des objets.
- La protection proactive des occupants ne réagit pas aux personnes, aux animaux, aux objets qui traversent la chaussée ou difficilement identifiables.
- Les objets réfléchissants par ex. les glissières de sécurité ou l'entrée d'un tunnel, une forte pluie et le givre peuvent entraver la fonction de protection proactive des occupants et donc la détection du risque de collision.
- Cela peut entraîner des déclenchements intempestifs des systèmes.

Affichages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 343.

Affichage	Remède
Protection proactive des occupants non disponible.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Protection proactive des occupants : fonction restreinte	

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Description

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 343.

L'ensemble des fonctions de la protection proactive des occupants est uniquement disponible lorsque les fonctions du système d'infodivertissement sont activées, que le profil de conduite **Sport** n'est pas sélectionné et qu'il n'y a pas de dysfonctionnement ⇒ page 344.

Fonctions de base

En fonction des dispositions légales nationales et de l'équipement du véhicule, les fonctions suivantes peuvent se déclencher séparément ou simultanément lorsque vous roulez à une vitesse supérieure à 30 km/h environ dans des situations de conduite critiques, par ex. lors d'un freinage d'urgence ou en cas de survirage et de sous-virage.

- Prétensionnement automatique réversible des ceintures de sécurité avant bouclées.
- Fermeture automatique du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et des glaces latérales avec entrebâillement.

En plus sur les véhicules avec système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Sur les véhicules équipés d'un système de surveillance périmétrique (Front Assist) ⇒ page 307, la probabilité d'un risque de collision avec le véhicule qui vous précède est calculée dans le cadre des limites inhérentes au système. Lorsque le système a détecté un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, il peut déclencher la protection proactive des occupants.

Réglage dans le système d'infodivertissement

Il est possible d'activer et de désactiver la protection proactive des occupants dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CA** puis effleurez les boutons de fonction  et **Système d'aide à la conduite** ⇒ page 35.

La présence d'une « coche » ☒ dans la case du bouton de fonction indique que le réglage est activé et que vous bénéficiez d'une assistance maximale.

Chaque fois que vous mettez le contact d'allumage, vous réactivez la protection proactive des occupants.

Réglage dans la sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite, la protection proactive des occupants est, en mode de conduite **Sport**, adaptée à la configuration particulière des paramètres du véhicule ⇒ page 339.

Message de défaut

En cas de dysfonctionnement de la protection proactive des occupants, un message correspondant apparaît sur le combiné d'instruments ⇒ page 343.

Si la protection proactive des occupants ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, faites vérifier le système dans un atelier spécialisé.

Restrictions des fonctions

Dans les situations suivantes, la protection proactive des occupants ne fonctionne pas ou seulement de manière restreinte :

- Lorsque l'ASR ou l'ESC est désactivé et que vous roulez en marche arrière ⇒ page 224.
- En cas de dysfonctionnement de l'ESC, des rétracteurs de ceintures ou du calculateur de sacs gonflables ⇒ page 103 ou ⇒ page 114.

Lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le prétensionnement automatique réversible du siège du passager avant est désactivé.

- En cas de dysfonctionnement du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

⇒ page 307

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'effectuez jamais de réglages dans le système d'infodivertissement pendant la marche du véhicule.

Systèmes de contrôle des pneus

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de contrôle des pneus ..	346
Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus	347
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus	348
Système de contrôle de l'état des pneus	351
Système de contrôle de la pression des pneus	352

Les systèmes de contrôle des pneus vous avertissent si la pression de gonflage est insuffisante.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Transport ⇒ page 162
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Roues et pneus ⇒ page 424
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes de contrôle des pneus ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes aux systèmes. Une utilisation non conforme des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement, voire un éclatement du pneu.

AVERTISSEMENT (suite)

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée ⇒ page 424. Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Respectez toujours la pression de gonflage correcte sur le pneu froid, comme indiqué sur l'autocollant ⇒ page 424.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids ⇒ page 424.
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.



Une pression de gonflage insuffisante des pneus a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.



Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.



Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question.



Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et que les pneus ne présentent pas d'endommagements, comme par ex. des trous, des entailles, des déchirures et des boursouffures. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, s'ils ne se sont pas introduits à l'intérieur des pneus.

Types de systèmes de contrôle des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 346.

Deux systèmes de contrôle des pneus sont disponibles pour ce véhicule et se distinguent selon les caractéristiques suivantes :

Système de contrôle de l'état des pneus

- Surveillance de différents paramètres (entre autres de la circonférence de roulement) de tous les pneus à l'aide des capteurs ABS (en effectuant des mesures indirectes).
- Témoin de contrôle (L) sur le combiné d'instruments et message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Message texte et indication graphique dans le système d'infodivertissement.
- Réglage du système à l'aide des menus dans le combiné d'instruments → page 35.
- Utilisation du menu pour l'actualisation du système lorsque la pression de gonflage est adaptée.

Système de contrôle de la pression des pneus

- Surveillance de la pression des pneus à l'aide des détecteurs de pression dans chaque valve du pneu (en effectuant des mesures directes). Valves de pneus en métal.
- Témoin de contrôle (L) sur le combiné d'instruments ainsi qu'affichage graphique et message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Réglage du système à l'aide des menus dans le combiné d'instruments → page 35.
- Pressions de gonflage en cas de charge partielle et pleine charge réglables.
- Saisie automatique dans le cas d'adaptations de pressions de gonflage.

Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 346.

Allumé	Cause éventuelle → ▲	Remède
	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus a sensiblement diminué par rapport à celle que vous avez réglée ou la structure du pneu est endommagée. Par ailleurs, un signal sonore d'avertissement retentit et un message correspondant apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné d'instruments.	➡ Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez l'état et la pression de gonflage de toutes les roues ; adaptez la pression si nécessaire → page 424. Faites remplacer les pneus endommagés. Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), le système de contrôle de l'état des pneus doit être réinitialisé → page 351.

Clignote	Cause éventuelle → ▲	Remède
	Dysfonctionnement du système. Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en continu. Par ailleurs, un message texte correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur le système d'infodivertissement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin de contrôle clignote toujours puis reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage et que la pression de gonflage des pneus est correcte. Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes. ➡

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle (1) s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus ⇒ page 424.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité d'une pression de gonflage correcte de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage de pneus recommandée est indiquée sur un autocollant ⇒ page 424.
- Le système de contrôle des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule ⇒ page 424.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite ⇒ page 424.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher, le pneu d'éclater et que vous perdriez le contrôle de votre véhicule.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus ⇒ page 424.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

 Un témoin de contrôle jaune s'allume lorsqu'une pression de gonflage insuffisante est détectée, le contact d'allumage étant mis (1). Un signal sonore retentit également et un message texte peut s'afficher.

 Lorsqu'un dysfonctionnement du système est décelé alors que le contact d'allumage est mis, le témoin de contrôle jaune (1) clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Un message texte peut également être affiché.

 Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptiez un style de conduite sportif, le système de contrôle de l'état des pneus risque d'être momentanément désactivé. Le témoin de contrôle indique un dysfonctionnement, mais il s'éteint en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

Témoin du système de contrôle de la pression des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

En cas de crevaison, d'une pression de gonflage de pneu insuffisante ou de dysfonctionnement du système, le témoin de contrôle s'allume ou cligno-

te. Des messages texte peuvent en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore peut retentir.

Allumé	Message texte	Cause éventuelle ⇒ ⚠	Remède
	CREVAISON !	Cet avertissement indique une perte rapide de pression sur un pneu. La pression d'au moins un pneu est inférieure à 1,4 [°] bar (20 psi / 140 kPa) ou a subi une perte de pression supérieure à 0,2 bar/min (2,9 psi/min / 20 kPa/min).	 Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez l'état extérieur de toutes les roues et la présence éventuelle de corps étrangers, puis contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse modérée.
	PRESSIION DES PNEUS TROP FAIBLE !	Cet avertissement indique qu'au moins un pneu présente une pression de gonflage critique qui est inférieure de plus de 0,5 bar (7,25 psi / 50 kPa) à la valeur assignée.	Contrôlez immédiatement la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse réduite.
	CONTRÔLEZ LA PRESSIION DES PNEUS	Cet avertissement indique qu'au moins un pneu présente une pression de gonflage critique qui est inférieure d'au moins 20 % à la valeur assignée.	Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus ⇒ page 424. Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus.
---	CONTRÔLEZ LA PRESSIION DES PNEUS	Après l'établissement du contact d'allumage, le système indique qu'au moins un pneu présente une pression de gonflage inférieure de plus de 0,3 [°] bar (4,35 psi / 30 kPa) à la valeur assignée.	Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus ⇒ page 424. Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus.

Clignote	Message texte	Cause éventuelle ⇒ ⚠	Remède
	---	Le symbole clignote temporairement en cours de route. Il y a une perturbation radioélectrique entre un capteur et le système. Le fonctionnement peut être momentanément perturbé par les interférences d'émetteurs se trouvant à proximité du véhicule et fonctionnant sur la même plage de fréquences (émetteur-récepteur, radiocommande ou jeu d'enfant, par ex.).	Désactivez la source de parasites.
	---	Dysfonctionnement du système. Le témoin de contrôle clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en continu.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin de contrôle clignote toujours puis reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage et que la pression de gonflage des pneus est correcte. Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin de contrôle  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez tous les pneus ⇒ page 424.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité d'une pression de gonflage correcte de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage de pneus recommandée est indiquée sur un autocollant ⇒ page 424.
- Le système de contrôle des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite, conformément à la charge du véhicule ⇒ page 424.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite ⇒ page 424.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher, le pneu d'éclater et que vous perdiez le contrôle de votre véhicule.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus ⇒ page 424.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Système de contrôle de l'état des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

Le système de contrôle de l'état des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs ABS. Le système de contrôle de l'état des pneus sur le combiné d'instruments signale une modification de la circonférence de roulement d'une ou plusieurs roue(s).

Modification de la circonférence de roulement

La circonférence de roulement d'un pneu peut changer dans les cas suivants :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée manuellement.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est insuffisante.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque les roues d'un essieu sont plus fortement sollicitées, par ex. en cas de charge élevée.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsqu'une roue a été changée sur chaque essieu.

Le système de contrôle de l'état des pneus (1) peut s'allumer tardivement voire même ne rien afficher, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

Adaptation du système de contrôle de l'état des pneus

Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roue(s), le système de contrôle de l'état

des pneus doit être réadapté. Cela s'applique également après le changement des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière.

Pour réadapter le système, vous devez d'abord remettre à zéro les valeurs mémorisées.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  du système d'infodivertissement → page 35.
- Effleurez le bouton de fonction  pour ouvrir le menu **Réglages véhicule**.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Effleurez le bouton de fonction .
- Si la pression de gonflage des 4 pneus correspond aux valeurs prescrites, effleurez le bouton de fonction  pour mémoriser les pressions de gonflage des pneus.
- Si vous effleurez le bouton de fonction , les pressions de gonflage des pneus ne sont pas mémorisées et le système n'est pas adapté.

Lors de la marche normale du véhicule et après remise à zéro des valeurs mémorisées, le système s'étalonne automatiquement sur les pressions de gonflage appliquées par le conducteur et sur les pneus montés. Les valeurs initialisées sont enregistrées et surveillées après un plus long trajet effectué à des vitesses variées.

En cas de forte sollicitation des roues, par ex. en raison d'une charge élevée du véhicule, augmenter la pression de gonflage des pneus à la pression recommandée en cas de charge totale avant de procéder à la réinitialisation → page 424.

 Le système de contrôle de l'état des pneus ne fonctionne pas si l'ESC ou l'ABS présente un dysfonctionnement → page 224.

 En cas d'utilisation de chaînes à neige, il peut se produire un affichage erroné car les chaînes à neige augmentent la circonférence des roues.

Système de contrôle de la pression des pneus

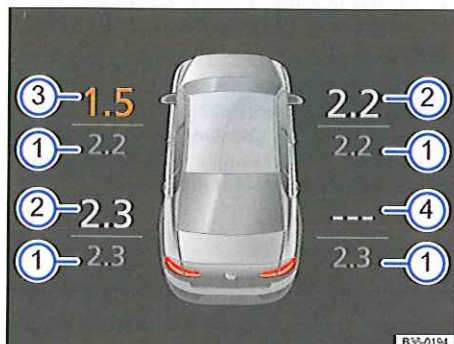


Fig. 212 Schéma de principe de l'affichage sur le combiné d'instruments : pressions de gonflage actuelles des pneus.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 346.

Le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression de gonflage des 4 roues durant la marche du véhicule au moyen de capteurs de pression de gonflage positionnés sur les pneus. En cas de perte de pression, le système vous prévient par un avertissement optique ou sonore.

Affichage des pressions de gonflage des pneus sur le combiné d'instruments

Appelez le menu **Statut véhicule** sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 29. Le véhicule est représenté avec les pressions de gonflage réelles et assignées de chacune des roues $\Rightarrow$ fig. 212.

Légende de la $\Rightarrow$ fig. 212

Numéro de position	Signification
①	Pression de gonflage assignée en bars.
②	Pression de gonflage réelle en bars.
③	Perte de pression à l'avant gauche.
④	Dysfonctionnement du système côté arrière droit.

Après l'établissement du contact d'allumage, ce sont d'abord les pressions de gonflage enregistrées en dernier qui sont affichées. Dès que vous prenez la route, l'affichage est actualisé et indique les valeurs de pression de gonflage réelles. En cas

de pression de gonflage insuffisante, les valeurs de pression réelles de chaque pneu sont représentées $\Rightarrow$ fig. 212.

Activation ou désactivation du système de contrôle de la pression des pneus

Le système s'active ou se désactive automatiquement. En cas de monte pneumatique sans capteurs de roue (par ex. pneus d'hiver), le système se désactive automatiquement dès que le véhicule se met à rouler. Les pressions de gonflage des pneus ne sont plus surveillées. Dès que le système de contrôle de la pression des pneus reçoit au moins un signal de capteur, il se réactive automatiquement.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Après chaque modification importante de l'état de chargement, vous devez contrôler et adapter la pression des pneus. La pression des pneus recommandée pour le véhicule est indiquée sur un autocollant apposé sur le montant de la porte du conducteur ou à l'intérieur de la trappe à carburant $\Rightarrow$ page 424.

Si vous devez adapter la pression de gonflage sur un pneu chaud, gonflez le pneu avec une pression de 0,2 à 0,3 bar (2,9 – 4,4 psi / 20 – 30 kPa) supérieure à celle indiquée sur l'autocollant.

Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les capteurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression des pneus est plus précis !

Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge

En fonction de l'état de charge du véhicule, vous devez sélectionner la pression de gonflage assignée correspondante pour le véhicule chargé partiellement ou totalement.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement $\Rightarrow$ page 35.
- Effleurez le bouton de fonction .
- Après avoir sélectionné l'option **Pneus**, vous pouvez choisir entre les états de charge suivants : **Standard**, **Confort** ou **Pleine charge**.

Sélection du type de pneu

Si vous remplacez les pneus par des pneus de dimensions différentes, il peut s'avérer nécessaire d'adapter la pression de gonflage assignée aux nouveaux pneus. Dans ce cas, vous devez sélectionner le type de pneu adapté dans les réglages du véhicule et du système. Si une telle adaptation n'est pas nécessaire, le menu de sélection n'est pas disponible.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche **Car** du système d'infodivertissement ⇒ page 35.
- Effleurez le bouton de fonction **Ⓢ**.
- Après avoir sélectionné l'option **Pneus**, vous pouvez sélectionner la dimension de pneu qui convient.

En cas de montage de pneus dont les dimensions sont différentes de celles prescrites par l'usine, le Partenaire Volkswagen peut inscrire la pression de gonflage assignée qui leur correspond.

Initialisation des capteurs de pression des pneus

Après avoir remplacé les capteurs de pression des pneus ou changé les pneus, il est nécessaire de procéder à une initialisation manuelle. Le système de contrôle de la pression des pneus détecte automatiquement la présence de capteurs de pression neufs et procède à leur initialisation dès que le véhicule démarre.

Roue de secours ou roue d'urgence

La pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence dans le coffre à bagages n'est pas surveillée.

Stockage des pneus

Lorsque les pneus ne roulent pas, les capteurs n'envoient pas de valeurs de pression de gonflage. Ceci a pour effet de ne pas user les piles des capteurs.

⚠ MISE EN GARDE

- Les capteurs de pression des pneus sont fixés sur la roue par des valves en aluminium spéciales. Ces valves sont solidement vissées. Lorsque vous gonflez les pneus et contrôlez la pression de gonflage des pneus, veillez à ne pas plier les valves « en position ».
- L'absence de capuchons sur les valves peut endommager ces dernières ainsi que des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves. N'utilisez pas de capuchons métalliques pour les valves.
- N'utilisez pas de « capuchons de valve confort » étant donné qu'ils ne sont pas étanches et peuvent entraîner l'endommagement des capteurs.
- Lorsque vous changez les pneus, veillez à ne pas endommager les valves et les capteurs.
- En raison du vieillissement des joints en caoutchouc, il est recommandé de remplacer les valves en aluminium montées au bout d'environ 6 ans, lors du remplacement d'un pneu. Une fois déposées, les valves en aluminium ne sont pas réutilisables et doivent être remplacées ; le capteur de pression des pneus peut être réutilisé.

Climatisation

Chauffage, ventilation, refroidissement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments de commande du climatiseur avant	355
Commande à l'aide du système d'infodivertissement	357
Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation	359
Réglage de la température pour les places arrière	360
Conseils d'utilisation du climatiseur	360
Diffuseurs d'air	362
Recyclage de l'air ambiant	362
Dégivrage de pare-brise	363
Chauffage du volant de direction	364

Vous pouvez régler les températures ainsi que d'autres paramètres via les éléments de commande intégrés à la console centrale avant et, selon l'équipement, à la console centrale arrière.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'infodivertissement → page 35
- Fonctions des sièges → page 95
- Essuie-glaces et lave-glace → page 152
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 366
- Carburant → page 378
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 407

AVERTISSEMENT

De mauvaises conditions de visibilité à travers toutes les glaces augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de glace, de neige ou de buée afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que

AVERTISSEMENT (suite)

lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement. Ne prenez la route que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes.

- Veillez toujours à utiliser correctement le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur ainsi que le dégivrage de glace arrière afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.
- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et perturber considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

MISE EN GARDE

- Si vous pensez que le climatiseur est endommagé, désactivez le climatiseur ainsi que la fonction de dégivrage-désembuage (climatiseur à régulation manuelle). Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Si les glaces ne risquent pas d'être embuées, vous pouvez continuer à circuler. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.
- Les travaux de réparation sur le climatiseur nécessitent des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Lorsque le système de réfrigération est désactivé, l'air extérieur aspiré n'est pas déshydraté. Pour éviter que les glaces ne se couvrent de buée, Volkswagen vous recommande de laisser le système de réfrigération (compresseur de climatiseur) en circuit. Appuyez sur la touche **A/C**. Le témoin de contrôle doit être allumé.

i La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement.

i Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du chauffage et de la réfrigération et éviter l'embuage des glaces, la prise d'air située devant le pare-brise doit être exempte de glace, de neige ou de feuilles.

Éléments de commande du climatiseur avant

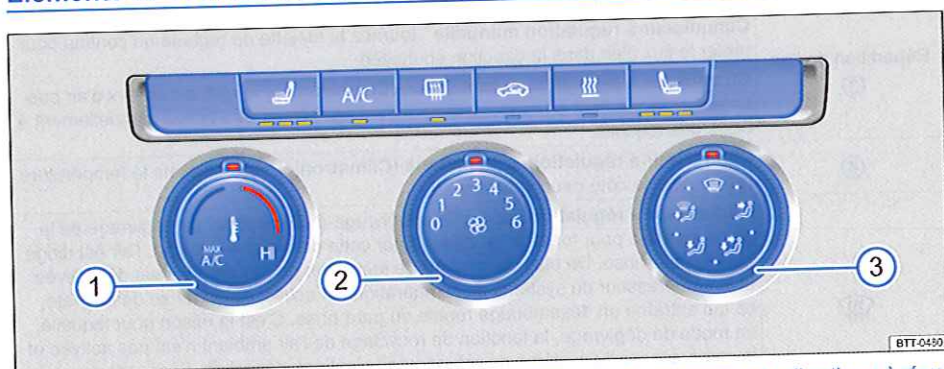


Fig. 213 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation manuelle.

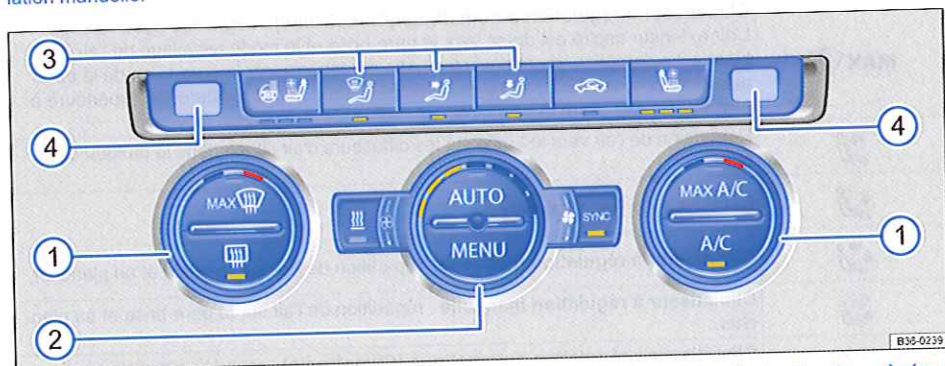


Fig. 214 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

Appuyez sur la touche correspondante pour activer ou désactiver la fonction. Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver la fonction.

Les diodes électroluminescentes allumées dans ou sous les éléments de commande indiquent si la fonction correspondante est activée.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle ⇒ fig. 213 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) ⇒ fig. 214
Température ①. 	Climatiseur à régulation manuelle : tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : possibilité de réglage individuel côté gauche et côté droit. Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence.
Soufflante ②. 	Climatiseur à régulation manuelle : vitesse 0 : soufflante et climatiseur à régulation manuelle désactivés ; vitesse 6 : vitesse maximale de la soufflante. Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : la vitesse de la soufflante se règle automatiquement. Tournez la molette de réglage pour régler aussi la soufflante manuellement.
Répartition de l'air ③.	Climatiseur à régulation manuelle : tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée. Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : le réglage du flux d'air passe automatiquement en mode confort. Il peut également être activé manuellement à l'aide des touches.
④	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : affichage de la température réglée pour le côté gauche et droit.
	Climatiseur à régulation manuelle : dégivrage-désembuage. Le dégivrage de la glace arrière a pour fonction de désembuer cette dernière. A cet effet, l'air est dirigé vers le pare-brise. De plus, la fonction de recyclage de l'air ambiant est désactivée et le compresseur du système de réfrigération est activé. Ainsi l'air se déshydrate, ce qui entraîne un désembuage rapide du pare-brise. C'est la raison pour laquelle, en mode de dégivrage, la fonction de recyclage de l'air ambiant n'est pas activée et le compresseur du système de réfrigération n'est pas désactivé. Si nécessaire, augmentez la vitesse de la soufflante afin de désembuer le pare-brise le plus rapidement possible.
MAX 	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : dégivrage-désembuage. L'air extérieur aspiré est dirigé vers le pare-brise et le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé. Afin de débarrasser le pare-brise de la buée aussi vite que possible, l'air se déshydrate lorsque la température est supérieure à env. +3 °C (+38 °F) et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air au plancher.
	Climatiseur à régulation manuelle : répartition de l'air sur le buste et au plancher.
	Climatiseur à régulation manuelle : répartition de l'air sur le pare-brise et au plancher.
	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : répartition de l'air vers le pare-brise.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 362.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire ⇒ page 366.

Touche, molette	Informations complémentaires. Climatiseur à régulation manuelle ⇒ fig. 213 et climatiseur à régulation automatique (Climatronic) ⇒ fig. 214
	Touches de chauffage et de ventilation du siège ⇒ page 95.
	Climatronic : chauffage du volant de direction. Le volant de direction est chauffé rapidement et la température est maintenue à peu près constante ⇒ page 364.
A/C	Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le système de réfrigération.
MAX A/C	Climatiseur à régulation manuelle : tournez la molette en position MAX A/C pour obtenir la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés. Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche pour fournir la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés et la répartition de l'air est réglée automatiquement sur la position 2 .
SYNC	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : reprise des réglages de température effectués du côté conducteur pour le côté passager avant : lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche (SYNC) est allumé, les réglages de température effectués du côté conducteur s'appliquent également côté passager avant. Appuyez sur la touche ou actionnez le régulateur de température côté passager avant pour régler une température différente côté passager avant. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
AUTO	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : régulation automatique de la température, de la soufflante et de la répartition de l'air. Appuyez sur la touche pour activer la fonction. Le témoin de contrôle intégré à la touche (AUTO) s'allume.
REST	Climatronic : appuyez sur la touche (REST) pour utiliser la chaleur résiduelle. Le moteur étant chaud et le contact d'allumage coupé, la chaleur résiduelle du moteur peut être utilisée pour chauffer l'habitacle. Le témoin de contrôle intégré à la touche (REST) s'allume lorsque la fonction est activée. La fonction se désactive au bout de 30 minutes et en cas de faible état de charge de la batterie.
MENU	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche pour accéder aux réglages du climatiseur dans le système d'infodivertissement ⇒ page 357.
Arrêt.	Climatiseur à régulation manuelle : réglez la commande de soufflante sur la vitesse 0.
OFF	Climatronic : tournez la commande de soufflante vers la gauche jusqu'en butée. OU : désactivez dans le système d'infodivertissement ⇒ page 357.

 **Climatronic** : en cas de réglage manuel, la vitesse à laquelle vous avez réglé la soufflante, s'affiche dans le régulateur de soufflante ② par le

biais de diodes électroluminescentes. En cas de régulation automatique, la vitesse de la soufflante n'est pas affichée.

Commande à l'aide du système d'infodivertissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 354.

Vous pouvez effectuer certains réglages du climatiseur à régulation automatique (Climatronic) à l'aide du système d'infodivertissement.

Ouverture du menu Climatiseur

- Appuyez sur la touche **(MENU)** ⇒ [fig. 214](#).

Sur la partie supérieure de l'écran s'affichent les réglages actuels du climatiseur, par ex. la température réglée respectivement côté conducteur et côté passager avant. Les températures inférieures ou égales + 22 °C (+ 72 °F) sont repérées par des flèches bleues, les températures supérieures à + 22 °C (+ 72 °F) par des flèches rouges.

Pour activer/désactiver une fonction ou pour sélectionner un sous-menu, effleurez le bouton de fonction correspondante.

Bouton de fonction	Effet
OFF	Mise à l'arrêt du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).
ON	Mise en marche du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).
	Accès au menu du chauffage stationnaire → page 366.
	Activation et désactivation manuelle du dégivrage de pare-brise → page 363.
	Activation et désactivation du chauffage du volant de direction → page 364.
	Réglage du chauffage et de la ventilation de siège → page 95.
	Ouverture du sous-menu permettant de régler le climatiseur. Vous pouvez procéder aux réglages suivants :
	Bouton de fonction Profil pour régler la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance doux, moyen ou intensif.
	Bouton de fonction Chauffage additionnel automatique pour permettre ou interdire le fonctionnement du chauffage additionnel → page 378.
	Bouton de fonction Recyclage autom. air ambiant pour activer et désactiver le recyclage automatique de l'air ambiant → page 362.
	Bouton de fonction Dégivrage automatique de pare-brise pour activer et désactiver le dégivrage automatique de pare-brise → page 363.
	Bouton de fonction  pour fermer le sous-menu.
REAR LOCK : les éléments de commande arrière de la console centrale pour le réglage de la température aux places arrière sont verrouillés → page 360.	
Profil climat : réglage de la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance doux, moyen ou intensif.	

Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

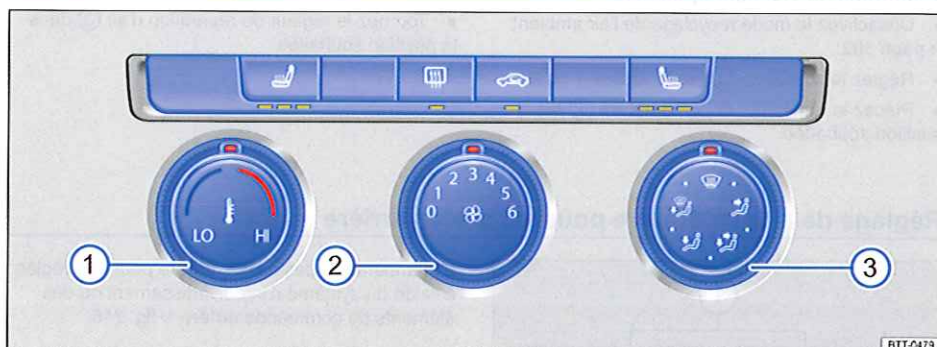


Fig. 215 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et de ventilation ⇒ fig. 215
Température ①. 	Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température souhaitée de l'habitacle ne peut pas être inférieure à la température extérieure, étant donné que le système de chauffage et de ventilation ne peut refroidir l'air ni le déshydrater.
Soufflante ②. 	Vitesse 0 : soufflante et système de chauffage et de ventilation désactivés, vitesses 1 à 6 : vitesses maximales de la soufflante.
Répartition de l'air ③.	Tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.
	Répartition de l'air vers le pare-brise.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air sur le buste et au plancher.
	Répartition de l'air au plancher.
	Répartition de l'air vers le pare-brise et au plancher.
	Dégivrage de glace arrière : fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et se désactive automatiquement au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 362.
	Touches de chauffage de siège ⇒ page 95.

Réglage permettant de garantir des conditions de visibilité optimales

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant → page 362.
- Réglez la soufflante ② sur la vitesse 1 ou 2.
- Placez le régulateur de température ① sur la position souhaitée.

- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 362.
- Tournez le régulateur de répartition d'air ③ dans la position souhaitée.

Réglage de la température pour les places arrière

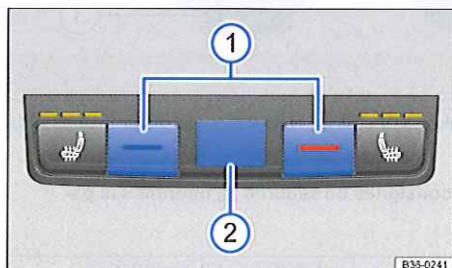


Fig. 216 Dans la console centrale arrière : éléments de commande pour le réglage de la température sur les places arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

La température des sièges arrière peut être réglée à l'aide du système d'infodivertissement ou des éléments de commande arrière → fig. 216.

Réglage de la température avec les éléments de commande avant

- Ouvrez le menu **Climatiseur** dans le système d'infodivertissement → page 357.
- Effleurez le bouton de fonction pour la température de la rangée de sièges arrière.
- Réglez à la température souhaitée à l'aide des boutons de fonction ou .
- Effleurez de nouveau le bouton de fonction pour la température de la rangée de sièges arrière.

Réglage de la température avec les éléments de commande arrière

Élément de commande	Informations complémentaires → fig. 216.
Température ①.  ... 	Appuyez sur la touche pour régler la température en conséquence.
②	Affichage de la température réglée pour les places arrière.
 	Touches pour le chauffage des sièges latéraux arrière → page 95.

Lorsque le bouton de fonction (REAR LOCK) est activé dans le système d'infodivertissement, les éléments de commande arrière sont verrouillés. Il est alors impossible de régler la température et d'augmenter la puissance de chauffage des sièges.

Conseils d'utilisation du climatiseur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

Le système de réfrigération de l'habitacle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et que la soufflante est activée.

Le climatiseur atteint son efficacité maximale lorsque les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique sont fermés. Cependant, en cas de température très élevée dans l'habitacle due au stationnement du véhicule en plein soleil, vous pouvez accélérer le processus de refroidissement en ouvrant brièvement les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

Filtre à poussière et à pollen

Le filtre à poussière et à pollen à charbon actif réduit la pénétration dans l'habitacle des impuretés contenues dans l'air extérieur.

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si l'efficacité du filtre diminue prématurément à la suite de l'utilisation du véhicule en atmosphère fortement chargée en polluants, vous devez remplacer le filtre à poussière et à pollen entre les visites d'entretien.

Réglage permettant de garantir des conditions de visibilité optimales

L'activation du système de réfrigération permet non seulement de diminuer la température dans l'habitacle, mais également d'y réduire l'humidité de l'air. Ceci permet, lorsque l'humidité de l'air extérieur est élevée, d'augmenter le bien-être des passagers et d'éviter l'embuage des glaces :

Véhicules avec climatiseur à régulation manuelle

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant → page 362.
- Réglez la soufflante sur la vitesse souhaitée.
- Placez le régulateur de température sur la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 362.
- Tournez le régleur de répartition d'air dans la position souhaitée.
- Appuyez sur la touche **A/C** pour activer le système de réfrigération. Le témoin de contrôle sous la touche s'allume.

Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

- Appuyez sur la touche **AUTO**.
- Réglez une température de 22 °C (72 °F).
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 362.

Activation impossible du système de réfrigération

Si le système de réfrigération ne peut pas être activé, les causes peuvent en être les suivantes :

- Le moteur ne tourne pas.
- La soufflante est désactivée.
- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de réfrigération a été momentanément désactivé en raison d'une température trop élevée du liquide de refroidissement du moteur.
- Le véhicule présente un autre défaut. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

Particularités

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'eau de condensation goutte de l'évaporateur du système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !

 En raison de l'humidité résiduelle présente dans le climatiseur, il est possible que le pare-brise s'embue après avoir démarré le moteur. Activez la fonction de dégivrage-déssembuage afin de débarrasser le plus vite possible le pare-brise de la buée.

Diffuseurs d'air

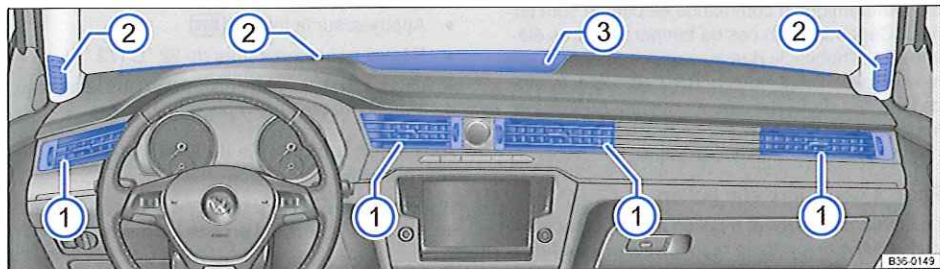


Fig. 217 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

Diffuseurs d'air

Pour obtenir une puissance calorifique, une ventilation et un refroidissement suffisants dans l'habitacle, il convient de toujours laisser ouverts les diffuseurs d'air $\Rightarrow$ fig. 217 ①.

- Pour ouvrir ou fermer les diffuseurs d'air, tournez dans la direction souhaitée la molette correspondante (agrandissement). Lorsque la molette se trouve sur la position , le diffuseur d'air correspondant est fermé.
- Orientez le flux d'air à l'aide de la poignée de la grille d'aération.

D'autres diffuseurs d'air réglables se trouvent au-dessus des éléments de commande dans la console centrale arrière.

Des diffuseurs d'air non réglables se trouvent sur le tableau de bord ②, aux planchers ainsi qu'à l'arrière de l'habitacle.

Recyclage de l'air ambiant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 354.

Le recyclage de l'air ambiant empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

Informations de base

Le recyclage de l'air ambiant peut être activé ou désactivé manuellement ou automatiquement (sur le Climatronic).

Ventilation indirecte

Lorsque le climatiseur fonctionne en mode automatique, la ventilation indirecte est activée automatiquement en même temps que le climatiseur pour obtenir une ventilation sans courant d'air. L'air sort alors par le diffuseur d'air qui n'est pas refermable ③.

MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.

L'air sortant des diffuseurs et circulant à travers l'ensemble de l'habitacle est expulsé du véhicule par les ouïes d'aération situées à l'arrière du coffre à bagages. Les ouïes ne doivent pas être recouvertes, par ex. par des vêtements ou par d'autres objets.

Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le recyclage manuel de l'air ambiant afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.

Pour des raisons de sécurité, le recyclage de l'air ambiant se désactive dans les situations suivantes $\Rightarrow$.

• **Désactivation manuelle** : appuyez sur la touche  (climatiseur à régulation automatique (Climatronic)) ou tournez le régleur de répartition d'air sur la position  (climatiseur à régulation manuelle).

• **Désactivation automatique** : un capteur détecte le risque d'embuage des glaces du véhicule.

Activation et désactivation du recyclage manuel de l'air ambiant

Activation : appuyez sur la touche . Le témoin de contrôle sous la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche . Le témoin de contrôle sous la touche s'éteint.

Activation et désactivation du recyclage automatique de l'air ambiant

- Appuyez sur la touche .
- Effleurez le bouton de fonction .
- Activez ou désactivez le recyclage automatique de l'air ambiant en effleurant le bouton de fonction  (Recyclage automatique de l'air ambiant).

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , le recyclage automatique de l'air ambiant est activé.

Fonctionnement du recyclage automatique de l'air ambiant

En mode recyclage automatique de l'air ambiant, l'air frais entre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement. Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive.

Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

Pour éviter la formation de buée sur les glaces, le mode recyclage de l'air ambiant **n'est pas** automatiquement activé dans certaines conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et perturber considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

ⓘ MISE EN GARDE

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée aspirée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

 Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode recyclage de l'air ambiant s'allume un court instant afin d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

Dégivrage de pare-brise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 354.

Le dégivrage de pare-brise ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Activation et désactivation manuelles

- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche .
- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle : appuyez sur la touche  du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction  pour activer ou désactiver le dégivrage de pare-brise.

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement en fonction de la température extérieure, mais au plus tard après 8 minutes de fonctionnement.

Activation et désactivation du dégivrage automatique de pare-brise à l'aide du système d'infodivertissement

- Appuyez sur la touche **[MENU]**.
- Effleurez le bouton de fonction **[☰]**.
- Activez ou désactivez le dégivrage automatique de pare-brise en effleurant le bouton de fonction **[Dégivrage automatique de pare-brise]**.

Lorsque la case à cocher du bouton de fonction est activée **[✓]**, le dégivrage automatique de pare-brise est activé.

Le dégivrage de pare-brise est automatiquement activé si le système de détection automatique de formation de buée détecte le risque d'embuage d'une glace.

Activation et désactivation automatique à l'aide de la fonction dégivrage-désembuage

- Appuyez sur la touche **[MAX]** → **fig. 214** pour activer ou désactiver le dégivrage automatique de pare-brise.

Le dégivrage de pare-brise est activé si vous activez la fonction de dégivrage-désembuage en appuyant sur la touche **[MAX]** et si le système de détection automatique de buée détecte le risque d'embuage d'une glace.

Conditions de désactivation

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- Après la coupure du moteur.
- En cas de trop forte consommation de courant due à l'utilisation simultanée de plusieurs consommateurs électriques.
- En cas de dysfonctionnements du système de climatisation.
- Après écoulement du temps prédéfini.

[i] Le dégivrage automatique de pare-brise est activé même lorsque le climatiseur est désactivé.

Chauffage du volant de direction

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 354.

Le chauffage du volant de direction peut être activé ou désactivé conjointement avec le chauffage de siège (uniquement avec le Climatronic) ou séparément.

Le conducteur peut choisir entre 3 niveaux de température.

Activation et désactivation du chauffage du volant de direction à l'aide du système d'infodivertissement

- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : appuyez sur la touche **[MENU]**.
- Sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle : appuyez sur la touche **[CLIM]** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **[☰]** pour activer ou désactiver le chauffage du volant de direction.

Activation et désactivation du chauffage du volant de direction conjointement avec le chauffage de siège (uniquement avec le Climatronic)

Le chauffage du volant de direction peut être activé ou désactivé conjointement avec le chauffage de siège si la fonction appropriée est activée dans le système d'infodivertissement.

- Appuyez sur la touche **[MENU]**.
- Effleurez le bouton de fonction **[☰]**.
- En effleurant le bouton de fonction **[Chauffage du volant de direction et du siège couplé]**, déterminez si le chauffage du volant de direction doit être activé ou désactivé conjointement avec le chauffage de siège. Lorsque la case dans le bouton de fonction est cochée **[✓]**, la fonction est activée.
- Activez ou désactivez le chauffage du volant de direction en actionnant le chauffage du siège.

Sélection du niveau de température (uniquement sur le Climatronic)

Le niveau de température sélectionné reste mémorisé après la coupure du contact d'allumage. Le niveau de température du chauffage du volant de direction est indépendant de celui du chauffage de siège.

- Appuyez sur la touche **MENU**.
- Effleurez le bouton de fonction **F**.
- Sélectionnez un des 3 niveaux de température en effleurant le bouton de fonction **Chauffage du volant de direction**.

Conditions de désactivation

Le chauffage du volant de direction se désactive automatiquement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Après la coupure du moteur.
- Après désactivation du chauffage du siège du conducteur (lorsque la fonction appropriée est activée).
- En cas de trop forte consommation de courant due à l'utilisation simultanée de plusieurs consommateurs électriques.
- En cas de dysfonctionnement du système de chauffage du volant de direction.

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Activation et désactivation du chauffage stationnaire	367
Radiocommande	367
Programmation du chauffage stationnaire	369
Consignes d'utilisation	370

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut être utilisé aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Vous pouvez activer le chauffage stationnaire à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur, à l'aide de la radiocommande ou via un horaire de déclenchement préprogrammé. La programmation du chauffage stationnaire s'effectue dans le menu Chauffage stationnaire du système d'infodivertissement.

En hiver, avant de prendre le volant, le chauffage stationnaire activé permet de dégivrer le pare-brise, de le désembuer et même de le débarrasser d'une fine couche de neige.

Lorsque la température extérieure est élevée, l'habitacle peut être ventilé automatiquement à l'aide du chauffage stationnaire, le moteur étant coupé.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 354
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 372
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

DANGER (suite)

- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.

MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid.



Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée ou suite à un démarrage de fortune ou d'urgence, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou supprimés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie est suffisamment rechargée.

DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé du véhicule, la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de recharge, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.

Activation et désactivation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 366.

Activation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume. → page 354

ON

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 367

–

Automatiquement grâce à un horaire de déclenchement programmé et activé. → page 369

Désactivation du chauffage stationnaire :



Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat située dans l'unité de commande du climatiseur. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint. → page 354

OFF

Manuellement à l'aide de la radiocommande. → page 367

–

Manuellement en effleurant le bouton de fonction du système d'infodivertissement. → page 369

–

Automatiquement une fois l'heure de déclenchement programmée atteinte ou une fois la durée de fonctionnement programmée écoulée. → page 369

–

Désactivation automatique à l'allumage du témoin de contrôle  (indicateur de niveau de carburant). → page 372

–

Automatiquement, si le niveau de charge de la batterie a baissé trop fortement. → page 402

Particularité

Après la désactivation, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps afin de brûler le reste de carburant contenu

dans le chauffage stationnaire. De plus, les gaz d'échappement du système sont évacués vers l'extérieur. 

Radiocommande

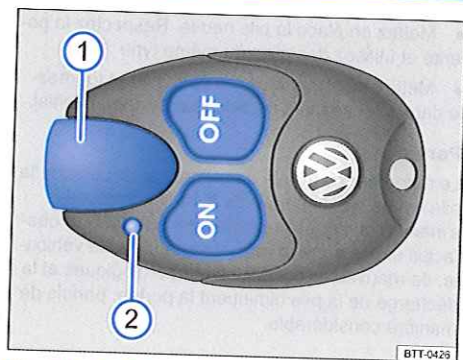


Fig. 218 Chauffage stationnaire : radiocommande

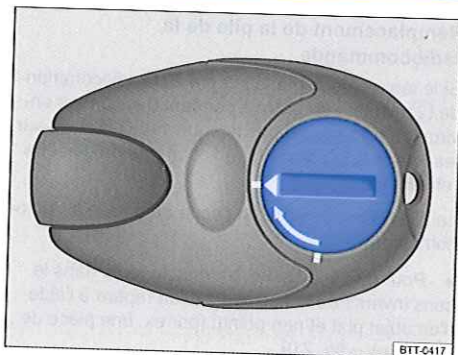


Fig. 219 Chauffage stationnaire : cache de la pile de radiocommande



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 366.

Vous pouvez activer ou désactiver le chauffage stationnaire à distance avec la radiocommande.

⇒ fig. 218

Signification

ON	Activation du chauffage stationnaire.
OFF	Désactivation du chauffage stationnaire.
①	Antenne.
②	Témoin de contrôle

Une simple pression sur la touche de la radiocommande peut entraîner l'activation involontaire du chauffage stationnaire. C'est également le cas lorsque l'on se trouve en dehors du périmètre d'action ou lorsque le témoin de contrôle clignote.

Témoin de contrôle intégré à la radiocommande

Le témoin de contrôle intégré à la radiocommande donne à l'utilisateur, après l'appui sur une touche, différentes informations en retour :

Témoin de contrôle ②	Signification
Vert, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été activé à l'aide de la touche ON .
Rouge, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été désactivé à l'aide de la touche OFF .
Vert, clignote lentement pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal d'activation n'a pas été reçu ^{a)} .
Vert, clignote rapidement pendant environ deux secondes (environ dix fois par seconde).	Le chauffage stationnaire est bloqué. Causes possibles : le réservoir à carburant est presque vide, la tension de la batterie est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement.
Rouge, clignote pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal de désactivation n'a pas été reçu ^{a)} .
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation a cependant été reçu.
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis clignote en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.
Orange, clignote pendant env. cinq secondes.	La pile de la radiocommande est déchargée. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.

a) La radiocommande se trouve hors de la zone de portée. Réduisez la distance par rapport au véhicule et réappuyez sur la touche correspondante.

Remplacement de la pile de la radiocommande

Si le témoin de contrôle intégré à la radiocommande ② clignote en orange pendant 5 secondes environ ou ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile de la radiocommande doit être remplacée.

La pile se trouve sous un cache au dos de la radiocommande.

- Pour ouvrir le cache, tournez la fente dans le sens inverse de la flèche jusqu'au repère à l'aide d'un objet plat et non pointu (par ex. une pièce de monnaie) ⇒ fig. 219.
- Retirez la pile.

- Mettez en place la pile neuve. Respectez la polarité et utilisez des piles du même type ⇒ ①.
- Mettez en place le cache de la pile et tournez-le dans le sens de la flèche jusqu'au repère initial.

Portée

Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile diminuent la portée, parfois de manière considérable.

Vous obtenez la portée maximale en tenant la radiocommande avec l'antenne → fig. 218 ① à la verticale vers le haut. Veillez à ne pas mettre les doigts ou la main sur l'antenne.

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres *au minimum*.

❗ MISE EN GARDE

• La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.

❗ MISE EN GARDE (suite)

• Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Remplacez la pile usagée uniquement par une pile neuve ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.



Les piles usées doivent être mises au rebut dans le respect de l'environnement.



La pile de la radiocommande peut contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.



Protégez la radiocommande de tout actionnement involontaire afin d'éviter d'activer par erreur le chauffage stationnaire.

Programmation du chauffage stationnaire



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 366.

Avant de procéder à la programmation, assurez-vous que la date et l'heure sont réglées correctement dans le véhicule → ⚠.

Programmez le chauffage stationnaire dans le menu **Chauffage stationnaire** du système d'infodivertissement.

Ouverture du menu Chauffage stationnaire

Véhicules avec climatiseur à régulation manuelle :

• Appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.

• Effleurez le bouton de fonction **RE**.

Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) :

• Appuyez sur la touche **MENU** située dans l'unité de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

• Effleurez le bouton de fonction **RE**.

Bouton de fonction : effet

[Off] : le chauffage stationnaire se met immédiatement à l'arrêt.

[Chauffage], **[Ventilation]** : réglez, selon vos souhaits, le chauffage ou la ventilation de l'habitacle lors de la mise en marche du chauffage stationnaire. Effleurez le bouton de fonction **[V]** pour sélectionner le mode de fonctionnement souhaité.

[Réglage] : accès au menu **Régler chauffage stationnaire**.

[H. déclench. 1], **[H. déclench. 2]**, **[H. déclench. 3]** : il est possible de programmer trois horaires d'enclenchement différents (hh.mm). Si vous souhaitez n'activer le chauffage stationnaire qu'un certain jour de la semaine, sélectionnez le jour de la semaine en plus de l'horaire de déclenchement.

[Durée fonct.] : ce bouton de fonction permet de définir la durée de fonctionnement du chauffage stationnaire lorsqu'il est activé à l'aide de la touche de chauffage immédiat **[RE]** située dans l'unité de commande du climatiseur ou à l'aide de la radiocommande. Elle est également utilisée pour déterminer l'heure de déclenchement du climatiseur à régulation manuelle. La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes et peut être réglée par paliers de 10 minutes.



Retour au menu principal.

Climatiseur à régulation manuelle : l'heure de déclenchement programmée correspond à l'heure à laquelle vous souhaitez que le chauffage stationnaire se désactive. La mise en marche du chauffage par le chauffage stationnaire est définie en fonction de la durée de fonctionnement programmée.

Climatiseur à régulation automatique (Climatro-nic) : l'horaire de déclenchement programmé définit le moment où vous souhaitez atteindre à peu près la température souhaitée dans le véhicule. La mise en marche du chauffage par le chauffage stationnaire est définie automatiquement en fonction de la température extérieure.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'un horaire de déclenchement est activé, le témoin de contrôle intégré à la touche de chauffage immédiat  s'allume durant dix secondes environ après la coupure du contact d'allumage.

Consignes d'utilisation

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 366.

Le système d'échappement du chauffage stationnaire, qui se trouve sous le véhicule, ne doit pas être bloqué ou obstrué par de la neige, de la boue ou d'autres objets. Les gaz d'échappement doivent pouvoir s'échapper librement. Les gaz qui se forment quand le chauffage stationnaire est activé s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule.

Lors du réchauffement de l'habitacle, l'air chaud est d'abord dirigé sur le pare-brise, puis vers l'habitacle par le biais de diffuseurs d'air, en fonction de la température ambiante. En réglant les diffuseurs d'air, par ex. en direction des glaces latérales, vous pouvez adapter la répartition de l'air à votre convenance.

AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de manière à ce qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

 Sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle, la mise en marche du chauffage par le chauffage stationnaire n'est pas définie en fonction de la température extérieure mais uniquement en fonction de la durée de fonctionnement réglée. Par des températures extérieures particulièrement basses, Volkswagen vous recommande de régler une durée de fonctionnement plus importante.

Quand le chauffage stationnaire refuse-t-il de fonctionner ?

- Le chauffage stationnaire consomme environ autant de courant électrique que les feux de croisement. Si le niveau de charge de la batterie a fortement baissé, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement ou alors il n'est même pas possible de le mettre en marche. Des dysfonctionnements sont ainsi évités au démarrage du moteur.
- L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'horaire de déclenchement à chaque nouveau démarrage.
- Le témoin de contrôle  (indicateur de niveau de carburant) s'allume.

 Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

 En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et de ventilation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

 Si le véhicule est arrêté en position inclinée, par ex. sur une pente ou en descente, le chauffage stationnaire risque de présenter des

dysfonctionnements si le niveau de carburant dans le réservoir est faible (juste au-dessus du niveau de réserve).

i Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie se décharge. Afin de recharger la batterie, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. Règle approximative : la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.

i À des températures inférieures à +5 °C (+41 °F), le chauffage stationnaire peut se mettre automatiquement en marche lors du démarrage du moteur. Le chauffage stationnaire s'arrête de nouveau quelque temps après.

À la station-service

Ravitaillement en carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant	373
Ravitaillement en essence, gazole ou E85 ...	375
Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel	376
Capacités	376
Contrôles lors du ravitaillement en carburant .	377

Les moteurs **fonctionnant au bioéthanol** peuvent fonctionner à l'essence (95 RON) ou au bioéthanol E85 ainsi qu'avec tous les mélanges à base de ces deux carburants. Pour tous les mélanges, la proportion de bioéthanol ne doit pas dépasser 85 % ⇒ page 381. Le ravitaillement du véhicule correspond au ravitaillement en essence ⇒ page 375.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Carburant ⇒ page 378
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386

⚠ AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et une manipulation non conforme du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit fermé correctement afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Le carburant est hautement explosif et facilement inflammable, ce qui peut occasionner des brûlures graves ainsi que d'autres blessures.
- Si, lors du ravitaillement en carburant, le moteur n'est pas arrêté ou que le pistolet distributeur n'est pas complètement introduit dans la goulotte de remplissage, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Ceci

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

peut provoquer un incendie, des explosions ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Lors du ravitaillement en carburant, le moteur, le chauffage stationnaire ⇒ page 366 et le contact d'allumage doivent être coupés pour des raisons de sécurité.
- Lors du ravitaillement en carburant, éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur ainsi que d'autres équipements radio. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui est en train d'être ravitaillé. Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement en carburant.
- Ne procédez jamais au ravitaillement en carburant et ne remplissez jamais un jerricane à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents (par ex. des cigarettes).
- Lors du ravitaillement en carburant, évitez toute décharge électrostatique et tout rayonnement électromagnétique.
- Veuillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous recommande de ne jamais transporter de jerricane à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerricane plein ou vide et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Cela risque de provoquer des explosions, un incendie et des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

• Si, exceptionnellement, vous devez transporter du carburant dans le jerricane, tenez compte de ce qui suit :

- Lors de son remplissage, ne placez jamais le jerricane dans ou sur le véhicule, par exemple dans le coffre à bagages ou sur le capot de coffre. Cela pourrait entraîner une charge électrostatique et enflammer les vapeurs de carburant.
- Posez toujours le jerricane sur le sol.
- Lors du remplissage du jerricane, introduisez le pistolet distributeur à fond dans l'orifice de remplissage.
- En cas de jerricanes en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerricane lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
- Veuillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerricane.
- Assurez-vous que le jerricane est conforme aux normes industrielles, par ex. ANSI ou ASTM F852-86.

! MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.

! MISE EN GARDE (suite)

- Si vous ravitaillez un véhicule à moteur diesel en essence ou un véhicule à moteur à essence en gazole, vous risquez de causer des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen. Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Lorsque le moteur tourne, les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur lui-même.
- Les véhicules équipés d'un moteur diesel ne doivent en aucun cas être ravitaillés ni rouler avec de l'essence, du kérosène, du mazout ou d'autres carburants qui ne sont pas explicitement homologués pour les moteurs diesel. L'utilisation d'autres types de carburant peut entraîner des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen.

🌿 Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

📄 Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant



Fig. 220 Dans le combiné d'instruments : indicateur de niveau de carburant

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 372.

Allumé	Position de l'aiguille ⇒ fig. 220	Cause éventuelle ⇒ ⚠	Remède
	Repère rouge (flèche)	Réservoir à carburant presque vide La réserve du réservoir est atteinte ⇒ page 376.	Ravitaillez le véhicule à la prochaine occasion ⇒ ❶.
	—	Eau dans le carburant sur les véhicules avec moteur diesel	Réduisez immédiatement votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si le témoin d'alerte s'allume directement après le ravitaillement en carburant, coupez le moteur et faites appel à un spécialiste ⇒ page 378.
	—	Le bouchon du réservoir n'est pas fermé correctement.	Arrêtez-vous et fermez le bouchon du réservoir correctement.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Lorsque le témoin de contrôle s'allume ❶, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne sur la voie publique et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ravitaillez toujours votre véhicule lorsque le réservoir à essence ou à gazole n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne sèche dû à un manque de carburant.

❶ MISE EN GARDE

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet de l'essence ou du gazole. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement. Le catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !

 La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence dans le cadran ⇒ fig. 220 indique le côté du véhicule sur lequel se trouve la trappe à carburant.

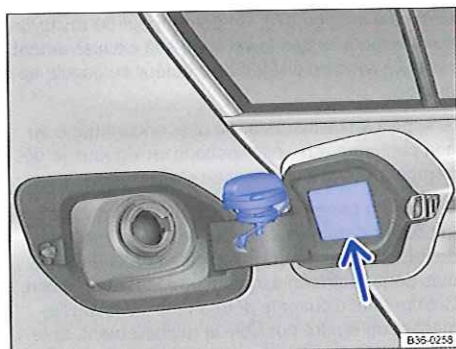


Fig. 221 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir accroché

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 372.

Avant de procéder au ravitaillement en carburant, coupez toujours le moteur, le contact d'allumage et le chauffage stationnaire et laissez-les coupés pendant toute la durée du ravitaillement.

Ouverture du bouchon de réservoir

La trappe à carburant se trouve du côté arrière droit du véhicule.

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisée intégrée à la porte du conducteur → page 58.
- Appuyez sur l'arrière de la trappe à carburant pour l'ouvrir.
- Dévissez le bouchon en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le en haut de la trappe à carburant → fig. 221.

Ravitaillement

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant → fig. 221 (flèche).

- Le réservoir à carburant est *plein* dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois → .
- Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! Sinon, l'espace de dilatation du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder, même en cas de réchauffement.

Fermeture du bouchon de réservoir

- Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible. La trappe à carburant doit affleurer la carrosserie.

Après le ravitaillement de véhicules fonctionnant au bioéthanol

Les moteurs appelés MultiFuel peuvent fonctionner à l'essence (95 RON) ou au bioéthanol E85 ainsi qu'avec tous les mélanges à base de ces deux carburants → page 381. Pour tous les mélanges, la proportion de bioéthanol ne doit pas dépasser 85 % → . Le ravitaillement du véhicule correspond au ravitaillement en essence → page 375.

Après avoir fait le plein d'un mélange de bioéthanol et d'essence, roulez pendant au moins 5 minutes afin que la gestion moteur s'adapte de manière optimale au mélange actuel. Durant cette phase d'adaptation, des variations du régime de ralenti peuvent survenir. Lors de ce trajet, évitez de rouler à vitesse élevée, à haut régime et d'accélérer à fond.

AVERTISSEMENT

Si le pistolet distributeur coupe le débit, cessez le ravitaillement. Le réservoir à carburant pourrait être sinon trop rempli. Du carburant risque alors de gicler ou de déborder. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions et des blessures graves.

MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Afin d'éviter tout endommagement du moteur et du système d'alimentation en carburant, respectez toujours la proportion de bioéthanol lors du mélange.

Du carburant ayant débordé peut polluer l'environnement.

Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel



Fig. 222 Trappe à carburant ouverte : détrompeur de ravitaillement dans la goulotte de remplissage de carburant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 372.

Sur les véhicules à moteur diesel, la goulotte de remplissage peut être équipée d'un détrompeur de ravitaillement → [fig. 222](#) →  au chapitre *Entrée en*

matière à la page 373. Un détrompeur de ravitaillement veille à ce que le véhicule soit exclusivement ravitaillé avec un pistolet distributeur de gazole approprié.

Si le pistolet distributeur est usé, endommagé ou non conforme aux spécifications en vigueur, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas.

Si vous ne parvenez pas à enfoncer correctement le pistolet distributeur de gazole dans la goulotte de remplissage, tournez le pistolet dans un sens puis dans l'autre en exerçant une légère pression. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Si, en cas d'urgence, vous devez ravitailler votre véhicule avec un jerrycan, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas. Pour pouvoir toutefois faire l'appoint de carburant, versez le gazole lentement et par petites quantités.

Capacités

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 372.

	Capacité du réservoir à carburant
Moteurs à essence et moteurs diesel à traction avant	env. 59 – 66 l, dont réserve d'env. 8 l.
Moteurs à essence et moteurs diesel à transmission intégrale	env. 66 l, dont réserve d'env. 8 l.
Moteur E85 MultiFuel	environ – l, dont réserve d'environ – l ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Contrôles lors du ravitaillement en carburant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 372.

Liste de contrôle

N'intervenez dans le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en vigueur et que si vous disposez des fluides et des outils adéquats $\Rightarrow$ page 386, *Préparation des interventions dans le compartiment-moteur* ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Contrôlez ce qui suit régulièrement, de préférence lors du ravitaillement :

- ✓ Niveau de liquide de lave-glace $\Rightarrow$ page 152
- ✓ Niveau d'huile-moteur $\Rightarrow$ page 391
- ✓ Niveau de liquide de refroidissement $\Rightarrow$ page 397
- ✓ Niveau de liquide de frein $\Rightarrow$ page 224
- ✓ Pression de gonflage des pneus $\Rightarrow$ page 424
- ✓ Éclairage du véhicule $\Rightarrow$ page 137 nécessaire à la sécurité routière :
 - Clignotants
 - Feux de position, feux de croisement et feux de route
 - Feux arrière
 - Feux stop
 - Feu arrière de brouillard

Informations relatives au remplacement des ampoules $\Rightarrow$ page 495 

Carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Essence	378
Gazole	379
Bioéthanol (alcool éthylique)	381

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule respectif a été apposé en usine.

Volkswagen recommande de vous ravitailler en carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de parer à des endommagements du moteur.

Si, durant la conduite, vous constatez un fonctionnement irrégulier ou saccadé du moteur, il se peut que la qualité du carburant soit mauvaise ou insuffisante, par ex. en cas de présence d'eau dans le carburant. Dès la survenue de tels symptômes, réduisez votre vitesse et rendez-vous à l'atelier spécialisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement, arrêtez immédiatement le moteur (pour éviter également des dommages collatéraux) et faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 372
- Gestion moteur et système d'échappement ⇒ page 457

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents, par ex. des cigarettes.
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.



Essence

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 378.

Types d'essence

Les véhicules avec moteur à essence doivent rouler avec de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN 228 ou à la norme allemande

de E DIN 51626-1 ⇒ ①. Le ravitaillement peut être effectué avec des carburants contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 % (E10).

Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane, par ex. 91, 95 ou 98 RON (RON = « Research Octan Number », c'est-à-dire Indice d'Octane Recherche). Le véhicule peut être ravitaillé en essence présentant un indice d'octane ►

supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur. Si de l'essence conforme à la norme EN 228 n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen vous renseignera sur les carburants qui répondent à cette norme. Pour les moteurs à essence, Volkswagen vous recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre.

Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité contenant déjà des additifs adaptés au type de carburant correspondant. Lorsqu'ils sont parfaitement adaptés au type de carburant correspondant, les additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation et préviennent la formation de dépôts dans le moteur.

Si, pendant le trajet, il survient des dysfonctionnements qui pourraient être liés aux propriétés du carburant, nous vous conseillons de vous rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer une analyse des défauts. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des « additifs de Service » spéciaux, aux propriétés nettoyantes, sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Ainsi, des perturbations causées par des dépôts dans le système d'alimentation et dans le moteur peuvent être éliminées. Seuls des additifs de Service homologués par Volkswagen sont utilisables dans les dosages prescrits pour chaque cas.

L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques. Les additifs métalliques peuvent également être contenus dans

les additifs pour essence destinés à améliorer la résistance au cliquetis ou à augmenter l'indice d'octane. Par conséquent, n'utilisez de manière générale pas d'additifs d'essence proposés séparément ⇒ ①.

① MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en essence, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 228 et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- N'utilisez pas de carburant contenant du métal. Le carburant LRP (lead replacement petrol) présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le moteur.

Gazole



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 378.

Gazole

Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590.

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec du gazole de qualité contenant déjà des additifs ser-

vant à améliorer la qualité du carburant. Si du gazole conforme à la norme citée n'est pas disponible, le Partenaire Volkswagen vous renseignera sur les gazoles appropriés pour votre véhicule.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts ⇒ brochure *Plan d'Entretien* ⇒ page 380. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

N'ajoutez aucun additif proposé séparément ni aucun antifreeze ou produit similaire avec le gazole. Si, pendant le trajet, il survient des dysfonctionnements qui pourraient être liés aux propriétés du carburant, nous vous conseillons de vous rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer une analyse des défauts. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Les partenaires Volkswagen disposent d'« additifs de Service » spéciaux capables d'éliminer des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant. Seuls des additifs de Service homologués par Volkswagen sont utilisables dans les dosages prescrits pour chaque cas. L'utilisation d'un additif non approprié ou le non-respect du dosage prescrit risque de causer des dommages considérables sur le véhicule.

Gazole d'hiver

L'utilisation de « gazole d'été » par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du « gazole d'hiver », qui peut être utilisé sans problème en dessous de -20 °C (-4 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide ➔ ①.

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-services du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ces pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales que par des températures estivales. De plus, les gaz d'échappement peuvent être légèrement bleutés lors du démarrage et de la phase de montée en température du moteur.

Préchauffage du filtre

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. Le fonctionnement de votre système d'alimentation est ainsi assuré en cas d'utilisation de gazole d'hiver résistant à -20 °C (-4.0 °F), voire même jusqu'à -24 °C (-11,2 °F).

Si malgré cela, par des températures inférieures à -24 °C (-11 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Réchauffeur additionnel

Selon la motorisation, les véhicules à moteur diesel peuvent être équipés d'un réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant. Le réchauffeur addi-

tionnel fonctionne avec du carburant provenant du réservoir du véhicule. Durant son fonctionnement, il peut y avoir une formation d'odeurs et de vapeur d'eau ainsi qu'un dégagement important de fumée à l'extérieur du véhicule, durant un bref laps de temps. Ces phénomènes sont normaux ; ils ne signalent ni endommagement, ni limitation des fonctionnalités du réchauffeur additionnel.

Lorsque le réservoir ne contient plus que très peu de carburant (réserve), le réchauffeur additionnel se désactive automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération subite du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.

ⓘ MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en gazole, vérifiez si la norme du carburant indiquée sur la pompe à essence répond aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 590 et présentant un indice de cétane suffisant. Des dysfonctionnements considérables peuvent sinon se produire.
- Votre véhicule n'est pas conçu pour l'utilisation de biodiesel et ne doit en aucun cas être ravitaillé avec du biodiesel ni rouler avec ce carburant. Vous risquez sinon d'endommager le système d'alimentation ainsi que le moteur !
- L'ajout de biodiesel au gazole par le producteur de carburant dans le cadre de la norme EN 590 ou d'une norme équivalente est autorisé et n'entraîne pas de dommage sur le moteur ni sur le système d'alimentation en carburant.
- Nettoyez immédiatement le gazole qui a débordé sur la peinture du véhicule, les pneus et les pièces en plastique. Nettoyez avec soin les pièces du véhicule concernées avec du savon et de l'eau chaude afin d'éviter qu'elles ne présentent des défauts d'étanchéité et ne soient considérablement endommagées.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant inapproprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- En cas d'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre, la durée de vie du filtre à particules peut diminuer considérablement. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

❗ MISE EN GARDE

Lorsque les températures extérieures sont basses, n'ajoutez pas de l'essence au gazole car cela peut provoquer d'importants dommages sur le système d'injection du moteur.

Bioéthanol (alcool éthylique)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 378.

Le bioéthanol E85 est composé de 15 % d'essence (95 RON) et de 85 % de bioéthanol (alcool éthylique). Le bioéthanol E85 contient en règle générale un colorant rouge en vue de son identification.

Lorsque le moteur MultiFuel fonctionne au bioéthanol, la consommation de carburant augmente d'environ un tiers par rapport à celle de l'essence,

l'émission de CO₂ reste cependant moins importante que lorsque les véhicules fonctionnent uniquement à l'essence.

Démarrage du moteur en cas de températures extérieures basses

En raison des propriétés de démarrage à froid du bioéthanol, il est difficile de démarrer le moteur en cas de températures extérieures basses. Par des températures extérieures inférieures à -10 °C (+14 °F), il est nécessaire de réchauffer le moteur ou d'augmenter la proportion d'essence (95 RON).

Température extérieure	Durée de fonctionnement minimale du réchauffage du moteur :
supérieure à -10 °C (+14 °F)	Un réchauffage du moteur n'est pas nécessaire.
inférieure à -10 °C (+14 °F)	Réchauffez le moteur pendant une heure maximum .
inférieure à -15 °C (+5 °F)	Réchauffez le moteur pendant au moins une heure .
inférieure à -25 °C (-13 °F)	Réchauffez le moteur pendant au moins deux heures .

❗ MISE EN GARDE

- Avant de laisser votre véhicule immobilisé pendant un certain temps, prenez du carburant avec une proportion d'essence aussi élevée

❗ MISE EN GARDE (suite)

que possible. Le bioéthanol E85 peut contenir des impuretés en faible quantité, lesquelles peuvent entraîner l'apparition de corrosion.

- Volkswagen vous recommande de faire un plein d'essence (95 RON) tous les 15 000 km afin de réduire les impuretés dans le moteur dues au bioéthanol E85.

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel (AdBlue®)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	383
Appoint d'AdBlue®	384

Pour réduire les émissions polluantes, des catalyseurs SCR (SCR = Selective Catalytic Reduction - Réduction catalytique sélective) peuvent être utilisés pour les moteurs diesel. Grâce à l'AdBlue®, solution d'urée spéciale, le catalyseur SCR transforme les oxydes d'azote en azote et eau.

Lorsque le véhicule est équipé d'un tel équipement d'épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel, la goulotte de remplissage du réservoir d'AdBlue® se trouve à côté du réservoir à carburant.

Le niveau d'AdBlue® doit être contrôlé dans le cadre des travaux d'entretien → brochure *Plan d'Entretien*.

Informations concernant l'AdBlue®

La consommation d'AdBlue® dépend du style de conduite adopté, de la température de fonctionnement du système et de la température ambiante à laquelle le véhicule roule.

L'AdBlue® se trouve dans un réservoir séparé du véhicule qui doit être rempli lors de chaque maintenance. La capacité du réservoir d'AdBlue® s'élève à environ 13 litres. En cas de ravitaillement avec des bidons de recharge, la capacité peut être un peu plus élevée pour des raisons techniques.

Le réservoir d'AdBlue® ne doit pas être vide. À partir d'une autonomie restante d'environ 400 km, une demande d'appoint d'AdBlue® apparaît dans le combiné d'instruments → page 384. Si le réservoir d'AdBlue® est vide, vous ne pouvez plus démarrer le moteur → page 383.

AdBlue® est une marque déposée de l'Association allemande de l'Industrie Automobile VDA aux États-Unis, en Allemagne, dans l'Union européenne et dans d'autres pays.

Informations complémentaires et avertissements :

Carburant → page 378

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

⚠ AVERTISSEMENT

Si le niveau d'AdBlue® est insuffisant, le véhicule ne peut pas redémarrer après la coupure du contact d'allumage. Aucun démarrage de fortune n'est possible !

- Au plus tard à une autonomie restante d'environ 1 000 km, faites l'appoint avec une quantité suffisante d'AdBlue®.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement du réservoir d'AdBlue®.

⚠ AVERTISSEMENT

L'AdBlue® est un liquide irritant et corrosif et peut donc entraîner des blessures au contact de la peau, des yeux ou des organes respiratoires.

- Si l'AdBlue® entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si vous avez avalé de l'AdBlue®, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ MISE EN GARDE

L'AdBlue® agresse les surfaces comme les parties peintes du véhicule, les matières plastique, les vêtements et les moquettes. Éliminez aussi rapidement que possible de l'AdBlue® renversé avec un chiffon humide et beaucoup d'eau froide.

- Si l'AdBlue® a déjà formé des cristaux, éliminez-le avec une éponge et de l'eau chaude. <

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 382.

Allumé	Cause éventuelle $\Rightarrow$ 	Remède
	Impossible de redémarrer le moteur ! Niveau d'AdBlue® insuffisant.	Stationnez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et faites l'appoint avec une quantité minimale d'AdBlue® $\Rightarrow$ page 384.
 en même temps que 	Impossible de redémarrer le moteur ! Dysfonctionnement du système d'AdBlue®.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le système.
	Le niveau d'AdBlue® est insuffisant.	Faites l'appoint d'AdBlue® dans la plage du kilométrage indiqué $\Rightarrow$ page 384. Volkswagen vous recommande pour cela de vous rendre dans un atelier spécialisé.
 en même temps que 	Dysfonctionnement du système d'AdBlue® ou appoint effectué avec de l'AdBlue® non conforme.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le système.
	Le niveau d'AdBlue® est insuffisant.	Faites l'appoint d'AdBlue® dans la plage du kilométrage indiqué $\Rightarrow$ page 384. Volkswagen vous recommande pour cela de vous rendre dans un atelier spécialisé.
 en même temps que 	Dysfonctionnement du système d'AdBlue® ou appoint effectué avec de l'AdBlue® non conforme.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.



AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.



MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.



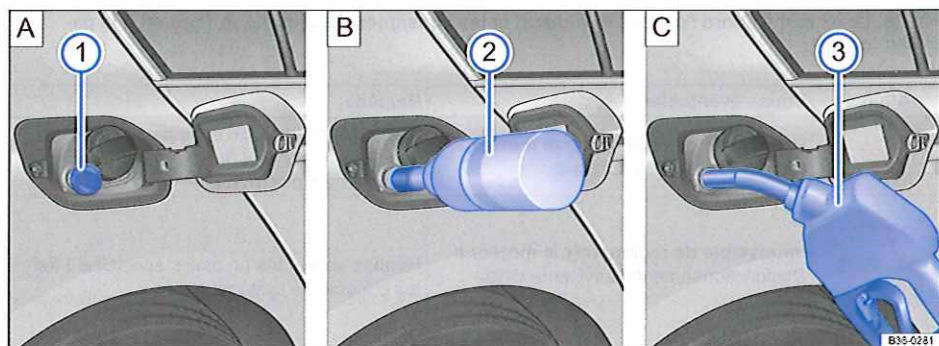


Fig. 223 **A** Derrière la trappe à carburant : capuchon d'obturation du réservoir d'AdBlue® **B** Remplissage du bidon de recharge d'AdBlue® **C** Appoint d'AdBlue® avec un pistolet distributeur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 382.

Pour faire l'appoint d'AdBlue®, garez votre véhicule sur une surface plane et non dans des montées ou sur une route de configuration similaire. Si le véhicule ne se trouve pas sur une surface plane, l'indicateur de niveau peut ne pas identifier correctement la quantité de remplissage.

Ouverture de la goulotte de remplissage

- Ouverture de la trappe à carburant
- Dévissez le bouchon de la goulotte de remplissage $\Rightarrow$ fig. 223 **A** ① dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO 22241-1.

Ravitaillement avec le bidon de recharge

- Tenez compte des remarques et des informations du fabricant du bidon de recharge.
- Tenez compte des indications concernant la durabilité.
- Dévissez le bouchon du bidon de recharge.
- Mettez en place le col du bidon de recharge $\Rightarrow$ fig. 223 **B** ② à la perpendiculaire sur la goulotte de remplissage et serrez-le à la main dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez le bidon de recharge vers la goulotte de remplissage et maintenez-le dans cette position.
- Si un message concernant le niveau de remplissage de l'AdBlue® s'est affiché sur l'écran du combiné d'instruments, faites l'appoint en ajoutant au moins 4 litres d'AdBlue®. L'appoint d'une

quantité plus faible ne suffit pas. Si aucun message concernant le niveau de remplissage de l'AdBlue® n'est apparu sur l'écran du combiné d'instruments, vous pouvez ajouter la quantité que vous voulez sans toutefois dépasser le repère maxi.

- Attendez jusqu'à ce que le contenu du bidon de recharge se soit écoulé dans le réservoir d'AdBlue®. Ne comprimez pas ou n'endommagez pas le bidon de recharge !
- Dévissez le bidon de recharge dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le avec précaution vers le haut $\Rightarrow$ ①.
- On reconnaît que le réservoir d'AdBlue® est entièrement rempli au fait que l'AdBlue® ne s'écoule plus du bidon de recharge.

Ravitaillement avec le pistolet distributeur

Le réservoir d'AdBlue® peut être rempli à des pompes d'AdBlue® pour poids lourds.

- Le ravitaillement avec le pistolet distributeur d'AdBlue® $\Rightarrow$ fig. 223 **C** ③ s'effectue selon la même procédure que pour le ravitaillement du réservoir à carburant.
- Le réservoir d'AdBlue® est plein dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois $\Rightarrow$ ①.

Fermeture de la goulotte de remplissage

- Revissez le bouchon de la goulotte de remplissage $\Rightarrow$ fig. 223 **A** ① dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez la trappe à carburant.

Avant de prendre la route

- Après le remplissage, mettez **seulement** le contact d'allumage.
- Laissez le contact mis pendant au moins 30 secondes afin que le système puisse détecter que l'appoint a été fait.
- Ne démarrez le moteur qu'au bout de ces 30 secondes !

AVERTISSEMENT

Conservez l'AdBlue® uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.

- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'AdBlue® afin que les tiers puissent encore l'identifier.
- Conservez toujours l'AdBlue® hors de la portée des enfants.

MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais d'eau ou d'additifs à l'AdBlue®. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- Ne versez jamais d'AdBlue® dans le réservoir à gazole ! Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Ne transportez pas le bidon de recharge en permanence dans le véhicule. Des variations de température et des endommagements peuvent entraîner un défaut d'étanchéité au niveau du bidon et l'AdBlue® pourrait endommager l'intérieur du véhicule.

MISE EN GARDE

Si le pistolet distributeur coupe le débit, cessez le ravitaillement. Sinon, le réservoir d'AdBlue® pourrait être trop rempli et de l'AdBlue® pourrait s'écouler.



Mettez au rebut le bidon de recharge en respectant l'environnement.



Des bidons de recharge d'AdBlue® appropriés sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Entretien, nettoyage, maintenance

Dans le compartiment-moteur

Préparation des interventions dans le compartiment-moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichage	388
Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur ...	389
Ouverture et fermeture du capot-moteur	389

Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, gardez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez dans le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en vigueur et que si vous disposez des fluides et des outils adéquats ⇒  ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Cadrons ⇒ page 21
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 152
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 207
- Liquide de frein ⇒ page 224
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant ⇒ page 372
- Huile-moteur ⇒ page 391
- Liquide de refroidissement ⇒ page 397
- Batterie ⇒ page 402
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance risquent de provoquer des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé en toute sécurité. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que le contact d'allumage soit coupé.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut provoquer des blessures graves.
- Le dispositif start/stop de mise en veille doit être désactivé.

AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves !

- Quelles que soient les opérations à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et prudent et tenez compte des consignes de sécurité générales en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.
- N'intervenez vous-même sur le moteur ou dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot-moteur tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peut causer des brûlures graves. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'écouler du compartiment-moteur.
- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le capot-moteur.
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou le levier de vitesses au point mort.
 - Coupez le contact d'allumage.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitez jamais l'équipement électrique. La batterie risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, ne touchez jamais les câbles électriques du système d'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur comporte des pièces rotatives risquant de provoquer des blessures graves.

- Ne mettez jamais la main dans le ventilateur de radiateur ni aux alentours. Tout contact avec les pales du rotor peut entraîner des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en route automatiquement – même lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (courroie multipistes, alternateur, ventilateur de radiateur, par ex.) et l'allumage haute tension présentent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
 - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements reposent bien le long du corps afin d'éviter qu'ils ne se coincent dans les pièces du moteur.
 - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.
- Ne laissez aucun objet (outils ou chiffons, par ex.) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

D'autres matériaux isolants comme des couvertures placées dans le compartiment-moteur peuvent perturber le fonctionnement du moteur et provoquer des incendies ainsi que des blessures graves.

- Ne couvrez jamais le moteur avec des couvertures ou d'autres matériaux isolants.

⚠ AVERTISSEMENT

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne fumez jamais à proximité du compartiment-moteur.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer sur les pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur le système d'alimentation en carburant ou sur l'équipement électrique sont nécessaires, tenez compte de ce qui suit :
 - Déconnectez toujours la batterie du véhicule. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
 - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ayez toujours à disposition un extincteur opérationnel ayant été contrôlé.

❗ MISE EN GARDE

En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur !

 Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol se trouvant sous votre véhicule. Si vous remarquez sur le sol des tâches d'huile ou d'autres fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé. Mettez au rebut les fluides qui se sont écoulés dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Affichage

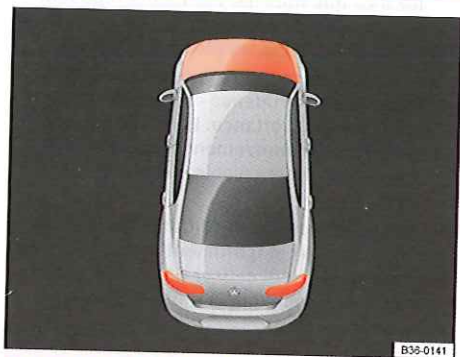


Fig. 224 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot-moteur pas fermé correctement.

Un symbole $\Rightarrow$ fig. 224 apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot-moteur n'est pas correctement fermé.  Arrêtez de rouler ! Ouvrez le capot-moteur et refermez-le.

Le symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé : il s'éteint pendant quelques secondes après le verrouillage des portes fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 386.

Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 386.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur ⇒ ⚠ :

- ✓ Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.
- ✓ Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- ✓ Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 224.
- ✓ Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P ⇒ page 213.
- ✓ Coupez le moteur ⇒ page 207.
- ✓ Laissez refroidir suffisamment le moteur.
- ✓ Éloignez toujours les enfants et toute autre personne du compartiment-moteur.
- ✓ Assurez-vous que le véhicule est correctement immobilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Ouverture et fermeture du capot-moteur

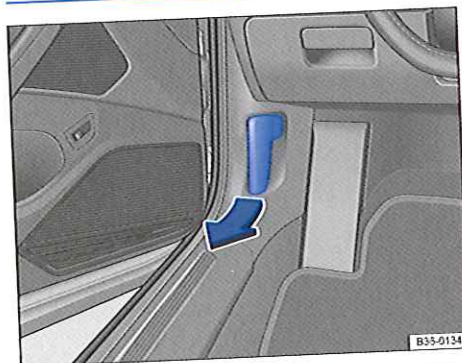


Fig. 225 Au plancher du côté conducteur : levier de déverrouillage du capot-moteur



Fig. 226 Au-dessus de la grille de calandre : levier de déverrouillage permettant d'ouvrir le capot-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 386.

Ouverture du capot-moteur

- Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise ⇒ .
- Ouvrez la porte du conducteur et tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ⇒ [fig. 225](#). Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort ⇒ .
- Soulevez le capot-moteur en le saisissant par le levier de déverrouillage ⇒ [fig. 226](#) (flèche) et ouvrez-le complètement. Le capot-moteur est maintenu à l'aide du vérin pneumatique.

Fermeture du capot-moteur

- Tirez le capot-moteur vers le bas pour surmonter la pression exercée par le vérin pneumatique ⇒ .
- Laissez tomber le capot-moteur dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure à partir d'une hauteur d'environ 30 cm – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot-moteur !

Si le capot-moteur n'est pas fermé, rouvrez-le puis fermez-le correctement.

Le capot-moteur est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent. Le capot-moteur n'est plus mis en évidence sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ [page 388](#).

AVERTISSEMENT

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir subitement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Après avoir fermé le capot-moteur, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté. Le capot-moteur doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Si vous constatez en cours de route que le capot-moteur n'est pas correctement fermé, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.
- N'ouvrez ou ne fermez le capot-moteur que lorsque personne ne se trouve dans la zone de débattement.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez le capot-moteur que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.
- Posez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route. 

Huile-moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	391
Spécifications de l'huile-moteur	392
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur	393
Consommation d'huile-moteur	395
Vidange d'huile-moteur	395

Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et d'autres blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lors de la manipulation de l'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.
- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur ; cela pourrait inciter des tiers à en boire le contenu.
- Être en contact régulier avec l'huile-moteur peut nuire à la peau. Lavez toujours avec soin la peau avec de l'eau et du savon lorsqu'elle est humectée d'huile-moteur.
- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante et peut causer des brûlures graves sur la peau. Laissez toujours refroidir le moteur.



De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 391.

Allumé	Cause possible	Remède
	Niveau d'huile-moteur insuffisant.	Arrêtez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur ⇒ page 393.
Clignote	Cause possible	Remède
	Pression d'huile-moteur insuffisante.	⚠ Arrêtez de rouler ! Coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur. – Si le témoin d'alerte clignote bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, <i>ne poursuivez pas votre route</i> ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste !
	Dysfonctionnement du système d'huile-moteur.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le capteur de niveau d'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Spécifications de l'huile-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 391.

L'huile-moteur que vous utilisez, doit être strictement conforme aux spécifications.

Le choix d'une huile-moteur appropriée est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade de qualité supérieure qui peut être généralement utilisée toute l'année.

N'utilisez si possible que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen ⇒ ⓘ. Si vous souhaitez maintenir l'entretien variable, vous devez faire l'appoint uniquement avec de l'huile spécialement homologuée pour l'entretien variable, conformément à la norme VW correspondante ⇒ tabl. à la page 392. Les huiles-moteur mentionnées sont des huiles multigrades superlubrifiantes.

Les huiles-moteur font l'objet de perfectionnements constants. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un Partenaire Volkswagen.

La qualité de l'huile-moteur est conforme non seulement aux exigences du moteur et du système d'épuration des gaz d'échappement mais également à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur le vieillissement de l'huile-moteur.

Étant donné que la qualité des carburants peut diverger fortement d'un marché à l'autre, il importe d'en prendre compte lors du choix de l'huile-moteur appropriée.

L'utilisation d'une huile-moteur conforme aux normes VW 504 00 et VW 507 00 suppose l'utilisation de carburant répondant aux normes EN 228 (essence) et EN 590 (gazole) ou présentant des qualités semblables. **Par conséquent, les huiles-moteur conformes aux normes VW 504 00 et VW 507 00 ne sont pas appropriées pour de nombreux marchés.**

Type de moteur	Spécifications autorisées de l'huile-moteur ⇒ ⓘ		Spécifications alternatives de l'huile-moteur ⇒ ⓘ
	Entretien variable QI6 (LongLife)	Entretien fixe QI1, QI2, QI3, QI4, QI7 (asservi à la durée ou au kilométrage)	Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie ^{a)}
Moteurs à essence	VW 504 00	VW 502 00	VW 504 00
Moteurs diesel avec filtre à particules ^{b)}	VW 507 00	VW 507 00	—
Moteurs diesel avec système de réduction des particules ^{b)}	VW 507 00	VW 505 01	VW 507 00

Spécifications autorisées de l'huile-moteur → ①			Spécifications alternatives de l'huile-moteur → ①
Type de moteur	Entretien variable Q16 (LongLife)	Entretien fixe Q11, Q12, Q13, Q14, Q17 (asservi à la durée ou au kilométrage)	Uniquement dans l'UE, en Suisse, en Norvège, au Japon et en Australie ^{a)}
Moteurs diesel sans filtre à particules ^{b)}	VW 507 00	VW 505 01	VW 507 00
Moteurs E85 MultiFuel	—	VW 502 00	—

a) Les spécifications alternatives de l'huile-moteur ne peuvent être utilisées que pour les entretiens fixes Q11, Q12, Q13, Q14 et Q17 et uniquement si les carburants de qualité conforme à la norme EN 228 (essence) ou à la norme EN 590 (gazole) ou de qualité semblable sont disponibles dans le pays où vous vous trouvez.

b) Si vous ne savez pas si votre véhicule est équipé d'un filtre à particule ou d'un système de réduction des particules, veuillez vous renseigner auprès d'un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

① MISE EN GARDE

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.
- N'utilisez que de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour votre moteur. L'utilisation d'autres types d'huile-moteur risque d'endommager le moteur !
- Si les huiles-moteur mentionnées → tabl. à la page 392 ne sont pas disponibles, vous pouvez faire l'appoint avec une autre huile-moteur

① MISE EN GARDE (suite)

en cas d'urgence. Afin de ne pas endommager le moteur, ne versez qu'une **seule fois** une quantité maximale de 0,5 litre de l'huile-moteur mentionnée ci-dessous jusqu'à la prochaine vidange d'huile :

- Moteurs à essence : norme ACEA A3/B4 ou API SN (API SM).
- Moteurs diesel : norme ACEA C3 ou API CJ-4.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

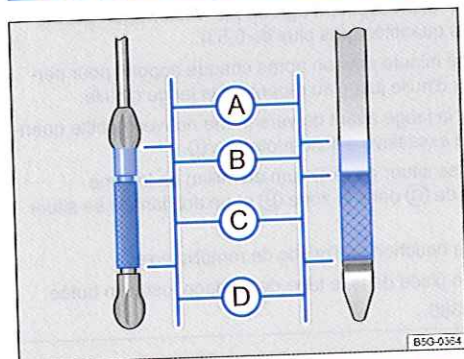


Fig. 227 Dans le compartiment moteur : jauges d'huile avec repères de niveau d'huile (le graphique montre les différentes possibilités).

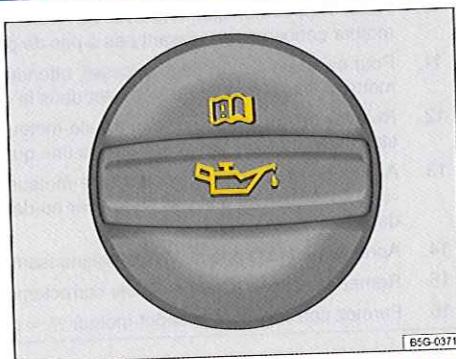


Fig. 228 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.



Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué $\Rightarrow$ ⚠ :

1. Le moteur ayant atteint sa **température de fonctionnement**, garez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.
2. Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot-moteur  ⇒ page 386.
4. Identifiez l'orifice de remplissage d'huile-moteur et la jauge d'huile. L'orifice de remplissage d'huile-moteur se reconnaît au symbole  figurant sur le couvercle ⇒ [fig. 228](#) et la jauge d'huile à la poignée de couleur. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
5. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.
6. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve en haut de la jauge d'huile, il doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.
7. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis relevez le niveau d'huile-moteur sur la jauge ⇒ [fig. 227](#) comme suit :
 - A** : **ne lancez pas** ⇒ **1** le moteur. Faites appel à un spécialiste !
 - B** : **ne faites pas** d'appoint d'huile ⇒ **1**. Poursuivez avec l'étape 15.
 - C** : vous pouvez faire l'appoint d'huile (en fonction du niveau d'huile-moteur). Poursuivez avec l'étape 8 ou 15.
 - D** : faites **impérativement** l'appoint d'huile (environ 1,0 l). Poursuivez avec l'étape 8.
8. Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez correctement en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
9. Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur ⇒ [fig. 228](#).
10. Faites l'appoint uniquement avec de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour le moteur concerné, en versant pas à pas de petites quantités (pas plus de 0,5 l).
11. Pour éviter un remplissage excessif, attendez une minute environ après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
12. Relevez de nouveau le niveau d'huile-moteur sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais une quantité excessive d'huile-moteur ⇒ **1**.
13. À la fin de l'appoint, le niveau d'huile-moteur doit se situer au minimum au milieu de la zone ⇒ [fig. 227](#) **C**. Il ne doit pas se trouver au-dessus de **C** dans la zone **B** et ne doit jamais se situer dans la zone **A** ⇒ **1**.
14. Après avoir fait l'appoint, vissez soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage.
15. Remettez ensuite la jauge d'huile correctement en place dans le tube de guidage jusqu'en butée.
16. Fermez correctement le capot-moteur  ⇒ page 386.

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact de pièces brûlantes du moteur. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces froides du moteur risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.
- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage est fermement vissé et que la jauge d'huile est remise en place correctement

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

dans le tube de guidage. L'huile-moteur risquerait sinon de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur lorsque celui-ci tourne.

❗ MISE EN GARDE

- Si le niveau d'huile-moteur se trouve dans la zone **A**, ne démarrez pas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Sinon, le catalyseur ainsi que le moteur peuvent être endommagés !

❗ MISE EN GARDE (suite)

- En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur.



Le niveau d'huile-moteur ne doit en aucun cas se trouver dans la zone **A**. Sinon, de l'huile risque d'être aspirée par l'aération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement.

Consommation d'huile-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 391.

La consommation d'huile-moteur peut varier selon le moteur et être modifiée pendant la durée de vie du moteur.

La consommation d'huile peut aller jusqu'à 1 l / 2 000 km, suivant votre style de conduite et les conditions d'utilisation – Pour les véhicules neufs, la consommation d'huile peut être supérieure du-

rant les 5 000 premiers kilomètres. C'est pourquoi le niveau d'huile-moteur doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par exemple en été lors de longs parcours sur autoroute, en cas de traction d'une remorque ou de franchissements de cols de haute montagne, le niveau d'huile-moteur doit se trouver dans la zone supérieure ⇒ fig. 227 © autorisée.

Vidange d'huile-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 391.

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement une vidange d'huile-moteur conformément aux directives définies dans le Plan d'Entretien.

En raison des outils spéciaux nécessaires, des connaissances techniques requises pour ce type de travail et de la mise au rebut de l'huile usagée, faites toujours appel à un atelier spécialisé pour vidanger l'huile et changer le filtre. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les intervalles d'entretien dans le Plan d'Entretien.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrît l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas de vidanger plus souvent l'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si, dans certains cas exceptionnels, vous devez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte de ce qui suit :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Tenez les bras en position horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts afin d'empêcher l'huile qui s'écoule de couler sur les bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.

 Avant de procéder à une vidange d'huile, cherchez d'abord un endroit approprié pour la mise au rebut de l'huile usagée.

 Mettez au rebut l'huile usagée dans le respect de l'environnement. Ne mettez jamais au rebut l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les forêts, les canalisations, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.

Liquide de refroidissement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement	397
Spécifications du liquide de refroidissement	398
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint	399

N'intervenez sur le système de refroidissement du moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et que si vous disposez des fluides et ingrédients adéquats ⇒ ⚠ ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

- Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.
- Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.
- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui s'écoulent et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement



Fig. 229 Indicateur de température de liquide de refroidissement dans le combiné d'instrument : (A) Zone froide; (B) Zone normale; (C) Zone d'alerte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 397.

En conduite normale, l'aiguille doit se trouver dans la zone centrale de l'échelle graduée. Si le moteur est fortement sollicité – en particulier lorsque la température ambiante est élevée – l'aiguille peut aussi se déplacer loin vers la droite.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. s'éteignent au bout de quelques secondes.

Clignote	Position de l'aiguille → fig. 229	Cause possible	Remède
	Ⓢ Zone d'alerte	Température de liquide de refroidissement trop élevée.	 Arrêtez de rouler ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le moteur, laissez refroidir le moteur jusqu'à ce que l'aiguille revienne dans la zone normale. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement → page 399.
	Ⓡ Zone normale	Niveau de liquide de refroidissement insuffisant.	Le moteur étant refroidi, contrôler le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire → page 399. Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, il y a un dysfonctionnement du système de refroidissement.
	—	Dysfonctionnement du système de refroidissement.	 Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
—	Ⓐ Zone froide	Le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement.	Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur tant qu'il n'a pas atteint sa température de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Spécifications du liquide de refroidissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 397.

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement G 13 (TL-VW 774 J). L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Le mélange constitué d'eau et d'additif de liquide de refroidissement offre non seulement une protection antigel jusqu'à -25 °C (-13 °F), mais protège également les pièces en alliage léger du système de refroidissement contre la corrosion. En outre, le mélange empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum, même si l'utilisation d'une protection antigel n'est pas nécessaire lorsqu'il fait chaud.

Si, pour des raisons climatiques, une protection antigel plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 60 %, la protection antigel risquant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % de l'additif de liquide de refroidissement G 13 ou G 12 plus-plus (TL-VW 774 G) (coloration violette) ▶

pour les deux), afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale ⇒ ①. Un mélange de G 13 avec les liquides de refroidissement G 12 plus (TL-VW 774 F), G 12 (coloration rouge) ou G 11 (coloration bleu-vert) réduit considérablement la protection anticorrosion et doit par conséquent être évité ⇒ ①.

⚠ AVERTISSEMENT

Une protection antigel insuffisante dans le système de refroidissement peut entraîner une panne du moteur et causer ainsi des blessures graves.

- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale attendue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

❗ MISE EN GARDE

Ne mélangez jamais d'additifs d'origine avec d'autres liquides de refroidissement qui ne sont pas homologués par Volkswagen. En cas de mélange avec d'autres liquides de refroidissement, des dégâts importants risquent de survenir sur le moteur et le système de refroidissement.

- Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas rose (la coloration résulte du mélange de l'additif de liquide de refroidissement violet avec de l'eau distillée) mais, par ex., marron, l'additif G 13 a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager le moteur !

🌿 Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint

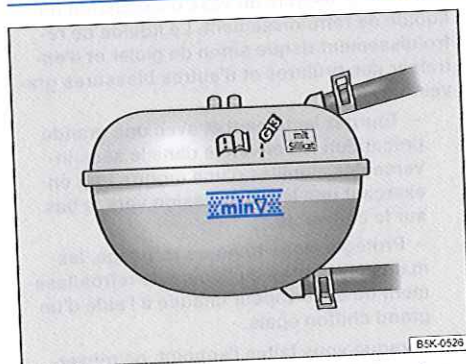


Fig. 230 Dans le compartiment-moteur : repères sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 397.

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

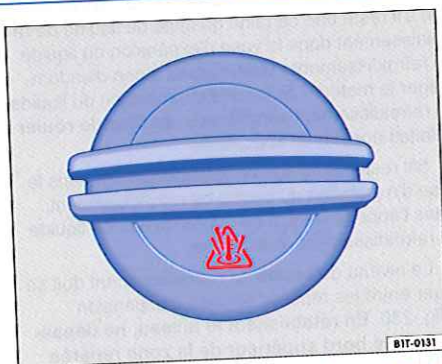


Fig. 231 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

Opérations préalables

- Garez votre véhicule sur un plan horizontal et solide.
- Laissez refroidir le moteur ⇒ ⚠.

- Ouvrez le capot-moteur  ⇒ page 386.
- Le vase d'expansion du liquide de refroidissement est repéré par le symbole  figurant sur le couvercle ⇒ fig. 231.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à l'aide des repères latéraux du vase d'expansion de liquide de refroidissement ⇒ fig. 230. Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères.
- Si le niveau du liquide dans le réservoir est en dessous du repère minimal (« min »), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est chaud, le niveau du liquide de refroidissement peut dépasser légèrement la ligne supérieure de la zone repérée.

Appoint de liquide de refroidissement

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Dévissez le couvercle avec précaution ⇒ .
- Faites l'appoint uniquement avec du liquide de refroidissement neuf conforme aux spécifications de Volkswagen ⇒ page 398 ⇒ .
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que s'il reste une certaine quantité de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement ; vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Si le vase d'expansion du liquide de refroidissement semble vide, **arrêtez de rouler** et faites appel à un spécialiste.
- S'il reste du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement, faites l'appoint jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement reste stable.
- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères du vase d'expansion ⇒ fig. 230. **En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée** ⇒ .
- Revissez le bouchon à fond.
- Si en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications ⇒ page 398 n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de l'eau distillée ⇒ . Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit ⇒ page 398.

AVERTISSEMENT

La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peut causer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si un écoulement de vapeur ou de liquide de refroidissement est visible ou audible dans le compartiment-moteur. Attendez jusqu'à ce que vous ne puissiez plus ni voir, ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper.
- Laissez toujours refroidir le moteur complètement avant d'ouvrir le capot-moteur avec précaution. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le capot-moteur.
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur sur la position P ou le levier de vitesses au point mort.
 - Coupez le contact d'allumage.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie. Dans certaines circonstances, l'éthylène-glycol du liquide de refroidissement peut prendre feu.

❶ MISE EN GARDE

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de leur concentration en éléments chimiques. Le moteur risque par ailleurs de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec une eau non distillée, il est recommandé de faire vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.
- Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée ⇒ **fig. 230**. Le surplus de liquide de refroidissement est sinon, une fois chauffé, refoulé hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.
- En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, il est conseillé de ne faire l'appoint qu'après le **refroidissement total** du mo-

❶ MISE EN GARDE (suite)

teur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !

- Ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement si le vase d'expansion du liquide de refroidissement est vide ! De l'air pourrait pénétrer dans le système de refroidissement. Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !
- Lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Batterie

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	403
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie	404
Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie	405

La batterie fait partie intégrante du système électrique du véhicule. N'intervenez sur l'équipement électrique que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en vigueur et que si vous disposez des outils adéquats →  ! Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

Nombre et emplacement de la batterie du véhicule

Suivant l'équipement du véhicule, la batterie se trouve dans le compartiment moteur ou derrière un cache dans le coffre à bagages;

Certains modèles peuvent comporter deux batteries. La seconde batterie se trouve également dans le coffre à bagages.

Explication des mises en garde figurant sur la batterie

Symbole	Signification
	Portez toujours des lunettes de protection !
	L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et lunettes de protection !
	Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !
	Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.
	Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants !

Informations complémentaires et avertissements :

→ brochure *Plan d'Entretien*

Systèmes d'assistance au démarrage
page 243

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → page 386
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez toujours les avertissements et les consignes de sécurité suivants et tenez-en compte :

- Avant toute intervention sur la batterie, coupez le contact d'allumage ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants.
- Portez toujours des lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques et aux décharges électrostatiques.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- N'utilisez jamais de batterie endommagée. Elle risquerait d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie si elle est endommagée.
- Remplacez immédiatement une batterie endommagée ou qui a gelé. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Sur les véhicules avec batterie logée dans le coffre à bagages : veillez à ce que le flexible de dégazage soit correctement fixé sur la batterie.

❗ MISE EN GARDE

- N'exposez pas la batterie pendant une durée prolongée à la lumière directe du jour, car les rayons UV peuvent endommager le bac de la batterie.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Pendant les longues périodes d'immobilisation, protégez la batterie du froid pour éviter qu'elle ne gèle et ne devienne ainsi inutilisable.

i Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou supprimés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie est suffisamment rechargée.

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 402.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de l'alternateur	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler l'équipement électrique. Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin. En cours de route, la batterie n'est plus rechargée par l'alternateur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Des messages texte peuvent en outre apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Des signaux sonores peuvent également retentir.

⚠️ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

❗ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

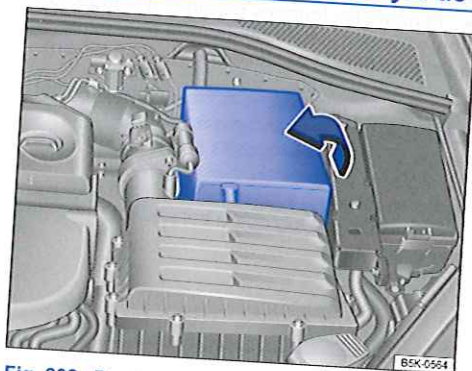


Fig. 232 Dans le compartiment-moteur : rabattement du soufflet de la batterie.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 402.

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte de la batterie si elle totalise un kilométrage élevé, est utilisée dans les pays chauds ou présente un certain âge. La batterie ne nécessite sinon aucun entretien.

Les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille $\Rightarrow$ page 243 sont équipés d'une batterie spéciale. Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte de ces batteries ne peut pas être contrôlé.

Opérations préalables

- Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment-moteur $\Rightarrow$ page 386.
- Ouvrez le capot-moteur  $\Rightarrow$ page 386.

Cache de batterie

Pour ouvrir, ouvrez le cache dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 232.

Pour le fermer, rabattez le cache dans le sens inverse de la flèche $\Rightarrow$ fig. 232.

Contrôle du niveau d'électrolyte

Veillez à ce que la luminosité soit suffisante pour vous permettre de distinguer les couleurs dans le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie $\Rightarrow$ fig. 233 (flèche). N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets incandescents pour vous éclairer.

La couleur dans le regard circulaire varie en fonction du niveau d'électrolyte.

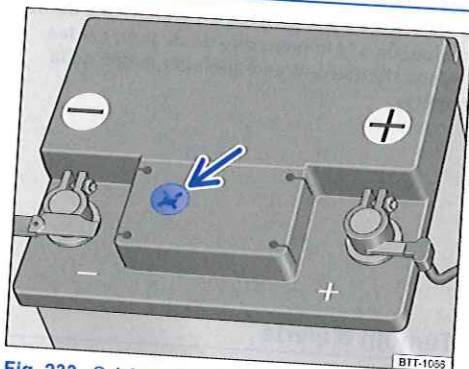


Fig. 233 Schéma de principe : regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie

Couleur du regard circulaire	Mesure à prendre
Jaune clair ou incolore	Le niveau d'électrolyte de la batterie est insuffisant. Faites contrôler et, si nécessaire, remplacez la batterie dans un atelier spécialisé.
Noir	Le niveau d'électrolyte de la batterie est correct.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie peut causer des brûlures graves, des explosions ou des décharges électriques.

- Portez toujours des gants et lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne basculez jamais la batterie. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais la batterie.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou sur les yeux, rincez immédiatement à l'eau froide et pendant quelques minutes la partie touchée.] Consultez ensuite immédiatement un médecin.
- En cas d'absorption d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 402.

Recharge de la batterie

Il est recommandé de faire recharger la batterie dans un atelier spécialisé étant donné que la batterie montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge $\Rightarrow$ . Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement de la batterie

La batterie a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présente des caractéristiques de sécurité. Si vous devez remplacer une batterie avant d'en acheter une neuve, renseignez-vous auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises concernant la nouvelle batterie. Faites remplacer la batterie dans un atelier spécialisé et qualifié. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Faites toujours remplacer la batterie dans un atelier spécialisé et qualifié car dans le cadre de ce remplacement, le système électronique du véhicule doit faire l'objet d'une adaptation. Seul un atelier spécialisé et qualifié dispose de la technologie requise pour réaliser cette adaptation correctement. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Utilisez exclusivement une batterie de véhicule sans entretien conforme aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater de juillet 2012 ou être plus récentes.

Sur les véhicules équipés d'une batterie spéciale, par exemple les *véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille* $\Rightarrow$ page 243, remplacez la batterie exclusivement par une batterie ayant les mêmes spécifications.

Débranchement de la batterie

Si vous devez débrancher la batterie du système électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement de la batterie, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif $\Rightarrow$ .

Branchement de la batterie

- Avant de rebrancher la batterie, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif $\Rightarrow$ .

Après le branchement d'une batterie et la mise du contact d'allumage, différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou calculée correctement $\Rightarrow$ page 21.

Véhicules équipés du système Keyless Access
 $\Rightarrow$ page 58 : si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage après le branchement de la batterie, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Essayez ensuite à nouveau de mettre le contact d'allumage. Si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage, faites appel à un spécialiste.

Coupage automatique des consommateurs électriques

Pour éviter la décharge de la batterie, une gestion de réseau de bord intelligente permet de recourir automatiquement à diverses mesures en cas de forte sollicitation de la batterie :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Le cas échéant, certains gros consommateurs électriques sont limités en puissance, voire entièrement coupés.
- L'alimentation en tension des prises de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie de se décharger. Par exemple, lorsque le contact d'allumage reste mis pendant une période prolongée alors que le moteur

est éteint ou en cas de stationnement prolongé avec les feux de position ou de stationnement allumés.

Coupeure de la batterie en cas d'accident avec déclenchement de sac gonflable

Sur les véhicules équipés d'une batterie dans le coffre à bagages, la liaison électrique de la batterie fait l'objet d'une coupeure pyrotechnique automatique en cas d'accident avec déclenchement des sacs gonflables. Cela empêche un court-circuit.

Comment se décharge la batterie ?

- Longues périodes d'immobilisation, sans faire tourner le moteur, notamment lorsque le contact d'allumage est mis.
- Utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire → page 366.

AVERTISSEMENT

Une fixation incorrecte et l'utilisation d'une batterie inadéquate peuvent provoquer des court-circuits, un incendie et des blessures graves.

- N'utilisez qu'une batterie exempte d'entretien et étanche qui présente les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie de première monte.

AVERTISSEMENT

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais une batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Remplacez impérativement toute batterie qui a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.

MISE EN GARDE

- Ne débranchez et ne raccordez jamais la batterie lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. De même, n'utilisez jamais une batterie non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques risquent d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques, par ex. sur le dispositif start/stop de mise en veille.
- Ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou un chargeur de batterie sur la prise de courant 12 volts ou sur l'allume-cigare. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.



Mettez au rebut la batterie conformément à la législation en vigueur. Les batteries peuvent contenir des substances toxiques telles que l'acide sulfurique et le plomb.



L'électrolyte de batterie peut être une source de pollution pour l'environnement. Récupérez les fluides qui s'écoulent et mettez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Entretien et remise en état du véhicule

Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Lavage du véhicule	408
Lavage au nettoyeur haute pression	409
Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs	410
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace	411
Traitement et lustrage de la peinture du véhicule	412
Entretien et nettoyage des éléments décoratifs chromés et en aluminium	412
Entretien et nettoyage des films décoratifs ...	413
Nettoyage des jantes	414
Entretien des joints en caoutchouc	414
Dégivrage des barillettes de serrures de portes	415
Protection du soubassement	415
Nettoyage du compartiment-moteur	415

Un entretien régulier et adéquat contribue au maintien en bon état du véhicule. Un entretien réalisé en bonne et due forme peut constituer l'une des conditions de bénéfice de la garantie en cas de dommages de corrosion et de défauts de peinture sur la carrosserie.

Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Lève-glaces électriques ⇒ page 77
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 152
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 417
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impro-

AVERTISSEMENT (suite)

pre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que des tiers puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer ainsi des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez des produits de nettoyage homologués ou recommandés.

MISE EN GARDE

Les nettoyeurs contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager.



Ne lavez le véhicule qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne

soient rejetées aux égouts. Dans certaines régions, il est interdit de laver son véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet.

 Lorsque vous achetez des produits d'entretien, choisissez de préférence des produits écologiques.

 Les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères. Tenez compte de la notice jointe à l'emballage. 

Lavage du véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 407.

Plus les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs restent collés longtemps sur la surface extérieure du véhicule, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, suite à un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. De même, le **soubassement** du véhicule doit être régulièrement lavé avec soin.

Installation de lavage

Suivez les instructions affichées par l'exploitant des installations de lavage. Prenez les mesures de sécurité habituelles avant d'effectuer un lavage automatique, fermez toutes les glaces et rabattez les rétroviseurs extérieurs par ex., afin d'éviter tout endommagement. Si des accessoires extérieurs particuliers se trouvent sur le véhicule, (par ex. un spoiler, une galerie porte-bagages, une antenne radio), il est impératif de demander l'avis de l'exploitant de l'installation de lavage .

La résistance de la peinture de votre véhicule est telle que vous pouvez en principe laver celui-ci sans problème dans des installations de lavage automatique. Cependant, la sollicitation réelle de la peinture dépend fortement de la construction de l'installation de lavage. Volkswagen recommande le lavage dans des installations de lavage sans brosses.

Pour éliminer d'éventuels résidus de cire sur les glaces et pour remédier si nécessaire au brouillage des essuie-glaces, veuillez tenir compte des remarques suivantes  page 410, *Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs*.

Lavage à la main

Lors du lavage à la main, détrempez d'abord la saleté à grande eau et rincez autant que possible.

Nettoyez ensuite le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le toit et continuez du haut vers le bas. N'utilisez du **shampooing** qu'en cas de saleté tenace.

Rincez abondamment et fréquemment l'éponge ou le gant de lavage.

Nettoyez en dernier lieu les roues, le bas de caisse, etc. Utilisez à cet effet une deuxième éponge.

AVERTISSEMENT

La présence de pièces à arêtes vives sur le véhicule peut entraîner des blessures.

- Protégez vos mains et vos bras des pièces à arêtes vives lorsque vous nettoyez par exemple le soubassement ou la face intérieure des passages de roue.

AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselles rugueuses ni d'objets similaires, ce qui risquerait d'endommager la surface extérieure. 

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez jamais les projecteurs avec un chiffon sec ou une éponge sèche ; utilisez uniquement un chiffon mouillé ou une éponge mouillée. Utilisez de préférence de l'eau savonneuse.
- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

❗ MISE EN GARDE

Tenez impérativement compte des points suivants avant de passer le véhicule dans une installation de lavage afin d'éviter tout endommagement sur le véhicule :

- Comparez la voie du véhicule avec l'écart des rails de guidage de l'installation de lavage afin de ne pas endommager les jantes et les pneus !

Lavage au nettoyeur haute pression



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 407.

Lors du lavage du véhicule avec un nettoyeur haute pression, suivez impérativement les instructions d'utilisation du nettoyeur haute pression. Ceci vaut en particulier pour la **pression** et pour la **distance de nettoyage** ⇒ ⚠️.

Maintenez un espace suffisant par rapport aux matériaux souples tels que les flexibles en caoutchouc ou les insonorisants ainsi que les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot). Les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) se trouvent dans les pare-chocs arrière et éventuellement avant ⇒ ⚠️.

N'utilisez en aucun cas les buses à jet circulaire ou les **rotabuses** ⇒ ⚠️.

⚠️ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du nettoyeur haute pression peut entraîner des endommagements durables, visibles ou invisibles, sur les pneus et sur d'autres matières. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Désactivez le détecteur de pluie et de luminosité et la fonction Auto Hold avant d'entrer le véhicule dans une installation de lavage.
- Comparez la hauteur et la largeur du véhicule avec la hauteur et la largeur de passage de l'installation de lavage !
- Rabattez les rétroviseurs extérieurs. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ne doivent en aucun cas être rabattus à la main mais uniquement électriquement !
- Pour éviter tout endommagement de la peinture du capot-moteur, rabattez les essuie-glaces sur le pare-brise après le séchage des balais d'essuie-glace. Ne le laissez pas tomber !
- Verrouillez le capot de coffre afin d'éviter son ouverture involontaire dans l'installation de lavage.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Respectez une distance suffisante de la buse par rapport aux pneus.
- Ne nettoyez jamais les pneus avec des buses à jet circulaire (« rotabuses »). Même si la distance de nettoyage est relativement grande et la durée du jet très brève, les pneus risquent d'être endommagés de façon apparente ou cachée.

⚠️ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

❗ MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.

① MISE EN GARDE (suite)

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de l'assistant aux manœuvres de stationnement, les capteurs situés dans les pare-chocs doivent toujours être propres et exempts de givre ou de glace. En cas de nettoyage haute pression ou à la vapeur, n'exposez les capteurs directement au jet que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm environ.
- En cas de nettoyage de films décoratifs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à la vapeur, n'exposez le film décoratif au jet direct et à une pression maximale de 100 bars que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 40 cm environ.

① MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez pas les glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.
- Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 407.

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

Vaporisez les glaces et les rétroviseurs extérieurs avec du nettoyant pour glaces de commercialisation courante à base d'alcool.

Séchez les glaces à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux. Une peau de chamois utilisée pour essuyer des surfaces peintes contient des résidus gras de traitements de protection et risquerait de salir les glaces.

Les résidus de caoutchouc, d'huile, de graisse ou de silicone peuvent être éliminés à l'aide d'un nettoyant pour glaces ou d'un dégraissant antisilicone ⇒ ①.

Élimination des résidus de cire

Les installations de lavage et les produits d'entretien peuvent laisser des **résidus de cire** sur toutes les glaces. De tels résidus de cire ne peuvent être éliminés qu'à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons. Les résidus de cire sur le pare-brise peuvent entraîner le broutement des essuie-glaces. Volkswagen vous recommande, après chaque lavage du véhicule, d'éliminer les résidus de cire sur toutes les glaces et rétroviseurs extérieurs à l'aide du chiffon de nettoyage des glaces G 052 522 A1.

Le remplissage du réservoir de lave-glace avec un nettoyant pour glaces aux propriétés dissolvantes pour la cire permet d'éliminer ce broutement. Lors du remplissage avec des produits de nettoyage,

respectez la proportion correcte du mélange. Les nettoyants à effet dégraissant ne peuvent pas éliminer de tels résidus de cire ⇒ ①.

Les nettoyants pour glaces, les nettoyants spéciaux et les chiffons de nettoyage des glaces sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Déblayage de la neige

À l'aide d'une balayette, éliminez la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs.

Dégivrage

Utilisez de préférence un aérosol dégivrant pour le dégivrage. Lorsque vous utilisez une raclette, ne lui imprimez pas des mouvements de va-et-vient, mais déplacez-la uniquement dans un sens. Lors du mouvement de retour, de la saleté peut rayer la glace.



AVERTISSEMENT

Les glaces sales et embuées réduisent la vision et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- Enlevez le givre, la neige et la buée de toutes les glaces à l'intérieur et à l'extérieur. ▶

❗ MISE EN GARDE

- Dans le réservoir du lave-glace, ne mélangez en aucun cas les produits de nettoyage recommandés avec d'autres produits. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Ne déneigez ou ne dégivrez pas les glaces et les rétroviseurs avec de l'eau chaude ou bouillante. La glace pourrait se fissurer !
- Les fils chauffants du dégivrage de glace arrière se trouvent sur la face intérieure de la glace. N'apposez pas d'autocollant sur les fils

❗ MISE EN GARDE (suite)

- chauffants et ne nettoyez jamais la face intérieure de la glace arrière avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.
- Les antennes qui se trouvent sur la face intérieure des glaces peuvent être endommagées par le frottement d'objets ou par l'utilisation de nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

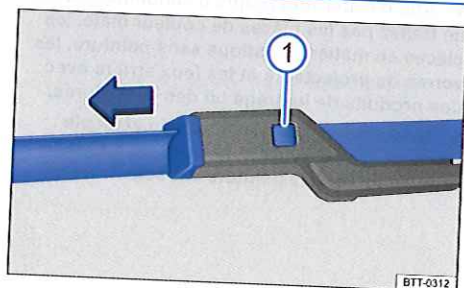


Fig. 234 Remplacement des balais d'essuie-glace avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 140.

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **broutement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés $\Rightarrow$ ①.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ page 152.

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide $\Rightarrow$ ①.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ page 152.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 234 ① enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de **longueur et d'exécution identiques** sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus suffisamment le pare-brise.

❗ MISE EN GARDE

- Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer le pare-brise.
- Les nettoyeurs contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives endommagent la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires. ◀

Traitement et lustrage de la peinture du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 407.

Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit à nouveau être protégé avec un *traitement de protection à la cire* de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture propre.

Même si vous utilisez régulièrement un *traitement de protection* dans l'installation de lavage automatique, Volkswagen recommande de traiter la peinture du véhicule à la cire dure au moins deux fois par an.

Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Si le produit de lustrage ne contient pas de substances protectrices, appliquez ensuite un traitement de protection.

❗ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout risque d'endommagement, ne traitez pas les pièces de couleur mate, les pièces en matière plastique sans peinture, les verres de projecteurs et les feux arrière avec des produits de lustrage ou des cires dures.
- Ne polissez pas la peinture du véhicule dans un environnement sableux ou poussiéreux ou lorsque la peinture est sale. ◀

Entretien et nettoyage des éléments décoratifs chromés et en aluminium



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 407.

- Imbibez d'eau un chiffon doux, propre et non pelucheux, puis servez-vous-en pour nettoyer les surfaces.
- En cas de salissures tenaces, utilisez un produit d'entretien **sans solvants**.
- Lustrez ensuite les éléments décoratifs chromés et en aluminium à l'aide d'un chiffon doux et sec.

❗ MISE EN GARDE

Consignes prescrites pour ne pas endommager les éléments décoratifs chromés et en aluminium :

- N'exposez jamais les pièces au rayonnement solaire direct lors de leur nettoyage ou de leur lustrage.
- Évitez de les nettoyer ou de les lustrer dans un environnement sableux ou poussiéreux.
- N'utilisez pas de produit d'entretien fortement abrasif (par ex. crème récurante).
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselle rugueuses ou d'objets similaires.
- Ne lustrez pas de surfaces encrassées. ▶

❶ MISE EN GARDE (suite)

- N'utilisez pas de nettoyants contenant des solvants.
- N'utilisez pas de cire dure.

❶ MISE EN GARDE

Les enjoliveurs centraux ou pleins en chrome peuvent également être peints et ne doivent pas être traités avec des produits d'entretien ou de polissage pour chrome ou aluminium. Utilisez un produit d'entretien et de polissage pour peintures de commercialisation courante. <

Entretien et nettoyage des films décoratifs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 407.

Les films décoratifs sont des éléments de design en chlorure de polyvinyle souple (PVC).

Dans les zones du véhicule dotées d'un film décoratif, la couche de peinture située sous ce film est protégée des influences météorologiques et des influences de l'environnement.

Si le film décoratif reste longtemps sur le véhicule, il peut y avoir une différence optique entre la zone de peinture protégée par le film décoratif et la zone non protégée. Un polissage permet généralement d'éliminer ces différences.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

Longévité des films décoratifs

Les influences de l'environnement, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les éclats par gravillonnage, etc ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs. Les traces d'usure et de vieillissement sont des traces d'usure normale et ne constituent aucun défaut.

Après avoir posé les films décoratifs, il est possible que des bulles se forment pendant un certain temps, par ex. en raison d'une forte chaleur d'été. En règle générale, les bulles disparaissent. L'utilisation des films décoratifs ne s'en trouve aucunement restreinte.

Au bout d'environ 1 à 3 ans, les films décoratifs peuvent présenter des traces d'usure et de vieillissement, notamment s'ils sont directement exposés aux rayons du soleil.

Dans des zones à climat très chaud, la couleur des films décoratifs peut pâlir au bout d'un an en raison notamment de l'échauffement dû à une exposition directe au soleil.

Nettoyage des films décoratifs

Les films décoratifs sont appropriés pour le nettoyage dans des installations de lavage si aucun programme de lavage à cire chaude n'est sélectionné.

Tenez compte des informations et des remarques relatives au lavage du véhicule → page 408 et au lavage avec un nettoyeur haute pression → page 409.

Lors du pré-lavage au jet, du nettoyage haute pression ou du nettoyage au jet de vapeur, respectez toujours un écart minimum de 40 cm entre la buse et les films décoratifs et une pression maximale de 100 bars → ❶.

Les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les retombées résineuses sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les taches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs risquent d'endommager les films décoratifs.

Plus les dépôts agressifs restent longtemps sur le film décoratif, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, suite à un ensoleillement intense par exemple, renforcent leur action corrosive. Lavez immédiatement avec soin le véhicule en utilisant de l'eau chaude ou une solution savonneuse douce → ❶.

Éliminez avec précaution les salissures tenaces à l'aide d'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude. N'utilisez aucun produit agressif tels que de l'essence, des diluants ou des solvants pour le nettoyage !

Entretien des films décoratifs

En règle générale, les consignes d'entretien s'appliquant à la peinture valent également pour les films décoratifs → page 412.

Traitez les films décoratifs régulièrement (tous les trois mois au plus tard) avec de la cire dure liquide. La cire dure lisse la surface et a pour effet de la rendre antisalissante. ►

Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons doux à microfibres.

Volkswagen recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen ou d'un atelier spécialisé sur les produits d'entretien appropriés.

❗ MISE EN GARDE

- Dirigez toujours la buse à la verticale sur les bords et la surface des films décoratifs.
- En cas de nettoyage des films décoratifs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à la vapeur, n'exposez le film décoratif au jet direct et à une pression maximale de 100 bars que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 40 cm environ.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Selon la structure des rouleaux utilisés dans les installations de lavage, de fines rayures peuvent apparaître au bout d'un certain temps sur les films décoratifs.
- Éliminez les salissures du film décoratif le plus rapidement possible à l'aide de produits de nettoyage appropriés pour éviter un endommagement durable du film.



Les dommages présents sur la surface du film décoratif, causés par ex. par des gravillons, peuvent être supprimés en remplaçant des parties entières du film décoratif. Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

Nettoyage des jantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 407.

Nettoyage des jantes en acier

Les résidus collés provenant de l'usure des plaquettes de frein peuvent être éliminés à l'aide d'un détachant pour poussières industrielles. Nettoyez donc régulièrement les jantes en acier à l'aide d'une éponge spéciale.

Retouchez les dégâts de peinture sur les jantes en acier avant la formation de rouille.

Entretien et nettoyage des jantes en alliage léger

Rincez le sel de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein des jantes en alliage léger toutes les 2 semaines. Traitez

ensuite les jantes avec un produit de nettoyage exempt d'acide. Volkswagen recommande d'enduire entièrement les jantes de cire dure tous les 3 mois.

Si vous n'enlevez pas régulièrement les sels de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein, ces substances risquent d'attaquer l'alliage léger.

Utilisez un produit de nettoyage exempt d'acide pour jantes en alliage léger. N'utilisez pas de produits de lustrage pour peinture ou autres produits abrasifs pour l'entretien des jantes.

Si la couche de peinture de protection a été endommagée, par exemple par gravillonnage, procédez immédiatement à une retouche.

Entretien des joints en caoutchouc



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 407.

Les joints en caoutchouc des portes, des fenêtres, etc. conservent leur souplesse, sont plus étanches et durent plus longtemps si vous les enduisez de temps à autre d'un produit d'entretien approprié pour caoutchouc.

Éliminez la poussière et la saleté des joints en caoutchouc à l'aide d'un chiffon doux avant l'entretien.

Dégivrage des barillets de serrures de portes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 407.

Pour dégeler les barillets de serrures de portes, Volkswagen recommande l'utilisation de l'aérosol d'origine à action revitalisante et anticorrosive.

MISE EN GARDE

Les barillets de serrures de portes peuvent rouiller en cas d'utilisation de dégivrateurs de serrures de porte contenant des solvants pour graisse.

Protection du soubassement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 407.

Le dessous du véhicule bénéficie d'un traitement de protection durable contre les agressions chimiques et mécaniques. La couche protégeant le soubassement peut être endommagée lors de l'utilisation du véhicule. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire régulièrement effectuer un contrôle et, le cas échéant, une retouche du dessous du véhicule et du châssis.

ATTENTION

La protection du soubassement et les produits anticorrosion peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement chaud ou d'autres pièces brûlantes du moteur.

- N'appliquez pas de produit de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion sur les tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou autres pièces du véhicule qui deviennent très chaudes.

Nettoyage du compartiment-moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 407.

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse $\Rightarrow$ page 386.

Le nettoyage du compartiment-moteur doit être effectué dans un atelier spécialisé. Un nettoyage non conforme peut entre autres éliminer la protection anticorrosion et endommager les composants électriques. De l'eau peut en outre pénétrer directement dans l'habitacle par le caisson d'eau $\Rightarrow$ ①.

Si le compartiment-moteur est fortement encrassé, il convient toujours de se rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer un nettoyage professionnel du compartiment-moteur. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Caisson d'eau

Le caisson d'eau se trouve dans le compartiment-moteur, sous un cache perforé situé entre le pare-brise et le moteur. L'air extérieur est aspiré du caisson d'eau dans l'habitacle à travers le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur.

Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement éliminés du cache de caisson d'eau au moyen d'un aspirateur ou à la main.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

- Avant toute intervention, familiarisez-vous avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur $\Rightarrow$ page 386.
- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

De l'eau versée manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.



Ne lavez le compartiment-moteur qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant

ne parviennent dans les égouts. Dans certaines régions, il est interdit de nettoyer le compartiment-moteur en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Nettoyage et entretien de l'habitacle

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des garnitures de sièges	418
Nettoyage des garnitures et des revêtements en tissu et en Alcantara®	418
Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel	420
Nettoyage des garnitures en similicuir	421
Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers	421
Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, des placages en bois et du tableau de bord	422
Nettoyage des ceintures de sécurité	422

Les tissus de vêtements modernes, par ex. les jeans sombres, présentent en partie une teinte qui n'est pas suffisamment résistante. En particulier sur les garnitures de siège claires (tissu ou cuir), de tels vêtements peuvent déteindre sur la garniture et laisser des traces visibles, même en cas d'utilisation conforme. Cela n'est pas imputable au tissu de la garniture mais à une faible stabilité de la teinte des vêtements.

Plus les taches, les saletés et autres dépôts adhèrent sur les surfaces des pièces du véhicule et des garnitures, plus le nettoyage et l'entretien risquent d'être difficiles. Il se peut notamment qu'au bout d'un temps d'action prolongé, les taches, les saletés et les dépôts ne puissent plus être éliminés.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 407
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.

AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien afin que des tiers puissent encore les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ces produits sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez des produits de nettoyage homologués ou recommandés.

MISE EN GARDE

- Les nettoyants contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible.
- Les taches, les saletés et autres dépôts contenant des substances agressives à teneur en solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible, même après un bref temps d'action.
- Éliminez dans les plus brefs délais les taches, les saletés et autres dépôts avant qu'ils ne soient secs.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces afin d'éviter tout endommagement.

 Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Utilisation des garnitures de sièges

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

Liste de contrôle

Pour l'utilisation et la conservation des garnitures de sièges, veuillez tenir compte de ce qui suit  :

- ✓ Avant de monter à bord du véhicule, fermez les fermetures velcro qui peuvent entrer en contact avec les garnitures et revêtements en tissu. Des fermetures velcro ouvertes peuvent endommager les garnitures et revêtements en tissu.
- ✓ Évitez le contact direct d'objets et d'applications à arêtes vives sur les garnitures et revêtements en tissu afin de prévenir tout endommagement. Par applications, on entend par exemple les fermetures éclair, les rivets et les pierres strass présents sur les vêtements et les ceintures.
- ✓ Éliminez régulièrement les particules de poussière et de saleté qui se logent dans les pores, les plis et les coutures afin que la surface extérieure des sièges ne soit pas continuellement endommagée par des frottements.
- ✓ Vérifiez impérativement la stabilité de la teinte de vos vêtements afin d'éviter toute trace de décoloration sur la garniture de siège. Ceci concerne avant tout les garnitures de sièges claires.

MISE EN GARDE

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour la conservation des garnitures de sièges risque d'endommager ou de décolorer les garnitures et revêtements en tissu.

MISE EN GARDE (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

 Volkswagen recommande de faire enlever d'éventuelles traces sur les garnitures par une entreprise spécialisée.

Nettoyage des garnitures et des revêtements en tissu et en Alcantara®

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables

Des éléments de sacs gonflables et des connecteurs électriques peuvent être montés dans le siège du conducteur, le siège du passager avant et éventuellement, dans les places arrière latérales. Tout endommagement, tout nettoyage et traitement non conformes ou encore toute imbibition des assises et des dossiers risquent non seulement de provoquer des endommagements de l'équipement électrique du véhicule mais aussi un dysfonctionnement du système de sacs gonflables .

Les sièges à réglage électrique et les assises équipées d'un chauffage sont dotés de composants électriques et de connecteurs pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée . Cela risque également de causer des endommagements en d'autres points de l'équipement électrique du véhicule.

C'est la raison pour laquelle vous devez tenir compte des indications de nettoyage suivantes :

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas une imbibition.

- Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen.
- En cas d'incertitude, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Nettoyage des garnitures d'assises sur les sièges sans chauffage et sur les sièges sans réglage électrique ou non équipés d'éléments de sacs gonflables

- Avant l'utilisation des produits de nettoyage, veuillez lire et tenir compte des instructions relatives à l'utilisation, des remarques et des mises en garde figurant sur l'emballage.
- Nettoyez régulièrement les garnitures, les revêtements en tissu, les garnitures en Alcantara® ainsi que la moquette à l'aide d'un aspirateur (embout à brosse).
- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- Pour le nettoyage en règle générale, utilisez une éponge douce ou un chiffon microfibre non pelucheux de commercialisation courante → ①.
- Nettoyez les surfaces en Alcantara® avec un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau ou avec un chiffon en microfibre non pelucheux de commercialisation courante → ①.

En cas d'encrassement général de la surface des garnitures et revêtements en tissu, il est possible d'utiliser une mousse de nettoyage de commercialisation courante.

En cas de fort encrassement des garnitures et des revêtements en tissu, il est recommandé de s'informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les possibilités de nettoyage appropriées avant d'effectuer tout nettoyage. Le cas échéant, chargez une société de nettoyage spécialisée d'effectuer le nettoyage.

Traitement des taches

Lors du nettoyage des taches, il peut s'avérer nécessaire de nettoyer toute la surface et non seulement les endroits où se trouvent les taches. Sur-tout lorsque la surface présente des traces d'encrassement dues à un usage courant. Sinon, les surfaces traitées risquent d'être plus claires que celles qui n'ont pas été traitées. En cas d'incertitude, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Type de tache	Nettoyage recommandé pour les assises et les garnitures
<i>Taches à base d'eau, comme par ex. café ou jus de fruit.</i>	– Humidifiez une éponge avec un flacon pulvérisateur et traitez la tache en cercle. – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
<i>Taches tenaces, comme par ex. chocolat, maquillage etc.</i>	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une société de nettoyage spécialisée.
<i>Taches grasses, comme par ex. huile, rouge à lèvres.</i>	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une société de nettoyage spécialisée.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé.

⚠ MISE EN GARDE

Si la garniture d'assises de sièges à réglage électrique, avec chauffage ou équipés d'éléments de sacs gonflables est trempée, les composants électriques et l'équipement électrique du véhicule risquent d'être endommagés.

- Faites immédiatement sécher l'assise trempée par une société spécialisée et vérifiez les pièces du système.
- N'utilisez pas de nettoyeur à vapeur, car la vapeur a pour effet que la saleté s'incruste et se fixe davantage dans les tissus.
- Les nettoyeurs haute pression et les sprays réfrigérants peuvent endommager la garniture. ▶

❗ MISE EN GARDE

- Ne nettoyez que la moquette et les tapis de sol avec des brosses ! Les brosses risquent d'endommager les autres surfaces en textile.
- Si des pâtes de lavage ou des lessives pour textiles délicats sont appliquées à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide, il se peut que des auréoles, causées par ex. par les agents détersifs, apparaissent sur la garniture une fois

❗ MISE EN GARDE (suite)

celle-ci séchée. En général, ces auréoles ne peuvent être que difficilement éliminées, voire pas du tout.

❗ MISE EN GARDE

- Veillez à ce que l'Alcantara® ne soit en aucun cas imbibé.
- L'Alcantara® ne doit pas être traité avec des produits d'entretien pour cuirs, des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- N'utilisez pas de brosses pour le nettoyage humide afin d'éviter tout risque d'endommagement de la surface du matériau.

Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 417.

Pour toutes questions concernant le nettoyage et l'entretien de l'intérieur en cuir du véhicule, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen ou à un autre atelier spécialisé.

Entretien et traitement

Le cuir naturel est sensible et doit être entretenu régulièrement :

- Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage une crème d'entretien dotée d'une protection contre la lumière et d'un effet imperméabilisant. Grâce à cette crème, le cuir est nourri, assoupli, hydraté et il respire davantage. Elle offre en même temps une protection de surface.
- Nettoyez le cuir tous les 2 à 3 mois et éliminez les salissures fraîches.
- Traitez le cuir tous les six mois avec du produit approprié d'entretien pour cuir ⇒ ❶.
- Appliquez le produit de nettoyage et d'entretien avec une extrême parcimonie et toujours à l'aide d'un chiffon de laine ou de coton sec et non pelucheux. N'appliquez pas le produit de nettoyage et d'entretien directement sur le cuir.

- Éliminez si possible immédiatement les taches fraîches de stylo, d'encre, de rouge à lèvres, de cirage, etc.
- Entretenez la couleur du cuir. Si nécessaire, ravivez les zones pâlies à l'aide d'une crème pour cuir teintée spécialement conçue à cet effet.
- Essuyez ensuite avec un chiffon doux.

Nettoyage

Pour le nettoyage général, Volkswagen recommande l'utilisation d'un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau.

Veillez systématiquement à ce que cette solution ne trempe le cuir à aucun endroit et qu'elle ne s'infiltre pas dans les points de couture.

Avant le nettoyage des garnitures en cuir, suivez les consignes suivantes ⇒ page 418, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables*.

Type de tache	Nettoyage
Salissures plus importantes	– Appliquez une solution savonneuse^{a)} avec un chiffon bien essoré. – Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
Taches à base d'eau, comme par ex. café, thé, jus, sang, etc.	– Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. – Si la tache est déjà sèche, utilisez un nettoyeur approprié ⇒ ❶.

Type de tache	Nettoyage
<i>Taches grasses</i> , comme par ex. huile, rouge à lèvres etc.	- Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. - Pour les taches qui n'ont pas encore pénétré dans les surfaces, utilisez un nettoyant approprié ⇒ ①.
<i>Taches spéciales</i> , par ex. stylo-bille, crayon-feutre, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, etc.	- Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec. - Nettoyez à l'aide d'un détachant spécialement prévu pour le cuir.

a) Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillères à soupe de savon neutre pour un litre d'eau.

① MISE EN GARDE

- Le cuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- Si une tache a pénétré la surface de cuir suite à un temps d'action de longue durée, la tache ne peut plus être éliminée.

① MISE EN GARDE (suite)

- Si du liquide est renversé sur du cuir, appliquez immédiatement un chiffon absorbant, la surface du cuir et les coutures ne pouvant résister longtemps à la pénétration de liquides.
- En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, protégez le cuir contre une exposition directe au soleil pour éviter toute décoloration.

 De légères altérations de la couleur dues à l'utilisation sont tout à fait normales.

Nettoyage des garnitures en similicuir

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

Avant le nettoyage des garnitures en similicuir, suivez les consignes suivantes ⇒ page 418, *Nettoyage des garnitures sur les sièges avec chauffage et sur les sièges à réglage électrique ou équipés d'éléments de sacs gonflables*.

Pour le nettoyage des garnitures en similicuir, utilisez uniquement de l'eau et des produits de nettoyage neutres.

① MISE EN GARDE

Le similicuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires. Ceux-ci entraînent le durcissement et, par conséquent, la rupture prématurée du matériau.

Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

Nettoyage des rangements et des porte-boissons

Certains rangements et porte-boissons comportent, au fond, un insert amovible en caoutchouc ou en feutre.

- Nettoyez les inserts en caoutchouc à l'aide d'un chiffon propre, non pelucheux et imbibé d'eau.
- Si cela s'avère inefficace, utilisez un produit de nettoyage et d'entretien **sans solvants** spécialement conçu pour les matières plastiques.
- Nettoyez les inserts en feutre à l'aspirateur.

Nettoyage des cendriers

- Retirez le cendrier et videz-le.
- Nettoyez-le à l'aide de papier essuie-tout.

Si vous souhaitez nettoyer l'éteignoir, utilisez par exemple un cure-dents ou un objet semblable pour éliminer les restes de cendres.

Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, des placages en bois et du tableau de bord

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Traitez les *pièces en matière plastique* (à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule) et le *tableau de bord* avec un produit de nettoyage et d'entretien *sans solvants* spécial, homologué par Volkswagen .
- Traitez les *placages en bois* avec une solution savonneuse douce.

AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Nettoyage des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 417.

Une sangle fortement encrassée gêne l'enroulement de la ceinture de sécurité automatique, ce qui entrave son fonctionnement.

Les ceintures de sécurité ne doivent jamais être déposées pour le nettoyage.

- Ôtez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple .
- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité encrassée et laissez-la déroulée.
- Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse *douce*.
- Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture après les avoir nettoyées.
- Ne laissez la ceinture s'enrouler que lorsque celle-ci est sèche.

AVERTISSEMENT

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, faites immédiatement déposer et remplacer la ceinture de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

dans un atelier spécialisé. Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Les ceintures de sécurité et leurs éléments ne doivent jamais être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques ou entrer en contact avec des liquides corrosifs, des solvants ainsi que des objets coupants. Ceux-ci peuvent diminuer considérablement la résistance des fibres textiles de la ceinture.
- Une ceinture de sécurité nettoyée doit être parfaitement sèche avant d'être enroulée, l'humidité risquant sinon d'endommager l'enrouleur automatique et de perturber son fonctionnement.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'essayez jamais de réparer, de changer ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des modèles neufs agréés par Volkswagen pour ce véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

Roues et pneus

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des roues et pneus	425
Jantes	427
Pneus neufs et remplacement des pneus ...	427
Pression de gonflage des pneus	429
Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure	431
Endommagements des pneus	431
Roue de secours	433
Marquage des pneus	435
Pneus d'hiver	438
Chaînes à neige	439

Volkswagen recommande de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les roues dans un atelier spécialisé. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par la mise au rebut des pneus usagés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Transport ⇒ page 162
- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 267
- Systèmes de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 346
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453
- Outillage de bord ⇒ page 470
- Caches de passages de roues ⇒ page 472
- Changement de roue ⇒ page 475
- Kit de crevaisson ⇒ page 484

AVERTISSEMENT

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

- Une utilisation impropre des roues et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage sur des pneus froids et respectez toujours la valeur de pression indiquée. Une pression de gonflage insuffisante peut, durant la conduite, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures ou boursouflures) et des pneus usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater, de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Pour réduire les risques de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes avec anneaux de jantes vissés.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des roues et pneus déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- Même s'ils n'ont jamais été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves. Les pneus de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

i Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Tenez compte des papiers du véhicule et adressez-vous le cas échéant à un Partenaire Volkswagen.

Utilisation des roues et pneus

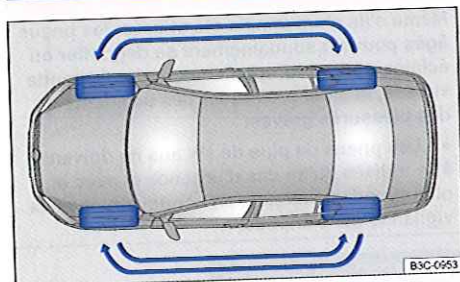


Fig. 235 Schéma de permutation des roues.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 424.

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leur surface de portée étroite est le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

Les pneus et les jantes constituent des éléments importants dans la conception du véhicule. Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Pour éviter tout endommagement des jantes et des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires que lentement et si possible de face.
- Contrôlez régulièrement la présence éventuelle de dommages visibles et cachés sur les jantes et les pneus, comme par ex. des déchirures et des déformations ⇒ page 431.
- Enlevez les corps étrangers qui se trouvent à l'extérieur dans les sculptures du pneu et qui n'ont pas accès à l'intérieur des pneus ⇒ page 431.
- Vérifiez régulièrement que les pneus sont gonflés à la pression prescrite. Le cas échéant, tenez compte des messages d'avertissement du système de contrôle de la pression des pneus ⇒ page 346.
- Faites remplacer immédiatement un pneu défectueux ou usé ⇒ page 431.
- N'excédez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus montés ⇒ page 435.
- Protégez les pneus ainsi que la roue de secours de tout contact avec des substances agressives, y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein ⇒ ⚠.
- Remplacez sans tarder les capuchons anti-poussière manquants.

Pneus taille basse

Comparés à d'autres combinaisons de roues et pneus, les pneus taille basse offrent une plus large surface de roulement et un plus grand diamètre de jante tout en ayant une hauteur de flanc plus faible ▶

⇒ ①. Les pneus taille basse augmentent les qualités routières et la précision de conduite. Mais sur des routes et chemins en mauvais état, le confort peut être moindre.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches ⇒ page 435. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma ⇒ fig. 235. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut perturber leur bon fonctionnement. Les pneus stockés longtemps sans être utilisés, durcissent et se fragilisent plus vite que ceux utilisés en permanence sur le véhicule.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de six ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus – y compris la roue de secours – qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimum prescrite par la loi ⇒ ⚠.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé en consultant la date de fabrication qui fait partie intégrante du numéro d'identification de pneu (TNI) ⇒ page 435.

Stockage des pneus

Identifiez les roues avant de les démonter pour conserver le sens de marche précédent lors de la repose (gauche, droite, avant, arrière). Stockez les

roues ou pneus démontés dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. **N'entreposez pas** les pneus montés sur leur jante à la verticale.

Emballer les pneus qui ne sont pas dotés de jantes dans des housses appropriées pour les protéger contre la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.

⚠ AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont jamais été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves.

- Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

ⓘ MISE EN GARDE

Évitez les fortes secousses et si possible les obstacles. Les pneus, particulièrement les pneus taille basse, peuvent être plus fortement comprimés et déformés notamment par les nids de poule et les bordures de trottoirs. La couche de tissu des pneus peut ainsi rompre et il peut s'ensuivre des boursouffures et des déchirures sur les flancs des pneus ainsi que des déformations ou des fissures sur les jantes.



Mettez au rebut les pneus usés conformément à la législation en vigueur et dans le respect des règles en vigueur.

Jantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 424.

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter les uns aux autres. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent → page 475.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Les pneus et jantes homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Boulons de roue

Veillez toujours à visser les boulons de roue au couple de serrage prescrit → page 475.

Jantes à anneau vissé

Les jantes à anneau vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont assemblés à l'aide de vis spéciales et suivant une procédure spécifique. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité et la concentricité de la roue. C'est la raison pour laquelle les jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen → ▲.

Jantes avec éléments enjoliveurs vissés

Les jantes peuvent comporter des éléments enjoliveurs interchangeables fixés sur la jante à l'aide de vis autoserrantes. Faites remplacer les enjoliveurs endommagés dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen → ▲.

Identification des jantes

En raison de la législation en vigueur dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Selon le pays, les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante
- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un desserrage et serrage des vis non conformes sur les jantes à anneau vissé peuvent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes à anneau vissé dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◀

Pneus neufs et remplacement des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 424. ▶

Pneus neufs

- Roulez avec prudence pendant les 600 premiers kilomètres car le **rodage** des pneus doit d'abord s'effectuer. Des pneus non rodés présentent une adhérence →  et une efficacité de freinage amoindries → .
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Remplacement des pneus

- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu (les deux pneus de l'essieu avant ou les deux pneus de l'essieu arrière) → .
- Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question. Tenez compte de la taille, du diamètre, de la capacité de charge et de la vitesse maximale.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus homologués par Volkswagen. Des pneus de plus grande taille risqueraient de patiner et de frotter contre la carrosserie ou d'autres pièces.

Remarques supplémentaires pour les véhicules équipés d'un système de contrôle de l'état des pneus

Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il faut réadapter le système après chaque montage de roue, qu'il s'agisse de la roue déjà montée à cet emplacement ou d'une autre roue → page 346.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir → page 346.

En supplément sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus

Lorsque vous remplacez les roues de première monte du véhicule, veillez à ce que les roues neuves soient équipées de capteurs compatibles avec le système de contrôle de la pression des pneus installé en première monte. Les roues neuves dotées de capteurs sont *reconnues* et intégrées au système. Pour la reconnaissance des roues neuves, le véhicule doit rouler à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) pendant un certain temps.

En cas de remplacement ou de modification des capteurs, Volkswagen recommande d'utiliser systématiquement un jeu de valves neuf et un ensemble d'étanchéité neuf. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous utilisez des pneus d'autres dimensions que celles prescrites par Volkswagen pour le véhicule et le modèle concernés, il faut modifier la programmation des valeurs de pression des pneus du système de contrôle de la pression des pneus. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous montez des roues qui n'ont pas de capteurs ou qui ont des capteurs non compatibles, le système de contrôle de la pression des pneus ne pourra pas *reconnaître* ces roues. Le système de contrôle de la pression des pneus n'est alors pas en mesure de mesurer la pression de gonflage des pneus. Un dysfonctionnement est alors indiqué ou le système se déconnecte.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir → page 346.

AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.

AVERTISSEMENT

Les roues doivent avoir le débattement nécessaire compte tenu de la construction. En cas de manque de débattement, les pneus peuvent frotter sur des pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner une panne du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer par là-même l'éclatement d'un pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus homologués par Volkswagen et ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.

 Bien que les tailles indiquées des pneus soient identiques, les cotes réelles des différents types de pneus peuvent dévier de ces valeurs nominales et les contours des pneus peuvent présenter une différence notable.

i Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre type de pneu, le vendeur de pneus doit remettre un

certificat du manufacturier dans lequel il est mentionné que le type de pneu est également adapté au véhicule. Conservez le certificat et transportez-le à bord du véhicule.

Pression de gonflage des pneus

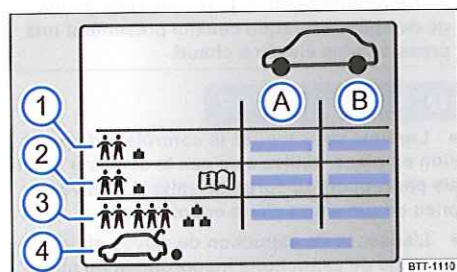


Fig. 236 Symboles sur la plaque de pression de gonflage des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 424.

Indications sur la plaque de pression de gonflage des pneus $\Rightarrow$ **fig. 236** :

- (A)** Pression de gonflage des pneus de l'essieu avant
- (B)** Pression de gonflage des pneus de l'essieu arrière
- (1)** Pression de gonflage des pneus pour charge partielle
- (2)** *En fonction du véhicule* : pression de gonflage des pneus confort pour charge partielle
- (3)** Pression de gonflage des pneus à pleine charge
- (4)** Pression de gonflage du pneu pour la roue de secours

La plaque de pression de gonflage des pneus indique la pression de gonflage prescrite pour des pneus de première monte. Les indications s'appliquent aux pneus tous temps, d'été et d'hiver. La plaque de pression de gonflage des pneus se trouve soit sur le montant de la porte du conducteur $\Rightarrow$ **fig. 237** **(1)** soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

Selon le véhicule, des tailles de pneus supplémentaires peuvent être indiquées sur l'autocollant $\Rightarrow$ page 435.

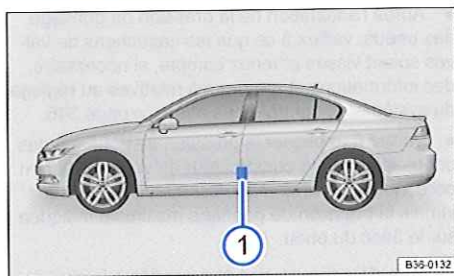


Fig. 237 Sur le montant de la porte du conducteur : plaque de pression de gonflage des pneus **(1)** (ou sur la face intérieure de la trappe à carburant)

Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue, une réduction considérable de leur longévité, voire même leur éclatement. Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus dégrade le comportement de conduite du véhicule $\Rightarrow$ ****. La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**.

Pression de gonflage des pneus confort

Selon le véhicule, une pression de gonflage des pneus confort peut être indiquée sur la plaque de pression de gonflage des pneus $\Rightarrow$ **fig. 236** **(2)**. La pression de gonflage des pneus confort permet d'augmenter le confort de conduite. En cas de conduite avec une pression de gonflage des pneus confort, la consommation de carburant risque d'augmenter.

Contrôle de la pression des pneus

- Nous vous conseillons de contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, au moins une fois par mois et avant tout long trajet. Contrôlez toujours tous les pneus, y compris la roue de secours, si le véhicule en est équipé. Dans les régions froides, il convient de contrôler la pression des pneus plus souvent, à condition cependant que le véhicule n'ait pas été déplacé auparavant. Utilisez toujours un système de contrôle de la pression des pneus opérationnel.
- La pression de gonflage des pneus ne doit être contrôlée que lorsque les pneus n'ont pas parcouru plus de quelques kilomètres à basse vitesse au

cours des 3 dernières heures. La pression de gonflage des pneus indiquée vaut pour des **pneus froids**. La pression de gonflage des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids. Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée.

- Si le véhicule est fortement chargé, adaptez la pression de gonflage en conséquence ③.
- Après l'adaptation de la pression de gonflage des pneus, veillez à ce que les capuchons de valves soient vissés et tenez compte, si nécessaire, des informations et remarques relatives au réglage du système de contrôle des pneus → page 346.
- Veillez à appliquer la pression de gonflage des pneus fixée par le constructeur du véhicule et non celle indiquée par le fabricant. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu.

La roue de secours doit être gonflée à la pression de gonflage maximale ④ prévue pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus peut entraîner le dégonflage soudain du pneu ou son éclatement pendant la marche. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollage de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant d'entreprendre un long trajet.
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte adaptée à la charge du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

MISE EN GARDE

- Lorsque vous mettez le contrôleur de pression en place, veillez à ne pas le disposer de biais par rapport au corps de valve. La valve du pneu risque sinon d'être endommagée.
- L'absence de capuchon de valves ou le montage de capuchons inappropriés ou mal vissés peut endommager les valves des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves.



Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.

 Si le système de contrôle des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si sa pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.

 Lors du contrôle de la pression des pneus, tenez compte des particularités du système de contrôle des pneus → page 346.

Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure

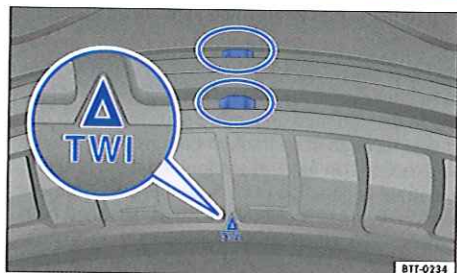


Fig. 238 Sculptures du pneu : indicateurs d'usure

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 424.

Profondeur des sculptures

Des situations de conduite particulières requièrent une profondeur des sculptures des pneus aussi importante que possible ainsi qu'une profondeur de sculpture approximativement identique aux essieux avant et arrière. C'est notamment le cas pour la conduite en hiver et par temps froid et sur route mouillée .

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures – mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure – est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez les prescriptions du Code de la route spécifiques à chaque pays.

Les pneus d'hiver et tous temps perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm. Veuillez tenir compte des règlements spécifiques à chaque pays sur les profondeurs de sculptures minimales autorisées pour les pneus d'hiver et tous temps.

Endommagements des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 424.

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus. Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé .

En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le fabricant.

Indicateurs d'usure des pneus

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement  fig. 238. Plusieurs de ces indicateurs d'usure sont répartis à intervalles réguliers, sur la bande de roulement du pneu. Des repères situés sur les flancs des pneus, par ex. les lettres « TWI » ou d'autres symboles, indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure.

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.



AVERTISSEMENT

Les pneus usés constituent un danger et peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule « flotte » plus tôt (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la capacité de maîtrise du véhicule dans des situations de conduite normales et difficiles et augmentent la distance de freinage ; le véhicule risque alors de glisser.

- Si vous supposez qu'une roue est endommagée, réduisez immédiatement la vitesse !
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez pas votre route si un pneu est endommagé, mais faites appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez en revanche retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.

- **Véhicules avec roue de secours** : remplacez la roue endommagée le cas échéant → page 475. Pour le remplacement de la roue endommagée, faites appel à un spécialiste si nécessaire. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- **Véhicules avec kit de crevaison** : le cas échéant, colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaison → page 484. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- **Pour les véhicules avec pneus à roulage à plat** : ne retirez pas non plus les corps étrangers et rendez-vous dans un atelier spécialisé. Une pâte d'étanchéité appliquée sur la face intérieure de la bande de roulement du pneu recouvre les corps étrangers entrés dans le pneu et étanchéifie le pneu temporairement.

- Contrôlez la pression de gonflage et rectifiez-la si nécessaire.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- Le style de conduite.
- Le balourd des roues.
- Le réglage de la géométrie des trains roulants.

Style de conduite – Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des

pneus. En cas d'usure importante des pneus, en dépit d'un style de conduite normal, faites contrôler la géométrie des trains roulants dans un atelier spécialisé.

Balourd des roues – Les roues d'un véhicule neuf sont équilibrées. Au cours de la marche du véhicule, un balourd peut apparaître sous l'influence de divers facteurs et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd entraîne également une usure de la direction et de la suspension. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues. Un pneu neuf doit être rééquilibré après le montage.

Réglage de la géométrie des trains roulants – Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité routière et entraîne une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, il convient de faire effectuer un contrôle de géométrie dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

- Réduisez immédiatement la vitesse et arrêtez-vous en tenant compte de la circulation et du code de la route.

- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.

- Ne continuez jamais votre route si des pneus ou des jantes sont endommagés. Faites plutôt appel à un spécialiste.

- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Roue de secours

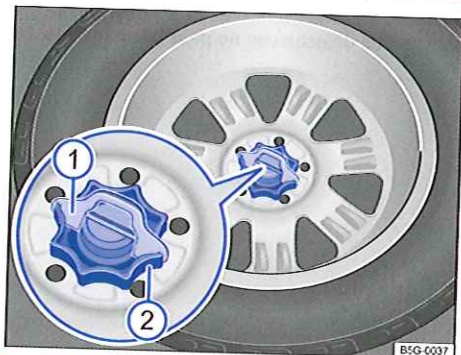


Fig. 239 Dans le coffre à bagages : molette de fixation de la roue de secours.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 424.

Retrait de la roue de secours

- Ouvrez le capot de coffre et accrochez le plancher de coffre à bagages au bord supérieur du coffre à bagages.
- Le cas échéant, retirez la clavette de la sécurité antirotation **fig. 239 1** vers le haut.
- Dévissez entièrement la molette située au centre de la roue de secours **2** en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez la roue de secours.

Rangement de la roue défectueuse

- Accrochez le plancher du coffre à bagages au bord supérieur du coffre à bagages.
- Placez la roue défectueuse, jante vers le bas, dans le cuvelage de roue de secours de sorte que l'alésage central de la jante se trouve juste au-dessus de la goupille filetée.
- Tournez la molette **2** de la goupille filetée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue défectueuse soit solidement fixée.
- Le cas échéant, placez la clavette de la sécurité antirotation **1** dans la fente de la goupille filetée de telle façon que la molette ne puisse plus être tournée.
- Le cas échéant, replacez l'outillage de bord dans la caisse située dans le coffre à bagages.
- Décrochez le plancher de coffre à bagages et remettez-le dans sa position initiale.
- Fermez le capot de coffre.

Modèle de roue de secours différent de celui des autres roues du véhicule

Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule – par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver – vous ne devez utiliser la roue de secours qu'en cas de crevaisson, et ceci pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose .

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale opérationnelle.

Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- Après avoir monté la roue de secours, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu **⇒ page 429.**

Il convient de contrôler au moins une fois par mois la pression de gonflage de la roue de secours en même temps que celle des autres roues du véhicule. La roue de secours doit être gonflée à la pression de gonflage maximale prévue pour le véhicule **⇒ page 429.**

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme de la roue de secours peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres accidents et être à l'origine de blessures graves.

- N'utilisez en aucun cas la roue de secours si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Sur certains véhicules, la roue de secours peut être plus petite que la monte pneumatique d'origine. La roue de secours de taille inférieure se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h » ou « 50 mph ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question. L'autocollant ne doit pas être recouvert lors de l'utilisation de la roue.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph). Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- La roue de secours doit toujours être fixée avec les boulons de roue fournis en première monte.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne roulez jamais avec plus d'une roue de secours différente des autres roues du véhicule.
- Après le montage de la roue de secours, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible ⇒ page 429.

⚠ MISE EN GARDE

La roue de secours n'est pas équipée d'un capteur de pression des pneus. Lorsque la roue de secours est montée, le témoin du système de contrôle de l'état des pneus clignote au bout d'environ 10 minutes sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 346.



Si possible, fixez en toute sécurité la roue de secours ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages. Sur les véhicules avec kit de crevaisson, la roue défectueuse ne peut pas être fixée. ◀



Marquage des pneus

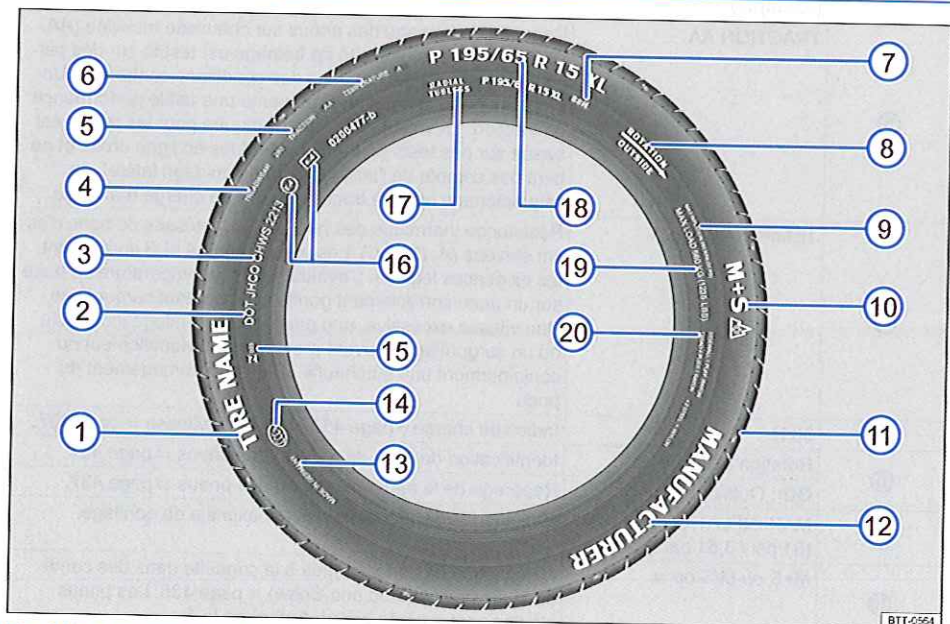


Fig. 240 Marquage international des pneus.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 424.

⇒ fig. 240	Marquage des pneus (exemple)	Signification
①	Nom du produit	Désignation individuelle du pneu par le manufacturier.
②	DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).
③	JHCO CHWS 2213	Numéro d'identification de pneu (TW ^a) – parfois uniquement sur sa face intérieure) et date de fabrication :
		JHCO CHWS Code de l'usine de fabrication et indications du manufacturier relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu.
		2213 Date de fabrication : 22 ^e semaine de l'année 2013.
④	TREADWEAR 280	Espérance de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu portant l'indication 280 s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal présentant une valeur Treadwear de 100. La performance d'un pneu dépend des conditions d'utilisation respectives et peut donc différer considérablement de la norme en fonction du style de conduite, de l'entretien, de l'état de la chaussée et des conditions climatiques.

⇒ fig. 240	Marquage des pneus (exemple)	Signification
⑤	TRACTION AA	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C). Cette capacité de freinage est testée sur des parcours d'essai certifiés et dans des conditions contrôlées. Un pneu qui porte la notation C présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée pour les pneus est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale.
⑥	TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C). Les pneus notés A et B surpassent les exigences légales. L'évaluation de la température se base sur un pneu correctement gonflé et exclut tout surgonflage. Une vitesse excessive, une pression de gonflage incorrecte ou un surgonflage peuvent provoquer individuellement ou conjointement une surchauffe ou un endommagement du pneu.
⑦	88 H	Indice de charge ⇒ page 437 et code de vitesse ⇒ page 437.
⑧	Rotation et flèche OU : Outside	Identification du sens de rotation des pneus ⇒ page 437. Repérage de la partie extérieure des pneus ⇒ page 437.
⑨	MAX INFLATION 350 KPA (51 psi / 3,51 bars)	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage.
⑩	M+S ou M/S ou 	Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) ⇒ page 438. Les pneus cloutés sont repérés par un E derrière le S.
⑪	TWI	Désigne la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) ⇒ page 431.
⑫	Nom de la marque, Logo	Manufacturier.
⑬	Made in Germany	Pays de fabrication.
⑭		Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification).
⑮	㏆ 023	Code spécifique au Brésil.
⑯	E4 e4 0200477-b	Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception. Les pneus certifiés conformes norme ECE sont repérés par la lettre E, les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre e. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.
⑰	RADIAL TUBELESS	Pneu radial sans chambre à air.
⑱	P 195 / 65 R 15 XL	Désignation des dimensions :
		P Désigne une voiture particulière.
		195 Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.
		65 Rapport hauteur/largeur en %.
		R Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.
		15 Diamètre de la jante en pouces.
⑲	MAX LOAD 615 KG (1 235 LBS)	Pneus en version renforcée (« Reinforced »).
		Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue. ▶

⇒ fig. 240

20

Marquage des pneus (exemple)	Signification
SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne
TREAD 4 PLIES 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	Indications relatives aux composants de la bande de roulement : l'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

a) Le numéro TIN est le numéro de série d'un pneu.

Le marquage se trouve sur la partie intérieure du pneu. Le cas échéant, certaines identifications peuvent se trouver uniquement sur un côté du pneu, par ex. le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication.

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.

88	560 kg
91	615 kg
92	630 kg
93	650 kg
95	690 kg
97	730 kg
99	775 kg

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P	150 km/h maxi (93 mph)
Q	160 km/h maxi (99 mph)
R	170 km/h maxi (106 mph)
S	180 km/h maxi (112 mph)
T	190 km/h maxi (118 mph)
U	200 km/h maxi (125 mph)
H	210 km/h maxi (130 mph)
V	240 km/h maxi (149 mph)
Z	plus de 240 km/h (149 mph)
W	270 km/h maxi (168 mph)
Y	300 km/h maxi (186 mph)

Certains manufacturiers utilisent le code « ZR » pour identifier les pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km (149 mph).

Indications spécifiques au véhicule : capacité de charge et plage de vitesse des pneus

Les véhicules au sein de l'Union Européenne et des États dits de l'espace Schengen reçoivent un certificat de conformité européen (document COC). Le certificat de conformité CE contient des indications sur la taille, le diamètre ainsi que la capacité de charge et la plage de vitesse des pneus homologués par Volkswagen pour un certain type de véhicule.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour n'être tournés que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veuillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, le flanc du pneu est marqué sur les parties intérieure et extérieure. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Capacité de charge des pneus

L'indice de charge indique le poids maximal en kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter (capacité de charge).

Quelques exemples :

C'est sur la plaque du constructeur qu'est mentionnée l'existence d'un certificat de conformité européen pour votre véhicule. La plaque du constructeur est visible au bas du montant de la porte du conducteur, une fois cette dernière ouverte
⇒ page 47.

- Si la plaque du constructeur comporte la ligne « Numéro d'homologation », le véhicule possède un certificat de conformité européen.
- Si le véhicule n'est pas muni d'une plaque du constructeur ou si la ligne « Numéro d'homologation » ne figure pas sur la plaque, cela signifie que votre véhicule ne possède pas de certificat de conformité européen

Pneus d'hiver



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 424.

En conditions de circulation hivernales, les pneus d'hiver améliorent nettement les qualités routières du véhicule. Du fait de leur conception (largeur, mélanges de gommages, dessin des sculptures), les pneus d'été sont moins antidérapants sur la neige et le verglas. Volkswagen recommande vivement d'utiliser des pneus d'hiver ou des pneus tous temps sur les 4 roues du véhicule, en particulier si des conditions de circulation hivernales sont attendues. Les pneus d'hiver améliorent également le comportement au freinage du véhicule et aident à réduire la distance d'arrêt par un temps hivernal. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à + 7 °C (+45° F).

Les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la **profondeur de leurs sculptures** est inférieure à 4 mm. De même, les pneus d'hiver et les pneus tous temps perdent considérablement de leurs propriétés avec le **vieillessement** - quelle que soit la profondeur de sculpture restante.

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte de ce qui suit :

- Respectez la réglementation en vigueur spécifique au pays.
- Équipez simultanément les 4 roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus d'hiver autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type de structure, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- Respectez les limitations de vitesses selon le code de vitesse ⇒ ▲.

Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse ⇒ page 435.

Il est possible de régler une alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CA** puis effleurez les boutons de fonction **SE** et **Pneus** ⇒ page 35.

Sur les **pneus d'hiver code V**, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaire des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un Partenaire Volkswagen sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps *sur les quatre roues*, ce qui permet également et avant tout d'accroître l'effet de freinage.

Lors de l'utilisation de chaînes à neige, tenez compte des informations et des remarques correspondantes ⇒ page 439.

▲ AVERTISSEMENT

Le fait qu'en conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- N'excédez jamais la vitesse maximale et la capacité de charge autorisées pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.



Après l'hiver, remontez à temps les pneus d'été. Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45° F), les pneus d'été présentent

de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement deviennent alors plus faibles, de même que l'usure des pneus et la consommation de carburant.

i Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle des pneus, il faut éventuellement réadapter le système après le changement d'une roue ⇒ page 346.

i Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Chaînes à neige

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 424.

En conditions de circulation hivernales, les chaînes à neige améliorent non seulement la motricité mais également le comportement au freinage. Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

Les chaînes à neige doivent être montées **uniquement sur les roues avant** – même sur les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) – et **uniquement avec les combinaisons de pneus et de jantes suivantes** :

Taille des pneus	Jantes
215/60 R 16	6 1/2 J x 16 ET 41
215/60 R 16 M&S	6 1/2 J x 16 ET 42
215/55 R 17	6 1/2 J x 17 ET 41

Volkswagen conseille de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

Utilisez si possible des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 15 mm, attache comprise.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les enjoliveurs centraux et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes ⇒ . Pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent cependant être alors munis de capuchons. Ces derniers sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation non conforme peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- Tenez compte de la notice de montage jointe aux chaînes à neige.
- Ne roulez jamais plus vite avec les chaînes à neige montées que la vitesse autorisée.

MISE EN GARDE

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. En effet, sur de telles routes, les chaînes dégradent les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Volkswagen recommande d'utiliser des chaînes à neige gainées.

i Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle des pneus, il faut éventuellement réadapter le système après le montage de chaînes à neige ⇒ page 346.

i Des chaînes à neige existent en différentes tailles pour votre type de véhicule.

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rodage	441
Accessoires et pièces de rechange	441
Fluides	442
Réparations et modifications techniques	442
Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables	443
Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs	444
Informations mémorisées dans les calculateurs	445
Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure ..	446
Points de prise pour le lavage du véhicule ...	448

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité ⇒ page 103
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 114
- Galerie porte-bagages ⇒ page 175
- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Cendrier et allume-cigare ⇒ page 201
- Prises de courant ⇒ page 204
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 243
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 248
- Caméra de recul (Rear View) ⇒ page 258
- Caméra périmétrique (Area View) ⇒ page 281
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 267
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 287
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 318
- Assistant de changement de voie (Side Assist) ⇒ page 325
- Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 339
- Protection proactive des occupants ⇒ page 343
- Système de contrôle des pneus ⇒ page 346

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Huile-moteur ⇒ page 391
- Liquide de refroidissement ⇒ page 397
- Batterie ⇒ page 402
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 417
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453
- ⇒ brochure *Autoradio*
- ⇒ brochure *Système de navigation*

AVERTISSEMENT

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi qu'une réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et des blessures graves.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces montées d'origine.
- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- N'utilisez que des combinaisons jantes/pneus homologuées par Volkswagen pour votre type de véhicule.

Rodage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

Tenez compte des règles de rodage s'appliquant aux pièces neuves.

Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé pendant les 1 500 premiers kilomètres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés que lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une incidence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage. Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ». Jusqu'à 1 000 kilomètres :

- N'accélérez pas à fond.
- Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.
- Sur les véhicules homologués pour la traction d'une remorque : ne conduisez pas avec une remorque.

De 1 000 à 1 500 kilomètres, augmentez progressivement les performances jusqu'à atteindre la vitesse et le régime moteur maxi.

Rodage des pneus et des plaquettes de frein neuves

- Pneus neufs et changement de pneus
→ page 424
- Informations sur les freins → page 229



Si le moteur neuf est ménagé lors du rodage, sa durée de vie est prolongée et sa consommation d'huile-moteur s'en trouve également réduite.

Accessoires et pièces de rechange



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

Volkswagen vous recommande de vous adresser à un Partenaire Volkswagen avant tout achat d'accessoires, de pièces de rechange ou de fluides. Par exemple si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou lorsque des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Volkswagen recommande d'utiliser exclusivement les **accessoires Volkswagen** et les **Pièces d'Origine Volkswagen®**. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un Partenaire Volkswagen est en outre qualifié pour le montage de ces pièces dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits **non homologués par Volkswagen** pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne saurait en être tenu responsable, même si, dans certains cas iso-

lés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les **appareils installés en deuxième monte** et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule doivent être porteurs du label **e** (marque d'homologation de l'Union européenne), et homologués par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le **raccordement d'équipements électriques supplémentaires** qui n'ont pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur, n'est possible que si lesdits équipements sont porteurs du label **CE** (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union Européenne). Les réfrigérateurs, les ordinateurs ou les ventilateurs font partie de ces équipements.



AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraver l'efficacité des sacs gonflables

AVERTISSEMENT (suite)

en cas de déclenchement et causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT (suite)

- Des objets attachés ou fixés sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables peuvent provoquer des blessures graves ou mortelles lors du déclenchement des sacs gonflables.

Fluides



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

Tous les fluides et consommables, comme par ex. les pneus, liquides de refroidissement et batteries font l'objet de perfectionnements constants. Sur les moteurs à combustion sont également concernées les courroies crantées, huiles-moteur et bougies d'allumage. C'est pourquoi la vidange des fluides doit être réalisée dans un atelier spécialisé. Les Partenaires Volkswagen sont tenus constamment informés des dernières modifications.

AVERTISSEMENT

Les fluides inappropriés, de même que leur utilisation incorrecte, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Maintenir les fluides hors de la portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.

AVERTISSEMENT (suite)

- Manipulez toujours les produits dégageant des vapeurs nocives dehors ou dans un endroit bien aéré.
- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour entretenir le véhicule. Ces produits sont toxiques et hautement inflammables. Ils risquent de provoquer un incendie ou des explosions !

MISE EN GARDE

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !
- Le montage d'accessoires et d'autres pièces rapportées devant la prise d'air de refroidissement affaiblit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement du moteur. Vous risquez de faire surchauffer le moteur en le sollicitant fortement à des températures ambiantes élevées.



Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés dans des récipients appropriés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Réparations et modifications techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées →  

Des interventions sur des composants électroniques et sur leurs logiciels peuvent entraîner des dysfonctionnements. En raison de la mise en réseau des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Ce qui signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et qu'au final, la validité du certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des Pièces d'Origine Volkswagen®.

Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (équipements de transformation) soient conformes aux lois et dispositions de protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE concernant la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées .

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou la carrosserie uniquement dans un atelier spécialisé. Des composants et capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage des équipements de transformation et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Réparations sur le pare-brise

Certains équipements nécessitent un équipement électrique ou électronique fixé à l'intérieur du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé au niveau du champ de vision de l'équipement électrique ou électronique, par ex. par des impacts de gravillonnage, il est nécessaire de remplacer le pare-brise. Une réparation des impacts de gravillonnage peut causer un dysfonctionnement des équipements.

Après avoir remplacé le pare-brise, il est nécessaire de régler et de calibrer la caméra et les capteurs.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Ne faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule que dans un atelier spécialisé.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Les sacs gonflables risquent alors de ne pas se déclencher correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Par exemple, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen, un rabaissement du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement des jantes, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de collision et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent, par exemple, augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devrait se déclencher.

AVERTISSEMENT

Toute réparation ou modification effectuée de façon non conforme sur le véhicule peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'effi-

AVERTISSEMENT (suite)

cacité du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Ne faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule que dans un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.

AVERTISSEMENT

Toute modification de la suspension du véhicule – y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées – peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et ainsi augmenter le risque de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.

- Ne montez jamais d'éléments de la suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées sur le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas homologuées par Volkswagen.

Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

L'utilisation d'émetteurs-récepteurs dans le véhicule nécessite l'installation d'une antenne extérieure. Seule une antenne extérieure permet d'obtenir la portée maximale des appareils.

L'installation en deuxième monte d'appareils électriques ou électroniques dans le véhicule affecte l'homologation du véhicule. Elle peut éventuellement annuler le certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule.

Les ateliers spécialisés connaissent les possibilités techniques envisageables en deuxième monte. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les directives légales en vigueur ainsi que les instructions et conseils figurant dans les notices d'utilisation des émetteurs-récepteurs.

AVERTISSEMENT

Si l'émetteur-récepteur n'est pas fixé ou mal fixé, il peut être projeté à travers l'habitacle lors d'une manœuvre de conduite ou de freinage brusque ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, l'émetteur-récepteur doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

ATTENTION

Si vous utilisez des émetteurs-récepteurs sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

⚠ ATTENTION (suite)

- N'utilisez l'émetteur-récepteur dans le véhicule qu'avec une antenne extérieure raccordée correctement.



Informations mémorisées dans les calculateurs



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 440.

Votre véhicule est équipé en première monte de calculateurs électroniques qui assurent, entre autres, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. De plus, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des sacs gonflables.

Les calculateurs électroniques analysent en permanence les données relatives au véhicule durant la marche de ce dernier. En cas de dysfonctionnements ou de divergences par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. En principe, ces anomalies sont signalées par les témoins de contrôle sur le combiné d'instruments.

Les données enregistrées dans les calculateurs ne peuvent être lues et exploitées qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier les dysfonctionnements qui sont survenus et de les éliminer que si les données correspondantes ont été enregistrées. Ces données enregistrées peuvent concerner, entre autres :

- le moteur et la boîte de vitesses
- la vitesse
- la direction du déplacement
- l'intensité du freinage
- le bouclage de la ceinture

Les calculateurs montés n'enregistrent en aucun cas les conversations dans le véhicule. Les profils de déplacement sur les trajets parcourus ne peuvent et ne doivent pas être créés à partir des données enregistrées.

Il peut arriver que les données enregistrées lors de l'utilisation du véhicule conduisent directement à l'identification de l'utilisateur ou y contribuent grâce à la mise à disposition d'autres informations (constat d'accident, dommages du véhicule, témoignages, etc.) et avec le concours éventuel d'un expert et des informations complémentaires fournies par ce dernier.

Sur les véhicules dotés de la fonction d'appel d'urgence via le téléphone mobile ou d'autres appareils connectés, le lieu où le véhicule se trouve peut être transmis. En cas d'accidents lors desquels les calculateurs enregistrent le déclenchement d'un ou de plusieurs sacs gonflables, le système peut émettre automatiquement un signal. Cette fonction dépend du fournisseur de service. Fondamentalement, la transmission du signal ne fonctionne que dans les zones suffisamment couvertes par le réseau de radiocommunication mobile.

Certaines fonctions supplémentaires convenues contractuellement avec le client, par ex. la localisation du véhicule en cas d'urgence, autorisent la transmission de certaines données du véhicule.

Enregistreur de données de route (Event Data Recorder)

Le véhicule n'est pas équipé d'un enregistreur de données de route.

Les informations du véhicule sont temporairement enregistrées dans l'enregistreur de données de route. Il est ainsi possible, en cas d'accident, d'obtenir des informations détaillées sur le déroulement de l'accident. Sur les véhicules dotés d'un système de sacs gonflables, des données relatives à l'accident telles que par exemple, la vitesse de collision, l'état des boîtiers de verrouillage de ceinture, la position des sièges et les temps de déclenchement, peuvent être enregistrées. Le volume des données dépend du fabricant respectif.

La pose de ce type d'enregistreur de données de route ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du propriétaire et est réglementée par la loi dans certains pays.

Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement enregistrées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, comme par exemple le clignotement confort, l'ouverture individuelle des portes et les indications sur l'afficheur. Si les fonctions de confort sont reprogrammées, les indications et descriptions contenues dans ce Livre de Bord ne

correspondent plus aux fonctions d'origine. Volkswagen recommande de faire attester toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, à la section « Autres notes de l'atelier ».

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

Lecture de la mémoire d'événements du véhicule

Une prise de diagnostic permettant la lecture de la mémoire d'événements se trouve dans l'habitacle ⇒ . La mémoire d'événements stocke des données concernant le fonctionnement et l'état des calculateurs électroniques. Des informations supplémentaires concernant les données enregistrées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

Selon le modèle et la version du véhicule, la prise de diagnostic peut se trouver au plancher côté conducteur sur la partie inférieure du tableau de bord ou à côté du levier de déverrouillage du capot-moteur ou bien derrière un cache.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés de façon continue.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.
- Ne faites lire la mémoire d'événements via la prise de diagnostic que par un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

Tant pendant une communication qu'en mode de veille, les téléphones mobiles émettent et captent des ondes radio qui sont également désignées sous le terme d'énergie haute fréquence. À l'heure actuelle, les ouvrages spécialisés scientifiques font observer que les ondes radio peuvent avoir une influence néfaste sur l'organisme lorsqu'elles dépassent un certain seuil limite. Les instances gouvernementales et les comités internationaux ont fixé des valeurs limites et promulgué des directives pour que le rayonnement électromagnétique émis par les téléphones mobiles reste à un niveau inoffensif pour la santé de l'être humain. Cependant, il n'existe pas de preuve scientifiquement fondée que les téléphones mobiles soient absolument inoffensifs.

C'est pourquoi un certain nombre d'experts appellent à une attitude préventive quant à l'utilisation de téléphones mobiles en recourant à des mesures permettant de réduire les effets du rayonnement sur l'organisme.

Lors de l'utilisation dans l'habitacle d'un téléphone mobile non raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule, il se peut que le rayonnement

électromagnétique soit plus élevé que lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne extérieure intégrée ou autre.

Lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif mains libres approprié permettant l'utilisation de diverses fonctions supplémentaires des téléphones mobiles compatibles avec la technologie Bluetooth®, il est conforme aux directives légales de nombreux pays n'autorisant l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire de ce type de dispositif.

Le dispositif mains libres de première monte ou le dispositif mains libres du système d'infodivertissement nomade de première monte ont été mis au point pour l'utilisation de téléphones mobiles compatibles avec Bluetooth®. Les téléphones mobiles doivent se trouver dans un support adéquat ou être rangés en toute sécurité dans le véhicule. En cas d'utilisation d'un support de téléphone, celui-ci doit, le cas échéant, être enclenché solidement dans une plaque de base présente dans le véhicule, en fonction de l'équipement du véhicule. Ceci est la seule manière de fixer solidement le téléphone mobile au tableau de bord et de le mettre toujours à portée de mains du conducteur. Le raccordement du téléphone mobile à une antenne extérieure s'effectue, selon le dispositif mains libres, à

l'aide du support de téléphone ou via une connexion Bluetooth® existante entre le téléphone mobile et le véhicule.

Lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne téléphonique intégrée ou à une antenne téléphonique extérieure, le rayonnement électromagnétique qui est émis par le téléphone et qui agit sur le corps humain est réduit. La qualité de la connexion est alors en outre accrue.

Un téléphone mobile ne peut être utilisé dans le véhicule que s'il est raccordé à un dispositif mains libres. Volkswagen vous recommande de recourir à une antenne extérieure si vous souhaitez utiliser un téléphone mobile à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.

AVERTISSEMENT

Si le téléphone mobile n'est pas fixé ou mal fixé, il peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ainsi qu'en cas d'accident et peut provoquer des blessures graves.

- Durant la marche du véhicule, le téléphone mobile ainsi que les autres appareils et accessoires de téléphone tels que les supports

AVERTISSEMENT (suite)

de téléphone, les bloc-notes et les systèmes d'infodivertissement nomades doivent toujours être correctement fixés ou rangés à l'abri, hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants du véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- Respectez une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes du téléphone mobile et un implant médical actif (par ex. un stimulateur cardiaque). Les téléphones mobiles peuvent en effet perturber le fonctionnement des implants médicaux actifs.
- Ne portez pas le téléphone mobile allumé à proximité immédiate ou directement contre un implant médical actif, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement le téléphone mobile.

Points de prise pour le levage du véhicule

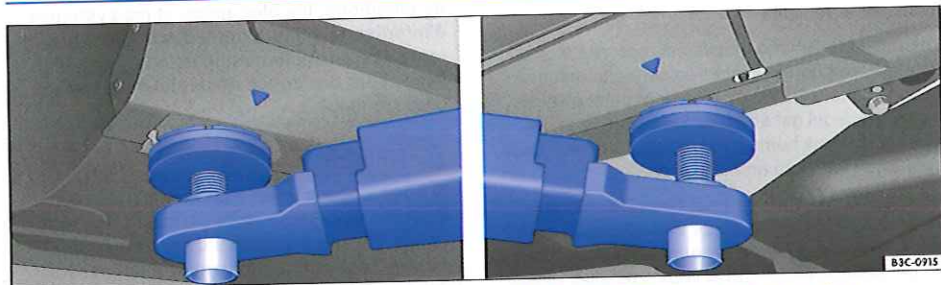


Fig. 241 Levage du véhicule avec un pont élévateur : points de prise sur véhicules sans caches.

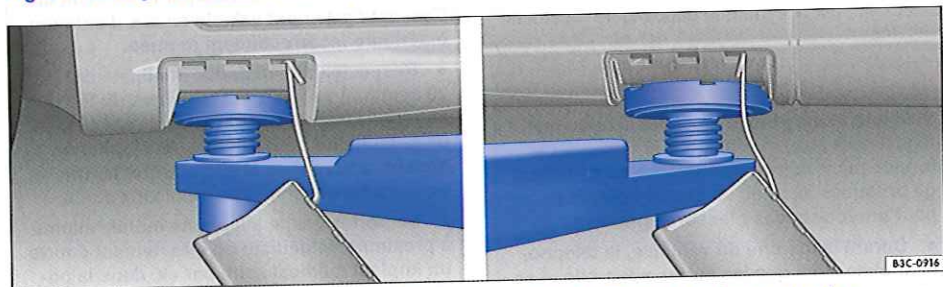


Fig. 242 Levage du véhicule avec un pont élévateur : points de prise sur véhicules avec caches.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 440.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise indiqués sur les figures $\Rightarrow$ fig. 241 et $\Rightarrow$ fig. 242. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués sur les figures, il peut s'ensuivre des dommages sur le véhicule $\Rightarrow$  ainsi que des blessures graves $\Rightarrow$ .

Il ne faut pas utiliser de ponts élévateurs à coussins fluides (ponts de réparation) pour soulever le véhicule.

Lorsque le véhicule est soulevé à l'aide d'un pont élévateur ou d'un cric, de nombreuses mesures de sécurité doivent être prises en compte. Ne soulevez jamais un véhicule avec un pont élévateur ou un cric si vous ne disposez pas des qualifications, des connaissances et de l'expérience requises à cet effet.

Informations concernant le retrait des caches et le soulèvement du véhicule avec le cric $\Rightarrow$ page 478 ou $\Rightarrow$ page 480.

AVERTISSEMENT

Tout soulèvement incorrect du véhicule avec un pont élévateur ou un cric peut causer des accidents et des blessures graves.

- Avant de soulever le véhicule, consultez la notice d'utilisation du fabricant du pont élévateur ou du cric et, le cas échéant, les dispositions légales.
- Lors du levage du véhicule ou lorsque le véhicule est soulevé, personne ne doit se trouver à bord.
- Ne levez le véhicule que par les points représentés sur les figures $\Rightarrow$ fig. 241 et $\Rightarrow$ fig. 242. Si le véhicule n'est pas soulevé sur les points indiqués, il peut tomber du pont élévateur, par ex. lors de la dépose du moteur ou de la boîte de vitesses.
- Les points de prise du véhicule présentent la plus grande surface possible et prennent appui au centre des plaques-supports du pont élévateur.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé ! Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du pont élévateur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si des interventions doivent être effectuées sous le véhicule lorsqu'il est soulevé, immobilisez ce dernier sur des chandelles appropriées possédant une capacité de charge suffisante.
- N'utilisez jamais le pont élévateur comme marchepied.
- Veillez toujours à ce que le poids du véhicule ne soit pas supérieur à la capacité de charge du pont élévateur.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne soulevez jamais le véhicule au niveau du carter d'huile, de la boîte de vitesses, de l'essieu arrière ou de l'essieu avant.
- Lors du levage, il est impératif d'intercaler une entretoise en caoutchouc pour éviter tout endommagement du soubassement du véhicule. Veillez en outre à la mobilité des bras du pont élévateur.
- Les bras du pont élévateur ne doivent pas entrer en contact avec les bas de caisse latéraux ni avec d'autres pièces du véhicule.

Services en ligne mobiles

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Services Volkswagen Car-Net	450
Programmes d'application (apps)	452

Des informations en ligne peuvent être transmises directement au véhicule et y être intégrées à l'aide des services mobiles en ligne Volkswagen Car-Net et des programmes d'application (apps).

Des informations concernant les services Volkswagen Car-Net et les programmes d'application, leurs conditions techniques préalables d'utilisation et leur disponibilité ainsi que les terminaux compatibles sont disponibles sur le site www.volkswagen.com/car-net.

Informations complémentaires et avertissements :

- ⇒ page 446, *Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure*
- ⇒ brochure *Système de navigation*
- ⇒ brochure *Autoradio, système de navigation*

⚠ AVERTISSEMENT

Si le terminal mobile n'est pas fixé ou mal fixé, il peut être projeté à travers l'habitacle lors de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Durant la marche du véhicule, le terminal mobile doit toujours être correctement fixé ou rangé hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

⚠ AVERTISSEMENT

Les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net inappropriés ou exécutés de manière incorrecte risquent d'entraîner des dommages du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Nous vous recommandons d'utiliser uniquement les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net proposés par Volkswagen pour votre propre véhicule.
- Protégez le terminal mobile ainsi que ses programmes d'application de tout abus.
- Ne modifiez jamais les programmes d'application et les services Volkswagen Car-Net.
- Tenez compte de la notice d'utilisation du terminal mobile.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation des programmes d'application et des services Volkswagen Car-Net peut détourner votre attention de la circulation pendant la conduite. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Soyez toujours attentif et adoptez un comportement responsable au volant.

⚠ MISE EN GARDE

Dans les environnements soumis à des prescriptions particulières et lorsque l'utilisation de terminaux mobiles est interdite, le terminal mobile doit systématiquement être éteint. Le rayonnement émis par le terminal mobile allumé peut provoquer des interférences sur des appareils techniques et médicaux sensibles, ce qui peut entraîner un dysfonctionnement ou un endommagement de ces appareils.

Services Volkswagen Car-Net

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 450.

On entend par services Volkswagen Car-Net aussi bien les services d'information, par ex. les extensions de la navigation, que les services relatifs au

véhicule, comme par ex. le statut du véhicule, les fonctions d'appel d'urgence et de dépannage, les fonctions de la commande confort.

La connexion radio nécessaire aux services Volkswagen Car-Net est assurée soit à l'aide d'un calculateur de première monte avec carte SIM intégrée, soit directement à l'aide du terminal mobile de ▶

l'utilisateur, comme un téléphone mobile ou un lecteur de cartes SIM par ex. À l'aide de la connexion radio, les services Volkswagen Car-Net peuvent recevoir des données en ligne, transmettre en ligne des données du véhicule et communiquer en plus des informations, de nouvelles fonctions ou des extensions des fonctions existantes du véhicule. De cette manière, Volkswagen Car-Net peut proposer à l'utilisateur ou au conducteur des fonctions d'assistance basées sur les données du véhicule combinées avec des données provenant d'Internet et de systèmes informatiques.

L'utilisation de Volkswagen Car-Net et la connexion requise au réseau de téléphonie mobile peuvent être payantes. En raison d'un volume de données éventuellement transmis, Volkswagen recommande d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

En fonction du service, il est possible de commander ou d'exécuter Volkswagen Car-Net via le système intégré d'autoradio et de navigation, à l'aide d'un terminal mobile ou encore via un portail client sur Internet (www.volkswagen.com/car-net).

Disponibilité

Les services Volkswagen Car-Net peuvent être soumis à une disponibilité temporelle restreinte et être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus à tout moment et sans préavis.

Le contenu, l'étendue et le fournisseur des services Volkswagen Car-Net peuvent varier et être définis en fonction du véhicule et du pays. En outre, certains services Volkswagen Car-Net dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Les services Volkswagen Car-Net peuvent être soumis à certaines restrictions régionales. Un service peut donc ne pas être disponible dans toutes les régions ; cela vaut en particulier pour les pays dont la superficie est importante comme la Russie. La disponibilité dépend également de la couverture du réseau de chaque pays.

Détermination de la position actuelle du véhicule

Certains services nécessitent la position exacte du véhicule pour exécuter les fonctions. Selon le service installé, la position actuelle du véhicule est transmise sur demande du conducteur ou est transmise automatiquement au fournisseur de service. En cas de transmission automatique, la position actuelle du véhicule peut être déterminée à intervalles réguliers.

Prêt ou vente du véhicule

En cas de vente ou de prêt du véhicule, le propriétaire ou le prêteur doit informer l'acheteur ou l'emprunteur sur les services Volkswagen Car-Net installés dans le véhicule ainsi que sur leur mode de fonctionnement.

Dysfonctionnements

Les points suivants peuvent entraîner l'interruption du transfert de données ou de l'exécution d'un service Volkswagen Car-Net ou l'impossibilité d'exécution d'un service installé :

- Vitesses élevées
- Régions où la couverture du réseau mobile et du réseau GPS est insuffisante
- Travaux de maintenance, réparations, mises à jour de logiciels et extensions techniques réalisées sur les installations de télécommunication et banques de données des prestataires de services
- Perturbation, altération ou interruption de la réception du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS à cause d'intempéries, de tunnels, garages, parkings souterrains, passages souterrains, dispositifs perturbateurs et d'une utilisation intensive des téléphones mobiles dans les cellules radio concernées
- Pays ne proposant aucun service Volkswagen Car-Net
- Dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule,
- Batterie déchargée ou tension trop basse,
- Lorsque le calculateur nécessaire à l'exécution du service Volkswagen Car-Net ou le système intégré d'autoradio et de navigation compatible avec Volkswagen Car-Net ne fonctionne pas correctement.

Remplacement de l'appareil

Si le système intégré d'autoradio et de navigation de première monte ou le calculateur est endommagé ou doit être remplacé, les services Volkswagen Car-Net étant installés, rendez-vous dans un atelier spécialisé. Un nouvel enregistrement ou une activation des services Volkswagen Car-Net peut s'avérer nécessaire.

Enregistrement nécessaire

Pour utiliser les services Volkswagen Car-Net, un enregistrement, une authentification ainsi qu'une activation conventionnelle ne sont nécessaires que ▶

si les services Volkswagen Car-Net pour votre véhicule peuvent également être exécutés via le portail clients. De plus amples informations sont disponibles sur le portail Internet (www.volkswagen.com/car-net) ou auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Lorsque les services Volkswagen Car-Net ne peuvent être exécutés dans le véhicule que par le biais du système d'autoradio ou du système de navigation, un enregistrement sur le portail clients **n'est pas** nécessaire.

Avant toute utilisation et activation des services Volkswagen Car-Net, Volkswagen recommande de se faire conseiller par un Partenaire Volkswagen. Le Partenaire Volkswagen peut vous informer sur l'étendue des services spécifiques à chaque pays ainsi que sur la compatibilité des systèmes intégrés d'autoradio et de navigation.

Lorsqu'un service Volkswagen Car-net est activé pour un véhicule, le contractant est, dans le cadre de la législation en matière de protection

des données, obligé d'informer chaque conducteur du véhicule que le véhicule peut recevoir et transmettre des données en ligne ! En fonction des services activés, les informations correspondantes doivent également être transmises au conducteur.

i Volkswagen recueille, traite, transmet et utilise les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le respect des prescriptions légales pour garantir le bon fonctionnement et la prestation des différents services Volkswagen Car-Net. Les données ne sont pas transmises à des tiers. Les conditions d'utilisation actuelles sont disponibles sur le site Internet www.volkswagen.com/car-net.

i Les services Volkswagen Car-Net sont un système basé sur la téléphonie mobile. Si des dysfonctionnements apparaissent bien que toutes les conditions soient remplies, veuillez essayer d'utiliser le service ultérieurement.

Programmes d'application (apps)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 450.

Beaucoup de terminaux mobiles offrent la possibilité de télécharger des programmes d'applications (apps). Grâce à cette application « app », il est possible d'afficher des informations supplémentaires sur le système intégré d'autoradio et de navigation de première monte ou d'activer, commander et désactiver certaines fonctions dans le véhicule.

Les programmes d'application, l'utilisation de programmes d'application et la connexion au réseau de téléphonie mobile nécessaire peuvent être payantes.

L'étendue des programmes d'application proposés peut être variée et spécifique à chaque véhicule et à chaque pays ⇒ . Le contenu, l'étendue et le fournisseur de programmes d'application peuvent varier. En outre, certains programmes d'application dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers. Pour utiliser les programmes d'application, il faut toujours disposer d'un réseau de radiocommunication mobile avec un signal réseau suffisamment fort pour l'échange de données.

La description du programme d'application peut être effectuée par le fournisseur respectif.

En raison de la multitude de terminaux mobiles et de l'évolution rapide des logiciels, les programmes d'application proposés ne sont pas compatibles avec tous les terminaux mobiles et leurs systèmes d'exploitation. Cela peut même s'appliquer aux terminaux mobiles d'une même série. Ainsi, il se peut que la version 2 d'un terminal mobile avec son système d'exploitation soit compatible tandis que la version 3 ne l'est pas.

Les programmes d'application peuvent être modifiés, supprimés, désactivés, réactivés et étendus sans préavis.

Pour exécuter les programmes d'application, il est nécessaire d'avoir une liaison radio ou par câbles suffisante et sans perturbations entre l'autoradio ou le système de navigation de première monte et un terminal mobile compatible et opérationnel.

MISE EN GARDE

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité, d'une programmation insuffisante des programmes d'application, d'un signal réseau de puissance insuffisante ou de la perte de données lors de la transmission ou de l'abus de terminaux mobiles.

Informations pour le consommateur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Autocollants et plaquettes	453
Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents	453
Réception radio et antenne	454
Protection des composants	454
Informations de réparation Volkswagen	455
Déclaration de conformité	455
Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut	456
Déclaration de conformité pour les roues et pneus	456

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 243

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme du véhicule peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément au Plan d'Entretien.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

Autocollants et plaquettes

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.**

Des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes contenant des informations importantes pour l'utilisation du véhicule sont apposés en usine dans le compartiment-moteur et sur certaines parties du véhicule, par ex. dans la trappe à carburant, sur le pare-soleil côté passager avant, dans le montant de la porte du conducteur ou bien sous ou sur le plancher de coffre à bagages.

- Ne retirez en aucun cas les certificats de sécurité, les autocollants et les plaquettes et ne les rendez ni inutilisables ni illisibles.
- Si des pièces du véhicule dotées de certificats de sécurité, d'autocollants et de plaquettes sont remplacées, l'atelier spécialisé doit apposer des

certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. Le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent également être indiqués.

Autocollant d'avertissement de haute tension

Près du verrouillage du capot-moteur est apposé un autocollant qui vous avertit que l'équipement électrique du véhicule se trouve sous haute tension.

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.**

Le véhicule est produit pour un pays particulier et est conforme aux conditions d'agrément valables au moment de sa production.

Si vous devez utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes
→ page 45, *Conduite à l'étranger*.

Lorsque vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Cela peut également concerner certaines rubriques d'entretien et certains types de Service. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

Parce que les bandes de fréquence peuvent être différentes à travers le monde, il est possible que l'autoradio ou le système de navigation de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.

Réception radio et antenne



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Dans le cas de systèmes intégrés d'autoradio et navigation de première monte, l'antenne de réception radio peut être montée à différents endroits du véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière, en même temps que le dégivrage de glace arrière.
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière,
- Sur la face intérieure du pare-brise,
- Sur le toit du véhicule.

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces se reconnaissent par des fils métalliques fins.

MISE EN GARDE

Les antennes qui se trouvent sur la face intérieure des glaces peuvent être endommagées par le frottement d'objets ou par l'utilisation de

MISE EN GARDE

- Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen ne peut être tenu responsable si le véhicule n'est pas, ou de manière incomplète, conforme à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents.

MISE EN GARDE (suite)

nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

MISE EN GARDE

En cas de montage ultérieur d'un autoradio ou d'un appareil de navigation, veillez à ce que l'amplificateur d'antenne monté de série soit compatible avec l'autoradio ou l'appareil de navigation ; si tel n'est pas le cas, utilisez un adaptateur d'antenne. L'amplificateur d'antenne risque sinon d'être détruit sous l'effet d'une surtension.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace.

Protection des composants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Certains composants et calculateurs électroniques sont équipés en usine d'un système de protection (par ex. l'autoradio ou le système de navigation).

Ce mécanisme de protection a été conçu pour :

- Empêcher le fonctionnement illimité de composants livrés départ usine avec le véhicule et montés ultérieurement dans d'autres véhicules (par ex. suite à un vol),
- Empêcher le fonctionnement de composants à l'extérieur du véhicule,
- Permettre la repose légitime ou le remplacement de composants et de calculateurs dans un atelier spécialisé dans le cadre d'un Service Entretien.

Emplacement	Message	Remède possible
Afficheur du combiné d'instruments	SAFE CP	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
Afficheur de l'autoradio ou du système de navigation	Protection des composants : système d'infodivertissement actuellement disponible de manière restreinte. Veuillez mettre le contact d'allumage.	Mettez le contact d'allumage. Si la protection des composants ne se désactive pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Informations de réparation Volkswagen



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Les informations Service Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen peuvent être achetées aux adresses suivantes :

Clients en Europe, Asie, Australie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale

Veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou encore commander la documentation correspondante sur www.erwin.volkswagen.de.



AVERTISSEMENT

Toute réparation et modification effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer les réparations et modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé.

Déclaration de conformité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Gen Issue 1 :

Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique.
- Système de contrôle de la pression des pneus.
- Clé du véhicule.
- Radiocommande du chauffage stationnaire.
- Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.
- Régulateur de distance (ACC).
- Système de surveillance périmétrique (Front Assist).
- Système de détection des piétons.

- Assistant aux embouteillages.
- Emergency Assist.
- Assistant de changement de voie (Side Assist).

Équipements électriques

- Prise de courant 12 volts.
- Prise de courant européenne 230 volts.

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filière de valorisation écologique. Des réseaux denses de systèmes de récupération dans de nombreux états européens sont prêts à prendre en charge le véhicule hors d'usage. Une fois la récupération effectuée, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester la réalisation en bonne et due forme de la valorisation écologique.

La reprise du véhicule hors d'usage est par principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Mise au rebut

Si le véhicule ou des composants du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut impérativement respecter les directives de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Déclaration de conformité pour les roues et pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 453.

Les pneus montés sur le véhicule répondent aux exigences de la norme BIS et correspondent aux directives du Central Motor Vehicle Rules (CMVR), 1989.

Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	457
Catalyseur	458
Filtre à particules	459

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports → page 213
- Ravitaillement en carburant → page 372
- Carburant → page 378
- Huile-moteur → page 391
- Batterie → page 402
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440
- Remorquage ou démarrage par remorquage → page 506

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 457.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Régime moteur limité.	Le régime moteur est automatiquement limité au régime indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur est ainsi protégé contre tout risque de surchauffe. La limitation du régime est annulée dès que la température du moteur ne se situe plus dans une plage de température critique et que vous levez brièvement le pied de l'accélérateur. Si la limitation du régime a été déclenchée suite à un dysfonctionnement de la gestion moteur, le témoin de contrôle EPC s'allume en plus. Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé. Veillez à ce que le régime n'augmente pas au-delà de la limite indiquée, par ex. lorsque vous rétrogradez.
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	→ page 207.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement du catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.
	Filtre à particules obstrué par de la suie	Roulez pendant une durée de 15 minutes en 4 ^e vitesse (boîte mécanique) ou avec le rapport D/S engagé (boîte automatique), à une vitesse minimale de 70 km/h (45 mph). Tenez compte des limitations de vitesse en vigueur → . Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas par la suite, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Clignote	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la gestion moteur (moteur diesel).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Ratés de combustion endommageant le catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Tenez compte des dispositions légales du Code de la Route pour nettoyer le filtre à particules.

- Ne suivez la recommandation pour la conduite que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne mettez pas en danger d'autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

- Tant que les témoins de contrôle ou sont allumés, vous devez vous attendre à un dysfonctionnement du moteur, à une consommation accrue de carburant ainsi qu'à une réduction de la performance du moteur.

Catalyseur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 457.

Le catalyseur sert au traitement des gaz d'échappement et permet ainsi de réduire les émissions polluantes dans les gaz d'échappement. Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur à essence :

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.

- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur → page 391.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage → page 502.

Si vous constatez en cours de route des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur, réduisez immédiatement votre vitesse et faites vérifier votre véhicule dans un atelier spécialisé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait également d'être endommagé par surchauffe !



Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système

d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Filtre à particules



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 457.

Le filtre à particules filtre les particules de suie des gaz d'échappement. Ces particules s'accumulent dans le filtre pour y être brûlées périodiquement à des températures élevées (**Régénération**). La chaleur provoquée peut réchauffer le compartiment-moteur.

La régénération peut entraîner des bruits, des dégagements d'odeurs et un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur indépendamment de la température extérieure, même après avoir arrêté le moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets. En outre, le régime moteur augmente pendant la marche sur les véhicules avec boîte automatique. Le témoin de contrôle  ne s'allume pas lors de cette opération.

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du filtre à particules :

- Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole à faible teneur en soufre ⇒ page 378.
- N'utilisez jamais de biodiesel, de l'essence ou du mazout.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur ⇒ page 391.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage ⇒ page 502.



Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Faites-le vous-même

Conseils pratiques

Questions et réponses

Si, lors de l'utilisation du véhicule, vous soupçonnez un éventuel dysfonctionnement ou un endommagement du véhicule, veuillez lire et suivre les conseils suivants **avant** de vous rendre chez un

Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé. Les mots-clés « particularités » ou « liste de contrôle » peuvent également vous aider.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
Le moteur ne démarre pas	La batterie est déchargée.	– Effectuez un démarrage de fortune ⇒ page 502. – Rechargez la batterie ⇒ page 402.
	Vous n'avez pas utilisé la bonne clé du véhicule.	Utilisez une clé de véhicule valide ⇒ page 53.
	La réserve de carburant est insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 372.
Fumée se dégageant de l'aile.	Chauffage stationnaire en marche.	Désactivez le chauffage stationnaire ⇒ page 366.
	Réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant en marche.	Aucun remède nécessaire ⇒ page 379.
Vous ne parvenez pas à verrouiller ou à déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule	– La pile de la clé du véhicule est déchargée. – Vous êtes trop éloigné du véhicule.	– Remplacez la batterie ⇒ page 53 – Rapprochez-vous du véhicule. – Synchronisez la clé du véhicule ⇒ page 53.
	– Les touches sont actionnées en dehors de la zone de portée.	– Verrouillez ou déverrouillez manuellement le véhicule ⇒ page 465.
Bruits inhabituels.	Moteur froid, systèmes d'assistance au freinage, régulateur de distance (ACC), verrouillage électronique de la colonne de direction, frein de stationnement électronique, Auto Hold, chauffage stationnaire.	Reportez-vous au terme « Bruits » dans l'index de la brochure.
Comportement routier anormal.	Les systèmes d'aide à la conduite sont activés.	Reportez-vous au terme « Systèmes d'aide à la conduite » dans l'index de la brochure.
	Surchauffe de la boîte DSG® à double embrayage.	Stoppez immédiatement le véhicule ⇒ page 221.
Lors du déverrouillage, le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs se déplacent.	des réglages confort sont enregistrés.	Modifiez les réglages confort si nécessaire ⇒ page 95.
	Des réglages du siège à mémoire sont enregistrés.	– Réaffectez le réglage du siège ⇒ page 95. – Effacez la mémoire du siège à mémoire ⇒ page 95.
Les sièges avant ne peuvent pas être réglés électriquement.	La batterie est déchargée.	Rechargez la batterie ⇒ page 402.
	Fusible grillé	Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire ⇒ page 489.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
Absence de cric, de roue de secours ou de kit de crevaillon dans le véhicule.	Équipement dépendant de la version du véhicule. Le véhicule dispose de roues à roulage à plat.	Pas de remède direct possible, car cela dépend de l'équipement. Adressez-vous si nécessaire à un Partenaire Volkswagen ⇒ page 470.
La protection volumétrique déclenche une fausse alarme.	– Les glaces ou le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique sont ouverts. – Le pendentif suspendu au rétroviseur intérieur bouge. – Le téléphone mobile vibre dans le véhicule.	Éliminez les risques de fausse alarmes ⇒ page 58.
Les fonctions ne sont pas comme la Notice d'Utilisation les décrit.	Des réglages ont été effectués dans le système d'information Volkswagen.	Contrôlez et rétablissez si nécessaire les fonctions sur les réglages d'usine ⇒ page 29.
La chaussée n'est pas éclairée correctement.	– Les projecteurs ont été réglés pour une circulation à gauche ou à droite. – Projecteurs non réglés correctement – Ampoules défectueuses – Feux de croisement éteints	– Adaptez les projecteurs pour une circulation à gauche ou à droite ⇒ page 137. – Réglez le site des projecteurs ⇒ page 137 – Changez les ampoules ⇒ page 495. – Allumez les feux de croisement ⇒ page 137.
Les consommateurs électriques ne fonctionnent pas.	Faible état de charge de la batterie.	Rechargez la batterie ⇒ page 402.
	Réserve de carburant insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 372.
	Fusible grillé	Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire ⇒ page 489.
La consommation de carburant est plus importante que la valeur indiquée.	– Courts trajets – Fonctionnement irrégulier de l'accélérateur	– Évitez les trajets courts. – Anticipez. – Accélérez de manière régulière.
	Consommateurs électriques activés.	Désactivez les consommateurs dont vous n'avez pas besoin.
	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	Faites éliminer le dysfonctionnement ⇒ page 457.
	Pression de gonflage des pneus insuffisante.	Adaptez la pression de gonflage des pneus ⇒ page 424.
	Conduite en montagne.	Pas de remède direct possible.
	Conduite avec une remorque ou une galerie porte-bagages.	– Contrôlez l'utilisation. – Déposez en cas de non-utilisation.
	Conduite avec une charge élevée.	Pas de remède direct possible.
	Conduite avec un régime moteur élevé.	Engagez un rapport supérieur.



En cas d'urgence

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Protection des occupants et du véhicule	462
Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur	464

Informations complémentaires et avertissements :

- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465
- Ouillage de bord ⇒ page 470
- Changement de roue ⇒ page 475

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de verrouiller toutes les portes en toute sécurité en situation d'urgence. Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes handicapées ou dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Ils risquent sinon d'être enfermés dans le véhicule en situation d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous poussez le véhicule à la main, n'appuyez pas sur les feux arrière, le becquet arrière ainsi que sur les grandes surfaces de tôle. Cela peut endommager le véhicule et le becquet arrière peut se désolidariser.

⚠ AVERTISSEMENT

Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour les occupants du véhicule et pour les autres usagers de la route.

Protection des occupants et du véhicule

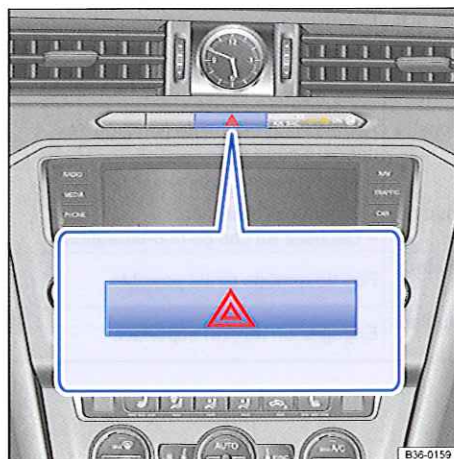


Fig. 243 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche du signal de détresse

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 462.

Veuillez respecter les dispositions légales concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant ⇒ page 464.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué ➡ :

1. Garez votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée ➡.
2. Activez le signal de détresse à l'aide de la touche  ➡ fig. 243.
3. Actionnez le frein de stationnement électronique ➡ page 224.
4. Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P ➡ page 213.
5. Coupez le moteur ➡ page 207.
6. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation, afin que le véhicule soit bien visible des autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, pendant le remorquage par ex., un changement de direction ou de voie peut être affiché quand le clignotant est activé. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

Activez le signal de détresse dans les cas suivants :

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent subitement ou si vous rencontrez un embouteillage, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule tombe en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veuillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.

 La batterie se décharge si le signal de détresse reste activé durant une période prolongée – même si le contact d'allumage est coupé.

 Sur certains véhicules, en cas de freinage d'urgence à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à env. 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement.



Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur



Fig. 244 Dans le capot de coffre : support du triangle de présignalisation.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 462.

Gilet rétro-réfléchissant

Dans chaque revêtement avant de porte se trouve un casier de rangement pour un gilet rétro-réfléchissant ⇒ page 10.

Triangle de présignalisation

Lorsque le capot de coffre est ouvert, appuyez sur l'ergot ⇒ **fig. 244** (agrandissement) dans le sens de la flèche, rabattez la fixation et retirez le triangle de présignalisation.

Kit de premiers secours

Selon la version de votre véhicule, le kit de premier secours se range dans un élément en mousse sous le plancher du coffre à bagages ⇒ page 169 ou dans un des rangements latéraux du coffre à bagages ⇒ page 194.

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption du contenu.

Extincteur

Un extincteur peut être rangé sur une fixation située au plancher devant le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur, être toujours en bon état de fonctionnement et être contrôlé régulièrement. Veuillez vous reporter au cachet de contrôle sur l'extincteur.



AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer des blessures graves.

- Fixez solidement l'extincteur, le kit de premiers secours ainsi que le triangle de présignalisation et le logement de signalisation dans les logements.

Fermeture et ouverture d'urgence

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable	465
Déverrouillage et verrouillage manuel de la porte du conducteur	466
Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière	466
Déverrouillage d'urgence du capot de coffre ..	467
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	468

En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les portes verrouillées se déverrouillent automatiquement de manière à permettre l'accès des secouristes à l'intérieur du véhicule.

En cas de panne de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller et déverrouiller partiellement les portes et le capot de coffre manuellement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → page 53
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 58
- Portes → page 69
- Capot de coffre → page 71
- En cas d'urgence → page 462

⚠ AVERTISSEMENT

Toute fermeture ou ouverture d'urgence accidentelle peut causer des blessures graves.

- Sur un véhicule fermé de l'extérieur, les portes et glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

⚠ AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes et du capot de coffre est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes et le capot de coffre que si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

ⓘ MISE EN GARDE

En effectuant une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et reposez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 465.

En cas d'accident entraînant le déclenchement de sacs gonflables, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit :

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez et fermez une fois l'une des portes du véhicule.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule → page 58.
- **OU** : appuyez sur la touche de verrouillage centralisé  dans la porte du conducteur → page 58.

Déverrouillage et verrouillage manuel de la porte du conducteur

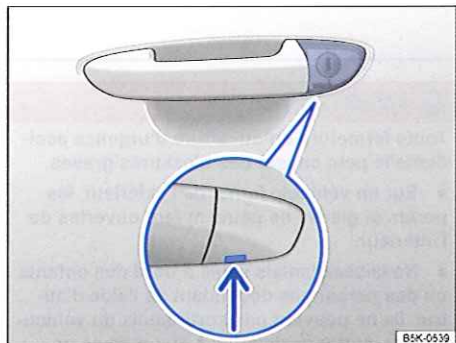


Fig. 245 Poignée de porte du conducteur : barillet masqué

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 465.

En cas de panne de la clé ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller manuellement la porte du conducteur. En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont en règle générale verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme antivol $\Rightarrow$ page 58.

- Retirez la clé de secours de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 53.
- Insérez la clé de secours par le bas dans l'ouverture du cache de la poignée de porte du conducteur $\Rightarrow$ fig. 245 (flèche) puis retirez le cache en le soulevant par le bas.
- Insérez la clé de secours dans le barillet et verrouillez ou déverrouillez le véhicule.
- Mettez en place le cache sur le barillet en procédant du haut vers le bas.

Particularités lors du déverrouillage :

- L'alarme antivol reste activée lorsque le véhicule est déverrouillé. Toutefois, l'alarme ne se déclenche pas encore $\Rightarrow$ page 58.
- Si vous ouvrez la porte du conducteur, l'alarme se déclenche.
- Mettez le contact d'allumage. Au moment où vous mettez le contact d'allumage, l'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valide et désactive l'alarme antivol.

 La clé de secours ne permet pas d'activer l'alarme antivol lors du verrouillage manuel du véhicule $\Rightarrow$ page 58.

Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière

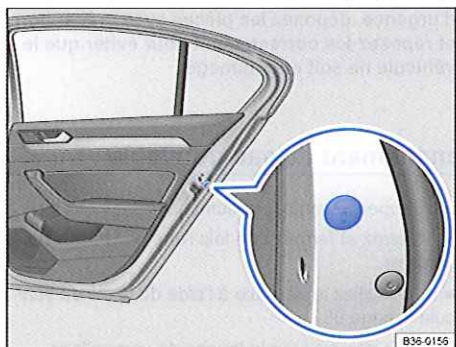


Fig. 246 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence masqué par un joint en caoutchouc.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 465.



Fig. 247 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence du véhicule à l'aide de la clé de secours

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme antivol n'est pas activée dans ce cas.

- Ouvrez la porte.
- Retirez le joint en caoutchouc sur le chant de la porte. Le joint est repéré par un cadenas ☒ ⇒ fig. 246.
- Retirez la clé de secours de la clé du véhicule ⇒ page 53.
- Insérez la clé de secours dans la fente verticale et tournez-la vers l'extérieur du véhicule ⇒ fig. 247.
- Remettez le joint en caoutchouc en place et fermez entièrement la porte.

- Vérifiez que la porte est bien verrouillée.
- Le cas échéant, effectuez cette procédure sur les autres portes.
- Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.

i Les portes du véhicule peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le cas échéant, il faut tirer deux fois sur le levier d'ouverture de porte ⇒ page 58.

Déverrouillage d'urgence du capot de coffre

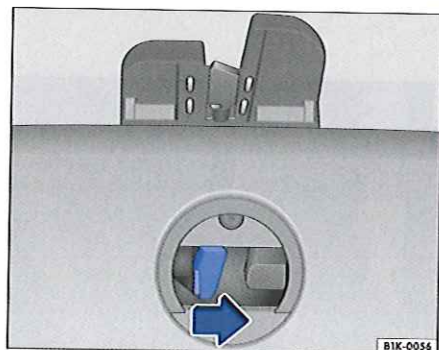


Fig. 248 Déverrouillage d'urgence du capot de coffre : depuis le coffre à bagages.

L lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 465.

Si la batterie est déchargée ou en cas de panne du système de fermeture, vous pouvez procéder à un déverrouillage d'urgence du capot de coffre.

- Le cas échéant, rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 95.
- Le cas échéant, retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au capot de coffre.
- Retirez le cache rond dans le revêtement intérieur du capot de coffre.
- Poussez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ⇒ fig. 248 pour déverrouiller le capot de coffre.

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur



Fig. 249 Dépose du cache de la grille de guidage.

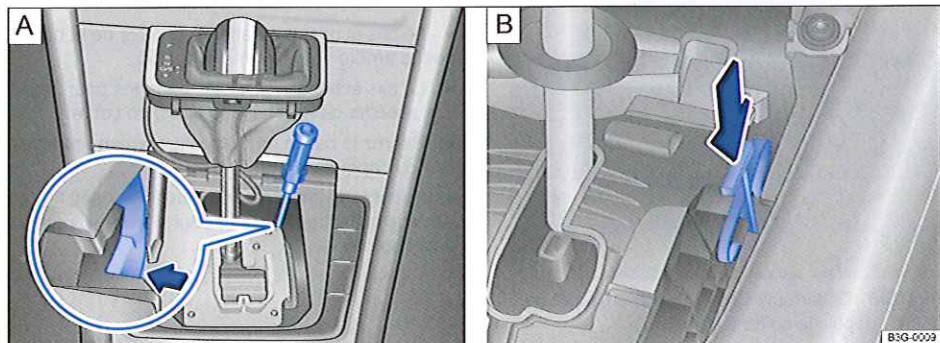


Fig. 250 Sous le cache de la grille de guidage : déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur (variante [A]) et (variante [B]).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 465.

Si, en cas de panne de courant, vous devez manœuvrer le véhicule ou le remorquer, le levier sélecteur doit être amené en position **N** à l'aide du déverrouillage d'urgence (par ex. dans le cas d'une batterie déchargée).

Le déverrouillage d'urgence se trouve sous le cache de la grille de guidage, vu dans le sens de la marche, côté droit.

Opérations préalables

- Activez le frein de stationnement électronique. S'il n'est pas possible d'activer le frein de stationnement électronique, vous devez utiliser d'autres moyens pour immobiliser le véhicule.
- Coupez le contact d'allumage.

Dépose du cache de la grille de guidage

- Tirez avec précaution le cache vers le haut dans la zone du soufflet du levier sélecteur, les câbles électriques restant branchés $\Rightarrow$ fig. 249.
- Rabattez le cache vers le haut par dessus le levier sélecteur $\Rightarrow$ .

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur - version break [A]

- À l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord, poussez avec précaution le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 250 [A] et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage située à l'avant sur le pommeau du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position **N**.
- Une fois le déverrouillage d'urgence effectué, enfoncez avec précaution le cache dans la console centrale en veillant à ce que les câbles électriques soient correctement positionnés. 

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur - version break [B]

- Poussez le levier de déverrouillage ⇒ fig. 250 [B] dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage située à l'avant sur le pommeau du levier sélecteur et amenez le levier sélecteur en position N.
- Une fois le déverrouillage d'urgence effectué, enfoncez avec précaution le cache dans la console centrale en veillant à ce que les câbles électriques soient correctement positionnés.

AVERTISSEMENT

Ne dégagez jamais le levier sélecteur de la position P tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement de manière imprévue et provoquer des accidents et des blessures graves.

MISE EN GARDE

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position N, vous risquez d'endommager la boîte automatique.

Outillage de bord

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Logement	470
Composition	471

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez tenir compte de la législation en vigueur dans le pays respectif.

Informations complémentaires et avertissements :

- Coffre à bagages → page 169
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → page 386
- En cas d'urgence → page 462
- Changement de roue → page 475
- Kit de crevaison → page 484

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaison et la roue de secours ne sont pas correctement attachés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou en cas d'accident, et provoquer des blessures graves.

- Veuillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaison ou la roue de secours soient fixés en toute sécurité dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord est inapproprié ou endommagé, il peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

Logement

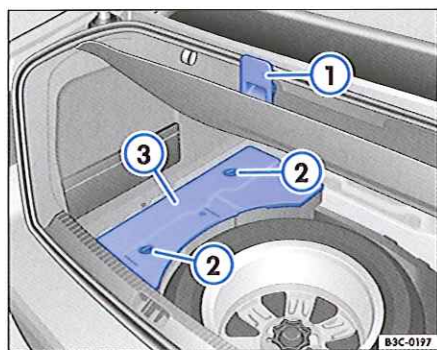


Fig. 251 Dans le coffre à bagages, sous le plancher de coffre à bagages accroché (1) : roue de secours et cache (3) de l'outillage de bord.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 470.

L'outillage de bord peut se trouver à différents endroits dans le coffre à bagages

- À l'intérieur d'un sac placé dans les casiers de rangement à droite et à gauche dans le coffre à bagages → page 169.
- Dans un élément en mousse ¹⁾, sous le plancher de coffre à bagages → page 169. Accrochez le plancher de coffre à bagages au bord supérieur du coffre à bagages → fig. 251 (1).
- À côté de la roue de secours sous le plancher de coffre à bagages → fig. 251. Accrochez le plancher de coffre à bagages au bord supérieur du coffre à bagages (1). Tournez les fermetures rapides (2) de 90° pour pouvoir retirer le cache (3) de l'outillage de bord.

Le kit de crevaison peut également se trouver dans un élément en mousse ¹⁾ avec l'outillage de bord sous le plancher de coffre à bagages → page 484.

Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

¹⁾ Selon l'équipement du véhicule, l'élément en mousse est de version différente.

Composition

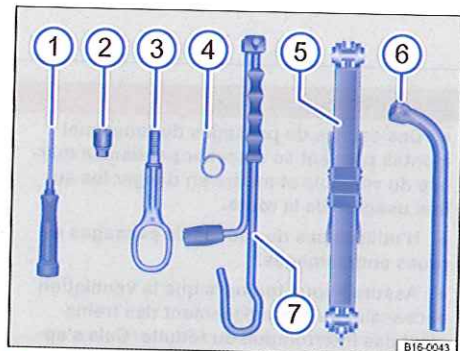


Fig. 252 Composition de l'outillage de bord.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 470.

Les outils compris dans l'outillage de bord sont fonction de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue maximale de fourniture de l'outillage de bord.

Composition de l'outillage de bord ⇒ fig. 252

- ① Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. La lame du tournevis est réversible. Le tournevis se trouve le cas échéant sous la clé démonte-roue.
- ② Adaptateur pour boulon antivol de roue. Volkswagen vous recommande de toujours conserver l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon antivol de roue est gravé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr.
- ③ Œillet de remorquage vissable.
- ④ Étrier métallique pour retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roue pleins ou les capuchons des boulons de roue.
- ⑤ Cric. Avant de remettre le cric dans l'élément en mousse, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle.
- ⑥ Clé démonte-roue.
- ⑦ Manivelle.

Cric : entretien

De manière générale, le cric n'est soumis à aucun cycle de maintenance. Si nécessaire, graisser le cric avec de la graisse universelle.

Caches de passages de roues

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Enjoliveur central	472
Enjoliveur de roue plein	473
Capuchons des boulons de roue	474

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Outillage de bord ⇒ page 470
- Changement de roue ⇒ page 475

⚠ AVERTISSEMENT

Des caches de passages de roues inappropriés et un mauvais montage des caches de passages de roues peuvent causer des blessures graves et des accidents.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des caches de passages de roues mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.
- N'utilisez pas de caches de passages de roues endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur de caches de passages de roues. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

ⓘ MISE EN GARDE

Déposez avec précaution les caches de passages de roues et replacez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Enjoliveur central



Fig. 253 Retrait de l'enjoliveur central.



Fig. 254 Dévissage de l'enjoliveur central.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 472.

Selon la version, l'enjoliveur central peut être extrait en le tirant ⇒ fig. 253 ou retiré par un mouvement de rotation ⇒ fig. 254.

Véhicules avec enjoliveur central extractable

- Pour retirer l'enjoliveur, prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord et accrochez-le dans un alésage de l'enjoliveur ⇒ fig. 253.
- Détachez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- Pour le mettre en place, pressez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

Véhicules avec enjoliveur central rotatif

- Pour le retirer, tournez l'enjoliveur central vers la gauche ou la droite jusqu'à ce qu'il se dégage de la jante → fig. 254.
- Passez votre main derrière l'un des rayons et retirez l'enjoliveur central.

- Pour le mettre en place, placez l'enjoliveur central au milieu de la jante.
- Pressez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible. ◀

Enjoliveur de roue plein

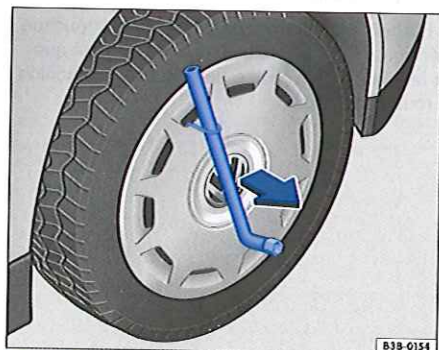


Fig. 255 Retrait de l'enjoliveur de roue plein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 472.

Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord → page 470.
- Accrochez l'étrier métallique dans l'un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique → fig. 255 et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

Avant de remettre en place l'enjoliveur de roue plein, vous devez visser le boulon antivol de roue en position → fig. 258 ② ou → fig. 258 ③. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

L'enjoliveur de roue plein doit être enfoncé sur la jante de telle sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu → fig. 258 ①. Lorsque vous remettez en place l'enjoliveur de roue plein, veillez à ce qu'il s'encliquette correctement sur toute sa circonférence. ◀

Capuchons des boulons de roue.



Fig. 256 Retrait des capuchons de boulons de roue.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 472.

- Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord ⇒ page 470.
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon ⇒ fig. 256 et retirez-le dans le sens de la flèche.

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent être remis en place après le changement de la roue.

Le **boulon antivol de roue** possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique.

Changement de roue

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Mesures préalables au changement de roue .	476
Boulons de roue	476
Soulèvement du véhicule avec le cric (points de prise du cric recouverts)	478
Soulèvement du véhicule avec le cric (points de prise du cric ouverts)	480
Dépose et repose du subwoofer	481
Changement de roue	482
Après le changement d'une roue	483

Certaines versions ou certains modèles de véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démon-te-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue dans un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une roue dont un seul pneu est endommagé et doit être remplacé. Si les deux pneus d'un même côté du véhicule ou les deux pneus d'un même essieu ou tous les pneus sont endom-magés, faites appel à un spécialiste.

N'effectuez un changement de roue que si le véhi-cule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes fa-miliarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez de l'outil-lage approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Jeu de clés du véhicule → page 53
- Système de contrôle des pneus → page 346
- Roues et pneus → page 424
- En cas d'urgence → page 462
- Outillage de bord → page 470
- Caches de passages de roues → page 472

AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dange-reux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessu-res graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distan-ce de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.
- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support sta-ble sous la semelle du cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécia-liste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de dépla-cement involontaire du véhicule.
- Après avoir changé une roue, vérifiez im-médiatement le couple de serrage des bou-lons de roue à l'aide d'une clé dynamomé-trique en parfait état de fonctionnement.
- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle des pneus, il faut éventuellement réadapter immédiatement le système après le changement d'une roue → page 346.

Mesures préalables au changement de roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 475.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue

⇒  :

1. En cas de crevaison, gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 224.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P ⇒ page 213.
4. Coupez le moteur ⇒ page 207.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse ⇒ page 213.
6. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Calez la roue du côté opposé avec une pierre ou un objet similaire.
8. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et gardez-la correctement.
9. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
10. Si nécessaire, déposez le subwoofer ⇒ page 481.
11. Retirez la roue de secours et l'outillage de bord du coffre à bagages.
12. Retirez les caches de passages de roues ⇒ page 472.



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.



AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Boulons de roue

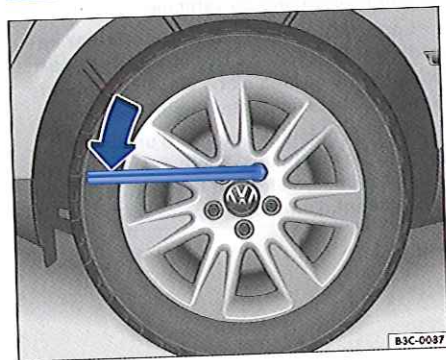


Fig. 257 Changement d'une roue : desserrage des boulons de roue

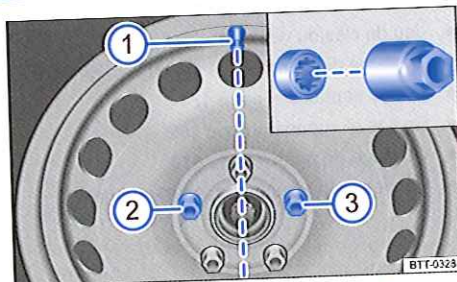


Fig. 258 Changement d'une roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antivol de roue ② ou ③.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 475.

Utilisez exclusivement la clé démonte-roue du véhicule pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

Desserrage des boulons de roue

- Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue $\Rightarrow$ fig. 257.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre $\Rightarrow$ .

Desserrage du boulon antivol de roue

- Sortez de l'outillage de bord l'adaptateur pour boulons antivol de roue.
- Enfoncez l'adaptateur jusqu'en butée dans le boulon antivol de roue.
- Enfoncez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur l'adaptateur.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ *un* tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre $\Rightarrow$ .

Remarques importantes sur les boulons de roue.

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter aux roues montées en usine. C'est pourquoi, chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correspondantes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Dans certaines circonstances, vous ne devez pas utiliser de boulons de roue provenant d'un même modèle de véhicule.

En présence de roues avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé sur la position $\Rightarrow$ fig. 258 ② ou ③ par rapport à la position de la valve du pneu ①. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

Couple de serrage des boulons de roue

Sur les jantes en acier et en alliage léger, le couple de serrage prescrit pour les boulons de roue est de **120 Nm**. Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Avant de contrôler le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et difficiles à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.

AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue adaptés aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils pourraient se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage fortement majoré peut endommager les boulons de roue ou les taraudages.

Soulèvement du véhicule avec le cric (points de prise du cric recouverts)

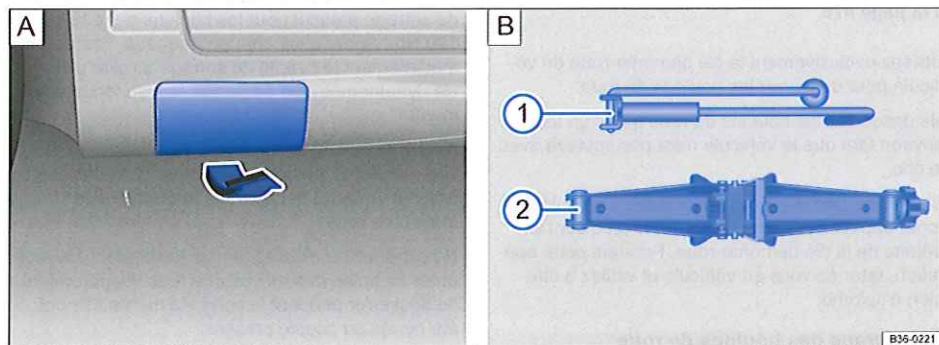


Fig. 259 A) À l'arrière du véhicule, côté gauche : ouverture du cache B) Éléments du cric à parallélogramme

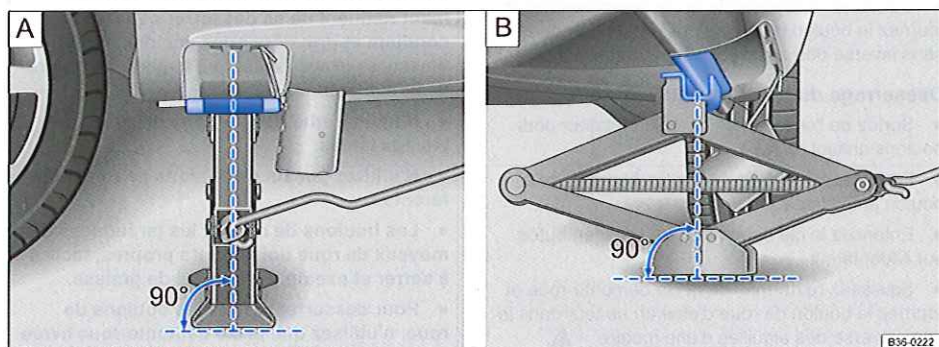


Fig. 260 Positionnement du cric à l'arrière, du côté gauche du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 475.

Positionnez le cric uniquement aux points de prise indiqués et uniquement lorsque le cache est rabattu $\Rightarrow$ fig. 259 A). Un point de prise se trouve à côté de chacune des roues $\Rightarrow$ .

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué $\Rightarrow$ .

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Arrêtez le moteur. Passez une vitesse (véhicules avec boîte mécanique) ou mettez le levier sélecteur en position **P** (véhicules avec boîte automatique) $\Rightarrow$ page 213 et actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 224.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.
4. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
5. Desserrez les boulons de la roue à remplacer $\Rightarrow$ page 476. Accrochez la manivelle $\Rightarrow$ fig. 259 B) ① dans le cric à parallélogramme $\Rightarrow$ fig. 259 B) ②.
6. Cherchez sous le véhicule le point de prise du cric $\Rightarrow$ fig. 259 qui se trouve le plus près possible de la roue à changer.

Liste de contrôle (suite)

7. Retirez le cache dans le bas de caisse latéral ⇒ **fig. 259** **A** : tirez à cet effet vigoureusement mais avec précaution dans le sens de la flèche. Le cache est doté d'une sangle de retenue.
8. Déployez le cric à parallélogramme en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le point de prise du véhicule.
9. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien verticalement sous le point de prise ⇒ **fig. 260**.
10. Oriente le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule ⇒ **fig. 260**.
11. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte de ce qui suit :

- Utilisez uniquement des crics homologués par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- Si le sol est glissant, comme par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant, par ex. un tapis en caoutchouc afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse ⇒ **fig. 260**.
- Ne placez jamais une partie du corps, (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Soulèvement du véhicule avec le cric (points de prise du cric ouverts)

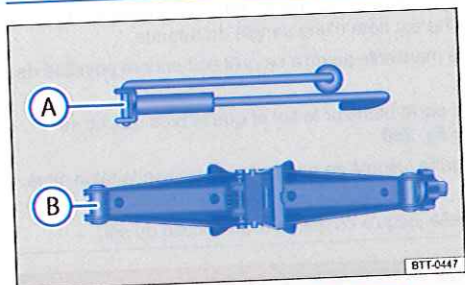


Fig. 261 Éléments du cric à parallélogramme

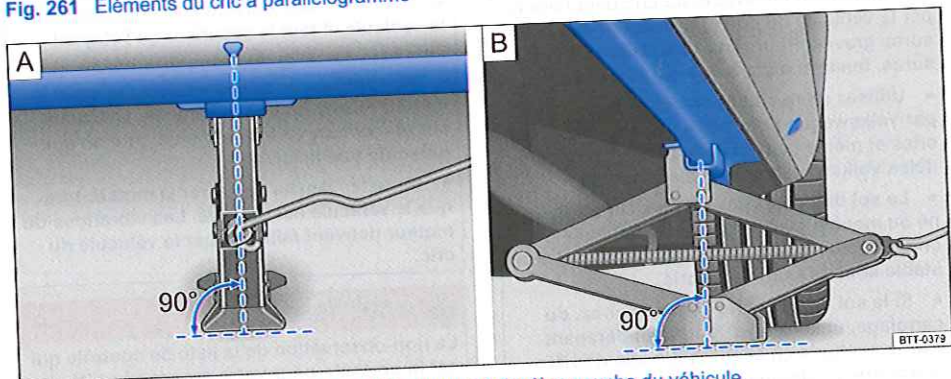


Fig. 262 Positionnement du cric à parallélogramme à l'arrière gauche du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 475.

Positionnez le cric uniquement sur les points de prise indiqués (repères dans la carrosserie) $\Rightarrow$ fig. 262. Un point de prise se trouve à côté de chacune des roues $\Rightarrow$ .

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué $\Rightarrow$ .

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Arrêtez le moteur. Passez une vitesse (véhicules avec boîte mécanique) ou mettez le levier sélecteur en position **P** (véhicules avec boîte automatique) $\Rightarrow$ page 213 et actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 224.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales pliantes ou autres objets appropriés.
4. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
5. Desserrez les boulons de la roue à remplacer $\Rightarrow$ page 476. Accrochez la manivelle $\Rightarrow$ fig. 261 **A** dans le cric à parallélogramme **B**.
6. Cherchez sous le véhicule le point de prise du cric $\Rightarrow$ fig. 262 qui se trouve le plus près possible de la roue à changer.
7. Déployez le cric à parallélogramme en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le point de prise du véhicule. 

Liste de contrôle (suite)

8. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien verticalement sous le point de prise → fig. 262.
9. Orientez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule → fig. 262.
10. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, tenez compte de ce qui suit :

- Utilisez uniquement des crics homologués par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- Si le sol est glissant, comme par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) afin d'éviter que le cric ne dérape.
- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse → fig. 262.
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étoyant en plus avec des chandelles appropriées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.
- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Dépose et repose du subwoofer

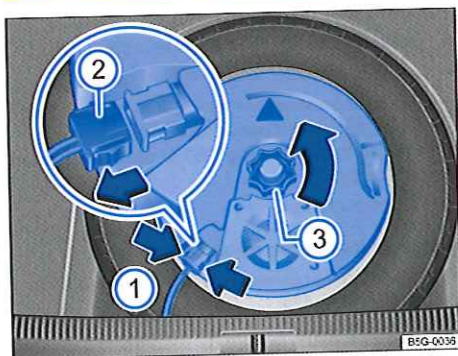


Fig. 263 Dans le coffre à bagages : dépose du subwoofer (variante 1)

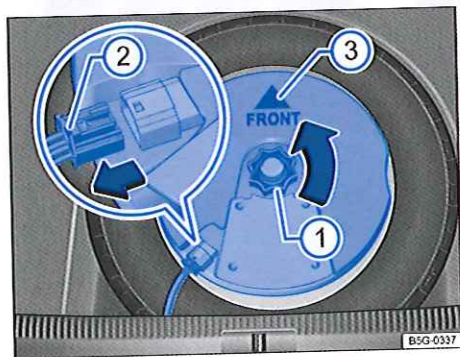


Fig. 264 Dans le coffre à bagages : dépose du subwoofer (variante 2)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 475.

Si nécessaire, déposez le subwoofer avant de retirer la roue de secours.

Dépose du subwoofer (variante 1)

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux.
- Pour déverrouiller la fiche ⇒ fig. 263 ②, comprimez les ergots de fixation ⇒ fig. 263 (flèches ①).
- Débranchez la fiche ② puis posez le câble électrique débranché sur le côté.
- Dévissez la molette ③ en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (flèche).
- Retirez avec précaution le subwoofer en le soulevant.

Dépose du subwoofer (variante 2)

- Soulevez le plancher modulable de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux.
- Dévissez la molette ⇒ fig. 264 ① en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (flèche).
- Pour déverrouiller la fiche, enfoncez le verrouillage à l'extrémité de la fiche ②.

- Sortez la fiche dans le sens de la flèche puis posez le câble électrique débranché sur le côté.
- Retirez avec précaution le subwoofer en le soulevant.

Repose du subwoofer (variante 1)

- Placez avec précaution le subwoofer dans le puits de jante. Lors de cette opération, la pointe de la flèche « FRONT » sur le subwoofer doit être orientée vers l'avant.
- Branchez la fiche ⇒ fig. 263 ② jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible.
- Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre la molette ③ sur la goupille filetée jusqu'à ce que le subwoofer soit correctement fixé.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher.

Repose du subwoofer (variante 2)

- Placez avec précaution le subwoofer dans le puits de jante. Lors de cette opération, la pointe de la flèche « FRONT » ⇒ fig. 264 ③ sur le subwoofer doit être orientée vers l'avant.
- Branchez la fiche jusqu'à ce que le verrouillage ② s'encliquette de manière audible.
- Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre la molette ① sur la goupille filetée jusqu'à ce que le subwoofer soit correctement fixé.
- Posez le plancher modulable de coffre à bagages sur le revêtement de plancher.

Changement de roue



Fig. 265 Changement d'une roue : dévissage des boulons de roue à l'aide du manche de tournevis.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 475.

Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle ⇒ page 476.
- Desserrez les boulons de roue ⇒ page 476
- Levez le véhicule ⇒ page 480, ⇒ page 478
- Dévissez entièrement les boulons de roue desserrés à l'aide du six pans creux situé dans le manche du tournevis ⇒ fig. 265 et posez-les sur un support propre.
- Déposez la roue.

Montage de la roue de secours

Tenez compte le cas échéant du sens de rotation du pneu ⇒ page 424.

- Mettez en place la roue de secours.
- Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre le boulon antivol de roue avec l'adaptateur sur la position ⇒ fig. 258 ② ou ⇒ fig. 258 ③ et serrez-le légèrement.

- Vissez tous les autres boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les *légèrement* à l'aide du six pans creux situé dans le manche de tournevis.

- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.

- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue ⇒ . Ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons sur la roue mais serrez toujours des boulons opposés.

- Mettez en place les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein ⇒ page 472.

AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière impropre peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.

- N'utilisez pas le six pans creux situé dans le manche du tournevis pour desserrer ou resserrer les boulons de roue, mais seulement pour les tourner.

Après le changement d'une roue



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 475.

- Le cas échéant, nettoyez l'outillage de bord et remettez-le en place dans le coffre à bagages, dans son élément en mousse ⇒ page 470.

- Rangez en toute sécurité la roue de secours ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages.

- Faites vérifier le plus rapidement possible le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique ⇒ page 477.

- Faites remplacer la roue endommagée dès que possible.



Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle des pneus, il faut éventuellement réadapter le système après le changement d'une roue ⇒ page 346.

Kit de crevaison

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Composition du kit de crevaison	485
Mesures préalables	486
Colmatage et gonflage des pneus	486
Contrôle après un parcours de 10 minutes ..	487

Le kit de crevaison vous permet de colmater provisoirement de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre pouvant atteindre jusqu'à 4 mm. **Les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou, ne doivent pas être enlevés du pneu !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, vous devez impérativement contrôler de nouveau la pression de gonflage environ 10 minutes après avoir repris la route.

Si plusieurs pneus du véhicule sont endommagés, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaison n'est conçu que pour le gonflage d'un seul pneu.

N'utilisez le kit de crevaison que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez du kit de crevaison approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas de dommage sur la jante.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -20 °C (-4 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date limite de conservation de la bouteille de produit de colmatage des pneus est écoulée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 53
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Roues et pneus ⇒ page 424

- En cas d'urgence ⇒ page 462
- Caches de passages de roues ⇒ page 472

AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaison peut s'avérer dangereux, surtout si vous gonflez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit immédiatement être éliminé s'il entre en contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais un cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec du produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) puis contrôlez le pneu.



Mettez au rebut, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.



Les bouteilles neuves de produit de colmatage des pneus sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.



Respectez la notice d'utilisation du fabricant du kit de crevaison.

Composition du kit de crevaison

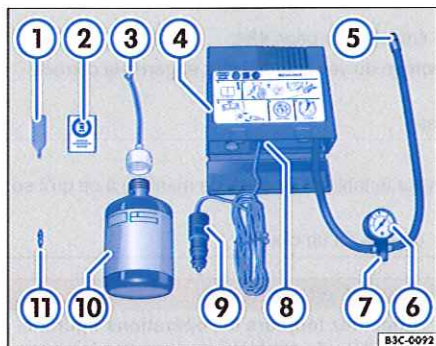


Fig. 266 Schéma de principe : composition du kit de crevaison.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 484.

Le kit de crevaison peut se trouver à différents endroits du véhicule, par ex. dans un des rangements latéraux du coffre à bagages ou sous le plancher de coffre à bagages. Il se compose des éléments suivants ⇒ fig. 266 :

- 1 Extracteur d'obus de valve
- 2 Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »
- 3 Flexible de remplissage avec bouchon
- 4 Compresseur d'air
- 5 Flexible de gonflage de pneu
- 6 Système de contrôle de l'état des pneus¹⁾
- 7 Vis de décharge de pression d'air²⁾
- 8 Interrupteur MARCHE/ARRÊT
- 9 Fiche de câble 12 volts
- 10 Bouteille de produit de colmatage pour pneus¹⁾
- 11 Obus de valve de rechange

L'extracteur d'obus de valve ① possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Ce n'est que de cette manière que l'obus de valve peut être retiré puis réinséré dans la valve du pneu. Ceci vaut également pour l'obus de valve de rechange ⑪.

¹⁾ Peut aussi être intégré dans le compresseur.

²⁾ À la place de ce dernier, il peut y avoir une touche dans le compresseur.

Mesures préalables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 484.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au gonflage d'un pneu .

1. En cas de crevaison, garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 224.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position **P** $\Rightarrow$ page 213.
4. Coupez le moteur $\Rightarrow$ page 207.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse $\Rightarrow$ page 213.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation $\Rightarrow$ page 462. Respectez les prescriptions du Code de la route.
8. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison $\Rightarrow$ page 484.
9. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et garez-la correctement.
10. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
11. Sortez le kit de crevaison du coffre à bagages.
12. Collez l'autocollant $\Rightarrow$ fig. 266  du kit de crevaison sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.
13. **N'enlevez pas** du pneu les corps étrangers (par ex. une vis ou un clou).



AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.



AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Colmatage et gonflage des pneus



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 484.

Colmatage du pneu

- Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
- Dévissez l'obus de valve de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus $\Rightarrow$ fig. 266  et placez-le sur un support propre.
- Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus $\Rightarrow$ fig. 266 .

- Vissez fermement le flexible de remplissage $\Rightarrow$ fig. 266  sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage $\Rightarrow$ fig. 266  et enfoncez l'extrémité libre sur la valve.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
- Retirez la bouteille de produit de colmatage vite de la valve.
- Revissez l'obus de valve dans la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus $\Rightarrow$ fig. 266 .

Gonflage du pneu

- Vissez fermement le flexible de gonflage du pneu ⇒ **fig. 266 ⑤** du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air ⇒ **fig. 266 ⑦** soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
- Branchez la fiche électrique ⇒ **fig. 266 ⑨** dans une prise de courant 12 volts du véhicule ⇒ page 204.
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT ⇒ **fig. 266 ⑧**.
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) ⇒ **▲**. **Durée maximale de fonctionnement : 8 minutes** ⇒ **①**.
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression atmosphérique de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) **ne peut pas être atteinte**, dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage de pneus du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaison. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste ⇒ **▲**.
- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.

- Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Contrôlez la pression du pneu après un trajet de **10 minutes** ⇒ page 487.

⚠ AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage de pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.
- Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.
- Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.
- Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi / 200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !

⚠ MISE EN GARDE

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter une surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Contrôle après un parcours de 10 minutes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 484.

Raccordez le flexible de gonflage du pneu ⇒ **fig. 266 ⑤** et consultez la pression indiquée sur le système de contrôle de l'état des pneus ⇒ **fig. 266 ⑥**.

Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :

- Arrêtez de rouler ! Le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.
- Faites appel à un spécialiste ⇒ **▲**.

Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) :

- Ramenez la pression de gonflage du pneu à la valeur correcte ⇒ page 424.
- Rendez-vous avec précaution dans l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Faites-y remplacer le pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un pneu qui n'a pas été colmaté, la conduite peut être dangereuse et entraîner des accidents ainsi que des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez de rouler si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa).
- Faites appel à un spécialiste !

Fusibles

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fusibles du véhicule	490
Tableau des fusibles dans le tableau de bord	491
Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur	493
Remplacement des fusibles grillés	494

En raison du perfectionnement permanent du véhicule, de l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et de la protection de plusieurs consommateurs par un fusible commun, il n'est pas possible de fournir une vue d'ensemble complète des emplacements des fusibles au moment de l'impression. Des informations détaillées sur l'affectation des fusibles sont disponibles chez un Partenaire Volkswagen.

En principe, plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Ne remplacez les fusibles que lorsque la source d'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386

AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer un incendie et provoquer des blessures graves.

- Ne posez jamais de fusibles qui possèdent une protection par fusibles plus élevée. Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais un fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout endommagement sur l'équipement électrique, coupez toujours le contact d'allumage, éteignez l'éclairage, désactivez tous les consommateurs électriques avant de remplacer un fusible.
- Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.



Fusibles du véhicule

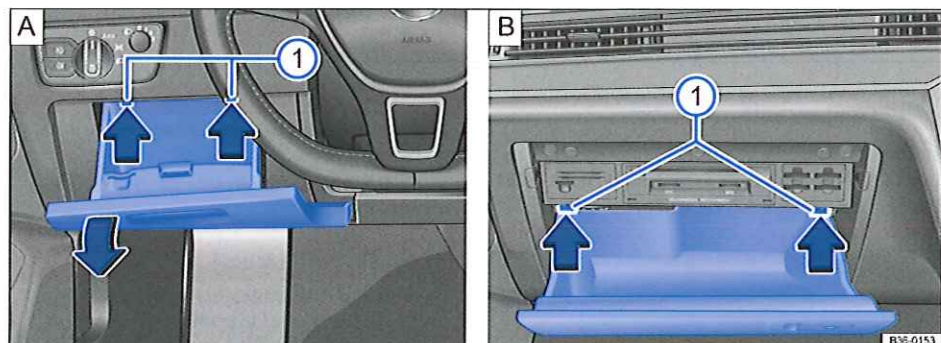


Fig. 267 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : **A** véhicules à direction à gauche, à gauche du volant. **B** véhicules à direction à droite, côté passager avant.

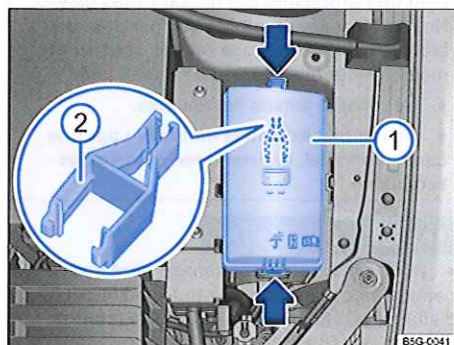


Fig. 268 Dans le compartiment-moteur : cache ① de la boîte à fusibles avec pince en plastique ②.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 489.

Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de même taille.

Versions des fusibles

- Fusible enfichable plat standard (ATO®).
- Petit fusible enfichable plat (MINI®).
- Fusible-bloc (JCASE®).

Repère-couleur des fusibles

Coloris	Intensité du courant en ampères (ATO® / MINI®)	Intensité du courant en ampères (JCASE®)
Noir	1	—
Marron clair	5	—
Marron	7,5	—
Rouge	10	50
Bleu	15	20
Jaune	20	60
Blanc ou transparent	25	—
Vert	30	40
Orange	40	—
Rose	30	30

Véhicules à direction à gauche : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez le rangement côté conducteur $\Rightarrow$ fig. 267 **A**.
- Videz le rangement si nécessaire.
- Poussez les ergots de butée $\Rightarrow$ fig. 267 **A** ① vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement jusqu'à ce que le porte-fusibles soit accessible.
- Pour la *repose*, poussez le rangement dans les logements du tableau de bord jusqu'à ce qu'il s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Véhicules à direction à droite : ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez la boîte à gants → fig. 267 B.
- Videz le rangement si nécessaire.
- Poussez les ergots de butée → fig. 267 B ① vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement jusqu'à ce que le porte-fusibles soit accessible.
- Pour la *repose*, poussez avec précaution le rangement vers l'avant en persistant au-delà de la résistance des ergots de butée → fig. 267 B ①.

Ouverture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Ouvrez le capot-moteur ▲ → page 386.
- Poussez les touches de verrouillage dans le sens des flèches pour déverrouiller le cache du boîtier de fusibles → fig. 268 ①.
- Retirez le cache par le haut.
- Pour la *repose*, placez le cache sur la boîte à fusibles et poussez-le vers le bas jusqu'à ce que le cache s'encliquette des deux côtés de manière audible.

Une pince en plastique ② prévue pour retirer les fusibles peut se trouver sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.

❗ MISE EN GARDE

- Déposez avec précaution les caches des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

i Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé.

Tableau des fusibles dans le tableau de bord

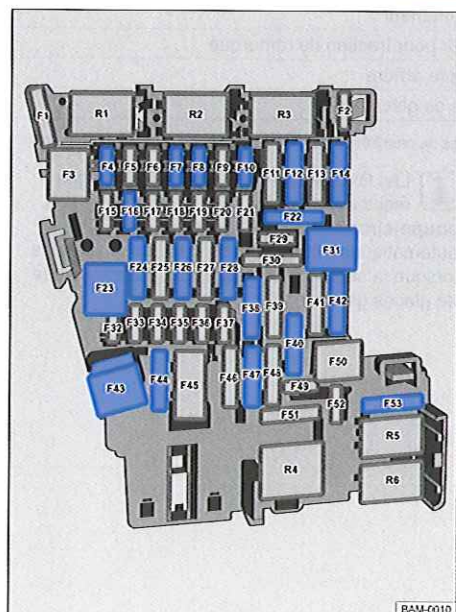


Fig. 269 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 489.

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La première colonne du tableau indique l'emplacement des fusibles, les autres colonnes indiquent la version des fusibles, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

Emplacement ⇒ fig. 269	Version du fusible	Intensité du courant en ampères	Consommateur
F4	MINI®	10	Alarme antivol
F7	MINI®	10	Élément de commande du climatiseur ou du système de chauffage et de ventilation, du relais de dégivrage de la glace arrière, de la commande des vitesses de la boîte automatique
F8	MINI®	10	Commande d'éclairage, détecteur de pluie et de luminosité, frein de stationnement électronique
F10	MINI®	10	Afficheur, élément de commande du système d'infodivertissement
F12	ATO®	20	Équipements du système d'infodivertissement
F14	ATO®	30	Régulateur de soufflante
F16	MINI®	7,5	Téléphone
F22	ATO®	15	Câble de recharge de remorque
F23	JCASE®	40	Éclairage extérieur droit
F24	ATO®	30	Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique
F26	ATO®	30	Chauffage de siège
F28	ATO®	25	Calculateur pour traction de remorque gauche
F31	JCASE®	40	Éclairage extérieur gauche
F38	ATO®	25	Calculateur pour traction de remorque droit
F40 ^{a)}	ATO®	20	Allume-cigare, prises de courant
F42	ATO®	40	Verrouillage centralisé
F43	JCASE®	30	Éclairage intérieur
F44	ATO®	15	Calculateur pour traction de remorque
F47	ATO®	15	Essuie-glace arrière
F53	ATO®	30	Dégivrage de glace arrière

^{a)} Tenez compte de la position de montage. Emplacement des fusibles de première monte, comme indiqué sur la figure ⇒ fig. 269.

i Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen si nécessaire.

i Les lève-glaces électriques et les sièges électriques peuvent être protégés par des **coupe-circuits automatiques** qui se réactivent automatiquement au bout de quelques secondes lorsque la surcharge est éliminée, par ex. en cas de glaces gelées.

Tableau des fusibles dans le compartiment-moteur

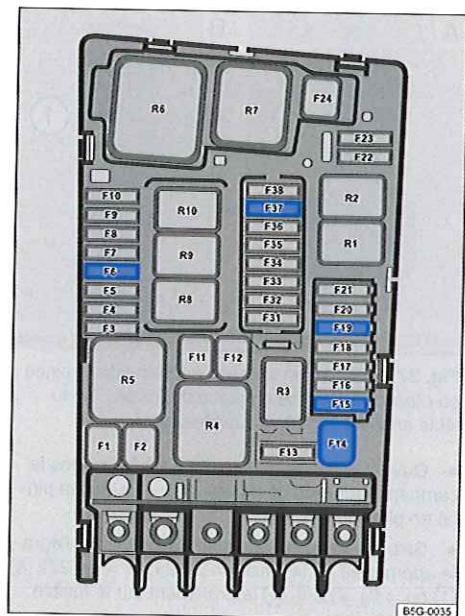


Fig. 270 Dans le compartiment-moteur : affectation des fusibles.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 489.

Le tableau indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La première colonne du tableau indique l'emplacement des fusibles, les autres colonnes indiquent la version des fusibles, l'intensité du courant et le consommateur protégé.

Emplacement ⇒ fig. 270	Versión du fusible	Intensité du courant en ampères	Consommateur
F6	ATO®	5	Capteur de feux stop
F14	JCASE®	40	Dégivrage de pare-brise
F15	ATO®	15	Avertisseur sonore
F19	ATO®	30	Essuie-glace avant
F37	ATO®	20	Chauffage stationnaire



Suivant la version et l'équipement du véhicule, il peut s'ensuivre des différences par rapport aux numéros de fusibles et aux emplacements

indiqués dans le tableau. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen si nécessaire.



Remplacement des fusibles grillés

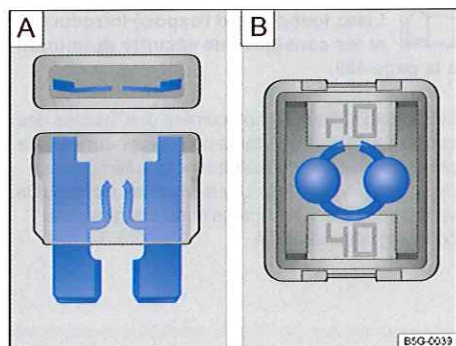


Fig. 271 Fusible grillé : **A**, fusible enfichable plat, **B** fusible-bloc

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 489.

Mesures préalables

- Coupez le contact d'allumage, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante → page 490.

Détection du fusible grillé

- Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.
- Un *fusible enfichable plat* (ATO®, MINI®) grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu visible par le haut et le côté du boîtier transparent → **fig. 271 A**.
- Lorsqu'un *fusible-bloc* (JCASE®) est grillé, la bande de métal fondu est visible par le haut à travers le boîtier transparent → **fig. 271 B**.

Remplacement d'un fusible

Une pince en plastique prévue pour retirer les fusibles se trouve sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur.

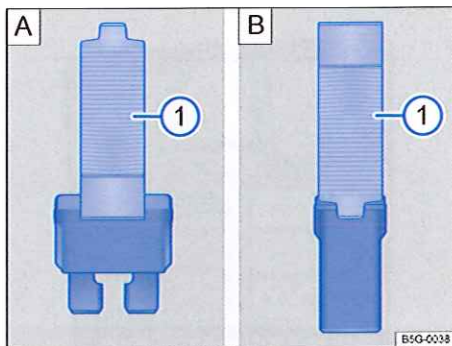


Fig. 272 Extraction du fusible à l'aide de la pince en plastique ou mise en place du fusible : **A** fusible enfichable plat, **B** fusible-bloc

- Ouvrez le cache de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur → page 490 et retirez la pince en plastique.
- Selon la version du fusible, faites glisser l'agrafe appropriée de la pince en plastique → **fig. 272 A** **1** ou → **fig. 272 B** **1** latéralement sur le fusible.
- Retirez le fusible vers le haut.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de *même* intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de *même* taille → **1**.
- Après avoir mis en place le fusible neuf, clipsez la pince en plastique dans la fixation située sur la face intérieure du cache de la boîte à fusibles.
- Reposez le cache de la boîte à fusibles → page 490.

MISE EN GARDE

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.

Remplacement des ampoules

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	496
Informations relatives au remplacement des ampoules	496
Remplacement des ampoules du projecteur avant (halogène)	498
Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant	500
Ampoules à DEL sur le véhicule	501

Le remplacement d'une ampoule requiert une certaine habileté manuelle. C'est pourquoi Volkswagen vous recommande, en cas d'incertitudes, de faire remplacer les ampoules par un Partenaire Volkswagen ou de faire appel à un spécialiste. L'intervention d'un spécialiste est toujours nécessaire si, en plus des ampoules correspondantes, vous devez déposer d'autres pièces du véhicule.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Dans certains pays, la loi prescrit d'avoir toujours ces ampoules de rechange à bord du véhicule.

Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Éclairage ⇒ page 137
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Outillage de bord ⇒ page 470
- Fusibles ⇒ page 489

⚠ AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Un changement non conforme des ampoules peut entraîner des accidents ainsi que des blessures graves.

- Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements ⇒ page 386. Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves !
- Les ampoules H7 sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne changez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne changez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales se trouvant sur l'ampoule s'évaporent à la chaleur de l'ampoule allumée et « ternissent » le réflecteur.
- Le boîtier de projecteur situé dans le compartiment-moteur ainsi que le boîtier du bloc de feux arrière comportent des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lorsque vous changez une ampoule.

ⓘ MISE EN GARDE

Si, après le remplacement d'une ampoule, vous n'avez pas monté correctement les caches en caoutchouc ou les capuchons en plastique du boîtier de projecteur, il y a un risque d'endommagement de l'équipement électrique, notamment en cas d'infiltration d'eau.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 495.

Allumé	Cause possible	Remède
	Défaillance de l'ampoule d'éclairage extérieur (sauf feux directionnels ^{a)}) du véhicule.	Remplacez l'ampoule défaillante.

^{a)} Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un affichage spécifique sur l'afficheur du combiné d'instruments.

S'éteint	Cause possible	Remède
	Ampoule d'éclairage de remorque défaillante.	Changez l'ampoule défaillante ou contrôlez l'éclairage de la remorque.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Contrôle de l'éclairage sur la remorque raccordée

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte et une remorque raccordée correctement à la prise de courant de la remorque, l'état des ampoules de la remorque est contrôlé. Un défaut est signalé par l'extinction du témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 137. Les situations suivantes font l'objet d'une surveillance :

- Défaillance simultanée de tous les clignotants d'un côté.
- Défaillance du feu arrière (également défaillance du feu de la plaque de police sur certains modèles).
- Défaillance des deux feux stop
- Court-circuit sur une ou plusieurs ampoules.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.



La défaillance d'une seule diode électroluminescente (DEL) intégrée à un feu arrière n'est pas signalée. Une défaillance simultanée de toutes les DEL est toutefois signalée par l'allumage du témoin de contrôle .

Informations relatives au remplacement des ampoules



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 495.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au changement d'une ampoule $\Rightarrow$ .

1. Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 224.
3. Tournez la commande d'éclairage dans la position 0 $\Rightarrow$ page 137.
4. Amenez le levier de clignotant en position neutre $\Rightarrow$ page 137.
5. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P $\Rightarrow$ page 213.

Liste de contrôle (suite)

6. Coupez le moteur ⇒ page 207.
7. Boîte mécanique : passez une vitesse ⇒ page 213.
8. Éteignez l'éclairage d'orientation ⇒ page 137.
9. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
10. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé ⇒ page 489.
11. Remplacez l'ampoule concernée en vous conformant aux instructions ⇒ ①. Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même type. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.
12. Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait à la chaleur de l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.
13. Après son remplacement, vérifiez toujours si une ampoule fonctionne. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place ou qu'elle soit de nouveau défectueuse ou encore qu'une fiche soit mal insérée.
14. Après chaque remplacement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

MISE EN GARDE

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

Remplacement des ampoules du projecteur avant (halogène)

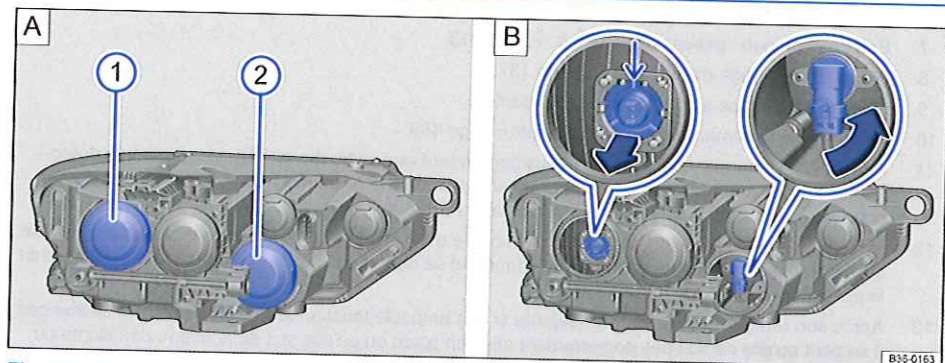


Fig. 273 Dans le compartiment-moteur : caches de feux de croisement et feux de route dans le projecteur avant gauche.

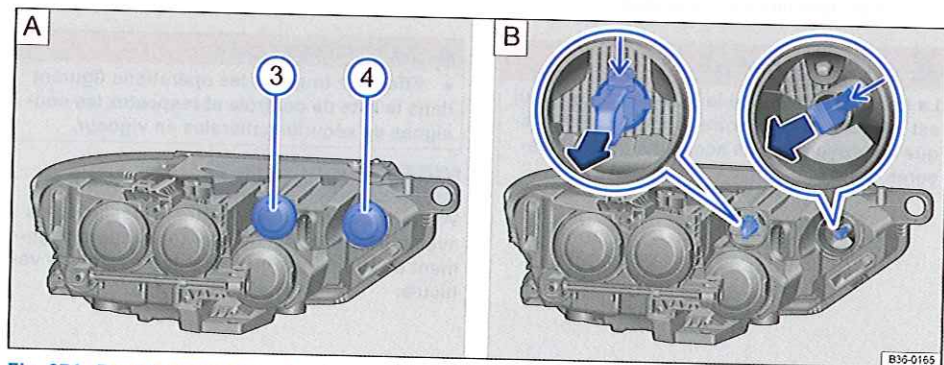


Fig. 274 Dans le compartiment-moteur : caches de clignotant et de feu de position dans le projecteur avant gauche.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 495.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Remplacement des ampoules du feu de croisement et du feu de route

⇒ fig. 273 Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :		
	Feux de croisement ①	Feux de route ②
1.	Tenez compte de la liste de contrôle ⇒ page 496 et effectuez les opérations.	Tenez compte de la liste de contrôle ⇒ page 496 et effectuez les opérations.
2.	Avant de changer l'ampoule du feu de croisement gauche, tournez le volant de direction jusqu'en butée vers la droite ; avant de changer l'ampoule du projecteur droit, tournez le volant de direction jusqu'en butée vers la gauche.	Ouvrez le capot-moteur ⇒ page 386.
3.	Retirez avec précaution le cache dans la coquille de passage de roue en faisant levier à l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord.	Retirez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 273 [A] ② au dos du projecteur.

⇒ fig. 273 Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :		
	Feux de croisement ①	Feux de route ②
4.	Retirez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 273 [A] ① au dos du projecteur.	Tournez le porte-ampoule jusqu'en butée dans le sens de la flèche ⇒ fig. 273 [B] (agrandissement de droite) jusqu'à son déverrouillage et extrayez-le vers l'arrière.
5.	Poussez l'ampoule ⇒ fig. 273 [B] (agrandissement de gauche) vers le haut jusqu'à ce qu'elle se décliquote et extrayez-la dans le sens de la flèche vers l'arrière.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	Mettez en place le porte-ampoule dans le projecteur et tournez-le jusqu'en butée dans le sens inverse de la flèche ⇒ fig. 273 [B] (agrandissement de droite).
8.	Mettez en place l'ampoule avec la fiche en haut dans l'ouverture du projecteur et poussez-la vers le bas. L'ergot de l'ampoule doit se trouver en haut dans l'évidement du projecteur ⇒ fig. 273 [B] (petite flèche, agrandissement de gauche).	Placez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 273 [A] ② au dos du projecteur.
9.	Mettez en place le cache en caoutchouc ⇒ fig. 273 [A] ① au dos du projecteur.	Fermez le capot-moteur ▲ ⇒ page 386.
10.	Remettez en place le cache dans la coquille de passage de roue.	—

Remplacement des ampoules des clignotants et des feux de position

⇒ fig. 274 Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :		
	Clignotant ③	Feux de position ④
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 496.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 496.
2.	Ouvrez le capot-moteur ▲ ⇒ page 386.	Ouvrez le capot-moteur ▲ ⇒ page 386.
3.	Retirez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 274 [A] ③ au dos du projecteur.	Retirez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 274 [A] ④ au dos du projecteur.
4.	Extrayez le porte-ampoule avec l'ampoule vers l'arrière dans le sens de la flèche ⇒ fig. 274 [B] (agrandissement de gauche).	Extrayez le porte-ampoule avec l'ampoule vers l'arrière dans le sens de la flèche ⇒ fig. 274 [B] (agrandissement de droite).
5.	Desserrez le verrouillage de l'ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.	Retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
7.	Mettez en place le porte-ampoule avec l'ampoule tout droit jusqu'en butée dans le projecteur. Les larges ergots ⇒ fig. 274 [B] (agrandissement de gauche, petite flèche) doivent être dirigés vers le haut ou vers le bas.	Mettez en place le porte-ampoule avec l'ampoule tout droit jusqu'en butée dans le projecteur. L'ergot ⇒ fig. 274 [B] (agrandissement de droite, petite flèche) doit être dirigé vers la droite.
8.	Placez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 274 [A] ③ au dos du projecteur.	Placez le cache en caoutchouc ⇒ fig. 274 [A] ④ au dos du projecteur.
9.	Fermez le capot-moteur ▲ ⇒ page 386.	Fermez le capot-moteur ▲ ⇒ page 386. ▶

i Les figures représentent le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant

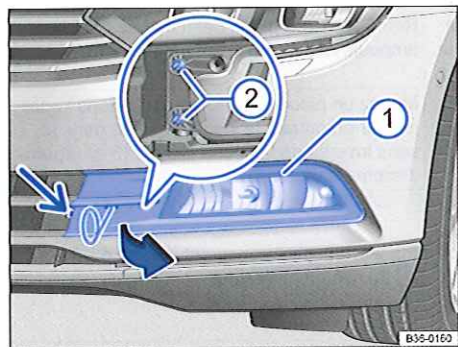


Fig. 275 Dans le pare-chocs avant, côté gauche : projecteur de feux antibrouillard, feux de jour.

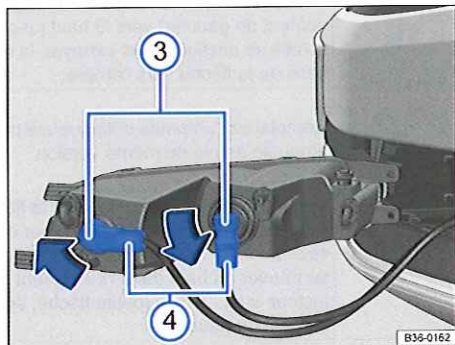


Fig. 276 Changement d'ampoule dans le projecteur.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 495.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ⇒ page 496.
2. Avec le tournevis de l'outillage de bord ⇒ page 470, dévissez la vis de fixation du cache ⇒ fig. 275 (petite flèche).
3. Introduisez l'étrier de l'outillage de bord ⇒ page 470 dans l'évidement comme indiqué et tirez le cache avec l'étrier vers l'avant dans le sens de la flèche ⇒ fig. 275.
4. Dévissez les vis de fixation du projecteur ② avec le tournevis.
5. Tirez le projecteur hors du pare-chocs vers l'avant ⇒ fig. 276.
6. Déverrouillez la fiche de raccordement ④ de l'ampoule défectueuse et débranchez-la.
7. Tournez l'ampoule ③ dans le sens de la flèche pour la déverrouiller et retirez-la hors du projecteur.
8. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
9. Placez l'ampoule ③ dans le projecteur et tournez-la jusqu'en butée dans le sens inverse de la flèche ⇒ fig. 276 pour qu'elle soit dans la position initiale.
10. Vérifiez que l'ampoule est correctement montée.
11. Branchez la fiche ④ sur l'ampoule jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible.
12. Mettez le projecteur en place dans le pare-chocs.
13. Vissez les vis de fixation du projecteur ⇒ fig. 275 ②.
14. Remplacez le cache ① dans le pare-chocs et faites-le s'encliqueter.
15. Vissez la vis de fixation du cache ⇒ fig. 275 (petite flèche).

i Les figures représentent le projecteur gauche. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Ampoules à DEL sur le véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 495.

Les feux suivants peuvent être à diodes électroluminescentes :

- Feux stop, clignotants et feux de recul dans les blocs des feux arrière du capot de coffre à bagages.
- Feux stop, clignotants et feux de recul dans les blocs de feux arrière de la carrosserie arrière.

- Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants sur les véhicules avec projecteurs avant à diodes électroluminescentes (DEL).
- Le feu de plaque de police.

Vous ne pouvez pas changer vous-mêmes ces diodes électroluminescentes. La défaillance de certaines diodes électroluminescentes peut être l'indice de la survenue éventuelle d'autres défaillances. Dans ce cas, faites contrôler les feux dans un atelier spécialisé et faites-les remplacer si nécessaire.



Démarrage de fortune

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Prise de démarrage de fortune (borne positive)	503
Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)	503
Démarrage de fortune	504

Si le moteur ne démarre pas à la suite d'une décharge de la batterie, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour démarrer le moteur.

Vérifiez si nécessaire le regard de la batterie avant tout démarrage de fortune → page 402.

Pour le démarrage de fortune, il vous faut des câbles de démarrage conformes à la norme DIN 72553 (voir indications du fabricant des câbles). La section des câbles doit être d'au moins 25 mm² pour les véhicules à moteur à essence et d'au moins 35 mm² pour ceux à moteur diesel.

Sur un véhicule ne comportant pas de batterie dans le compartiment-moteur, vous devez brancher les câbles de démarrage uniquement sur les prises de démarrage de fortune situées dans le compartiment-moteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage → page 243
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → page 386
- Batterie → page 402

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité → page 402, *Batterie*.

- La batterie fournissant le courant doit avoir la même tension (12 volts) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie) que la batterie déchargée.
- Ne rechargez jamais une batterie gelée, même après son dégel. Une batterie déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Toute batterie gelée ou qui a été dégelée doit être remplacée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie. N'utilisez jamais un téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Ne rechargez la batterie que dans des locaux bien aérés, car un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervertir les pôles et branchez correctement les câbles de démarrage.
- Respectez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque de dommage considérable sur l'équipement électrique, tenez compte de ce qui suit :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant pourrait circuler dès le raccordement des bornes positives.

⚠ AVERTISSEMENT
Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie et causer ainsi des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges

Prise de démarrage de fortune (borne positive)

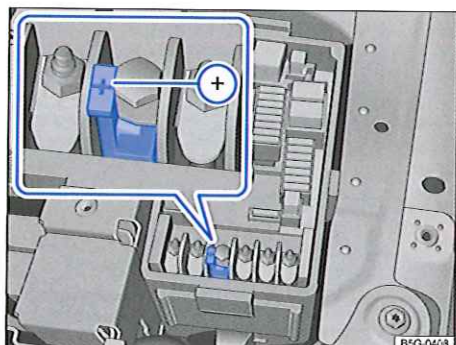


Fig. 277 Dans le compartiment-moteur : prise de démarrage de fortune (borne positive) ⊕

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 502.

Sur les véhicules sans batterie dans le compartiment moteur, une prise de démarrage de fortune (borne positive) ⇒ fig. 277 ⊕ servant au raccordement du câble de démarrage de fortune *rouge* se trouve dans le compartiment moteur sous le cache de la boîte à fusibles.

Ce n'est que par cette prise de démarrage de fortune qu'une aide au démarrage peut être reçue. ◀

Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)

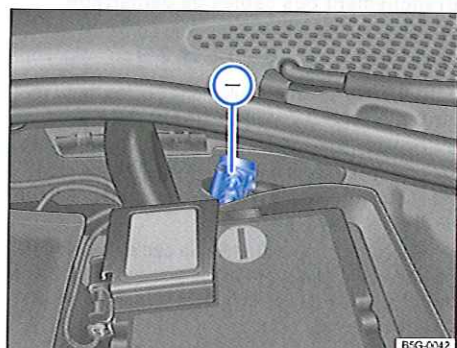


Fig. 278 Dans le compartiment moteur : prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ⊖

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 502.

La prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) destinée à raccorder le câble de démarrage de fortune *noir* se trouve dans le compartiment moteur ⇒ fig. 278 ⊖.

Ce n'est que par l'intermédiaire de cette prise qu'une aide au démarrage peut être fournie et reçue. ◀

Démarrage de fortune

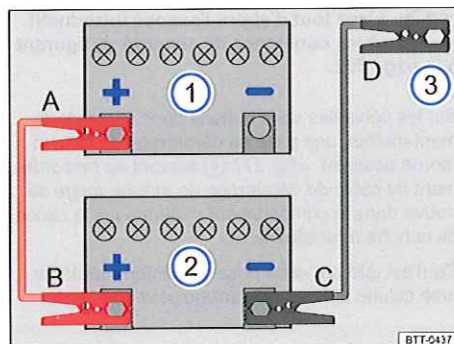


Fig. 279 Schéma de branchement des câbles de démarrage sur le véhicule fournissant l'aide au démarrage et non équipé d'un dispositif start/stop de mise en veille ou de la fonction de récupération de l'énergie.

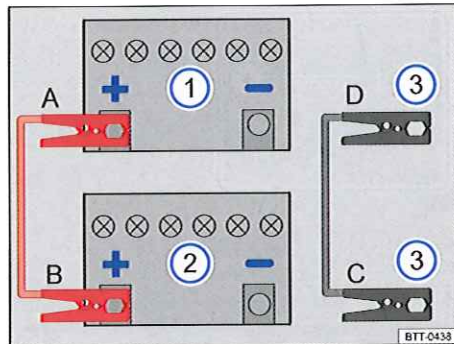


Fig. 280 Schéma de branchement des câbles de démarrage sur le véhicule fournissant l'aide au démarrage et équipé d'un dispositif start/stop de mise en veille ou de la fonction de récupération de l'énergie.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 502.

Légende de la **fig. 279** et de la **fig. 280** :

- ① Véhicule avec batterie déchargée, bénéficiaire de l'aide au démarrage.
- ② Véhicule fournisseur de l'aide au démarrage avec batterie délivrant le courant.
- ③ Raccord à la masse approprié : de préférence une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse), ou un œillet de remorquage avant vissé, une pièce métallique massive fermement vissée au bloc-moteur ou le bloc moteur lui-même.

La batterie déchargée doit être branchée en bonne et due forme sur le réseau de bord.

Vérifiez si nécessaire le regard de la batterie avant tout démarrage de fortune $\Rightarrow$ page 402.

Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant pourrait sinon circuler dès le raccordement des bornes positives.

Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ une minute avant de recommencer.

Branchement des câbles de démarrage

Branchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre **A – B – C – D** $\Rightarrow$ **fig. 279** ou $\Rightarrow$ **fig. 280**.

- Coupez le contact d'allumage sur les deux véhicules $\Rightarrow$ page 207.
- Dans le compartiment moteur, ouvrez si nécessaire le cache de la batterie $\Rightarrow$ page 402 ou rabattez le capuchon de la prise de démarrage de fortune ¹⁾ sur le côté $\Rightarrow$ page 503.
- Raccordez une extrémité du câble de démarrage de fortune **rouge** à la borne positive $\Rightarrow$ **fig. 279** + ou $\Rightarrow$ **fig. 278** + du véhicule dont la batterie est déchargée ① $\Rightarrow$.
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage de fortune **rouge** à la borne positive + de la batterie fournissant le courant ②.
- Sur les véhicules **sans dispositif start/stop de mise en veille** : raccordez une extrémité du câble de démarrage de fortune **noir** de préférence à une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) (-), sinon raccordez-la à la borne négative (-) de la batterie fournissant le courant $\Rightarrow$ **fig. 279** ③.
- Sur les véhicules **avec dispositif start/stop de mise en veille ou fonction de récupération de l'énergie** : raccordez une extrémité du câble de démarrage de fortune **noir** $\Rightarrow$ **fig. 280** ③ de préférence à une prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) -, sinon raccordez-la à l'œillet de $\Rightarrow$

¹⁾ Sur les véhicules qui ne sont pas équipés de batterie dans le compartiment-moteur $\Rightarrow$ page 503.

remorquage avant vissé, à une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc moteur lui-même.

- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage de fortune noir → fig. 279 ③ ou → fig. 280 ③ de préférence à la prise de démarrage de fortune (raccord à la masse) ④ → page 503 ou raccordez-la à l'oeillet de remorquage avant vissé → page 508, à une pièce métallique massive fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc moteur lui-même → ⚠.

- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée et attendez 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il « tourne régulièrement ».

Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, mettez en marche la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension qui se créent lors du débranchement.
- Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui décrit dans la section « Branchement des câbles de démarrage » : → fig. 279 ou → fig. 280 D – C – B – A.
- Fermez le cache de la batterie ou rabattez le capuchon ¹⁾ de la prise de démarrage de fortune.
- Si nécessaire, dévissez l'oeillet de remorquage avant → page 508.

⚠ AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie, tenez compte de ce qui suit :

- Toute intervention sur la batterie ou sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité → page 402, *Batterie*.
- Portez toujours des lunettes de protection appropriées et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie.
- Branchez les câbles de raccordement dans le bon ordre – Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble raccordé à la borne positive de la batterie ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard de la batterie en utilisant, si nécessaire, une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie.
- N'effectuez jamais un démarrage de fortune si la batterie est endommagée, gelée ou dégelée.

¹⁾ Sur les véhicules qui ne sont pas équipés de batterie dans le compartiment-moteur → page 503.

Remorquage ou démarrage par remorquage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conseils relatifs au démarrage par remorquage	507
Conseils relatifs au remorquage	507
Montage de l'œillet de remorquage à l'avant ..	508
Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière ..	509
Consignes de conduite lors du remorquage ..	510

Respectez les prescriptions du Code de la route lors du remorquage et du démarrage par remorquage.

Pour des raisons techniques, un véhicule dont la batterie est déchargée ne doit pas être remorqué. Préférez un démarrage de fortune → page 502.

Les véhicules équipés du système Keyless Access ne doivent être remorqués que lorsque le contact d'allumage est mis !

Un remorquage effectué lorsque le moteur est à l'arrêt et le contact d'allumage mis, décharge la batterie. En fonction de l'état de charge de la batterie, la tension peut, au bout de quelques minutes, chuter à un point tel qu'aucun consommateur électrique du véhicule (par ex. le signal de détresse) ne fonctionne plus. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, le volant de direction peut se verrouiller → ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Passage des rapports → page 213
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement → page 457
- Démarrage de fortune → page 502

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.

- Ne coupez jamais le contact d'allumage avec le bouton de démarrage pendant le remorquage. Le verrouillage électronique de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

colonne de direction risque sinon de s'enclencher subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Si, lors du remorquage, le véhicule était privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.

⚠ AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés en cas de remorquage du véhicule. Pour réduire le risque d'accident ou de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- En tant que conducteur du véhicule tracté :
 - Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Restez toujours vigilant afin de ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
 - La direction assistée ne fonctionnant pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez déployer plus de force pour tourner le volant.
- En tant que conducteur du véhicule tracteur :
 - Accélérez prudemment et modérément.
 - Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
 - Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

ⓘ MISE EN GARDE

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage afin de ne pas endommager le véhicule, par ex. la peinture.
- Du carburant imbrûlé risque sinon de parvenir dans le catalyseur et de l'endommager lors du remorquage.

Conseils relatifs au démarrage par remorquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 506.

Fondamentalement, un véhicule ne devrait pas être démarré par remorquage. Préférez un démarrage de fortune → page 502.

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer les véhicules suivants par remorquage :

- Véhicules à boîte automatique.
- Lorsque la batterie est déchargée sur les véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access, parce que la direction reste bloquée et que le frein de parking électronique éventuellement activé en amont ne peut pas être désactivé.
- Sur un véhicule dont la batterie est déchargée, il se peut que les calculateurs du moteur ne fonctionnent pas de façon irréprochable.

S'il est malgré tout nécessaire de faire démarrer le véhicule par remorquage (boîte mécanique) :

- Engagez la 2^e ou la 3^e vitesse.
- Maintenez l'embrayage enfoncé.

- Mettez le contact d'allumage et activez les feux de détresse.
- Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, levez le pied de la pédale d'embrayage.
- Dès que le moteur a démarré, appuyez sur la pédale d'embrayage et passez au point mort pour éviter d'entrer en collision avec le véhicule tracteur.

MISE EN GARDE

Quand vous faites démarrer votre véhicule par remorquage, du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le catalyseur et de l'endommager.

 Le véhicule ne peut être démarré par remorquage que si le frein de stationnement électronique et, éventuellement, le verrouillage électronique de colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction.

Conseils relatifs au remorquage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 506.

Câble ou barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre de remorquage que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets prévus à cet effet ou au dispositif d'attelage.

Les véhicules équipés d'un **dispositif d'attelage de première monte** doivent remorquer **uniquement** avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage → page 181..

Si votre véhicule doit être remorqué :

Vérifiez s'il est possible de remorquer votre véhicule → page 508, *Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?*

- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position **N** → page 213.
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, le remorquage avec une dépanneuse ne doit être effectué qu'avec les roues avant soulevées.

Remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION)

Les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) peuvent être remorqués à l'aide d'une barre de remorquage ou d'un câble de remorquage. Si vous remorquez le véhicule avec l'essieu avant ou

arrière soulevé, le moteur ne doit pas tourner, sans quoi la chaîne cinématique risque d'être endommagée.

Quand ne devez-vous pas remorquer votre véhicule ?

- Lorsque, à la suite d'un endommagement, la boîte de vitesses du véhicule ne contient plus de lubrifiant.
- Lorsque la batterie est déchargée parce que la direction reste bloquée et que le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction ne peuvent pas être désactivés.
- Lorsque la distance de remorquage est supérieure à 50 km.
- Lorsque la mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peut plus être assuré(e), par exemple suite à un accident.

Lors du remorquage d'un autre véhicule, tenez compte de ce qui suit :

- Tenez compte des dispositions légales.
- Respectez les consignes de remorquage figurant dans le Livre de Bord du véhicule à remorquer.



Le véhicule ne peut être remorqué que si le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez, le cas échéant, démarrer le moteur en effectuant un démarrage de fortune → page 502, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

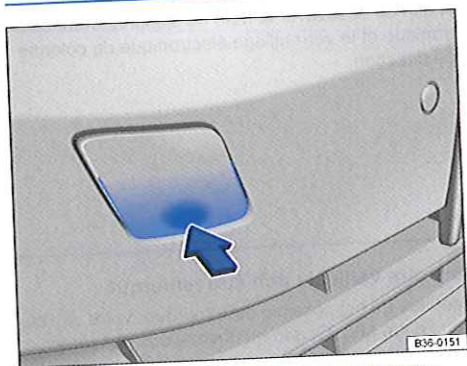


Fig. 281 Dans le pare-chocs avant, côté droit : dépose du cache.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 506.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant côté droit, derrière un cache → **fig. 281**.

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage → page 507.

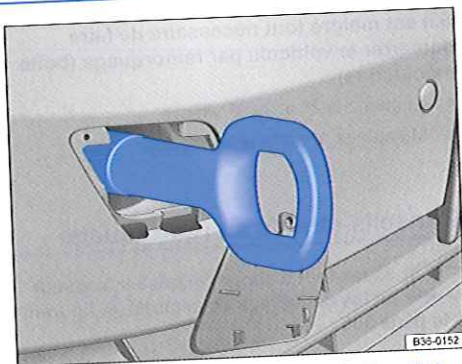


Fig. 282 Dans le pare-chocs avant droit : œillet de remorquage vissé.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages → page 470.
- Appuyez sur la zone inférieure du cache → **fig. 281** (flèche) pour défaire le crantage du cache.
- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** → ①. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.

- Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.

- Mettez en place l'ergot de fixation inférieur du cache dans l'ouverture prévue dans le pare-chocs et appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que l'ergot de fixation supérieur s'encliquette dans le pare-chocs.

- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et rangez-le dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages.

❗ MISE EN GARDE

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière

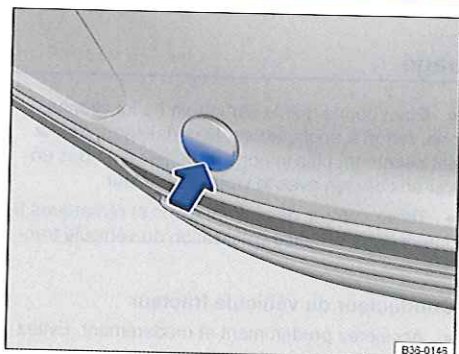


Fig. 283 À droite sur le pare-chocs arrière : retrait du cache.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 506.

Le logement prévu pour l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs arrière côté droit, derrière un cache $\Rightarrow$ fig. 283. Sur les *véhicules avec dispositif d'attelage de première monte*, aucun logement n'est prévu derrière le cache pour l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être basculée ou montée et utilisée pour le remorquage $\Rightarrow$ page 178, $\Rightarrow$ ❶.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage $\Rightarrow$ page 507.

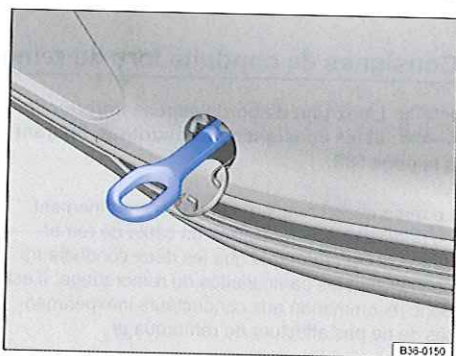


Fig. 284 Dans le pare-chocs arrière, du côté droit : œillet de remorquage vissé.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages $\Rightarrow$ page 470.

- Appuyez sur la zone inférieure du cache $\Rightarrow$ fig. 283 dans le sens de la flèche pour défaire le crantage du cache.

- Retirez le cache et laissez-le pendre au véhicule.

- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** $\Rightarrow$ fig. 284 $\Rightarrow$ ❶. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.

- Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre**.

- Mettez en place l'ergot de fixation inférieur du cache dans l'ouverture prévue dans le pare-chocs et appuyez sur la zone supérieure du cache jusqu'à ce que l'ergot de fixation supérieur s'encliquette dans le pare-chocs.

- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et rangez-le dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages.

❗ MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans son logement. L'œillet de remorquage risque sinon de se détacher de son logement lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage. ◀

Consignes de conduite lors du remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 506.

Le remorquage requiert un certain entraînement, en particulier si vous utilisez un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs connaissent les particularités du remorquage. Il est donc recommandé aux conducteurs inexpérimentés de ne pas effectuer de remorquage.

Veillez à adopter un style de conduite excluant des forces de traction non admissibles et des à-coups. En cas de remorquage en dehors des chaussées bitumées, il y a toujours un risque que les éléments de fixation soient surchargés.

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué en dépit d'un signal de détresse activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants dans la direction souhaitée, le contact d'allumage étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est de nouveau activé automatiquement.

Conducteur du véhicule tracté :

- Vous devez mettre le contact d'allumage pour que le volant ne soit pas bloqué, pour que le frein de stationnement électronique puisse être désactivé, et que les clignotants, les essuie-glaces et le lave-glace puissent être activés.

- Étant donné que la direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez exercer une force plus importante pour braquer.

- Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à appliquer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Veillez à ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.

- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracteur.

Conducteur du véhicule tracteur

- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre soudaine.

- Freinez en anticipant plus que d'habitude, en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracté. ◀

Abréviations utilisées

Abréviation	Signification
1 tr/min	Nombre de tours par minute du moteur (régime)
4MOTION	Transmission intégrale
ABS	Dispositif antiblocage (Antiblockiersystem)
ACC	Régulateur de distance (Adaptive Cruise Control)
ACT®	Gestion active des cylindres (coupure d'alimentation des cylindres)
AFS	Feux directionnels (Adaptive Frontlighting System)
AFU	Assistance au freinage d'urgence
ANSI	American National Standards Institute
ASR	Antipatinage (Antriebsschlupfregelung)
BM5	Boîte mécanique à 5 vitesses
BM6	Boîte mécanique à 6 vitesses
cm ³	Centimètre cube Unité de mesure de la cylindrée
CO ₂	Dioxyde de carbone (ou gaz carbonique)
DCC	Suspension adaptative (Dynamic Drive Control)
DEL	Diode électroluminescente
DIN	Institut allemand de normalisation (Deutsches Institut für Normung)
DSG®	Boîte automatique DSG® à double embrayage
DWA	Alarme antivol (Diebstahlwarnanlage)
E85	Bioéthanol
EDS	Blocage électronique de différentiel (Elektronische Differenzialsperre)
EN	Norme européenne
EPC	Gestion moteur (Electronic Power Control)
ESC	Programme électronique de stabilisation (Electronic Stability Control)
ETC	Télépéage (Electronic Toll Collection)
FAP	Filtre à particules
FAQ	Foire Aux Questions (Frequently Asked Questions)
FSI	Injection directe d'essence en mode stratifié (Fuel Stratified Injection)
g/km	Quantité de dioxyde de carbone (en grammes) produite par kilomètre parcouru
GRA	Régulateur de vitesse (Geschwindigkeitsregelanlage)
kN	Kilonewton, force de traction
kPa	Kilopascal, indication de pression de gonflage des pneus
kW	Kilowatt, indication de puissance du moteur
LRM	Lettres-repères moteur
N	Newton, force de traction
Nm	Newton-mètre, unité de mesure indiquant le couple-moteur
PMS	Système de réduction des particules (Partikelminderungssystem)
psi	Pound-force per square inch, unité de mesure de pression anglo-saxonne

Abréviation	Signification
PVC	Chlorure de polyvinyle (Polyvinylchlorid)
RON	Indice d'octane recherche (Research Octane Number), unité de mesure permettant de déterminer la résistance au cliquetis de l'essence
SCR	Réduction catalytique sélective (Selective Catalytic Reduction)
TDI®	Moteurs diesel à injection directe et turbocompresseur (Turbo Direct Injection)
trip	Totalisateur partiel
TSI®	Injection directe d'essence avec turbocompresseur ou double suralimentation (Turbocharged or Twincharged Stratified Injection)
XDS	Blocage électronique de différentiel

Index alphabétique

A

Abaissement du rétroviseur côté passager avant	160
ABS voir Systèmes d'assistance au freinage ..	232
ACC voir Régulateur de distance (ACC)	297
Accessoires	440, 441
Accoudoir central arrière	94
Accoudoir central avant	94
Active Info Display	22
Carte de navigation	23
Profil d'information	23
Adaptation individuelle du profil de conduite	342
AdBlue Appoint	384
Capacité du réservoir	382
Informations	382
Spécification	384
Témoin de contrôle	383
Témoin d'alerte	383
Affichage Portes	69
Affichage de données	32
Affichage de la température extérieure	26
Affichage des rapports voir Recommandation de rapport	223
Affichages Affichage de la boussole	26
Affichage de la température extérieure	26
Alerte de vitesse	26
Assistant de maintien de voie	319
Capot-moteur	388
Capot de coffre	72
Combiné d'instruments	24
Détection des piétons	314
Dispositif start/stop de mise en veille	26
Eco	26
Front Assist	308
Heure	25
Indicateur de maintenance	27
Lettres-repères moteur	26
Limiteur de vitesse	292
Messages d'avertissement et d'information	25
Portes, capot-moteur et capot de coffre ouverts	24
Positions du levier sélecteur	26
Protection proactive des occupants	343
Recommandation de rapport	26
Régulateur de distance (ACC)	298
Régulateur de vitesse (GRA)	287, 288
Système de détection de la signalisation routière	334
Système de surveillance périmétrique	308
Totalisateurs kilométriques	25
Affichages sur le combiné d'instruments ..	29
Afficheur	21, 22, 24
AFS	142
AFU voir Systèmes d'assistance au freinage ..	232
Aide au démarrage voir Démarrage de fortune	502
Aide au stationnement Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	276
voir Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	267
voir ParkPilot	248
Ajustement de la ceinture	110
Alarme antivol	66
Description	66
Protection antisoulèvement	67
Protection volumétrique	67
Remorque	184
Risques de fausses alarmes	67
Alcantara	418
Alcool éthylique voir Bioéthanol	381
Alerte de vitesse	34
Allumage automatique des projecteurs ..	141
Allume-cigare	196, 202
Alternateur	403
À l'étranger Séjour prolongé avec le véhicule	453
Vente du véhicule	453
Ampoules à DEL	501
Antenne de glace	454
Antenne de pavillon	454
Antenne extérieure	444
Antidémarrage électronique	212
Dysfonctionnement	207
Antigel	398
Antipatinage (ASR)	232, 234
App	452
Appuie-tête Dépose et repose à l'arrière	89
Dépose et repose à l'avant	92
Area View voir Système de vision périphérique (Area View)	281

ASR	
Activation et désactivation	234
voir Systèmes d'assistance au freinage	232, 234
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	232
Assistant aux embouteillages	321
Activation	322
Désactivation	322
Dysfonctionnement	323
Quand faut-il le désactiver ?	322
Assistant aux manœuvres de stationnement	
Utilisation du nettoyeur haute pression	409
Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	276
Dysfonctionnement	277
Intervention de freinage automatique	279
Utilisation	277
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	267
Conditions préalables pour se garer	269
Conditions préalables pour sortir d'une place de stationnement	269
Dysfonctionnement	268
Fin prématurée	269
Interruption	269
Intervention de freinage automatique	275
Sortie d'une place de stationnement (uniquement sur les places de stationnement parallèles à la chaussée)	274
Stationnement	272
Stationnement parallèle à la chaussée (en créneau)	272
Stationnement perpendiculaire à la chaussée (en bataille)	272
Assistant de changement de voie (Side Assist)	325
Dysfonctionnement	326
Fonctionnement	327
Réglage de la luminosité du signal optique	331
Remorque	332
Signaux optiques dans les rétroviseurs extérieurs	327
Utilisation	331
Assistant de changement de voie (Side Assist)	
Situations de conduite	329
Témoin de contrôle	326
Assistant de changement de voie (Side Assist) PLUS	320
Assistant de démarrage en côte	
voir Fonction Auto Hold	244
Assistant de descente	246
Assistant de maintien de voie	318
Activation	320
Affichage	319
Caméra	320
Désactivation	320

Dysfonctionnement	318
Fonctionnement	320
Quand faut-il le désactiver ?	321
Témoin de contrôle	319
Assistant de sortie de stationnement (Rear Traffic Alert)	325, 330
Remorque	332
Utilisation	331
Autocollants	453
Avant de se rendre dans un atelier spécialisé	460
Avertisseur optique	139
Avertisseur sonore	12

B

Balais d'essuie-glace	
Nettoyage	411
Remplacement	411
Banquette arrière	170
Batterie	402
Branchement	405
Contrôle du niveau d'électrolyte	404
Coupure automatique des consommateurs électriques	405
Coupure avec déclenchement du sac gonflable	406
Débranchement	405
Débranchement du réseau de bord	406
Décharge	220
Démarrage de fortune	504
Électrolyte	404
Emplacement de montage	402
Explication des symboles	402
Opérations préliminaires	404
Prise de démarrage de fortune (borne positive)	503
Raccord à la masse pour le démarrage de fortune	503
Recharge	405
Remplacement	405
Se décharge	58, 371, 406, 463
Témoin d'alerte	403
Biodiesel	380
Bioéthanol	381
Particularités	375
Ravitaillement en carburant	375
Blocage de différentiel	
voir Blocage électronique de différentiel (EDS)	232
Blocage du levier sélecteur	
Boîte automatique	219
Blocage électronique de différentiel (EDS)	232
Blocs de feux arrière (DEL)	
Dans la carrosserie arrière (DEL)	501
Dans le hayon	501

Boîte à gants	
Rangement pour Livre de Bord	197
Réfrigération	197
Boîte automatique	213
Arrêt en côte	221
Boîte DSG à double embrayage	221
Conduite	221
Démarrage en côte	221
Déverrouillage d'urgence du levier sélec- teur	468
Dispositif de kick-down	221
Dysfonctionnement	222
Passage des rapports	218
Remorquage	507
Roue libre	221
Système de départ automatique	221
voir Boîte DSG à double embrayage	217
voir Passage des rapports	213
Boîte de premiers secours	
voir Kit de premiers secours	464
Boîte de vitesses mécanique	
voir Boîte mécanique	213
Boîte DSG à double embrayage	217
voir Boîte automatique	221
Boîte mécanique	
Remorquage	507
voir Passage des rapports	213
Bouchon de réservoir	
Bioéthanol	375
Essence	375
Fermeture	375
Gazole	375
Ouverture	375
Boule	
Déverrouillage électrique	181
Boule à basculement mécanique	
Montage du porte-vélos	182
Boule d'attelage	
Témoin de contrôle	182
Boulons antivol de roue	476
voir Boulons de roue	471, 475
Boulons de roue	475, 476
Capuchons	474
Couple de serrage	477
Bouton de démarrage	209
Bruits	
Chauffage stationnaire	370
Frein de stationnement électronique	228
Moteur	211, 380
Pneus	438
Régénération	459
Régulateur de distance (ACC)	298
Systèmes d'assistance au freinage	233
Caches de passage de roue	
Capuchons des boulons de roue	474
Caches de passages de roues	472
Enjoliveur central	472
Enjoliveur de roue plein	473
Cadrans	21, 22
Caisson de graves	
voir Subwoofer	481
Caisson d'eau	415
Calculateurs	445
Reprogrammation	445
Caméra	
Assistant de maintien de voie	320
Caméra de recul (Rear View)	260
Détection des piétons	314
Nettoyage	260
Caméra de recul (Rear View)	258
Activation et désactivation	261
Aide à l'attache d'une remorque (mode 3)	266
Aide au stationnement (mode 1)	263
Aide au stationnement (mode 2)	264
Caméra	260
Conditions préalables	259
Consignes d'utilisation	259
Mode 1	263
Mode 2	264
Mode 3	266
Mode 4	266
Nettoyage	260
Réglages	259
Trafic transversal (Mode 4)	266
Utilisation	261
Capacité de charge des pneus	436, 437
Capacités	
Réservoir à carburant	376
Réservoir de liquide de lave-glace	157
Réservoir d'AdBlue	382
Capot-moteur	389
Affichage	388
Fermeture	389
Ouverture	389
Capot de coffre	71
Affichage	72
Avec ouverture et fermeture électriques	74
Circulation avec le capot de coffre ouvert	163
Déverrouillage et verrouillage	60
Fermeture	73
Fermeture électrique	74
Fermeture et ouverture d'urgence	467
Ouverture	72
Ouverture électrique	74
Capteur radar	300, 309, 314
Capuchons de valves	430
Car-Net	
Dysfonctionnements	451
voir Volkswagen Car-Net	450

Caractéristiques du moteur	48
Caractéristiques techniques	47
Capacités	157, 376
Caractéristiques du moteur	48
Charge sur essieux	164
Charge sur le pavillon	176
Cotes	50
Cylindrée	48
Étiquette d'identification du véhicule	47
Performances	51
Plaque du constructeur	47
Poids	164
Poids à vide	164
Poids sur flèche	178
Poids total	164
Poids total roulant	190
Poids tractés	189
Pression de gonflage des pneus	429
Puissance	48
Spécifications de l'huile-moteur	392
Vitesse maximale	51
Carburant	378
Bioéthanol	381
Essence	378
Gazole	379
Carénage sous moteur	43
Catalyseur	458
Dysfonctionnement	458
Témoin de contrôle	457
Ceintures de sécurité	103
Ajustement de la ceinture	110
Bouclage	109
Ceinture vrillée	109
Débouclage	109
Enrouleur automatique de ceinture	112
Indicateur de statut des ceintures de sécurité	104
Limiteur d'effort de ceinture	112
Liste de contrôle	108
Nettoyage	422
Non bouclées	107
Réglage en hauteur de la ceinture	111
Rétracteur de ceinture	112
Témoin d'alerte	104
Utilisation	108
Cendrier	201
Amovible	202
Avant	201
Chaînes à neige	439
Transmission intégrale	439
Changement de roue	475, 482
Après le changement d'une roue	483
Boulons de roue	476
Dépose du subwoofer	481
Endommagement de plusieurs pneus	475
Levage du véhicule (points de prise du cric ouverts)	480
Levage du véhicule (points de prise du cric recouverts)	478
Opérations préliminaires	476
Chargement	
Circulation avec le capot de coffre ouvert	163
Coffre à bagages	169
Consignes générales	162
Ceilllets d'arrimage	173
Rangement des bagages	163
Remorque	185
Système de porte-bagages	176
Trappe de chargement	171
Charge sur essieux	164
Charge sur le pavillon	176
Caractéristiques techniques	176
Chauffage de siège	95
Chauffage du volant de direction	357, 364
Chauffage d'appoint	
voir Chauffage stationnaire	366
Chauffage stationnaire	366
Activation	367, 369
Consignes d'utilisation	370
Désactivation	367
Désactivation automatique	374
Particularités	367, 370
Portée de la radiocommande	368
Programmation	369
Radiocommande	367
Remplacement de la pile (radiocommande)	368
Clé à radiocommande	
voir Clés du véhicule	53
Clé de contact	
voir Clés du véhicule	53
Clé de rechange	
voir Clés du véhicule	53
Clé de secours	
voir Clés du véhicule	55
Clés du véhicule	
Affectation	53
Clé de rechange	53
Clé de secours	55
Remplacement de la pile	56
Synchronisation	57
Témoin de contrôle	55
Touche d'alarme	53
Touche panique	53
Clignotement confort	139
Climatiseur	354
Chauffage du volant de direction	364
Chauffage stationnaire	366
Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)	355
Climatiseur (à régulation manuelle)	355
Conseils d'utilisation	360
Dégivrage de pare-brise	363
Diffuseurs d'air	362

Dysfonctionnement	361	Recommandations pour la conduite	43
Éléments de commande	357	Remorquage	510
Éléments de commande arrière	360	Respect de l'environnement	237
Éléments de commande avant	355	Stationnement en côte	228
Particularités	361	Stationnement en descente	228
Recyclage de l'air ambiant	362	Véhicule chargé	162
Réglage	360	Voyages à l'étranger	45
Système d'infodivertissement	357	Conduite économique	237
Ventilation indirecte	362	Conduite respectueuse de l'environnement	237
Climatiseur (manuel)		Console centrale	13, 14, 15
voir Climatiseur	354	Consommateurs électri-	
Climatronic		ques	184, 204, 205, 371, 463
voir Climatiseur	354	Consommation de carburant	
Code de vitesse	437	Conduite économique	237
Coffre à bagages	169	Qu'est ce qui l'augmente ?	458
Éclaireur de coffre à bagages	147	Consultation d'une échéance d'entretien ..	28
Filet à bagages	174	Contact-démarrreur	
Combiné d'instruments	17, 21, 22	voir Bouton de démarrage	209
Affichages	24, 29	Contact d'allumage	
Afficheur	21, 22	voir Moteur et contact d'allumage	207
Cadrans	21, 22	Contenu du réservoir	
Commande du menu de sélection	30	voir Capacités	376
Indicateur de maintenance	27	Contrôle du niveau d'huile	393
Structure du menu	29	Contrôles lors du ravitaillement en carbu-	
Symboles	17	rant	377
Témoins de contrôle	17	Cotes	50
Témoins d'alerte	17	Couple de serrage	
Combiné d'instruments analogique	21	Boulons de roue	477
Combiné d'instruments numérique		Coupure automatique des consommateurs	
voir Active Info Display	22	électriques	405
Commande à clé		Coupure d'alimentation des cylindres	
Désactivation du sac gonflable frontal du		voir Gestion active des cylindres (ACT) ..	24, 237
passager avant	120	Crevaision	
Compartment-moteur	386	voir Kit de crevaision	484
Batterie	402	Cric	475, 478, 480
Caisson d'eau	415	Crochet pour sac	173
Huile-moteur	391		
Liquide de refroidissement	397		
Nettoyage	415		
Opérations préliminaires	389		
Compte-tours	21, 22		
Conditions préalables			
Caméra de recul (Rear View)	259		
Conduite	46		
Arrêt en côte	221		
Avant-propos	43		
Avec boîte automatique	221		
Avec une remorque	185		
Carénage sous moteur	43		
Démarrage en côte	221		
Économique	237		
En tout-terrain	43		
Indicateur de niveau de carburant	373		
Mémorisation de données	445		
Niveau de carburant insuffisant	374		
Passages à gué sur routes	45		
Préparatifs de départ	43		
		D	
		Data Link Connector (DLC)	446
		DCC	339
		Déblayage de la neige	410
		Déclaration de conformité	455, 456
		Défaillance d'une ampoule	
		voir Remplacement des ampoules	495
		Défaut présumé	460
		Dégivrage	410
		Dégivrage de glace arrière	356, 359
		Dégivrage des barillets de serrures de por-	
		tes	415
		Démarrage de fortune	502
		Borne positive	503
		Câbles de démarrage	504
		Prise de démarrage de fortune (borne posi-	
		tive)	503

Prise de démarrage de fortune (raccord à la masse)	503
Procédure	504
Raccord à la masse	503
Démarrage en poussant le véhicule	207
Particularités	207
Démarrage par remorquage	207, 506, 507
Particularités	207, 506
Détecteur de fatigue	337
Activation	338
Désactivation	338
Dysfonctionnement	337
Fonctionnement	337
Utilisation	337
Détecteur de pluie et de luminosité	155
Dysfonctionnement	156
Détection des piétons	
Affichages	314
Caméra	314
Capteur radar	314
Dysfonctionnement	314
Détrompeur de ravitaillement	376
Déverrouillage	
Avec le système Keyless Access	62
De l'extérieur	60
De l'intérieur	61
Diffuseurs d'air	362
Direction	240
Direction assistée	241
Direction progressive	241
Électromécanique	241
Fonction de contre-braquage	241
Palettes (Tiptronic)	220
Réglage	93
Témoin de contrôle	240
Témoin d'alerte	240
Tirage unilatéral	431
Verrouillage de colonne de direction	241
Vibrations	431
Direction assistée électromécanique	241
Direction progressive	241
Dispositif antiblocage (ABS)	232
Dispositif antipincement	
Lève-glaces électriques	79
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	82
Dispositif de kick-down	221
Dispositif de sécurité Safe	65
Dispositif d'attelage	181
Dysfonctionnement	184
Installation en deuxième monte	188
Montage du porte-vélos	182
Témoin de contrôle	180
voir Remorque	181
Dispositif start/stop de mise en veille	245
Données de conduite	32

Dossier de banquette arrière	
Escamotage	170
Relèvement	170
Doubles feux de braquage lorsque la marche arrière est engagée	142
Driving Mode Selection	339
Témoin de contrôle	339
DSG	
Boîte DSG à double embrayage	217
voir Boîte automatique	221
Dynamic Light Assist	
voir Régulation dynamique des feux de route	142
Dysfonctionnement	
Antidémarrage électronique	207
Assistant aux embouteillages	323
Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	277
Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	268
Assistant de changement de voie (Side Assist)	326
Assistant de maintien de voie	318
Boîte automatique	222
Boîte DSG à double embrayage	222
Catalyseur	458
Climatiseur	361
Détecteur de fatigue	337
Détecteur de pluie et de luminosité	156
Détection des piétons	314
Dispositif d'attelage	184
Filtre à particules	458
Front Assist	308
Lève-glaces électriques	79
Prise de courant européenne 230 volts	205
Protection des composants	454
Protection proactive des occupants	344
Réception radio	204, 454
Régulateur de distance (ACC)	298
Régulation des feux de route	143
Rétroviseurs extérieurs électriques	161
Système de contrôle de la pression des pneus	348
Système de contrôle de l'état des pneus	347
Système de surveillance périmétrique	308
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	249
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	80
Dysfonctionnement du moteur	457

E

E10

Ravitaillement en carburant	378
-----------------------------------	-----

E85

Ravitaillement en carburant	375
-----------------------------------	-----

Easy Open		
Particularités	64	
voir Keyless Access	62	
Eau dans le carburant		
Témoin d'alerte	373	
Éclairage	137	
Activation	140	
AUTOMATIQUE	141	
Coming home	145	
Commande d'éclairage	140	
Désactivation	140	
Éclairage des cadrans	147	
Éclairage des commandes	147	
Éclairage d'ambiance	147	
Feux antibrouillard	140	
Feux de braquage	142	
Feux de croisement	140	
Feux de jour	141	
Feux de position	140, 141	
Feux de stationnement	141	
Feux de stationnement continus des deux côtés	141	
Feux directionnels	142	
Fonctions	141	
Lampes de lecture	147	
Leaving home	145	
Levier de l'inverseur-codes	139	
Levier des clignotants	139	
Plafonniers	147	
Réglage du site des projecteurs	146	
Régulation des feux de route	142	
Régulation dynamique des feux de route	142	
Signaux sonores	140	
Témoin de contrôle	137	
Éclairage d'ambiance	147	
Éclaireur de boîte à gants	147	
EDS		
voir Systèmes d'assistance au freinage	232	
Électrolyte	404	
Élimination des résidus de cire	410	
Emergency Assist	323	
Activation	323	
Désactivation	323	
Émetteurs-récepteurs	444	
En cas d'urgence	462	
Boîte de premiers secours	464	
Extincteur	464	
Liste de contrôle	462	
Panne	462	
Protection des occupants et du véhicule	462	
Signal de détresse	462	
Triangle de présignalisation	464	
Endommagements des pneus	431	
Engagement d'une vitesse		
Boîte mécanique	216	
Engagement d'un rapport		
Boîte automatique	218	
Enregistreur de données de route	445	
Enrouleur automatique de ceinture	112	
Entretien du véhicule		
Alcantara	418	
Aluminium	412	
Antenne de glace	454	
Assises de sièges avec chauffage	418	
Assises de sièges sans chauffage	419	
Champ de vision de la caméra	144, 318, 333	
Chromes	412	
Compartment-moteur	415	
Cuir naturel	420	
Dégivrage des serrures de portes	415	
Éléments décoratifs chromés	412	
Éléments décoratifs en aluminium	412	
Extérieur	407	
Garnitures	418	
Glaces	410	
Installation de lavage	408	
Intérieur	417	
Joints en caoutchouc	414	
Lavage à la main	408	
Lavage du véhicule	408	
Modules de sacs gonflables (tableau de bord)	422	
Nettoyage des balais d'essuie-glace	411	
Nettoyage des ceintures de sécurité	422	
Nettoyage des cendriers	421	
Nettoyage des jantes	414	
Nettoyage des porte-boissons	421	
Nettoyage des rangements	421	
Nettoyeur haute pression	409	
Particularités	408, 409	
Peinture du véhicule	412	
Pièces en matière plastique	422	
Placages en bois	422	
Position de maintenance	154	
Protection du soubassement	415	
Remplacement des balais d'essuie-glace	411	
Rétroviseurs extérieurs	410	
Revêtements en tissu	418	
Sièges à réglage électrique	418	
Sièges équipés d'éléments de sacs gonflables	418	
Sièges non équipés d'éléments de sacs gonflables	419	
Sièges sans réglage électrique	419	
Similicuir	421	
Surfaces anodisées	412	
Tableau de bord	422	
Utilisation des garnitures de sièges	418	
Épuration des gaz d'échappement	457	
Témoin de contrôle	457	
Épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel	382	
Équipements de sécurité	118	
Équipements de transformation	442	

ESC		
voir Systèmes d'assistance au freinage	231, 234	
Escamotage du dossier de siège du passager avant	101	
ESC Sport		
Activation et désactivation	234	
ESP		
voir Programme électronique de stabilisation (ESC)	231	
Essence	378	
Additifs	378	
Carburant	378	
Indicateur de niveau de carburant	373	
Ravitaillement en carburant	375	
Types	378	
Essuie-glaces	152	
Détecteur de pluie et de luminosité	155	
Fonctions	154	
Gicleurs de lave-glace dégivrants	154	
Lave-projecteurs	154	
Levier d'essuie-glace	153	
Position de maintenance	154	
Rabattement des balais d'essuie-glace	154	
Soulèvement des balais d'essuie-glace	154	
Étiquette d'identification du véhicule	47	
Être assis	84	
Chauffage de siège	95	
Dépose et repose de l'appuie-tête arrière	92	
Dépose et repose de l'appuie-tête avant	91	
Dossier de banquette arrière	170	
Escamotage du dossier de siège du passager avant	101	
Fonction de massage dorsal	100	
Nombre de places assises	84	
Position assise correcte	86	
Réglage de la position du volant de direction	93	
Réglage de l'appuie-tête	89	
Siège à mémoire	99	
Siège avant à réglage électrique	88	
Siège avant mécanique	87	
Ventilation de siège	95	
Event Data Recorder		
voir Enregistreur de données de route	445	
Extincteur	464	
Remorque	181	
F		
FAQs	460	
Fenêtre de communication	151	
Fermeture		
Capot de coffre	73	
Glaces	77	
Portes	69	
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	81	
Fermeture confort		
Lève-glaces électriques	78	
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	82	
Fermeture et ouverture d'urgence	465	
Capot de coffre	467	
Porte du conducteur	466	
Porte du passager avant	466	
Portes arrière	466	
Fermeture ou ouverture d'urgence		
Après un déclenchement de sac gonflable	465	
Feu de plaque de police (DEL)	501	
Feux		
directionnels	142	
Feux antibrouillard	140	
Feux de braquage	142	
Lorsque la marche arrière est engagée	142	
Feux de croisement	140	
Feux de jour	141	
Feux de position	140, 141	
Feux de route	139	
Feux de stationnement	139, 141	
Feux de stationnement continus	141	
Feux directionnels	142	
Filet à bagages		
Coffre à bagages	174	
Films décoratifs		
Entretien et nettoyage	413	
Filtre à particules	459	
Dysfonctionnement	458	
Particularités	381	
Recommandation de rapport	223	
Régénération	459	
Témoin de contrôle	457	
Filtre à poussière et à pollen	361	
Fluides	442	
Fonction Auto Hold	244	
Fonction Coming home	145	
Fonction de contre-braquage	241	
Fonction de freinage d'urgence	227	
Fonction de freinage d'urgence City	311	
Fonction de massage dorsal	100	
Fonction Leaving home	145	
Fonctions confort		
Reprogrammation	445	
Fonctions des sièges	95	
Escamotage du dossier de siège du passager avant	101	
Frein	224	
Activation du signal de détresse en cas de freinage d'urgence	463	
Dysfonctionnement	230	

Fonction de freinage d'urgence	227	Préchauffage du filtre	380
Frein de stationnement électronique	227	Ravitaillement en carburant	375
Liquide de frein	235	Réchauffeur additionnel	380
Niveau du liquide de frein	235	Gazole d'hiver	380
Plaquettes de frein	229	Gestion active des cylindres (ACT)	
Rodage des plaquettes de frein	229	Fonction	237
Servofrein	230	Indication de statut	24
Systèmes d'assistance au freinage	231	Gestion moteur	457
Témoin de contrôle	225	Témoin de contrôle	457
Témoin d'alerte	225	Gilet rétro-réfléchissant	464
Vidange du liquide de frein	235	Glaces	
Freinage anticollisions multiples	232	voir Lève-glaces électriques	77
Freinage d'urgence	463	GRA	
Frein à main		voir Régulateur de vitesse (GRA)	287
voir Frein de stationnement électronique	227		
Frein de stationnement électronique	227	H	
Activation	227	Habitacle	
Activation automatique	227	Ciel de pavillon	16
Désactivation	227	Côté conducteur	11
Désactivation automatique	227	Côté passager avant	16
Front Assist		Partie arrière de la console centrale	15
Affichages	308	Partie inférieure de la console centrale	14
Capteur radar	309	Partie supérieure de la console centrale	13
Désactivation temporaire	311	Porte du conducteur	10
Dysfonctionnement	308	Huile-moteur	391
Fonction de freinage d'urgence City	311	Appoint	393
Limites du système	312	Consommation	395
Utilisation	310	Contrôle du niveau d'huile-moteur	393
voir Système de surveillance périmétrique	307	Jauge	393
Fusibles	489	Orifice de remplissage	393
Boîte à fusibles	490	Spécifications	392
Dans le compartiment-moteur	493	Témoin de contrôle	391
Dans le tableau de bord	491	Témoin d'alerte	391
Détection des fusibles grillés	494	Vidange	395
Mesures préalables au remplacement	494		
Remplacement	494		
Repère-couleur	490		
Versions	490		
		I	
G		Identification du véhicule	47
G 12 plus	398	Immobilisation	
G 12 plus-plus	398	Protection du véhicule	462
G 13	398	Indicateur de maintenance	27
Galerie porte-bagages	175	Indicateur de niveau de carburant	373
Garnitures de sièges	417	Essence ou gazole	373
Liste de contrôle	418	Témoin de contrôle	373
Nettoyage de l'Alcantara	418	Indicateur de statut des ceintures de sécurité	
Nettoyage des garnitures	418	voir Ceintures de sécurité	104
Nettoyage des revêtements en tissu	418	Indicateur de température	
Nettoyage et entretien du cuir naturel	420	Liquide de refroidissement	397
Similicuir	421	Indicateur de trajet	
Gazole	379	Système d'aide au stationnement (ParkPi- lot)	256
Biodiesel	380	Indicateur multifonction	32
Détrompeur de ravitaillement	376	Indicateurs d'usure	431
Gazole d'hiver	380		
Indicateur de niveau de carburant	373		

Indication de statut de la gestion active des cylindres (ACT)	24
Indice d'octane	378
Informations mémorisées dans les calculateurs	445
Informations pour le consommateur	453
Installation de lavage	408
Installation en deuxième monte	
Émetteurs-récepteurs	444
Interface de téléphone mobile	196
Interface pour téléphone mobile	30, 32
ISOFIX	130
voir Siège pour enfants	125

J

Jantes	427
Anneau vissé	427
Éléments enjoliveurs vissés	427
Identification	427
Nettoyage	414
Jauge d'huile	393
Jerrycane	372
Jeu de clés du véhicule	53
Joints en caoutchouc	414

K

Keyless-Entry	
voir Keyless Access	62
Keyless-Exit	
voir Keyless Access	62
Keyless-Go	
voir Press & Drive	209
Keyless Access	
Démarrage du moteur	210
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule	62
Easy Open	62
Keyless-Entry	62
Keyless-Exit	62
Particularités	64
Press & Drive	62, 209
Kit de crevaisson	484
Colmatage des pneus	486
Composition	485
Contrôle après 10 minutes	487
Endommagement de plusieurs pneus	484
Gonflage des pneus	486
Non-utilisation	484
Opérations préliminaires	486
Kit de premiers secours	464
Kit de réparation des pneus	
voir Kit de crevaisson	484

L

Lampe de lecture	147
Lane Assist	
voir Assistant de maintien de voie	318
Lavage du véhicule	407, 408
À la main	408
Au nettoyeur haute pression	409
Capteurs	249, 268
Particularités	64, 408
Rabattement des rétroviseurs	161
Lave-glace	152
Lettres-repères moteur	
Détermination	48
Levage du véhicule	
Avec le cric (points de prise du cric ouverts)	480
Avec le cric (points de prise du cric recouverts)	478
Avec pont élévateur	448
Pont élévateur	448
Levage du véhicule (points de prise du cric ouverts)	
Cric	480
Liste de contrôle	480
Levage du véhicule (points de prise du cric recouverts)	
Cric	478
Liste de contrôle	478
Lève-glaces électriques	77
Dispositif antipincement	79
Dysfonctionnement	79
Fermeture	77
Fermeture confort	78
Ouverture	77
Ouverture confort	78
Remontée et abaissement automatiques	78
Touches	77
Levier de l'inverseur-codes	139
Levier des clignotants	139
Levier extérieur d'ouverture de porte	6
Levier intérieur d'ouverture de porte	10
Light Assist	
voir Régulation des feux de route	142
Limiter	
voir Limiteur de vitesse	292
Limiteur de vitesse	
Affichages	292
Témoin de contrôle	292
Témoin d'alerte	292
Utilisation	293
Limiteur d'effort de ceinture	112
Liquide de frein	235
Spécifications	235

Liquide de lave-glace	
Appoint	156
Contrôle	156
Nettoyants pour glaces	157
Produit de nettoyage	157
Témoin de contrôle	152
Liquide de refroidissement	397
Appoint	399
G 11	398
G 12	398
G 12 plus	398
G 12 plus-plus	398
G 13	398
Indicateur de température	397
Orifice de remplissage	399
Spécifications	398
Témoin d'alerte	397
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	399
Liste de contrôle	
Appoint d'huile-moteur	394
Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque	278
Avant toute intervention dans le compartiment-moteur	389
Ceintures de sécurité	108
Contrôle du niveau d'huile-moteur	394
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	377
En cas de panne	463
En cas d'urgence	463
Garnitures de sièges	418
Kit de crevaisson	486
Levage du véhicule avec un cric (points de prise du cric ouverts)	480
Levage du véhicule avec un cric (points de prise du cric recouverts)	478
Mesures préalables au changement de roue	476
Préparatifs de départ	43
Remplacement des ampoules	496
Sécurité de conduite	43
Système de vision périphérique	283
Voyages à l'étranger	45
Lustrage	412

M

Mémoire de données	445
Mémoire d'événements	446
Fiche de raccordement	446
Lecture	446
Mémorisation de données pendant la marche du véhicule	445
MFA	
voir Indicateur multifonction	32
Miroir de courtoisie	149

Mise au rebut	456
Rétracteur de ceinture	112
Système de sacs gonflables	456
Véhicules hors d'usage	456
Mode voyage	144
Particularités	142
Modifications	442
Modifications apportées au véhicule	440
Autocollants	453
Plaquettes	453
Modifications techniques	442
Autocollants	453
Plaquettes	453
Pont élévateur	448
Moniteur Think Blue	41
Montre analogique	25
Montre numérique	25
Moteur	
Bruits	211
Fonctionnement irrégulier du moteur	378
Rodage	441
Moteur et contact d'allumage	207
Antidémarrage électronique	212
Arrêt du moteur	211
Coupure automatique du contact d'allumage	209
Démarrage du moteur	210
Démarrage du moteur avec Press & Drive	210
Préchauffage	210
Prises de courant 12 volts	204
Témoin de contrôle	208
Moteur MultiFuel	
Ravitaillement en carburant	375
Moteur neuf	441

N

Nettoyage	
voir Entretien du véhicule	407
Nettoyage des cendriers	421
Nettoyage des porte-boissons	421
Nettoyage des rangements	421
Nettoyeur haute pression	409
Nombre de places assises	84
Numéro de châssis	47
Numéro de code	471
Numéro d'identification de pneu (TIN)	435
Numéro d'identification du véhicule	47

O

Œillets d'arrimage	173
Opérations préliminaires	
Appoint de liquide de refroidissement	399
Appoint d'huile-moteur	393
Avant chaque départ	43

Batterie	404
Changement de roue	476
Contrôle du niveau d'huile-moteur	393
Kit de crevaisson	486
Remplacement des ampoules	496
Travaux dans le compartiment-moteur	389
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	399
Outils de bord	470
Composition	471
Logement	470
Ouverture	
Capot de coffre	72
Glaces	77
Portes	69
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	81
Ouverture confort	
Lève-glaces électriques	78
Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	82
Ouverture et fermeture d'urgence	
Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur	468
Ouverture individuelle de porte	59

P

Palettes	
Tiptronic	220
Panne	
Protection du véhicule	462
Pare-brise	
À revêtement métallique	151
Athermique dégivrant	151
Contrôle de l'état	144, 318, 333
En verre isolant	151
Remplacement (remarque)	443
Réparation des impacts de gravillonnage (remarque)	443
Réparation (remarque)	443
Pare-brise à revêtement métallique	151
Pare-brise athermique dégivrant et réfléchissant les rayons infrarouge	151
Pare-brise réfléchissant les rayons infrarouges	151
Pare-soleil	149
Park Assist	
voir Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	267
ParkPilot	248, 250, 409
Menu du système d'aide au stationnement (ParkPilot)	255
Particularités	
Atelier	64
Bioéthanol	375
Chauffage stationnaire	367, 370

Conduite avec une remorque	186
Déconnexion de la batterie	28
Dégagement de fumée	370, 380
Démarrage en poussant le véhicule	207
Démarrage par remorquage	207, 506, 507
Désactivation de la fonction Auto Hold	245
Easy Open	64
Filtre à particules	381
Fonctionnement irrégulier du moteur	378
Fonctionnement saccadé du moteur	378
Immobilisations prolongées	58, 381
Installation de lavage	409
Keyless Access	64
Lavage du véhicule	64, 408
Mode voyage	142
Nettoyage haute pression	182, 409
Présence d'eau sous le véhicule	361
Protection des composants	454
Rabattement des rétroviseurs	161
Ravitaillement en gazole	376
Réception radio	454
Remorquage	506, 508
Stationnement	51, 224, 229
Vision périphérique (Area View)	284
Passage des rapports	213
Avec la commande Tiptronic	220
Boîte automatique	218
Boîte mécanique	216
Déverrouillage d'urgence du levier sélecteur	468
Engagement d'une vitesse (boîte mécanique)	216
Engagement d'un rapport (boîte automatique)	218
Recommandation de rapport	223
Témoins d'alerte et de contrôle	214
Passages à gué	45
Passages à gué en eau salée	46
Patères	198
Pause recommandée	337, 338
Pédales	87, 215
Performances	51
Pharmacie	
voir Kit de premiers secours	464
Pièces de rechange	441
Pièces rapportées et superstructures	442
Pile	
Remplacement dans la clé du véhicule	56
Remplacement dans la radiocommande (chauffage stationnaire)	368
Places assises	84
Plafonnier	147
Plaque du constructeur	47
Plaquettes	453
Pneu crevé	
voir Kit de crevaisson	484

Pneus			
voir Roues et pneus	424	Pression de gonflage des pneus	429
Pneus anciens	426	Contrôle	429
Pneus à profil unidirectionnel	437	Pression de gonflage des pneus confort	429
Pneus à roulage à plat	432	Roue de secours	430
Pneus asymétriques	437	Pression de gonflage des pneus confort	429
Pneus d'hiver	438	Prêt du véhicule	
Limitation de vitesse	438	Volkswagen Car-Net	451
Transmission intégrale	438	Prétensionnement automatique réversible de ceinture	112
Pneus neufs	427	Principe physique d'une collision frontale	106
Pneus tous temps	438	Prise AUX-IN	196
Poids	164	Prise de courant de 12 volts	196
Poids à vide	164	Prises de courant	204
Poids sur flèche	178	12 volts	205
Chargement de la remorque	185	230 volts	205
Poids total	164	Dysfonctionnement	205
Poids total roulant	190	Remorque	183
Poids tracté		Profil d'information	23
Chargement de la remorque	185	Profondeur des sculptures	431
Maximum autorisé	189	Programme électronique de stabilisation (ESC)	231, 234
Points de prise pour le levage du véhicule	448	Programmes d'applications	452
Pont élévateur	448	Projecteur avant (DEL)	501
Porte-bagages	175	Projecteur avant (halogène)	498
Porte-boissons	199	Projecteurs	
Accoudoir central arrière	200	Lave-projecteurs	154
Bouteilles	199	Voyages à l'étranger	144
Partie inférieure de la console centrale	199	Protection antisoulèvement	67
Porte-vélos		Protection contre le soleil	149
Charge maximale	182	Protection des composants	454
Montage sur la boule à basculement	182	Protection des piétons	
Porte du conducteur		voir Système de détection des piétons	313
Vue d'ensemble	10	Protection du soubassement	415
Portes		Protection offerte par les ceintures de sécurité	108
Affichage	69	Protection proactive des occupants	343
Fermeture et ouverture d'urgence	466	Activation	344
Sécurité enfants	70	Affichages	343
Port USB	14, 15, 196	Désactivation	344
Position assise		Dysfonctionnement	344
Mauvaise position assise	85	Sélection du profil de conduite	344
Position de maintenance des essuie-glaces		Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	344
avant	154	Protection volumétrique	67
Poste de conduite	11		
Préchauffage	210		
Préchauffage du filtre	380		
Prééquipement téléphone mobile			
voir Interface de téléphone mobile	196		
Préparatifs de départ	43		
Press & Drive			
Bouton de démarrage	209		
Démarrage du moteur	210		
Press & Drive			
voir également Keyless Access	62		

Q

Questions et réponses	460
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	107

R

Raccord à la masse	503
Raccord de diagnostic	446

Radiocommande (chauffage stationnaire)	368	Direction	93
voir Chauffage stationnaire	195	Escamotage du dossier de siège du passager avant	101
Range-lunettes	163	Heure	25, 39
Rangement des bagages	197	Massage dorsal	100
Rangement pour Livre de Bord	194	Position assise correcte	86
Rangements	196	Siège à mémoire	99
Accoudoir central avant	198	Siège avant à réglage électrique	88
Autres rangements	197	Siège avant mécanique	87
Boîte à gants	196	Site des projecteurs	146
Console centrale avant	195	Réglage de l'heure	25, 39
Côté conducteur	195	Réglage du site des projecteurs	12, 146
Dans la console de pavillon	195	Correcteur d'assiette entièrement automatique	146
Éclairage de boîte à gants	147	Réglage dynamique du site des projecteurs	146
Livre de Bord	197	Réglage en hauteur de la ceinture	111
Range-lunettes	195	Réglages dans le système d'infodivertissement	35
Support pour cartes mémoire	195	Profil de conduite	342
Ravitaillement en carburant	372	Réglages véhicule	36
À la station-service	372	Système d'infodivertissement	36
Alcool éthylique	375	Réglages (SETUP)	35
Bioéthanol	375	Préréglages	35
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	377	Réglages menu et système	35
Détrompeur de ravitaillement	376	Système d'infodivertissement	35
E10	375	Régulateur de distance (ACC)	297
E85	373	Affichages	298
Erreur de ravitaillement	375	Capteur radar	300
Essence	375	Désactivation temporaire	303
Gazole	375	Dysfonctionnement	298
Indicateur de niveau de carburant	373	Situations de conduite particulières	304
Témoin de contrôle	373	Témoin de contrôle	298
Rear Traffic Alert	325	Témoin d'alerte	298
voir Assistant de sortie de stationnement	325	Utilisation	301
Rear View	258	Régulateur de vitesse (GRA)	287, 288
voir Caméra de recul	258	Affichage	287, 288
Réception radio	454	Témoin de contrôle	289
Antenne	204, 454	Utilisation	142
Dysfonctionnement	380	Régulation des feux de route	142
Réchauffeur additionnel	374	Activation	142
Désactivation automatique	460	Désactivation	143
Recherche de défauts	460	Dysfonctionnement	142
Recherche de dysfonctionnements	460	Régulation dynamique des feux de route	142
Recherche de problèmes	223	Activation	142
Recommandation de rapport	43	Désactivation	506
Recommandations pour la conduite	433	Remorquage	507
Roue de secours	362	Avec dispositif d'attelage	507
Recyclage de l'air ambiant	362	Barre de remorquage	507
Désactivation	362	Boîte automatique	507
Désactivation temporaire	362	Boîte mécanique	507
Fonctionnement	362	Câble de remorquage	510
Réduction catalytique sélective (SCR)	459	Consignes de conduite	507
voir Épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel	382	De votre véhicule	508
Régénération	459	D'un autre véhicule	509
Réglage	89	Ceillet de remorquage à l'arrière	
Appui-tête	360		
Climatiseur			

Câble de remorquage à l'avant	508	Rétracteur de ceinture	
Particularités	506, 508	Maintenance et mise au rebut	
Remorquage interdit	507	Mise au rebut	
Transmission intégrale	507	Rétroviseur intérieur	
Remorque	178, 181	Rétroviseurs	
Accrochage	183	Abaissement du rétroviseur côté p	
Alarme antivol	184	avant	
Assistant aux manœuvres de stationnement	276	Angle mort	
avec remorque (Trailer Assist)		Fonction de confort	
Assistant de changement de voie (Side As-	332	Rabattement des rétroviseurs	
sist)		Réglage synchrone des rétroviseurs	
Assistant de sortie de stationnement (Rear	332	Rétroviseur intérieur	
Traffic Alert)	181	Rétroviseurs extérieurs	
Boule à déverrouillage électrique	180, 184	Zone non visible	
Câble de rupture d'attelage	185	Rétroviseurs extérieurs	
Chargement	185	Conduite avec une remorque	
Conditions techniques	185	Dysfonctionnement	
Conduite	181	Entretien du véhicule	
Conduite avec une remorque	184	Mémorisation pour la marche arrière	
Déverrouillage électrique	180, 184	Photosensibles	
Dysfonctionnement	180, 184	Rabattement	
Extincteur		Régage synchrone des rétroviseurs	
Feux arrière	188	Rodage	
Feux arrière à DEL	332	Moteur	
Installation d'un dispositif d'attelage en deu-	178, 185	Plaquettes de frein	
xième monte	185, 189	Pneus	
Particularités	183	Premiers kilomètres	
Poids sur flèche	183	Roue de secours	
Poids tracté	185	Recommandations pour la conduite	
Prise de courant	181	Retrait	
Raccordement	186	Roue libre	
Régage des projecteurs	257	Roues et pneus	
Rétroviseurs extérieurs	440, 441	Balourd	
Système de stabilisation de la remorque	495	Capacité de charge des pneus	
Système d'aide au stationnement (ParkPi-	501	Capuchons de valves	
lot)	501	Caractéristiques techniques	
Emplacement de pièces	500	Chaînes à neige	
Emplacement des ampoules	501	Changement de roue	
Dans la carrosserie arrière (DEL)	501	Code de vitesse	
Dans le hayon (DEL)	501	Corps étrangers ayant pénétré dans le	
Dans le pare-chocs avant	501	pneu	436, 437
Dans le projecteur avant (DEL)	501	Défaut de géométrie	432
Projecteur avant (halogène)	501	Endommagement de plusieurs pneus	432
de plaque de police (DEL)	498	Endommagements des pneus	475
de contrôle	501	Équilibrage des roues	431
opérations préliminaires	496	Identification	432
oin de contrôle	496	Indicateurs d'usure	435
ion des impacts de gravillonnage	443	Jantes	431
(que)	440, 442	Marquage des pneus	427
ons	443	Numéro de série	435
ollants	453	Numéro d'identification de pneu (TIN)	435
rise	453	Permutation des roues	435
ttes	448	Pneus anciens	426
évateur	443	Pneus à profil unidirectionnel	426
e de sacs gonflables	456	Pneus asymétriques	426, 437
s véhicules hors d'usage	445	Pneus d'hiver	437
mation de calculateurs		Pneus neufs	438

passage	425	Siège intégré pour enfants	133
temps	438	Ajustement de la ceinture	135
out endommagement	425	Montage	134
gonflage des pneus	429	Remise en place	136
des sculptures	431	Siège pour enfants	125, 132
t de la roue défectueuse	433	Autocollant de sac gonflable	126
des pneus	428	Catégories d'homologation	128
recours	428	Désactivation du sac gonflable frontal du	120
des pneus	433	passager avant	131
s pneus	426	Fixation à l'aide de la ceinture de retenue	132
n des roues et pneus	432	Top Tether	130
	425	Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité	128
		blocable	128
		Fixation avec ISOFIX	133
		Groupes de poids	129
		Norme	95
		Siège intégré pour enfants	462
		Systèmes de fixation	140
		Sièges chauffants	17
		Signal de détresse	104
		Signaux sonores	330
		Éclairage	274
		Témoins d'alerte et de contrôle	245
		Signaux sonores d'avertissement	224, 228
		Ceinture de sécurité non bouclée	150
		Sortie de stationnement	15
		Assistant de sortie de stationnement (Rear	4
		Traffic Alert)	3
		Sortie d'une place de stationnement	15
		Assistant aux manœuvres de stationnement	15
		(Park Assist)	15
		Station de lavage	15
		Désactivation de la fonction Auto Hold	15
		Stationnement	15
		Store pare-soleil	15
		Glacé arrière	15
		Glacé latérale	15
		Subwoofer	15
		Support pour cartes mémoire	15
		Surfaces anodisées	15
		Suspension adaptative (DCC)	15
		Témoin d'alerte	15
		Symbole de clé à fourches	15
		Symboles	15
		voir Vue d'ensemble des témoins de contrôle	15
		voir Vue d'ensemble des témoins d'alerte	15
		Système de chauffage et de ventilation	15
		Éléments de commande	15
		Système de chauffage et d'air frais	15
		voir Climatiseur	15
		Système de contrôle de la pression des	15
		pneus	15
		Activation et désactivation	15
		Adaptation de la pression de gonflage	15
		pneus	15

Affichage des pressions de gonflage des pneus	352
Dysfonctionnement	348
Roue de secours	353
Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge	352
Sélection du type de pneu	353
Témoin de contrôle	348
Système de contrôle de l'état des pneus	351
Dysfonctionnement	347
Remplacement des pneus	428
Témoin de contrôle	347
Système de contrôle des pneus	
Pression de gonflage des pneus	430
Système de départ automatique	221
Système de détection de la signalisation routière	333, 334
Activation et désactivation dans l'afficheur du combiné d'instruments	335
Affichage	334
Alerte de vitesse	335
Fonctionnement	335
Remorque	336
Restrictions de fonctionnement	336
Système de détection des piétons	313
Désactivation momentanée	316
Limites du système	317
Utilisation	316
Système de diagnostic embarqué	446
Système de freinage	
voir Frein	231
Système de porte-bagages	230
Système de sacs gonflables	175
Coupure automatique de la batterie	114
Désactivation à l'aide de la commande à clé	406
Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	120
Description	117
Différences entre les types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant	115
Dysfonctionnements	443
Entretien du véhicule	422
Fonctionnement	117
Nettoyage du tableau de bord	422
Réparations	443
Sac gonflable de genoux	124
Sacs gonflables de tête	123
Sacs gonflables frontaux	119
Sacs gonflables latéraux	122
Témoin de contrôle	116
Utilisation de sièges pour enfants	120
Verrouillage du véhicule après un déclenchement	465
Système de stabilisation de la remorque	186

Système
Aff
Ca
Dé
Dys
Fon
Limi
Utilis
Système
View)
Système
Dysfo
Indica
Signal
Tractio
Utilisat
Utilisat
Système c
voir Pai
Système d
voir Auto
Système d'
Climatis
Réglages
Réglages
Système d'i
Affichage
Structure
Système san
rage Keyles
voir Keyles
Systèmes de
pneus
Remplacem
Systèmes de c
Système de
pneus
Système de
Types de sys
Systèmes d'aid
ACC
Activation
Aide au station
Antipatinage (
Assistance au
Assistant aux e
Assistant aux n
avec remorqu
Assistant aux m
(Park Assist)
Assistant de cha
sist)
Assistant de chai
sist) avec assis
ment
Assistant de desc
Assistant de mo

Assistant de sortie de stationnement	325	Catalyseur	457
Blocage électronique de différentiel (EDS)	232	Ceintures de sécurité	104
Caméra de recul (Rear View)	258	Clés du véhicule	55
Désactivation	31	Contrôle du niveau d'huile-moteur	391
Détecteur de fatigue	337	Dans la porte du conducteur	59
Dispositif antiblocage (ABS)	232	Dispositif d'attelage	180
Dispositif start/stop de mise en veille	245	Driving Mode Selection	339
Driving Mode Selection	339	Éclairage	137
Emergency Assist	323	Épuration des gaz d'échappement	457
Fonction Auto Hold	244	ESC	225
Freinage anticollisions multiples	232	Filtre à particules	457
Limiteur de vitesse	292	Fonction Auto Hold	243
ParkPilot	248	Gestion moteur	457
Pause recommandée	337	Indicateur d'usure des plaquettes de frein	225
Programme électronique de stabilisation (ESC)	231, 234	Limitation du régime	457
Protection proactive des occupants	343	Limiteur de vitesse	292
Régulateur de distance (ACC)	297	Moteur et contact d'allumage	208
Régulateur de vitesse (GRA)	287	Niveau de carburant	373
Sélection du profil de conduite	339	Niveau de liquide de lave-glace	152
Système de contrôle de la pression des pneus	352	Passage des rapports	214
Système de contrôle de l'état des pneus	351	Ravitaillement en carburant	373
Système de détection de la signalisation routière	333	Régulateur de distance (ACC)	298
Système de détection des piétons	313	Régulateur de vitesse (GRA)	287, 288
Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	307	Remplacement des ampoules	496
Système de vision périphérique (Area View)	281	Sélection du profil de conduite	339
Systèmes de contrôle des pneus	346	Système de contrôle de la pression des pneus	348
Témoins de contrôle	243	Système de contrôle de l'état des pneus	347
Types de systèmes de contrôle des pneus	346	Système de freinage	225
Systèmes d'assistance au freinage	231	Système de sacs gonflables	116
ABS	231	Système start/stop de mise en veille	243
AFU	231	Système de verrouillage centralisé	59
ASR	231	Verrouillage de la colonne de direction	240
EDS	231	Vue d'ensemble	17
ESC	231		
XDS	231		
		Témoin d'alerte	
		Actionnement de la pédale de frein	225, 298, 308
		AdBlue	383
		Alternateur	403
		Batterie	403
		Ceintures de sécurité	104
		Eau dans le carburant	373
		Limiteur de vitesse	292
		Liquide de refroidissement	397
		Passage des rapports	214
		Pression d'huile-moteur	391
		Régulateur de distance (ACC)	298
		Suspension adaptative (DCC)	339
		Système de freinage	225
		Verrouillage de la colonne de direction	240
		Vue d'ensemble	17
		Tempomat	
		voir Régulateur de vitesse (GRA)	287
		Think Blue.	
		voir Moniteur Think Blue.	41
		TIN (Numéro d'identification de pneu)	435
		Tiptronic	220
T			
Tableau de bord	11		
Nettoyage	422		
Système de sacs gonflables	114, 422		
Tapis de sol	215		
Téléphone mobile			
Rangement	196		
Utilisation sans antenne extérieure	446		
Témoin de contrôle			
Actionnement de la pédale de frein	225		
AdBlue	383		
Assistant de changement de voie (Side Assist)	326		
Assistant de maintien de voie	319		
Boule d'attelage	182		
Capteur de niveau d'huile-moteur	391		